Cinéma : Cannes 94

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15330 – 7 F

JEUDI 12 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Avant la présentation d'un gouvernement comptant cinq ministres néofascistes

Le président de la République italienne a adressé une mise en garde à M. Berlusconi

Silvio Berlusconi a présenté, mardi 10 mai, son gouvernement qui devrait solliciter la confiance du Parlement la semaine prochaine. M. Berlusconi a dû composer en dernière minute avec le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, qui lui avait adressé une lettre de mise en garde. Le nouveau gouvernement compte cinq ministres néofascistes du MSI-Alliance nationale, dont l'un des deux vice-présidents du conseil, Giuseppe Tatarella, également chargé des postes et télécommunications. L'autre vice-présidence revient à Roberto Maroni, numéro deux de la Ligue du Nord et ministre de l'intérieur. Le ministère des affaires étrangères est attribué à Antonio Martino, de Forza Italia.

ROME

de notre correspondante

« Ce sera une équipe irréprochable à tous points de vue, dont on verra les résultats bientôt, même si personne n'a de baguette magique ». Il est un peu plus de 19 heures, mardi 10 mai, et c'est un Silvio Berlusconi sobre et vaguement emprunté dans la solennité des salons du Quirinal, le palais présidentiel, qui vient de lire à voix haute la liste de ses futurs ministres. Finalement, un mois et demi après les élections, douze jours après avoir désigné son président du Conseil, l'Italie s'apprête à avoir un gouvernement. Enfin presque, car en début de semaine prochaine, il faudra affronter l'épreuve du vote de confiance au Parlement, même si cela ne semble plus à présent qu'une formalité.

Mais pour l'instant, les négociateurs sont épuisés. A croire même que cette loi électorale majoritaire qui a poussé à la création d'alliances pré-électorales, n'a finalement rien changé : il a fallu discuter comme avant, du temps des compromis de la proportionnelle, pied à pied, et la triple alliance de la majorité (Ligue, Forza Italia, Alliance nationale) s'est largement déchirée. D'autant qu'il a fallu aussi compter avec un adversaire imprévu : le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4

Hypothèque européenne

En rendant publique, à quelques heures de l'annonce de la composition du gouvernement, la lettre par laquelle il appelait M. Berlusconi au respect des grands principes et des traités internationaux, le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a légitimé les inquiétudes exprimées ces dernières semaines par les partenaires européens de l'Italie.

Ces inquiétudes ne tenaient pas seulement à la perspective de voir arriver dans les rangs du gouvernement des ministres appartenant à un mouvement dont les dirigeants se réclament de l'héritage de Mussolini. François Mitterrand, en rappelant son respect pour les choix démocratiques du peuple italien, a relativisé mardi soir, pour ce qui le concerne, cette crainte-là : « Je ne pense pas, a-t-il dit, que ce soit ce parti [le MSI] qui puisse déterminer la politique italienne ». Mais au-delà du symbole désastreux que constitue le retour de ce courant dans le gouvernement d'un pays d'Europe occidentale la composition de cette équipe conduit à s'interroger sur ce que sera la politique européenne de l'Italie berlusconienne.

Certes, M. Berlusconi a pris soin de ne pas choisir, à la tête de la diplomatie, un ministre néofasciste. Pour autant, les choix politiques d'Antonio Martino, nouveau ministre des affaires étrangères, ne le situent guère dans la filiation des dirigeants italiens de l'après-guerre, qui comptèrent parmi les pères fondateurs de l'Europe. Réputé ultra-libéral, critique à l'égard de la monnaie unique et, plus généralement, méfiant à l'égard de la construction européenne, il risque de compliquer un peu plus le cheminement déjà difficile de l'Union européenne.

La nomination de M. Martino aux affaires étrangères trouve son pendant dans le choix, aux ministères de l'intérieur et à celui des réformes institutionnelles, de deux hommes de la Ligue du Nord. Cette formation poursuit l'idée d'un fédéralisme italien qui, en caricaturant à peine, laisserait le Sud de l'Italie se débrouiller avec ses propres problèmes, tandis que les « riches » du Nord resteraient entre eux. Or l'Europe met un point d'honneur à multiplier les instruments – fonds structurels, fonds de cohésion du traité de Maastricht – pour résorber, autant que faire se peut, les inégalités régionales au sein de l'Union.

Enfin, la nouvelle Italie devrait offrir l'exemple, inédit en Europe, d'un pays géré comme une entreprise. Là encore, les choix de M. Berlusconi inquiètent. Certes, ce n'est pas un ministre issu de Forza Italia qui aura la responsabilité de l'information et de l'attribution des concessions aux télévisions. Mais deux dirigeants de Fininvest, le holding de M. Berlusconi, deviennent ministres, et il aura fallu l'intervention du président de la République pour que le président du conseil renonce à nommer son propre avocat au ministère de la justice !

M 0147 - 0512 - 7,00 F

Les croyances floues des Français

Un sondage CSA pour « le Monde » souligne la laïcisation de la morale

A intervalles réguliers, les boussoles s'affolent, les médias s'enflamment. En quelques années, on serait ainsi passé de la « mort » de Dieu au « retour » du religieux, de la vision d'un monde « désenchanté » à une explosion d'intégrismes bornés. Dans ces espaces troubles de l'exploration du sens et du sacré, face à la triple crise des certitudes scientifiques, politiques, morales, on assisterait aujourd'hui à une « revanche de Dieu », à une « foire » de croyances devenues pléthoriques, à une fascination vertigineuse pour l'irrationnel et le sectaire.

La sécheresse et la globalité d'un sondage ne rendront jamais compte de la finesse des situations, encore moins de l'originalité des parcours individuels. Et Dieu sait s'ils sont multiformes dans l'espace religieux. Mais pour tenter d'y voir plus clair dans le flou actuel, *le Monde* s'est associé à l'institut de sondage CSA, à des chercheurs (Jacques Sutter, Guy Michelat, Julien Potel) et à des journaux spécialisés comme *la Vie, l'Actualité religieuse dans le monde* (1) et à une association, Forum des communautés chrétiennes. En 1986, avec les mêmes chercheurs, avec la SOFRES et *la Vie, le Monde* avait déjà fait une enquête comparable, mais de moindre ampleur.

HENRI TINCQ

(1) Les résultats de cette enquête d'opinion sont publiés dans *la Vie* du jeudi 12 mai et, de manière complète, dans le numéro du 15 mai du mensuel *l'Actualité religieuse dans le monde*, 163, boulevard Malesherbes, Paris-17e.

Lire la suite page 12
et les résultats de l'enquête CSA pages 12 et 13

L'intervention télévisée de M. Mitterrand



Lire nos informations pages 8 et 9

Relance de l'aménagement du territoire

Le projet de loi d'orientation pour le développement du territoire *devait être présenté, mercredi 11 mai, par Edouard* Balladur et Charles Pasqua. Ce texte, s'il prévoit de nombreux aménagements législatifs permettant une meilleure répartition des activités économiques, renvoie la mise en œuvre de la plupart d'entre eux à des textes de lois ultérieurs. Déjà, il traduit un retour de l'Etat dans l'animation de la vie locale.

page 11

Un vote annuel sur les dépenses sociales

Le projet de loi présenté par Simone Veil au conseil des ministres, mercredi 11 mai, prévoit l'adoption par le Parlement d'un rapport fixant chaque année « un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses » de la Sécurité sociale. Bien que dépourvu de caractère contraignant, ce vote renforcerait l'autorité de l'Etat sur les régimes sociaux, principalement l'assurance-maladie.

page 22

Le Festival de Cannes

Sous l'enseigne de *la Reine Margot*, première star du Festival de Cannes qui se tiendra du 12 au 23 mai, une visite du monde cinématographique tel que sa plus grande manifestation en dessine la carte : voyage dans l'espace où, à côté des sommets français et américain, l'Italie et la Russie, l'Inde, l'Iran et l'Algérie affirment leur présence, voyage dans la mémoire avec l'hommage à Jean Renoir, descente dans les profondeurs toujours agitées des relations *entre cinéma et télévision*.

Lire notre supplément « Arts et spectacles », pages I à XII
et page 2, le point de vue de Jacques TOUBON

La Russie aux frontières de l'Union européenne

L'arrivée de la Finlande dans l'Europe communautaire pose de nouveaux problèmes stratégiques aux Occidentaux

Avec l'association des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), décidée lundi 9 mai à Bruxelles, l'Europe occidentale agrandit sa sphère de responsabilité en matière de sécurité. Mais il n'est pas besoin d'attendre l'éventuel élargissement de l'Union européenne vers l'Est pour prendre en compte une nouvelle donne stratégique. L'élargissement en cours avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède constitue déjà une mutation profonde. Quand la Finlande sera devenue membre à part entière, l'Union européenne, pour la première fois de son histoire, aura en effet une longue frontière commune avec la Russie. Certes, il y a bien un autre point de contact possible entre ces deux grands ensembles du Vieux Continent, sur la presqu'île de Kola, où l'OTAN – par Norvège interposée – et l'ex-URSS se sont longtemps défiées. Mais les probabilités d'entrée dans l'Union européenne sont plus grandes pour la Finlande que pour la Norvège, et les centaines de kilomètres qui courent du cap Nord à Vyborg constituent une réalité géopolitique inédite. Avoir une longue frontière commune avec la Russie devrait amener l'Union européenne à penser autrement sa politique de sécurité.

Ce fait affaiblit d'abord largement l'argument de ceux qui refusent un élargissement vers l'Est de la Communauté au nom d'une vision paneuropéenne englobant la Russie ; il ne faudrait pas, selon eux, tracer en Europe une nouvelle ligne de démarcation après la disparition du « rideau de fer », une nouvelle ligne d'exclusion qui laisserait la Russie – et elle seule – en dehors du processus d'intégration. Ce qui vaut pour la Pologne ne vaudrait-il donc pas pour la Finlande ? Pourquoi une frontière entre l'Union et le monde russe passant sur le Bug serait-elle plus discriminatoire que la frontière finno-russe ? Ne serait-ce pas à cause de l'ancienne appartenance de Varsovie au camp socialiste ? Ce qui reviendrait à reconnaître à la Russie un droit de regard particulier sur ses anciens satellites, donc à admettre une conception assez extensive de ce que Moscou appelle l'*« étranger proche »*. Toujours est-il que l'idée d'une « zone grise », n'appartenant ni à l'Est ni à l'Ouest, une sorte de zone-tampon entre l'Europe et la Russie que le Kremlin est parfois tenté de perpétuer, n'a plus la même force avec l'entrée d'Helsinki dans l'Europe communautaire.

Sans doute la Finlande avait-elle aussi, *au temps de la guerre froide*, une situation à part. Le terme de « finlandisation » a été souvent employé avec une nuance péjorative, à tort, pour désigner la neutralité d'un pays à économie de marché entretenant des relations de bon voisinage avec l'URSS. Il aurait pu être compris dans un autre sens : sans appartenir à l'Alliance atlantique, ce qui aurait alors été contraire à cette neutralité et reçu comme une provocation par son puissant voisin, la Finlande bénéficiait d'une certaine façon d'une garantie implicite de sécurité de la part des Occidentaux.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

ESPAGNE

Un air politique irrespirable

Deux ministres démissionnaires, un directeur de la Guardia civil en fuite, un ancien gouverneur de la Banque d'Espagne en délicatesse avec l'administration fiscale, etc. : la révélation de la corruption s'ajoute à la crise économique et sociale pour mettre en péril le pouvoir des socialistes espagnols. Avec le risque d'un retour au passé.

par Juan Luis Cebrian

LA crispation qui tourmente aujourd'hui la société espagnole est le fruit tout à la fois de la crise économique, et des dénonciations de cas de corruption politique. Mais, dans une certaine mesure, elle est également due à l'hostilité de la droite et de ses porte-parole, après la défaite qu'elle a subie pendant les élections générales au mois de juin 1993.

La récession s'est abattue sur le pays, engendrant une croissance négative du produit intérieur brut et une augmentation galopante du chômage, jusqu'à le situer à un taux qui dépasse 20 %. De nombreuses entreprises se sont vues dans l'obligation de fermer, et d'autres, aussi nombreuses, ont mis en place des plans conduisant directement au chômage des milliers de travailleurs. Malgré ces difficultés économiques, dont néanmoins l'on commence à émerger, la révélation que de hauts fonctionnaires se sont enrichis de façon illégale agite l'opinion publique contre le gouvernement. Selon certains sondages, les Espagnols qui réclament la démission de Felipe Gonzalez – à la tête du cabinet depuis douze ans et grand vainqueur personnel des dernières élections – sont une majorité.

L'opposition conservatrice et les communistes sont, des deux côtés du spectre parlementaire, à la tête des requêtes en vue d'une renonciation du premier ministre. Dans le cas du leader de la droite, José Maria Aznar, elles sont exprimées, de plus, avec une dureté inhabituelle dans l'histoire de la récente démocratie espagnole. Felipe Gonzalez, dont le parti a une majorité relative au Parlement, a besoin de l'appui des nationalistes catalans pour continuer à gouverner. Ceux-ci le lui concèdent uniquement en échange de concessions dans la politique autonome qui ont tendance à amenuiser le pouvoir de l'administration centrale, au profit des institutions de la Catalogne. Nombreux sont ceux qui croient que le leader socialiste est aujourd'hui un otage politique du président de la Generalitat, le gouvernement autonome catalan.

L'orage qui a éclaté autour des cas de corruption est impressionnant. Deux ministres (intérieur et agriculture) ont démissionné ; en même temps ont été incarcérés, accusés de fraude fiscale et de falsification de documents publics, l'ex-gouverneur de la Banque d'Espagne et un ancien syndic (président) de la Bourse madrilène. Quelques jours plus tôt, Luis Roldan, jusqu'alors directeur de la Guardia civil, fuyait hors du pays après que l'on eut dévoilé qu'il se serait approprié des centaines de millions de pesetas en commissions sur des contrats de construction des casernements dudit corps. On l'accuse également de s'être enrichi en puisant dans les fonds réservés que le Parlement adopte pour le règlement des opérations spéciales.

La Guardia civil (75 000 hommes armés), corps militarisé de la police, joue un rôle fondamental dans le combat contre le terrorisme. Elle a la fonction de police des frontières et garantit la sécurité de la circulation sur les routes et dans les zones rurales. La tentative de coup d'Etat du 23 février 1981 fut dirigée par l'un de ses chefs – toujours en prison –, et Roldan, qui fut à la tête de la Guardia civil pendant huit ans, était le premier directeur du corps n'appartenant pas à l'armée. Jusqu'à la montée au pouvoir du Parti socialiste, ce fut toujours un général qui occupa ce poste.

L'épuisement du projet socialiste

Enfin, tout récemment, le secrétaire général du plan antidrogue, Baltasar Garzon, un juge progressiste et ambitieux qui s'était présenté aux élections comme indépendant, numéro deux sur la liste du Parti socialiste (PSOE) pour Madrid, démissionnait. Comme magistrat, Garzon fut brillant dans la poursuite de bandes de narcotrafiquants et fut le juge qui enquêta au sujet des opérations de terrorisme d'Etat qui ont coûté la vie à de nombreux membres d'ETA. Allié à Gonzalez pendant les élections de juin 1993, son image était associée au combat contre la corruption.

Les deux grands scandales récents (ceux qui frappent la Guardia civil et l'ex-gouverneur de la Banque d'Espagne, accusé d'avoir un compte non déclaré au fisc) ont été dévoilés par la presse, et tous deux ont déclenché l'indignation populaire, à tel point que la crédibilité du parti du gouvernement, sur lequel plane l'ombre d'un prochain jugement à cause du financement illicite que certains dirigeants ont effectué (affaire FILESA), est au plus bas niveau. La droite en a profité pour réclamer le départ de Gonzalez, tandis que d'autres exigent la convocation d'élections. Celles-ci, pour des raisons légales, s'avèrent impossibles avant le mois d'octobre, les citoyens étant de plus convoqués aux urnes en juin en vue des élections européennes et parlementaires d'Andalousie, la région la plus grande d'Espagne, fief traditionnel des socialistes. Certains pensent qu'une défaite démesurée du PSOE lors de ces élections conduirait les nationalistes catalans à lui retirer leur appui parlementaire, engendrant la dissolution du Parlement et la convocation électorale à l'automne.

Ces perspectives ne laissent pas prévoir un prompt éclaircissement. Il y a un sentiment général d'épuisement du projet socialiste, et l'on tient pour sûre la prochaine victoire électorale de la droite. Mais beaucoup ont peur pour la stabilité de leur leader, et craignent que l'arrivée des conservateurs au gouvernement représente un retour au passé et un recul en ce qui concerne les progrès indubitables qu'ont produits les socialistes dans de nombreux domaines. Une ambiance de doute et de délation, que certains qualifient d'inquisitoriale, a pénétré la société, ambiance mêlant des accusations justifiées à d'autres sans fondement, et dans laquelle de nombreux personnages politiques se sentent injustement attaqués. Les accusés de corruption menacent de se défendre en révélant *« toute la saleté »* dont ils ont connaissance ; de leur côté, le gouvernement et certains fonctionnaires judiciaires paraissent vouloir purger leur ancienne indulgence en appliquant dès à présent une rigueur quasiment hystérique dans l'application des lois. Malgré les différences énormes et en tout genre qui existent entre les deux situations, le précédent de l'Italie est communément évoqué.

En définitive, l'air politique madrilène est devenu assez irrespirable, et tous se demandent ce que peut faire Gonzalez afin d'éviter d'y périr asphyxié.

► Juan Luis Cebrian est conseiller délégué auprès du président du quotidien madrilène *El País*.

FESTIVAL DE CANNES

La vérité du cinéma

Comment marier l'art et l'industrie ? L'économie et le talent ? L'originalité et la cohérence du cinéma français reposent sur le respect d'un difficile équilibre entre ces deux préoccupations. A l'occasion de l'ouverture du Festival de Cannes, le ministre de la culture expose son programme, en refusant la tentation d'une solution miracle.

par Jacques Toubon

LE Festival de Cannes va une fois de plus illustrer la singularité du cinéma français, c'est-à-dire cette capacité à unir en une seule profession et à faire parler d'une seule voix l'art et l'industrie. La cohérence du système français – qu'il s'agisse de notre conception du droit d'auteur, du mode de répartition du compte de soutien ou des relations avec la puissance publique – a jusqu'ici représenté le meilleur espoir de survie et de succès pour notre cinéma. Ma vision de l'avenir implique le respect de ce difficile équilibre. Mais nous ne pouvons, non plus, feindre d'ignorer la contradiction objective qu'implique cette volonté de promouvoir l'économie du cinéma en respectant le talent. Et même si nous le voulions, les derniers résultats du cinéma français devraient nous contraindre à ouvrir les yeux.

Qu'observons-nous ? En 1993, le maintien de la part de marché du film français dans les salles (35 %, ce qui représente une performance en Europe), a reposé pour une très large part sur le succès de deux films – *les Visiteurs* et *Germinal* – qui ont, à eux seuls, réuni environ 40 % de la fréquentation. En revanche, les trois quarts des films français n'ont sans doute pas récupéré les sommes dépensées par leur distributeur pour leur sortie en salles, et je ne parle même pas de l'amortissement du film. Depuis le début de 1994, la part de marché du film français tourne, au mieux, autour de 25 %.

Cependant la mondialisation de l'industrie audiovisuelle progresse chaque jour, menaçant non seulement les dispositions prises en faveur de la production, mais également la position des diffuseurs nationaux, qui risquent d'être court-circuités, en fait, par les satellites et les nouvelles technologies. Tout se passe comme si notre système, après quarante ans d'une réussite exceptionnelle, était en train d'atteindre ses limites. Il faut en prendre conscience, sans alarme inutile, mais avec lucidité.

L'exemple allemand et la fascination américaine

Que faire ? Sommairement, la profession se partage entre deux réponses. La première consiste à privilégier le côté « production » et à soutenir que la majorité des films n'est plus en adéquation avec le goût du public, et qu'il faut produire ce que le public attend. L'autre discours consiste à dire que le cinéma commercial se vendant très bien tout seul, il convient de réserver l'aide publique aux films qui ne se feraient pas sans elle. Les deux discours se rejoignent quant à leur résultat. L'exemple européen – je pense en particulier à nos voisins allemands – nous montre comment peuvent cohabiter une industrie puissante, en complète symbiose avec le système américain, mais coupée des talents nationaux, et une création abondante de films nationaux qui bénéficient d'un accès aisé aux subventions, mais dont la majorité ne parviendra jamais sur les écrans.

Il faut donc résister à la tentation d'une solution miracle. L'industrie américaine, qui fascine beaucoup à juste titre, est une industrie lourde, que nous ne créerons pas sur notre sol du jour au lendemain. Il convient de partir de l'originalité française, également soucieuse de l'existence du film commercial et du film d'auteur – et en tirer toutes les conséquences. Si nous maintenons la position, difficile mais nécessaire, d'une politique du cinéma français également soucieuse du « film commercial » et du « film d'auteur » », nous devons sauvegarder la place respective de chacun des deux types de film.

En ce qui concerne la production, notre premier souci doit être, d'abord, de venir au secours des industries techniques, et des techniciens du film, menacés par une tendance croissante à la délocalisation. Un plan de relance a été engagé : il ne peut exister d'industrie sans outil national. Quant à la production proprement dite, quels films devons-nous faire ? Le débat récent sur l'avance sur recettes concentre les enjeux de cette question. Elle ne peut continuer à remplir son rôle qu'en reflétant le consensus du système français. Comme vivier de nouveaux talents, elle est infiniment précieuse : ainsi en 1993, 60 des 100 films d'initiative française ont été des premiers et deuxièmes films. Mais le risque pour un producteur n'est plus seulement celui du « jeune talent ». Il n'est donc pas anormal que l'avance sur recettes intervienne également pour alléger le risque pris par un producteur sur un film dont le budget représente trois, quatre fois ou davantage le budget moyen. Le renouveau de l'intérêt du public pour le film français est également à ce prix.

L'avance sur recettes et les films de télévision

Depuis quelques années, la commission d'avance sur recettes, dans ses successives compositions, a réalisé la conciliation de ces deux objectifs. Pour mieux l'assurer, il nous faut étudier une réforme de l'avance sur recettes visant à regrouper dans un même collège l'examen des premiers et seconds films – qui posent des problèmes semblables, le second film d'un auteur étant presque plus difficile à produire que le premier – et à réserver l'examen des talents plus confirmés à un deuxième collège susceptible de mieux tenir compte du risque pris par le producteur.

Il est clair, cependant, que pour porter remède au sentiment d'éloignement croissant et pour partie injuste d'une partie du public vis-à-vis des « petits » films français, ceci ne suffira pas. La recherche d'exigence et la prise en compte des marchés extérieurs dans la production de films doivent être poussées plus loin, sinon les effets pervers de notre système de protection l'emporteront sur les aspects bénéfiques. A plus long terme, cela passe par une réflexion collective : le succès de plus en plus affirmé des « films de télévision », comparé aux difficultés des films en salles, nous incite à réexaminer la frontière séparant ces deux types de production, ainsi que l'avait déjà souligné le rapport Cluzel.

Il faut aussi affronter avec lucidité le problème redoutable de la distribution des films. L'évolution du marché du film – notamment son intégration croissante dans le système beaucoup plus puissant et complexe de la communication – accentue la concentration économique et financière. Celle-ci est souvent inévitable, parfois nécessaire, mais il est de la responsabilité de l'Etat de veiller à ce que la vie d'un film, en particulier sa diffusion, ne soit pas victime d'une monopolisation des décisions le concernant. Or, la nécessité d'alimenter les circuits de salles en films nombreux et forts, le plus souvent d'origine américaine, paraît conduire inexorablement à une raréfaction progressive de l'offre de films français et européens, victimes d'une certaine désaffection du public et, dans nombre de cas, d'une réelle sous-exposition commerciale. En dehors de quelques films vedettes très attendus – une dizaine par an –, la sortie en salles devient un casse-tête pour les producteurs et distributeurs de films français et européens.

De bons films de cinéma, ambitieux, dotés d'un vrai potentiel public, ne bénéficient pas des mêmes atouts que beaucoup de films américains. La forte concentration de la programmation doit entraîner, en contrepartie, de la part des grands circuits, des engagements clairs, vérifiables, en faveur du cinéma européen et indépendant. Au-delà, il s'agit de réfléchir à une modulation du soutien financier aux salles, qui prendrait également en compte, là où cela est possible, c'est-à-dire là où la possibilité de diversifier la programmation l'autorise, la part réservée au film européen. *A priori*, il n'est pas totalement absurde que la redistribution des sommes prélevées par une taxe à caractère public tienne compte de cette orientation nécessaire.

Le développement des « multiplexes »

Le balancement entre « concentration » et « pluralisme » n'affecte pas seulement le domaine de la distribution, mais aussi la situation du parc de salles. Nous entrons dans une nouvelle phase avec le développement des « multiplexes », qui proposent dans un seul lieu un très grand nombre d'écrans, dans des conditions de confort, de vision et d'écoute excellentes, en périphérie des villes et accolés à un centre commercial. Interdire ce nouveau type de complexes risquerait de nous faire prendre un dangereux retard vis-à-vis des autres pays européens. Mais il faut éviter les conséquences néfastes que peut avoir ce type d'investissements, susceptibles de désertifier les centres-villes, de réduire la part du cinéma français et de menacer gravement le maintien de l'exploitation indépendante, indispensable à notre vie cinématographique.

Restent la diffusion du film à l'exportation et sur d'autres supports : la vidéo, le paiement à la séance, les multimédias. Nous devons sortir de cette situation paradoxale où l'Europe est un marché unique pour les distributeurs américains alors que le cinéma de chaque pays d'Europe n'arrive pas à vendre dans les autres pays du continent !

Beaucoup de professionnels saisissent l'ampleur des bouleversements qui s'opèrent actuellement. La marche de l'économie et l'évolution technologique nous conduiront beaucoup plus avant dans cinq ans. Nous devons donc porter notre réflexion plus loin, pour répondre à ces nouveaux défis. Je lance un appel pressant à tous, pour que, dès aujourd'hui, prenant conscience de toutes ces évolutions, nous puissions maîtriser sans les subir les mutations qui nous attendent.

► Jacques Toubon est ministre de la culture et de la francophonie.

A LIVRE OUVERT

La peur légitime

INSÉCURITÉ ET LIBERTÉS
de Sebastian Roché, Le Seuil, 192 p., 110 F.

L'INSÉCURITÉ est suspecte. On parle de « sentiment d'insécurité », alors qu'il ne viendrait à l'idée de personne de parler de « sentiment de chômage ». Depuis des années, des analystes avisés nous expliquent que la peur d'être agressé ou dévalisé est souvent imaginaire. Le sentiment d'insécurité, répètent-ils, n'a rien à voir avec la réalité de la violence. Les plus talentueux poussent le goût du paradoxe jusqu'à nous assurer que la crainte augmente à mesure que le risque diminue...

Sebastian Roché, chercheur au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble, s'élève avec force contre cette thèse. Il demande, au contraire, que l'on prenne au sérieux le sentiment d'insécurité. La peur n'est pas illégitime, souligne-t-il, pour la bonne raison qu'elle se fonde sur *« une explosion de la délinquance »* depuis une trentaine d'années dans la plupart des pays occidentaux. En France, de 1963 à 1991, les vols avec violence ont été multipliés par... vingt-trois. S'y ajoutent de nombreux actes *« d'incivilité »* (vandalisme, graffiti, insultes, etc.), non comptabilisés, dont l'effet est désastreux sur les relations sociales.

Ce sont généralement de bonnes raisons qui conduisent à voiler la réalité : ne pas provoquer de panique, ne pas envenimer les relations interethniques, ne pas faire le jeu de l'extrême droite... Mais, en niant la violence, en stigmatisant la peur, on fabrique des citoyens apathiques, incapables de prendre des mesures préventives pour se soustraire à des menaces bien réelles. Dans certaines circonstances, il est raisonnable d'avoir peur. Etre entendu peut éviter des réactions irraisonnées ou désespérées. Pour ne l'avoir pas compris assez vite, les socialistes se sont largement coupés de la population des grands ensembles. Ils continuent souvent à minimiser le problème sous prétexte que la France est moins violente que jadis ou moins atteinte que les Etats-Unis.

Pour combattre l'insécurité et la désagrégation sociale qui l'accompagne, tous les espoirs se portent sur la « politique de la ville ». Mais cette politique est un échec, constate Sebastian Roché : elle consiste, depuis des années, à coordonner les efforts (police, justice, éducation nationale, etc.) sur le quartier, alors que plus personne ne se définit par son appartenance à un lieu d'habitation. Le territoire n'est un cadre d'identification que pour les marginaux, qu'ils soient actifs (les délinquants) ou passifs (les exclus). Le quartier a cessé d'être un lieu de mobilisation et de mixité sociale. N'est-il pas absurde de faire porter la symbolique d'intégration sur les espaces qui sont le moins capables de la réaliser ?

Partant de ce constat sévère mais réaliste, Sebastian Roché en arrive à mettre en cause le modèle républicain d'une France unie et homogène. Il propose de s'appuyer sur *« les forces communautaires nouvelles, notamment les associations à ressorts ethniques »*, qui seraient des *« nœuds de solidarités intermédiaires »* et serviraient en quelque sorte de tremplin vers une intégration dans la société. Pour cela, il fait le pari – hasardeux – que, contrairement aux Etats-Unis, les communautés ne formeraient pas des groupes de pression politiques... C'est la conclusion la moins évidente d'un ouvrage subtil et décapant.

ROBERT SOLÉ

La présentation du gouvernement italien

Près d'un mois et demi après les élections législatives, Silvio Berlusconi a présenté, mardi 10 mai, son gouvernement au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. Cinq ministres, dont un vice-président du Conseil, appartiennent au MSI-Alliance nationale (néofasciste). La Ligue du Nord a l'autre vice-présidence et cinq portefeuilles. Le gouvernement comprend également quelques ministres centristes. Il devrait demander l'investiture du Parlement au début de la semaine prochaine.

■ MISE EN GARDE. Le président de la République, M. Scalfaro, avait lancé auparavant, de façon solennelle et exceptionnelle, une mise en garde à Silvio Berlusconi, imposant quelques changements de dernière minute.

Une mise en garde à M. Berlusconi

Suite de la première page

Après quelques essais de médiation, M. Scalfaro a envoyé une lettre plutôt sèche à Silvio Berlusconi, dans laquelle il lui rappelait certains *«critères»* essentiels auxquels devaient répondre ses ministres pour garantir des principes de base tels que l'unité nationale, la pérennité des alliances au sein de l'Europe et sur la scène internationale, ainsi que le maintien de la solidarité sociale.

Sous les grands principes énoncés, le message était clair : attention à ne pas jouer à des jeux dangereux avec une formation comme Forza Italia, charpentée par les stratèges de Fininvest et qui risque de confondre Etat et entreprise; attention aux retours de flamme sécessionnistes d'une Ligue au fédéralisme en principe assagi et qui, de plus, n'est représentée que dans la moitié du pays; attention enfin aux débordements, peu probables mais toujours possibles, d'un parti comme l'Alliance nationale, «habillage» visant à rendre acceptable un MSI encore trop sulfureux.

Cet avertissement présidentiel, du jamais vu, avant la formation d'un gouvernement, dans un pays qui en a pourtant vu bien d'autres, avait été envoyé la veille, mais *rendu public mardi après-midi*, à quelques heures à peine de l'arrivée de Silvio Berlusconi au Quirinal. Un énorme camouflet pour le nouveau président du Conseil. A-t-il porté? Il semble que oui, car, *in extremis*, dans la dernière demi-heure, deux ministres ont permuté. Le libéral Alfredo Biondi, de l'Union du centre, pressenti pour la Défense, échangeait avec l'avocat et éminence grise de M. Berlusconi, Cesare Previti, qui lui abandonnait, officiellement *«de sa propre initiative»*, la justice.

Il est vrai que la manœuvre aurait été bien grosse, ou bien imprudente pour ce gouvernement qui essaie de donner de lui l'image de l'indépendance et de l'impartialité! *Surtout à l'heure où certains* collaborateurs et le frère même de M. Berlusconi, Paolo, doivent clarifier certaines accusations portées contre eux. De toutes façons, informés de l'éventualité de voir M. Previti à la justice, de nombreux magistrats s'étaient déjà mobilisés, le faisant savoir en temps utile au président de la République. De la même façon, dans les tout derniers jours des négociations pour la formation du gouvernement, d'autres choix jugés trop «embarrassants» avaient été écartés, bien que sérieusement envisagés, dont celui d'un membre du MSI-AN au ministère de l'éducation.

Alors ce gouvernement, qui a donné lieu à tant de contestations avant même sa naissance, de quoi est-il fait? De 25 ministres – un de plus que dans le gouvernement Ciampi – mais dans les faits, il s'agit essentiellement d'un entrelacs de «barricades», et de places fortes *qui tenaient au cœur de chacun* des trois courants, et qu'il se sont efforcés de conquérir. L'Alliance nationale, point de mire y compris à l'étranger, s'adjuge cinq portefeuilles, dont un seul vraiment important, celui des Postes et télécommunications, *qui a compétence* sur la redistribution du paysage audiovisuel, et sera géré par Giuseppe Tatarella, le plus proche conseiller de Gianfranco Fini.

Deux autres ministres proviennent à proprement parler des rangs du MSI, le nouveau ministre de l'agriculture, Adriana Poli Bortone, seule femme de l'équipe et latiniste de 51 ans, originaire des Pouilles et plutôt opposée *«à trop de pouvoirs aux régions»*; et le ministre de l'environnement Altero Matteoli, 53 ans, de *Livourne, cadre politique du parti.* Les deux autres sont des personnalités de droite certes, mais qui n'ont adhéré qu'à l'Alliance nationale. Il s'agit du professeur Domenico Fisichella, 59 ans, professeur de sciences politiques à l'université «la Sapienza» de Rome, qui prend en charge le ministère des Biens culturels; et de l'ex-démocrate chrétien Publio Fiori, 57 ans, victime dans le passé d'un attentat des Brigade Rouges, avant de devenir sous-secrétaire à la santé dans le gouvernement Ciampi, qui devient ministre des transport.

Portefeuilles importants ou non, il va de soi que voir une équipe «noire», (même seulement gris foncé) dans le gouvernement d'un pays *dont la constitution est basée* sur l'anti-fascisme, est une grande. première, impensable même il y a quelques mois. Un beau coup de pouce aussi pour Gianfranco Fini, dans sa tentative de créer *«une droite de gouvernement»*, Aussi, mardi soir, ne cachait-il pas sa joie : *«Avec l'entrée de l'Alliance nationale au gouvernement, l'Italie est finalement une démocratie européenne et occidentale qui trouve sa légitimation dans le vote du peuple souverain et non plus dans les calculs des partis.»*

L'Intérieur à la Ligue

La Ligue de son côté n'est pas mécontente non plus. En dépit du véto répété de l'Alliance nationale et surtout d'Oscar Luigi Scalfaro sur sa candidature à l'Intérieur, depuis quarante ans place forte de la démocratie-chrétienne, c'est donc le principal conseiller d'Umberto Bossi, *Roberto Maroni* qui emporte le morceau, non sans combats d'arrière garde désespérés, ce qui a retardé de plusieurs jours la formation du gouvernement. Soucieux d'exhumer les nombreux squelettes supposés qui se trouvent dans les placards du Viminal – notamment ceux de services secrets un peu trop incontrôlables – Roberto Maroni, entend avoir l'œil sur les préfets et des compétences régionales.

L'équipe de la Fininvest

La Ligue reçoit aussi le ministère de *l'industrie*, accordé au chimiste et petit entrepreneur Vito Gnutti, moyenpour elle, dans sa lutte féroce avec Forza Italia pour la conquête de l'électorat, de mieux tenir ses adversaires à distance de ces petits entrepreneurs qui ont été justement son «terreau» dans le nord. A cela s'ajoutent le portefeuille des Réformes institutionnelles donné à Francesco Speroni (personnage assez controversé qui avait un moment visé la présidence du Sénat); celui des Politiques Communautaires géré par l'agronome Domenico Comino, et celui, essentiel, du Budget confié à *Giancarlo* Pagliarini, le technicien économique de la Ligue, fervent adepte des privatisations et comptable sourcilleux des deniers publics.

Quant à Forza Italia, en dépit du fiasco du ministère de la justice, qui par contre-coup propulse l'avocat Cesare Previti à la Défense, la formation de M. Berlusconi ne s'en sort pas trop mal de son point de vue, avec une équipe déjà soudée par un passé dans la Fininvest : Gianni Letta, vice-président démissionnaire et diplomate du groupe devient sous-*secrétaire* à la *présidence du* Conseil, un rôle effectif de numéro deux. En outre, c'est le professeur Giuliano Urbani, de la prestigieuse université Bocconi à Milan, «idéologue» de Forza Italia, qui s'occupera de la fonction publique.

L'équipe est renforcée par des techniciens de haut vol, acquis à l'Italie productive de M. Berlusconi, dont Giorgio Bernini au commerce extérieur, Stefano Podesta, lui aussi sorti de Bocconi à l'Université et à la recherche, ou encore le neuropsychiatre Antonio Guidi qui s'occupera de la famille et de la solidarité sociale, thème cher au *«cavaliere»*. Puni pour avoir fait trop de promesses irréalisables? L'ex-stratège économique de Forza Italia, Antonio Martino, se retrouve, lui, aux Affaires etrangères.

Enfin, pour compléter le tout, on a fait appel aux petites formations alliées (Chrétiens-démocrates, Union du Centre) ainsi qu'à des personnalités indépendantes. L'avocat Alfredo Biondi (CCD), ex-ministre de Craxi et Fanfani, se retrouve donc à la justice; Francesco d'Onofrio (CCD) juriste et professeur palermitain, à l'Education; Raffaele Costa (UCD) et ex-secrétaire libéral prend le dossier de la santé, de sinistre mémoire car un des ministres précédents, Francesco de Lorenzo, est accusé d'avoir été parmi les plus corrompus de l'ancien régime. C'est un ancien allié du centriste Mario Segni, le fiscaliste Giulio Tremonti, qui présidera aux finances, un indépendant, ex-directeur de la banca d'Italia, apprécié par l'ex-président du Conseil, Giulio Andreotti qui hérite du Trésor, le porte-feuille du travail allant à Clemente Mastella (CCD).

Un assemblage disparate

Au total, un gouvernement réunissant nominations «politiques» et «techniques», dans un assemblage qui parait à première vue assez disparate. Les prochaines semaines mettront en lumière son efficacité, car les promesses électorales de M. Berlusconi exigeraient, pour être réalisées, au minimum une grande cohérence.

Sans même attendre l'épreuve des faits, la gauche, PDS en tête, a pourtant dénoncé *«le caractère dangereux pour le jeu démocratique»* de certains aspects du gouvernement, tandis que d'autres voix s'élevaient pour déplorer *«le peu de transparence»* qui a présidé à sa formation. Une petite consolation toutefois pour M. Berlusconi : en dépit des critiques et la longueur des discussions pour la formation du gouvernement, un sondage publié cette semaine montre que pour les élections européennes, dans quelques semaines, non seulement Forza Italia n'a pas perdu du terrain dans les préférences des électeurs, mais elle en a gagné et est créditée de 24 % des suffrages, contre 21 % aux législatives.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

La composition du cabinet

– **Président du conseil** : Silvio Berlusconi (Forza Italia).
– **Vice-présidents du conseil** : Roberto Maroni (Ligue du Nord) et Giuseppe Tatarella (Alliance nationale).
– **Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil** : Gianni Letta (Forza Italia).

MINISTRES :

– **Affaires étrangères** : Antonio Martino (Forza Italia).
– **Intérieur** : Roberto Maroni (Ligue du Nord).
– **Justice** : Alfredo Biondi (Union du centre).
– **Budget et programmation économique** : Giancarlo Pagliarini (Ligue du Nord).
– **Finances** : Giulio Tremonti (indépendant).
– **Trésor** : Lamberto Dini (indépendant).
– **Défense** : Cesare Previti (Forza Italia).
– **Instruction publique** : Francesco D'Onofrio (Centre chrétien-démocrate).
– **Travaux publics** : Roberto Radice (Forza Italia).
– **Agriculture** : Adriana Poli Bortone (Alliance nationale).
– **Transports et marine marchande** : Publio Fiori (Alliance nationale).
– **Postes-télécommunications** : Giuseppe Tatarella (Alliance nationale).
– **Industrie, commerce et artisanat** : Vito Gnutti (Ligue du Nord).
– **Travail** : Clemente Mastella (Centre chrétien-démocrate).
– **Commerce extérieur** : Giorgio Bernini (Forza Italia).
– **Santé** : Raffaele Costa (Union du centre).
– **Biens culturels** : Domenico Fisichella (Alliance nationale).
– **Environnement** : Altero Matteoli (Alliance nationale).
– **Universités et recherche scientifique** : Stefano Podestà (Forza Italia).
– **Famille et affaires sociales** : Antonio Guidi (Forza Italia).
– **Rapports avec le Parlement** : Giuliano Ferrara (Forza Italia).
– **Réformes institutionnelles** : Francesco Speroni (Ligue du Nord).
– **Fonction publique et régions** : Giuliano Urbani (Forza Italia).
– **Politiques communautaires** : Domenico Comino (Ligue du Nord).
– **Italiens à l'étranger** : Sergio Berlinguer (indépendant).

RUSSIE : abandon définitif du procès des putschistes de 1991. – Le procès des putschistes d'août 1991 a été définitivement abandonné à la suite de l'amnistie votée en février dernier par la Douma, Chambre basse du Parlement russe, a annoncé, mardi 10 mai, le service de presse du collège militaire de la Cour suprême. Les douze responsables présumés du coup d'Etat manqué d'août 1991 contre Mikhaïl Gorbatchev étaient poursuivis pour haute trahison. Les responsables de l'insurrection d'octobre dernier ont aussi été amnistiés. – *(AFP.)*

Les réactions en France

M. Mitterrand «regrette» la présence de ministres néofascistes

François Mitterrand, interrogé mardi 10 mai sur France 2 et TF 1, a déclaré, au sujet de la présence de ministres néofascistes dans le gouvernement italien : *«Le problème est embarrassant, mais je pense que le premier droit à respecter, c'est celui d'un peuple démocratique, d'un régime démocratique, ce qui est le cas de l'Italie, qui est un peuple souverain. Il a donné beaucoup de suffrages au parti néofasciste, qui sera représenté au gouvernement de M. Berlusconi.»*

«Personnellement, je le regrette, a continué le chef de l'Etat, *mais je reconnais aux Italiens le droit de choisir, d'autant plus que le parti néofasciste n'est pas majoritaire et que je ne pense pas que ce soit ce parti qui puisse déterminer la politique italienne. Mais il pèsera dessus. C'est dommage. Il faut faire un travail d'éducation, de conseil, parler amicalement aux Italiens. Je pense que c'est un contresens que de leur dire : «On interdit.»* Le président de la République a ajouté : *«Naturellement, si ce parti faisait de nouveaux progrès au point de devenir majoritaire ou de téléguider la politique italienne, il y aurait certainement des problèmes internationaux.»*

A propos de Silvio Berlusconi lui-même, M. Mitterrand a précisé qu'il n'éprouve à son égard *«ni attrait ni répulsion»*. *«Maintenant qu'il est premier ministre d'un pays ami, j'essaierai d'être très discret dans mon commentaire»*, a-t-il ajouté, avant d'indiquer : *«Pour le ministre des affaires étrangères, il est absolument capital que ce soit un démocrate convaincu et affirmé, puisqu'il aura, précisément, à mener avec nous l'édification de l'Europe et la mise en œuvre du traité de Maastricht.»*

Jack Lang prône une mise en quarantaine

BLOIS

de notre correspondant

C'était vraiment une journée particulière. Mardi 10 mai, Ettore Scola a fêté à Blois son soixante-troisième anniversaire. A l'invitation du maire, Jack Lang, il présidait l'ouverture d'une semaine de festivités italiennes. Le programme était un peu précipité : le maire devait souper à l'Elysée au soir de son treizième 10 mai. En coupant un ruban tricolore dans les rues piétonnes pavoisées aux couleurs italiennes, ou en dialoguant avec une centaine d'élèves du lycée Camille-Claudel, ils n'ont parlé que d'un seul 10 mai, celui qui voyait Berlusconi présenter à Rome son gouvernement et ses ministres néofascistes.

Jack Lang souhaite à nouveau fermement que *«les homologues des ministres fascistes n'entrent pas en relation avec eux»* : *«Pourquoi accepter de l'Italie ce qu'on n'accepterait d'aucun pays?»*, Il ajoute : *«Quand Papon était ministre, si des pays étrangers avaient protesté, cela nous aurait aidés»*! Ettore Scola l'invite à provoquer une forte réaction du Parlement européen et à l'accompagner à la manifestation contre le racisme du 20 mai à Rome : *«Tu sais, ils essaient de réécrire l'histoire de l'Italie. On dit déjà que les juifs sont des rêveurs d'autoflagellation.»* Pour l'ancien ministre de la culture, qui s'honore d'*«avoir été celui qui a fait partir Berlusconi de France»*, en Italie, on a vu *«l'homme qui a tué le cinéma conquérir le pouvoir grâce à la télévision, avec la complicité de Craxi, leader d'un parti soi-disant socialiste, qui lui en a donné les moyens»*. Pour le cinéaste, *«la victoire de la télécratie et de l'argent»* est aussi celle d'un *«véritable empire du mal»*. Et l'accession au pouvoir de Berlusconi, qui *«promet la vie facile, argent et femmes tous les soirs met en cause l'esprit critique d'une nation»*.

JACQUES BUGIER

Ancien bras droit du chef de la Gestapo

L'ancien nazi Erich Priebke a été arrêté en Argentine à la demande de l'Italie

BUENOS-AIRES

de notre correspondant

Sur requête de la justice italienne, l'ancien officier nazi, Erich Priebke, âgé de quatre-vingt-un ans, a été arrêté par la police argentine, lundi 9 mai, à San Carlos-de-Bariloche, la grande station touristique de Patagonie située à 1 450 kilomètres au sud de Buenos-Aires. Le ministère argentin des affaires étrangères, qui s'attend à recevoir incessamment la requête officielle de Rome en vue de son extradition, a agi *«avec diligence»*. Retrouvé la semaine dernière par la chaîne de télévision américaine ABC, l'ancien capitaine de la Gestapo a reconnu avoir participé, le 24 mars 1944, au massacre de la fosse Ardéatine à Rome, au cours duquel 335 civils italiens, dont 70 juifs furent sommairement exécutés.

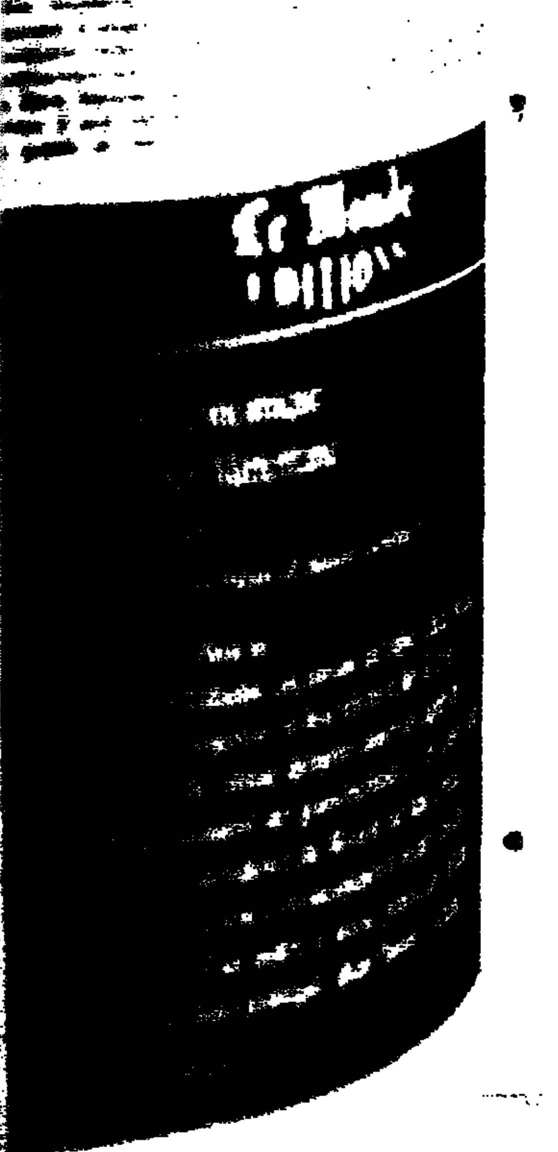
Priebke coulait depuis quarante-six ans des jours paisibles à Bariloche, où vit une importante communauté allemande. Il y était devenu un notable. Président de l'association culturelle germano-argentine, il dirigeait aussi un collège renommé. Au moment de son arrestation, il se trouvait à son domicile, dans une élégante clinique, dont il est propriétaire.

Bras droit de Herbert Kappler, le chef de la Gestapo en Italie, Priebke avait été arrêté après la guerre, mais avait réussi à s'enfuir. Depuis Rome, le jésuite et historien américain Robert Graham a démenti mardi que le Vatican ait aidé Priebke à s'échapper, comme ce dernier l'a récemment affirmé. Avec sa femme et ses deux fils, il avait trouvé refuge en 1948 en Argentine où il bénéficia, comme des centaines d'autres nazis, de la protection du gouvernement Peron. Sa présence à Bariloche avait été signalée dès 1989 par Simon Wiesenthal. Le célèbre chasseur de nazis s'étonne aujourd'hui, dans un quotidien de Buenos-Aires, de l'intérêt soudain de l'Italie qui, *«au cours des quinze dernières années, n'a jamais demandé son extradition»*.

Le président Carlos Menem (péroniste) avait ordonné en grande pompe, il y a deux ans, l'ouverture des archives secrètes sur les nazis réfugiés dans le pays, documents qui s'étaient révélés sans grand intérêt. Si l'affaire Priebke fait grand bruit à Buenos-Aires, c'est que l'Argentine n'a accepté qu'une seule fois d'extrader un criminel de guerre important.

En 1990, la Cour suprême avait autorisé, après dix-sept années de négociations, l'extradition vers l'Allemagne de Josef Schwammberger, ancien officier SS accusé d'avoir assassiné 5 000 juifs polonais. Dans le cas d'Adolf Eichmann, les services secrets israéliens avaient préféré enlever en 1960 le criminel de guerre, qui fut conduit à Jérusalem, jugé et exécuté.

CHRISTINE LEGRAND



EUROPE

La présentation du gouvernement italien

INTÉRIEUR

Roberto Maroni, le « bras gauche » d'Umberto Bossi

La vice-présidence du conseil et le ministère de l'intérieur, poste-clef dans l'Italie des scandales, des bombes et des services secrets « déviés » : il *n'en fallait pas moins* pour Roberto Maroni, dit « Bobo », trente-neuf ans, le plus politique, le plus responsable, des stratèges de la Ligue dont il dirigeait jusque-là, le groupe parlementaire dans la chambre des députés.

Petit, sympathique, malin, une vague ressemblance avec Henri III, Roberto Maroni, qui n'aime rien tant que *les* médiations, surtout dans les cas difficiles, est tout à la fois le bras droit, et le bras « gauche » d'Umberto Bossi, son chef. Bras « gauche » au sens où il est sans nul doute l'interlocuteur *privilégié du PDS, l'ex-Parti* communiste, qui a montré certaines attirances pour les idées fédéralistes.

C'est lui, également, qui, avant les *législatives,* avait réussi à négocier un accord avec les personnalités centristes du mouvement référendaire de Mario Segni. Accord dénoncé le lendemain même par Umberto Bossi. Il aura plus de succès dans ses médiations avec Silvio Berlusconi, lorsqu'il s'agit de réparer les dégâts causés par les « petites *phrases* » de Bossi *(« Berlusconi ? plutôt Berluskaiser ! »).*

Né près de Varèse d'un père employé de banque et d'une mère très catholique, il lui arrive, dans sa jeunesse, de tenir l'harmonium aux messes *de mariage. Etudiant, il flirte* avec la gauche, et on le voit en tête dans les défilés. Après des études de droit, et plus de quinze ans passés à travailler, comme avocat ou conseiller, il rencontre Umberto Bossi à la fin des années 70. Il ne le quittera plus, devenant un des pionniers de la Ligue.

Elu député en 1992, il a fait partie de la commission pour les affaires constitutionnelles et a travaillé à la réforme de l'immunité parlementaire. Sa passion pour la musique lui est restée : avec un groupe d'amis, il se produit dans une formation de Rythm and blues, « Il Distretto 51 », où il joue (très bien) du saxophone.

M.-C. D.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Antonio Martino : un ultra-libéral

Le nouveau ministre italien des affaires étrangères Antonio Martino, professeur d'économie politique, est un adepte convaincu du libéralisme anglo-saxon, ce qui lui a valu d'être qualifié de *« pasdaran du libéralisme »* par le nouveau quotidien *la Voce.* Né en décembre 1942 à Messine, en Sicile, marié à une Américaine, il a enseigné dans plusieurs villes d'Italie avant d'être diplômé en économie à l'université de Chicago où il a connu l'économiste américain Milton Friedman. Il est *président de la faculté d'économie* politique de l'université privée LUISS de Rome, où il a également détenu la chaire d'histoire et de politique monétaire.

Fils de Gaetano Martino, qui fut ministre des Affaires étrangères de 1954 à 1957, il a adhéré au mouvement Forza Italia de Silvio Berlusconi *dès sa création* au début de 1994, puis a été élu en Lombardie, en mars dernier, député de ce parti, et a pris une *part prépondérante dans l'élaboration* de son programme économique.

Il s'est récemment défendu d'être antieuropéen et *« thatchérien »,* affirmant que ses critiques à l'égard de l'Europe ne portent que sur les modalités de l'instauration graduelle de la monnaie *unique* qui *« ne peuvent qu'échouer »,* a-t-il dit. – *(AFP.)*

DÉFENSE

Cesare Previti, l'éminence grise

Né à Reggio-de-Calabre en 1934 et Romain d'adoption, au point d'en avoir l'accent, le nouveau ministre de la défense, l'avocat Cesare Previti, président du groupe de Forza Italia au Sénat, est, avant tout, un des rouages, pour ne pas dire un des moteurs essentiels, de la réussite de Silvio Berlusconi. C'est dans ses bureaux qu'est née, pour ainsi dire, la Fininvest, sur ses conseils que *« Sua Emittenza »* s'est lancée dans les télévisions privées à la fin des années 70 et sur ses conseils, encore, que Silvio Berlusconi a acheté, meubles compris, la somptueuse villa d'Arcore, sa résidence, qui appartenait auparavant à des clients de Cesare Previti.

Spécialiste réputé de droit civil, vice-président de la Fininvest communicazioni, président des plus grands clubs sportifs de Rome, et surtout habile décodeur pour sa clientèle des mystères et des ombres de la « première » République, il s'est constitué un carnet d'adresses redoutable, et sans doute aussi d'excellents « dossiers », dont il a fait profiter le *« Cavaliere »* à l'occasion. Pour le reste, l'éminence grise de M. Berlusconi mène grand train : bureaux à New-York, une ancienne tour espagnole restaurée face à la mer sur l'*Argentario,* un bateau de 28 mètres de long, sa passion.

A cela, il convient d'ajouter des sympathies marquées pour la droite : il flirta avec le MSI dans sa jeunesse, et connaît bien Domenico Mennitti, aujourd'hui conseiller de Silvio Berlusconi (ex-secrétaire adjoint du MSI au temps où ce parti était dirigé par le « pur et dur » Pino Rauti) ainsi que Pino Tatarella, tout à la fois parrain et lieutenant du secrétaire actuel du MSI, Gianfranco Fini. A ceux qui le soupçonnent, aussi, d'avoir fait un passage à la fameuse loge P2 – où Silvio Berlusconi reconnaît lui-même s'être fourvoyé, il y a quelques années, *« sans savoir de quoi il s'agissait »* –, M. Previti répond que son père, *« un grand fasciste »,* lui a inculqué l'horreur de la franc-maçonnerie.

Jusqu'à la dernière minute, M. Berlusconi avait espéré faire de Cesare Previti un ministre de l'intérieur ou au moins de la justice, ce qui avait suscité une vive levée de boucliers. Commentaire de l'interessé : *« Quand Bob Kennedy était devenu ministre de la justice de son propre frère, personne n'avait été choqué. »*

M.-C. D.

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AUDIOVISUEL

Giuseppe Tatarella, le « Renard »

Avocat, publiciste, âme sœur du leader du Mouvement social italien (MSI) Gianfranco Fini, et principal artisan de la percée de ce parti dans le Sud, Giuseppe « Pinuccio » Tatarella, dit aussi « le Renard », a surtout inspiré la création, en novembre 1993, de l'Alliance nationale, nouvelle version « soft » du MSI. Certains *voient même en lui le moins* fasciste des néofascistes, en un mot, le plus « démocrate-chrétien », bien que lui collent à la peau un vote contre l'objection de conscience et un autre contre la nouvelle loi prévoyant la parité hommes-femmes sur les listes électorales.

Né en 1935 dans les Pouilles, et réélu régulièrement depuis 1979 à Bari, Giuseppe Tatarella, nouveau vice-président du conseil et ministre des postes et télécommunications aura donc de durs combats à mener en participant à la réforme du paysage audiovisuel.

Lunettes sur le front, habits perpétuellement tachés selon la légende, le nouveau ministre a également été l'homme des médiations difficiles et du dialogue, quand c'était possible, avec la Ligue pour la formation du gouvernement. Admirateur de Cavour et auteur de plusieurs ouvrages dont un sur *Démocratie et religion,* cet habile tacticien, un tantinet populiste, explique le succès de sa formation par l'afflux des jeunes, *« venus à nous,* dit-il, *parce qu'ils ne supportaient plus le fascisme des antifascistes ».*

M.-C. D.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les forces serbes et bosniaques ne se conforment pas à l'ultimatum de L'OTAN

Alors que le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, devait se rendre mercredi 11 et jeudi 12 mai à Washington pour tenter d'harmoniser avec les Américains ses positions sur la crise bosniaque, avant une réunion des « grandes puissances » vendredi à Genève, la situation s'est encore dégradée sur place.

A Gorazde et à Sarajevo, les forces serbes violent les termes de l'ultimatum de l'OTAN et, près de la capitale, les Bosniaques ont déployé dans la zone démilitarisée du mont Igman des troupes et de l'artillerie ont *déclaré, mardi 10 mai,* des représentants de la Force de protection des Nations unies. Six chars des forces serbes avaient traversé, la semaine dernière, la zone d'exclusion autour de la capitale, pour renforcer le front d'Igman. La ville de Brcko, occupée par les forces serbes, a été bombardée mardi, *« apparemment »* par les forces bosniaques, selon l'ONU.

« Très préoccupé » par *« la situation* [qui] *a empiré »* à Gorazde, le représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a demandé mardi aux Serbes de Bosnie de *« se conformer le plus vite possible »* aux exigences de l'ONU. Selon la FORPRONU, les Serbes disposent toujours d'un *« petit nombre »* d'armes lourdes et de troupes dans la zone d'exclusion autour de cette enclave musulmane. Ils bloquent depuis une semaine un convoi de l'ONU devant se rendre dans la poche assiégée ; ils empêchent l'arrivée de policiers civils de l'ONU et ont refusé lundi des évacuations *sanitaires.*

Par ailleurs, les Serbes ont autorisé mardi un médecin militaire français à rendre visite aux onze membres de l'association humanitaire Première Urgence détenus depuis plus d'un mois près de Sarajevo. Un vice-ministre russe des affaires étrangères, Anatoli Adamichine, a *« recommandé aux Serbes »* de *« ne pas organiser le procès »* des Onze, annoncé pour le mois de juin. En France, le groupe UDF de l'Assemblée nationale s'est *« étonné que la diplomatie française ne réagisse pas plus vite et plus fort à ce que l'on peut de plus en plus qualifier de prise d'otages ».* – *(AFP, AP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Sanaa serait disposé à accepter un cessez-le-feu sous conditions

Les dirigeants nordistes sont prêts à *« accepter un cessez-le-feu immédiat à condition qu'ils* (les sudistes) *reconnaissent la légitimité constitutionnelle »* du pouvoir central, a affirmé, mercredi 11 mai, à Ryad, un émissaire du président Ali Abdallah Saleh, le ministre de la planification et du développement, Abdelkarim al-Iriani.

Le gouvernement yéménite qui, jusqu'à maintenant, avait refusé toute médiation, avait dépêché, mardi, des émissaires en Arabie Saoudite et en Egypte. Pour sa part, une délégation de la Ligue arabe s'est déclarée prête à se rendre sur place avec l'accord des autorités de Sanaa. Quant au roi Hussein de Jordanie qui avait parrainé, le 20 février dernier, à Amman, l'accord de réconciliation inter-yéménite, il a exprimé sa *« douleur »* face aux affrontements en cours. De son côté, le Soudan a démenti être impliqué dans le conflit, estimant que ces informations diffusées par le camp sudiste, visent à frayer la voie à une intervention étrangère. Les nordistes *« continuent de remporter des victoires successives et écrasent les unités militaires sudistes »,* avait affirmé, mardi, à Sanaa, le président Saleh qui a demandé à son nouveau ministre de la défense, le général Abed Rabbo Mansour Hadi, originaire du sud du pays, d'*« écraser les forces sudistes ».* Un porte-parole militaire nordiste a fait état de succès remportés par les forces nordistes dans les régions d'Aden, de Lahaj et d'Abyane. Les militaires français ont annoncé avoir évacué du Yémen, avec le soutien d'avions de transport italiens et allemands, 2 300 personnes. – *(AFP.)*

Retour à la frontière

Nordistes et sudistes se battent le long de l'ancienne ligne de partage et Aden est loin d'être menacée

DAALAH

de notre envoyée spéciale

Répercuté par les montagnes, le roulement sourd des mortiers et des obus paraît intense. A 140 kilomètres au nord d'Aden, la ville de Daalah, sur l'ancienne frontière entre les deux Yémens, marque une nouvelle fois le front entre l'armée nordiste du président Ali Abdallah Saleh et l'armée sudiste de son vice-président démis, Salem Al Bid, installée dans les montagnes. Les deux camps se combattent, pour le moment, à l'artillerie lourde.

« Une guerre défensive »

Juchés sur des matelas, entassés sur des charrettes, des camions ou des remorques, femmes et enfants continuent de fuir vers le sud. A Daalah, ne restent plus que les hommes qui font la navette avec le front. La défense du village passe avant toute autre considération. Dans les ruelles poussiéreuses de cette grosse bourgade de 7 000 habitants, les dégâts ne sont pas très apparents et le bilan d'une semaine de combats s'élève, dans cette région frontalière, selon le préfet, Ahmed Maneh, à *« une vingtaine de tués et cent à cent-vingt blessés ».*

Privé d'électricité dès le premier jour des combats, l'hôpital abrite encore quelques vingt blessés civils ou militaires. *« Nous avons envoyé les cas graves à Lahj ou à Aden plus au sud »,* affirme le directeur, Ali Abdulbari Musleh, *« et pour le reste, nous parons au plus pressé ».* Aucune agitation ne règne dans cet hôpital très démuni comme la plupart des centres de soins, ailleurs dans le pays.

Après une semaine de guerre, où désormais chaque armée campe quasiment de part et d'autre de l'ancienne frontière, trois points, le long de celle-ci, demeurent chauds : le front de Qaataba et de Daalah au nord, celui de Rahida-Uorsh, à une centaine de kilomètres au nord-ouest, et dans la région d'Al Beyda, à 160 kilomètres au nord-est, dans la province d'Abyan. Selon des sources militaires sudistes, des éléments de la division nordiste Amalika (les géants), stationnés à Jiar, cherchent à remonter sur Al Beyda et des renforts sudistes dépêchés de l'Hadramaout ont été envoyés pour leur couper la route.

Toujours selon des sources militaires sudistes, des renforts nordistes, en particulier des éléments de la garde républicaine – garde prétorienne du régime – auraient été envoyés à Qaataba pour tenter d'enfoncer le front de Daalah. De même source, on affirme qu'il n'est pas question de pénétrer dans les provinces du nord. *« Nous faisons une guerre défensive qui nous a été imposée,* affirme ainsi un officier, *et nous ne cherchons pas à conquérir du terrain ».*

Sans entousiasme

Le long de la route Aden-Daalah, en tout cas, ouverte à la circulation contrairement à certains témoignages, on ne relève aucune trace de combat. Ce n'est qu'en arrivant aux abords du front que la guerre commence à se faire sentir. Les trois camps militaires mixtes, *installés dans la région* d'Aden, ont été, dès les premiers jours, conquis par les sudistes, soit après quelques combats contre les nordistes qui résistaient, *soit sans affrontementst quand* ces derniers acceptaient de rendre leurs armes.

A Dar Saad, à une dizaine de kilomètres d'Aden, le camp de la police militaire, aujourd'hui déserté, est intact et seul le portrait du vice président Al Bïd placé partout, prouve que ce camp a changé de main. Des affrontements plus sérieux ont eu revanche eu lieu au camp d'Al Kemsé, à une soixantaine de kilomètres au nord d'Aden, entièrement occupé par des des troupes du nord qui ont tenté de couper la route de l'ancienne capitale du sud. Il a fallu trois jours aux sudistes pour en venir à bout. Les victimes de cette guerre *ont sans doute été les plus* nombreuses dès les premiers jours des affrontements, alors que les deux armées se trouvaient encore mêlées.

Visible de la route, la base aérienne d'Anad dont les nordistes avaient annoncé la prise, est toujours aux mains des sudistes et les bâtiments, comme les silos à avions, sont intacts. Des soldats débonnaires en gardent l'entrée. Sur la route, seuls quelques postes militaires, au sommet de pitons rocheux, sont visibles ; leurarmement n'est pas des plus modernes. Orgues de Staline, vieux chars, canons sans recul, sont visibles à Daalah où *tous les hommes ont* leur kalachnikov à l'épaule.

Une chose est sûre : les sudistes font la guerre sans enthousiasme, conscients qu'ils y ont été entraînés par des querelles de chefs qui ne les concernent que de très loin. Les sudistes ont donc, en la circonstance, retrouvé leur cohésion d'autant plus facilement que d'une part les sentiments tribaux étouffés pendant la période communiste ont ressurgi dès l'unification des deux Yémen, il y a quatre ans, et que d'autre part beaucoup ont conscience de défendre des principes modernistes qui leur avaient permis d'instaurer un certain ordre commun à tous. Aujourd'hui, la plupart le disent, c'est contre le président Ali Abdallah Saleh et son régime qu'ils se battent et non contre leurs frères du nord avec lesquels ils souhaitent vivre en paix.

FRANÇOISE CHIPAUX

EN BREF

CUBA : arrestation d'un dissident. – Francisco Chaviano, chef du Conseil *national pour* les libertés civiques à Cuba, a été arrêté par la police le 7 mai et serait toujours détenu ce mercredi 11 mai. Cependant, la femme poètes dissidente Maria Elena Cruz Varela, libérée en mai 1993 après dix-huit mois de détention, a été autorisée mercredi à quitter Cuba pendant un *mois pour les Etats-Unis. Elle* doit recevoir le prix Liberté décerné par l'Internationale libérale. – *(Reuter, AFP.)*

ÉTATS-UNIS : exécution du « clown tueur », John Wayne Gacy. – Surnommé le « clown tueur » parce qu'il animait des fêtes ainsi déguisé dans son quartier de Chicago, John Wayne Gacy, cinquante-deux ans, a *été exécuté par injection mortelle,* mardi 10 mai, à Joliet (Illinois), après le rejet d'un ultime appel devant la Cour suprême. Il a passé quatorze années dans les couloirs de la *mort,* après avoir été condamné en 1980 pour les meurtres et viols de trente-trois jeunes gens entre 1972 et 1978. – *(AFP.)*

ISRAËL : les travaillistes perdent le contrôle de la centrale syndicale. – Le Parti travailliste a perdu, mardi 10 mai, la direction de la Histadrout, la centrale syndicale qu'il contrôlait depuis sa fondation en 1920. Une liste dissidente, conduite par l'ancien ministre de la santé, Haïm Ramon, a largement distancé celle du secrétaire général sortant, Haïm Haberfeld. – *(AFP.)*

LIBAN : deux Palestiniens tués dans un raid aérien israélien. – Deux militants du Front populaire de libération de la Palestine-commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibril ont *été tués,* mardi 10 mai, lors d'un raid aérien israélien sur les collines de Naamé, au sud de Beyrouth. – *(AFP.)*

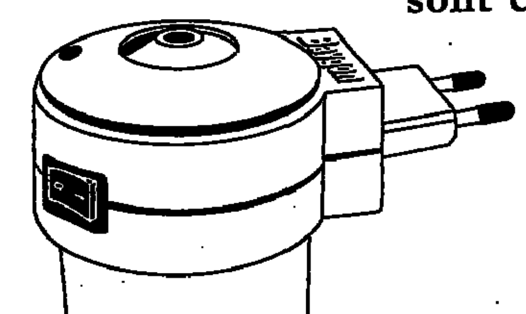


هكذا من الأصل

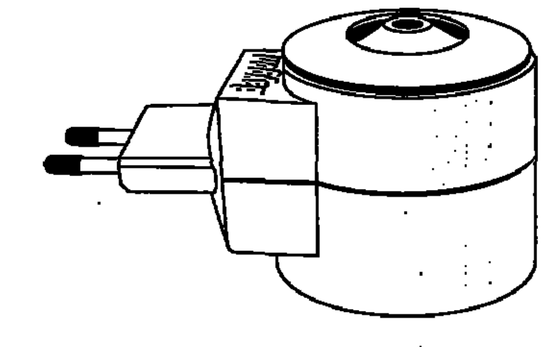
هكذا من الأصل

L'un de ces diffuseurs Baygon pourrait avoir
un défaut électrique.
Nous préférons les changer tous.

Les services de contrôle BAYER ont constaté un défaut sur certains de leurs diffuseurs liquides électriques anti-moustiques BAYGON GENIUS risquant d'entraîner une surchauffe. Cette défaillance technique ne présente aucun risque de toxicité et les appareils concernés sont peu nombreux mais vous possédez peut-être l'un d'eux. Si vous avez acheté un appareil BAYGON GENIUS depuis Janvier 1993, et même si vous avez un doute sur la date de l'achat, par précaution, nous vous demandons de ne plus l'utiliser et de nous le renvoyer. Nous vous l'échangerons contre un diffuseur liquide électrique neuf dont tous les contrôles sont certifiés : il portera la mention "Fabrication 1994".



Pour tout échange et information,
appelez notre N°VERT 05 46 39 64
APPEL GRATUIT







AFRIQUE DU SUD

Le président Mandela a célébré la « renaissance » du pays

Des dizaines de milliers de personnes et quelque cent quatre-vingts délégations venues du monde entier ont célébré, mardi 10 mai, à Pretoria, l'investiture de Nelson Mandela, nouveau président de l'Afrique du Sud. La France était représentée par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, et par Danièle Mitterrand. Le président français se rendra en visite officielle en Afrique du Sud du 15 au 17 juin prochain.

PRETORIA

de notre correspondant

Les nations aiment les belles histoires et, assurément, celle-ci devait en être une pour que des dizaines de chefs d'Etat se pressent à Pretoria et y célèbrent l'investiture de Nelson Mandela, premier président noir élu par tous les citoyens d'Afrique du Sud, sans distinction de race. La cérémonie, point d'orgue d'un processus de plusieurs années, était organisée pour honorer le nouvel élu et le symbole de liberté qu'il représente, mais, aussi, pour célébrer ce qu'un diplomate africain appelait *« une affaire réussie, l'une de celles dont la communauté internationale peut être fière parce qu'elle montre que notre continent n'est peut-être pas inévitablement voué à la catastrophe »*.

Avec un ravissement dont elle parlera sans doute longtemps, l'Afrique du Sud, si longtemps mise au ban de la planète, et fière d'avoir fait une mue que d'aucuns jugeaient impossible, a vu défiler mardi, montant vers l'amphithéâtre en plein air d'Union Buildings, où plus de six mille chaises avaient été disposées pour accueillir autant d'invités : le vice-président américain, Al Gore, accompagné de Mme Clinton, de l'ancien chef d'état-major, Colin Powell, et du musicien Quincy Jones ; Robert Mugabe, président du Zimbabwe, et Abdou Diouf, son collègue du Sénégal ; le prince Philip (d'Angleterre) et le prince Felipe (d'Espagne) ; Benazir Bhutto, une grâce de soie et de tulle blanche, et l'austère représentant des mollahs iraniens ; les cheikhs de toutes les monarchies du Golfe et les représentants libyens qui aimeraient leur faire un sort ; Ezer Weizman, général d'aviation devenu président civil d'Israël, et Yasser Arafat, civil toujours vêtu d'un uniforme, entouré de son épouse Souha et du poète palestinien Mahmoud Darwiche. Lorsque le président de l'OLP, très salué, est apparu en bas de l'amphithéâtre, l'orchestre de la marine chargé de faire attendre les premiers invités a entamé, coïncidence ou clin d'œil, *Night in Tunisia*...

Fidel Castro, qui ne sort que rarement de son pays, avait également fait le voyage. Sa longue barbe désormais grise fut longuement acclamée par une foule demeurée fidèle à l'image du rebelle de la Sierra Maestra et au souvenir de celui qui, dans les années 70, envoya un corps expéditionnaire en Angola pour lutter contre les troupes de ce qui était encore l'Afrique du Sud blanche. *« Bienvenue chez nous »* lui souhaitèrent, avec une pointe d'ironie, Frederik De Klerk et le général Georg Meiring, chef d'état-major de l'armée sud-africaine, au cours du petit déjeuner qui, avant la prestation de serment, réunit à la présidence toutes les délégations étrangères.

L'Europe, premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud, était également là. Ainsi que les Nations unies, en la personne de Boutros Boutros-Ghali, l'Organisation de l'unité africaine, le président portugais Mario Soares, et des dizaines d'autres encore dont, surtout, les représentants de quasiment tous les pays d'Afrique.

Car la fête était également – surtout – africaine. A cause du soleil qui faisait étinceler les bouquets de drapeaux multicolores de la nouvelle Afrique du Sud ; à cause des soldats, majoritairement noirs, impeccablement disposés, dès l'aube, le long de l'avenue menant à Union Buildings ; à cause des magnifiques tenues arborées par les Sud-Africaines de toutes provenances et les épouses des dignitaires africains.

Ces derniers, dont la plupart, chefs d'Etats ou ministres, venaient à Pretoria pour la première fois, s'apprêtent à accueillir et couronner leur nouveau partenaire lors de la réunion, en juin prochain, de l'Organisation de l'unité africaine. La boucle sera ainsi complète : ennemie hier, amie aujourd'hui, peut-être leader demain, l'Afrique du Sud est appelée à faire sentir sa présence sur un continent qui, avec sans doute trop d'illusions, en espère beaucoup. Les heures précédant la cérémonie auront également permis d'échanger quelques idées sur les dossiers les plus sensibles du continent. Le président angolais Dos Santos a ainsi profité de son séjour à Pretoria pour rencontrer le secrétaire général des Nations unies et plaider la cause de son gouvernement en lutte contre la rébellion de Jonas Savimbi.

Et puis, à midi, sous les vivas de la foule noire massée au fond de l'amphithéâtre, et sous les applaudissements des invités debout, s'est avancé Nelson Mandela, emmenant par la main sa fille Zinzi, vêtue d'une tunique rouge et d'un démesuré chapeau de velours noir. Le précédaient, en signe d'allégeance, les chefs des trois armes et de la police en grande tenue, ainsi que le griot qui, la veille, au Cap, avait déjà fait son éloge. Thabo Mbeki et Frederik De Klerk, ses vice-présidents, l'entouraient. Tous deux prêtèrent serment les premiers, rapidement suivis par Nelson Mandela qui jura, main levée, de *« demeurer fidèle à l'Afrique du Sud (...) d'obéir et de défendre la Constitution et toutes les autres lois de la république* (...) *et de* [me] *dévouer au bien-être de son peuple »*.

Hommage aux forces de sécurité

En un discours au lyrisme inhabituel, le nouveau président lança à nouveau son appel à la réconciliation, rappelant que *« chacun de nous est aussi intimement attaché au sol de ce magnifique pays que le sont les jacarandas de Pretoria ou les mimosas du bush. Chaque fois que nous mettons le pied sur ce sol, nous sentons comme une sorte de renaissance (...). C'est ce qui explique la profondeur de notre peine qui habite le cœur de chacun d'entre nous lorsque nous voyons notre pays se déchirer, et lorsque nous le voyons hors la loi et isolé pour être devenu le socle de cette idéologie et cette pratique pernicieuse que sont le racisme et l'oppression raciale »*.

« Jamais, jamais, et encore jamais plus ce magnifique pays ne connaîtra l'oppression ni ne souffrira l'indignité d'être la honte de la planète », a conclu Nelson Mandela après avoir rendu hommage aux *« forces de sécurité qui ont joué un rôle remarquable pour permettre à nos élections d'avoir lieu dans de bonnes conditions, malgré les efforts sanglants de ceux qui refusent encore de voir la lumière »*.

Alors que l'orchestre finissait de jouer les deux hymnes nationaux repris, main sur le cœur ou poing levé, par l'entourage de Nelson Mandela, vingt et un coups de canon saluaient l'investiture du nouveau président. Tandis que passaient les avions du défilé aérien, la foule, alors, éclata en vivas, fière de pouvoir reconnaître comme sienne une armée à laquelle elle s'était si longtemps affrontée et qui, aujourd'hui, elle voulait le croire, avait définitivement décidé de soutenir les nouvelles institutions.

GEORGES MARION

« Oublions le passé ! »

PRETORIA

de notre envoyée spéciale

« Oublions le passé, ce qui est passé est passé ! », lance Nelson Mandela derrière la paroi de verre blindé qui, pour des raisons de sécurité, le sépare de la foule. Le président vient de quitter ses hôtes de marque et de faire une entrée fracassante devant les soixante mille personnes qui l'attendaient au pied des jardins en terrasse de Union Building, le siège de la présidence à Pretoria, dans une ambiance de kermesse. *« C'est un jour merveilleux, c'est la réalisation des rêves pour lesquels nous avons prié si fort et si longtemps »*, dit-il encore, en suppliant la foule de *« pardonner »*.

Ce fut une journée de fête, la journée dont les Sud-Africains se souviendront. La nuit sera tombée que les habitants de Soweto danseront encore. Mais ce fut aussi la journée du pardon. Lorsque le président explique qu'il a longuement travaillé avec Frederik De Klerk, au point que les deux hommes ont *« oublié* [leurs] *différences »*, la foule applaudit à tout rompre. Par deux fois, Nelson Mandela rend hommage à son prédécesseur, par deux fois ses auditeurs approuvent bruyamment.

« Le temps de panser les blessures est venu, le moment de combler le fossé qui nous divise est venu, il est temps de construire », affirme encore le président. Le discours de réconciliation pourrait sembler convenu. Il l'est d'autant moins qu'il trouve un écho enthousiaste dans la foule. Pour preuve, les réflexions entendues ici ou là, que d'aucuns pourraient qualifier de naïves, mais qui témoignent de l'absence totale de volonté de revanche. *« Nous allons nous prendre tous par la main »*, dit un jeune homme blanc qui n'a pourtant pas l'air d'un enfant de chœur. *« Ensemble, nous allons construire une nation »*, affirme une brave mama noire, comme s'il n'y avait jamais eu ni souffrances, ni humiliations.

Retransmis sur un écran géant, comme l'ensemble de la cérémonie de prestation de serment, les discours du chef religieux hindou, de l'imam de Johannesburg, du grand rabbin et de l'archevêque anglican Desmond Tutu, ont provoqué un silence total dans la foule joyeuse, soudain recueillie. Il était question de paix, de justice, de réconciliation, et à aucun moment l'auditoire ne fut plus attentif.

Les couleurs dominantes dans la foule ne sont plus celles de l'ANC, mais celles de la « nouvelle Afrique du Sud ». Les milliers de fanions qui s'agitent en permanence mêlent le rouge, le blanc et le bleu au vert, au jaune et au noir vénérés. Et l'excitation du public atteint son comble lorsque des avions survolent la foule, en laissant derrière eux des traînées des six couleurs.

Soudain, les forces armées ne sont plus le symbole de la domination. Le passage de quatre hélicoptères militaires déployant le nouveau drapeau sud-africain provoque un déchaînement. Les policiers, blancs pour la plupart, sont eux aussi de la partie. Ils tendent à chacun un sac de plastique vide. Geste incompréhensible jusqu'à la lecture des quelques mots multicolores imprimés dessus : *« La police est du peuple pour le peuple, serrez les mains, pas les armes. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

Les principaux ministres du Parti national

Le Parti national (NP) a nommé, lundi 9 mai, six de ses membres pour siéger dans le nouveau gouvernement d'union nationale, qui doit compter vingt-sept membres. Le Congrès national africain (ANC) avait désigné, vendredi dernier, seize de ses dirigeants (*le Monde* daté 8-9 mai). Trois portefeuilles iront au parti Inkatha. La composition du gouvernement a été décidée conformément à la proportion de suffrages recueillis par les trois partis qui ont passé la barre des 5 % aux élections des 26 au 30 avril. Voici les portraits des principaux ministres présentés par le NP.

Roelof « Pik » Botha : ressources minières et énergie

Certainement le plus populaire de tous les ministres blancs des régimes précédents, « Pik », comme ses compatriotes l'appellent affectueusement, est un bon vivant. Il aime la bonne chère, le bon vin et la compagnie des dames. Il est aussi le plus ancien ministre des affaires étrangères en activité dans le monde. Il occupait ce poste depuis 1977. Car, s'il reste au gouvernement, il cède son fauteuil à Alfred Nzo, un ancien secrétaire général et un ex-chef des services secrets de l'ANC. Il se voit confier, en échange, le portefeuille des ressources minières et de l'énergie, un secteur stratégique pour un pays dont le sous-sol regorge de richesses. Mais la diplomatie sud-africaine perd un diplomate talentueux et reconnu.

Né le 27 avril 1932 à Rustenburg, dans le Transvaal, cet avocat de formation a notamment été ambassadeur aux Nations unies et à Washington (*le Monde* du 27 avril). Dès sa nomination aux affaires étrangères, il met en exergue les liens naturels entre politique intérieure et extérieure, montrant ouvertement ses opinions modérées. Il est l'artisan de nombreux contacts discrets entre les présidents Pieter Botha et Frederik De Klerk avec plusieurs chefs d'Etat africains.

Il joue un rôle de premier plan dans les négociations sur le retrait simultané des troupes cubaines et sud-africaines d'Angola qui débouchent le 22 décembre 1988 sur l'accord de New-York et le 19 mars 1990 sur l'indépendance de la Namibie. En janvier 1992, il se rend à Luanda et convient avec le gouvernement angolais d'établir des relations diplomatiques et d'échanger des ambassadeurs.

Parallèlement à son parcours ministériel, il mène une carrière politique influente au sein du Parti national. En 1978, il se porte candidat au poste de premier ministre. Moins pour être élu que pour empêcher Connie Mulder de l'être. En attirant sur son nom un nombre significatif de voix, il favorise l'accession au pouvoir de son homonyme, Pieter Botha, qui lui reprochera, de manière désobligeante, quelques années plus tard, d'avoir exprimé l'idée qu'un jour l'Afrique du Sud puisse être dirigée par un président... noir.

Roelf Meyer : développement constitutionnel

Avocat de formation, Roelf Meyer, né le 16 juillet 1947 à Port-Elizabeth, est au gouvernement depuis 1986. Il est nommé le 1er juin 1992 au développement constitutionnel, en remplacement de Gerrit Viljoen. C'est à ce poste – il le conserve – qu'il fait la démonstration de son efficacité. Il s'impose comme chef-négociateur du Parti national l'année suivante et devient l'homme du gouvernement au sein du Conseil exécutif de transition (TEC), la première instance politique qui donne aux Noirs un droit de regard sur la gestion des affaires du pays par la minorité blanche.

Il est réputé pour sa patience, son calme et son goût du dialogue. C'est un réaliste et un pragmatique, comme son modèle, Frederik De Klerk, dont il a l'oreille. Ces qualités essentielles en font le pivot de la CODESA, le premier forum de discussions sur l'avenir du pays, qui réunit la majorité des partis et organisations politiques. Les Blancs conservateurs ou d'extrême droite lui reprochent de brader le pays aux Noirs et voient d'un mauvais œil la relation de confiance qu'il tisse avec son homologue de l'ANC, Cyril Ramaphosa. Les deux hommes ont appris à se connaître au cours des longues séances de négociations qui les opposent. Ils s'apprécient et en auraient – dit-on – conçu de l'amitié (*le Monde* du 27 avril).

Roelf Meyer est député depuis 1979. Il retrouvera son « compère » de l'ANC sur les bancs de l'Assemblée nationale. Mais il ne le verra pas en Conseil des ministres. Cyril Ramaphosa n'est pas au gouvernement : il doit s'occuper des structures, de l'organisation et de l'avenir de l'ANC.

Derek Keys : finances

L'arrivée au gouvernement en 1992, après la démission de Barend Du Plessis, au poste de ministre de la coordination économique, du commerce, de l'industrie et des finances, de Derek Keys a été chaudement saluée par les milieux d'affaires. Et pour cause : c'est un homme du sérail. Cet expert-comptable, né le 30 août 1931 à Johannesburg, a passé une trentaine d'année, dans le « business ». Il a été directeur de Gencor, le deuxième groupe minier du pays, et membre des conseils d'administration d'une demi-douzaine de grosses compagnies.

Le maintien aux finances de ce chantre du libéralisme et de l'économie de marché devrait rassurer les investisseurs nationaux et étrangers inquiétés par les tergiversations de l'ANC sur les nationalisations. Derek Keys est un pragmatique apprécié pour son indépendance d'esprit. Il est aussi chrétien fervent et prie – à genoux – deux fois par jour.

Dawie de Villiers : environnement

Petit de taille, le visage enjoué et le regard franc, Dawie de Villiers est né le 10 juillet 1940 à Burgersdorp. Il est pasteur de l'Eglise réformée hollandaise, ancien capitaine des Springbok, l'équipe nationale de rugby, et diplômé en philosophie. Il est entré au Parlement en 1972, la même année que Frederik De Klerk, et au gouvernement en 1980.

En dépit de sa double formation théologique et philosophique, il a surtout détenu des portefeuilles techniques : industrie, commerce et tourisme ; minerais et énergie ; coordination économique ; entreprises publiques. Il continuera dans cette voie avec l'environnement dans le premier gouvernement Mandela.

Dawie de Villiers, fidèle au Parti national, est aussi un ardent défenseur des droits de l'homme et un adversaire affirmé des partis d'extrême droite. Il a été l'un des premiers membres du gouvernement De Klerk à présenter ses excuses aux Noirs pour l'apartheid.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

DIPLOMATIE

La Russie aux frontières de l'Union européenne

Suite de la première page

La Finlande ne se trouvait pas dans la zone couverte par l'Alliance atlantique, mais celle-ci n'aurait pas admis que la « doctrine Brejnev » s'y appliquât.

L'appartenance à l'Union va transformer cette garantie ; de tacite, elle deviendra explicite, et c'est la grande nouveauté géostratégique liée à l'existence de cette frontière commune européo-russe. Le changement *ne se fera pas en* un jour. La Finlande va devoir concilier sa tradition de neutralité et son intégration dans l'Europe occidentale. En posant sa candidature à l'Union, la Finlande, sous réserve d'une issue positive du référendum, en a accepté tous les droits et devoirs, y compris les engagements du traité de Maastricht concernant la politique extérieure et de sécurité commune.

Mais l'inverse est également vrai. En accueillant la Finlande, l'Union européenne s'engage auprès d'elle ; elle lui offre la même protection qu'à tous ses membres. La politique de défense commune implique à terme la participation à l'UEO, donc la garantie de sécurité et l'aide des autres membres prévues par l'article 5 de la Charte en cas d'agression. Mais cette garantie elle-même n'a de valeur que si elle est confortée par la réassurance apportée par l'OTAN, c'est-à-dire, *en dernière analyse*, par les Etats-Unis. Cet aspect de la politique de défense européenne inquiète Washington. Les Américains ont refusé en janvier dernier une extension de l'OTAN vers l'Est et ont proposé en lieu et place le *« partenariat pour la paix »*, afin certes de ne pas heurter les Russes, afin surtout de ne pas devoir donner à de nouveaux Etats les garanties de sécurité dont bénéficient les seize de l'Alliance atlantique (1).

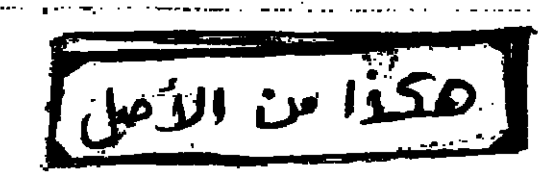
Or les Américains ont le sentiment que l'élargissement de l'Union européenne, les projets d'association des pays d'Europe centrale à l'UEO lancés par les ministres français et allemand des affaires étrangères et concrétisés en début de semaine, reviennent à créer subrepticement de nouveaux prétendants au parapluie de l'OTAN, et risquent à terme de les placer devant le fait accompli. Difficile dilemme, car les Etats-Unis ne peuvent pas plus accepter que l'Europe les oblige indirectement à garantir la sécurité de nouveaux Etats par le biais d'une association ou d'une adhésion à l'UEO que les Européens ne peuvent accorder aux Américains un droit de veto sur le sort des candidats à leur Communauté. Insister sur la signification de cette « nouvelle frontière » européo-russe, ce n'est ni craindre ni *a fortiori* prédire des troubles entre la Russie et la Finlande, des incidents frontaliers mettant en cause la sécurité d'un (futur) membre de l'Union européenne et obligeant ses partenaires à voler à son secours.

Dans une Europe où les frontières se sont remises en mouvement, rien ne peut être exclu. Avant 1945, les conflits territoriaux ont été nombreux entre la Finlande et la Russie. Pourtant, au cours du processus de dissolution de l'URSS et malgré les forces centrifuges à l'œuvre en Russie même, la Carélie, jadis finlandaise, est restée remarquablement calme.

Tout semble indiquer que ces confins nordiques ne devraient pas être le premier objectif du corps d'armée européen en gestation. Il s'agit donc moins de craintes actuelles que d'interrogations sur un bouleversement profond du paysage européen dont on commence à peine à mesurer les conséquences pour une Communauté européenne bâtie avec patience pendant trente ans à l'abri du mur de Berlin. Il s'agit d'une nouvelle géographie du continent. Sans attendre les prochaines étapes, l'élargissement actuel déplace le centre de gravité de l'Europe vers l'Est et ses zones de turbulence. Car Helsinki n'est pas seule en cause : Vienne – autre future nouvelle venue dans l'Union – est plus proche de l'Ukraine que de la frontière occidentale de l'Autriche.

DANIEL VERNET

(1) La Finlande et la Suède ont signé lundi 9 mai l'accord cadre sur le « partenariat pour la paix ».



هكذا من الأصل

AFRIQUE

RWANDA

Les rebelles du FPR semblent s'imposer sur le terrain

KIGALI

de notre envoyé spécial

La peur et la faim, les rescapés des massacres et des combats à Kigali ne connaissent rien d'autre depuis un mois. Une peur qui augmente de jour en jour et une faim qui les taraude malgré les efforts des «casques bleus» et de la Croix-Rouge. Dans la zone contrôlée par le Front patriotique rwandais (FPR), la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) tente d'assurer la protection et l'approvisionnement des 7 000 personnes déplacées du stade Amahoro et de l'hôpital du Roi-Fayçal. Il y a aussi ceux de l'église de la Sainte-Famille et de l'hôtel des Mille-Collines, en zone gouvernementale, pris en charge par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

En tout, près de 20 000 déplacés qui n'espèrent qu'une chose : être emmenés loin de la capitale, des combats et des bombardements. Côté FPR, la majorité d'entre eux sont d'origine hutue, les Tutsis ayant déjà quitté les camps pour la région nord, tenue par le FPR. Ici, chaque phrase transpire la peur et la méfiance. *«Si on refuse d'aller dans le Nord, on risque de nous soupçonner d'être anti-FPR, mais qui sait ce qui nous attend là-bas?» «Le FPR vient parfois la nuit et enlève des personnes qu'on ne revoit jamais*, avance un autre. *Il a ses indicateurs dans le camp et les* «casques bleus» *qui nous protègent ne peuvent pas toujours s'interposer.»*

Au «Roi-Fayçal», les déplacés s'inquiètent. Ils racontent que, lundi 9 mai, plusieurs dizaines de personnes sont sorties de l'enceinte de l'hôpital pour aller chercher du bois, de l'eau, ou quelque chose à manger sans en avoir demandé l'autorisation au FPR. Des maquisards auraient alors séparé les Tutsis des Hutus, puis les femmes des hommes et auraient abattu ces derniers, au nombre de vingt-cinq.

«On a peur des bombes»

Un survivant, qui ne veut pas donner son nom, raconte comment il a échappé à l'exécution, caché par le corps d'un autre. Une mère de famille résume à voix basse, s'interrompant chaque fois que passe une oreille indiscrète : *«Ici, on a peur du FPR, de l'armée rwandaise et des bombes.»* Avec ses deux plus jeunes enfants, elle a quitté son quartier de Kayciru lorsqu'il a été investi par le FPR le 13 avril, six jours après le début des hostilités à Kigali, au lendemain de la mort du président Habyarimana.

Les rebelles ont alors dirigé la population vers cet hôpital, non sans avoir, d'après elle, fusillé quelques hommes après vérification de leur carte d'identité qui, au Rwanda, précise l'ethnie de chacun. Elle ne sait pas ce qu'il est advenu de son mari et de son fils aîné, absents du foyer cette nuit-là.

Tous les couloirs, les chambres, les escaliers de l'hôpital du Roi-Faycal sont encombrés de matelas et de sacs. Les familles ont élu domicile jusque dans la salle d'opérations. Les cours intérieures, où les ordures croupissent dans des flaques d'eau stagnante, sont devenues de véritables cloaques. *«Chaque jour, nous enterrons quelqu'un»*, dit le pasteur Faustin Pashaka, président du comité d'organisation des déplacés.

«Si vous sortez du camp, c'est à vos risques et périls», dit ce vieillard qui, comme l'immense majorité de ses compagnons, voudrait être évacué par la Minuar, à l'abri des miliciens et de la menace permanente des bombes qui ont encore tué lundi soir au stade Amahoro (Paix, en kinyarwanda) : un soldat ghanéen a été mortellement touché par un éclat dans un couloir, malgré son gilet pare-balles.

Le petit marché du camp du Roi-Faycal a maintenant disparu. Il devient de plus en plus difficile de se procurer de la nourriture en ville, même pour les organisations humanitaires. Il y a encore près de 3 000 tonnes de vivres dans les entrepôts du centre de Kigali, mais ils sont inaccessibles en raison des combats. Les «casques bleus» ont distribué, il y a deux jours, une part de leurs rations militaires aux déplacés du stade Amahoro, mais pour les enfants seulement.

Les rares avions qui se posent ravitaillent en priorité les 450 hommes de la Minuar et les soixante-douze observateurs onusiens encore présents. Le C 130 canadien, qui a réussi à atterrir mardi après-midi, n'a sans doute pu le faire que parce que les officiers onusiens ont expressément demandé une trêve aux belligérants pour pouvoir évacuer le corps du soldat ghanéen.

L'appareil est resté vingt minutes sur la piste, le temps pour les «casques bleus» de rendre les honneurs à leur camarade et d'embarquer trois diplomates chinois, dont l'ambassadeur, qui se sont finalement décidés à quitter le pays. Plus tard, on apprenait que l'avion avait atterri alors que traînait sur la piste un obus de mortier tombé quelques heures plut tôt mais qui n'avait pas explosé.

La violence des tirs d'artillerie a décuplé depuis jeudi dernier mais sans que le FPR, dont les troupes dominent l'aéroport, ne progressent de façon significative à Kigali. Depuis une semaine, le camp de Kanonbe, où résistent près de 4 000 para-commandos, est lourdement bombardé. Le FPR ne lancera vraisemblablement un assaut terrestre sur ce camp puissamment défendu qu'après plusieurs jours de canonnades.

Kigali prête à tomber

Au sud de la capitale, les rebelles, qui occupent maintenant le Nord et l'Est du pays, ont progressé jusqu'à la latitude de Kigali. Ils peuvent soit remonter sur la ville pour la prendre en tenaille, soit poursuivre vers l'ouest, vers Gitarama, siège du gouvernement intérimaire. Dans le Nord-Ouest, les troupes du FPR resserrent leur étau autour de Ruhengeri : il y a cinq jours, elles ont coupé la route qui reliait cette ville frontalière du Zaïre à la capitale rwandaise.

Le FPR détient l'initiative des combats et, pour certains observateurs de la Minuar, il peut entrer à Kigali quand il le veut. Ses combattants ne sont qu'à quelques centaines de mètres du pont Kadhafi qui commande la route de Byumba, vers le nord. Mais les forces gouvernementales s'accrochent à ce pont stratégique situé à deux kilomètres du centre-ville. Difficile de savoir si elles empêchent le FPR de le prendre ou si ce dernier tient à laisser encore ouverte la dernière voie d'évacuation pour les habitants de Kigali.

Le succès du FPR explique aussi son refus d'accepter un cessez-le-feu. Il est vrai qu'il en a signé un autre au Zaïre, mais il s'agissait plus de se rapprocher du président Mobutu, un ami de l'ancien chef de l'Etat rwandais, que d'une réelle volonté de suspendre les combats. Quant à la Minuar, elle ne cache pas son impuissance et essaie de se rendre utile en se concentrant sur l'action humanitaire, en attendant que les belligérants soient *«prêts à coopérer pour un cessez-le-feu»* et à trouver une issue politique au conflit.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Rwanda, l'ancien ministre camerounais, Jacques-Roger Booh-Booh, déplore la décision du Conseil de sécurité de retirer près de 2 000 «casques bleus» et souhaite plutôt un renforcement. *«Une force de 5 500 à 8 000 hommes serait l'idéal pour accomplir ce que nous pouvons faire ici pour le moment.»* Le Ghana qui, en une semaine, a eu un tué et trois blessés, aurait l'intention de retirer ses 300 soldats si ce renforcement n'a pas lien.

JEAN HÉLÈNE

Préparation d'une réunion extraordinaire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

Le haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, José Ayala Lasso, devait, après des entretiens, mardi 10 mai, à Bujumbura, avec des témoins et des rescapés des massacres, se rendre mercredi à Kigali. Son séjour a été préparé par Louis Joinet, expert en droits de l'homme et conseiller juridique à l'Elysée, qui s'y trouve depuis le 5 mai. Il présentera un rapport à la Commission des droits de l'homme de l'ONU lors d'une session extraordinaire qui pourrait se tenir le 20 ou le 24 mai à Genève.

Officiellement demandée par le Canada, cette session ne sera convoquée que si une majorité de 27 membres (sur 53) de la Commission sont d'accord. Dans l'affirmative, elle se déroulera comme celle consacrée à la Bosnie les 13 et 14 août 1992, et qui avait nommé l'ancien premier ministre polonais, Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial sur la violation des droits en ex-Yougoslavie. On pense, à Genève, qu'un rapporteur spécial, chargé d'enquêter sur les massacres du Rwanda serait nommé, que des *«moniteurs des droits de l'homme»* de l'ONU seraient envoyés sur place et qu'un tribunal, pour juger les responsables des tueries, serait constitué.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) rappelle que le Rwanda est *«toujours plongé dans l'horreur»*. Le CICR vient en aide, en dépit de tous les obstacles, à quelque 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Selon René-Luc Thévoz, porte-parole du CICR, 5 000 civils, qui se sont réfugiés à l'intérieur du stade de Cyangugu, près de la frontière du Zaïre, survivent dans des conditions d'extrême précarité. Le CICR a pu y installer un dispensaire de fortune.

Les délégués du CICR apportent également des soins à 400 blessés rassemblés dans le monastère de Kabgayi. Le personnel médical du CICR continue à soigner des blessés dans un hôpital provisoire qu'il a mis sur pied à Kigali. Il fournit également du matériel médical à l'hôpital central et à l'hôpital du roi Fayçal, les deux principaux établissements de soins de la capitale.

Pour sa part, le Haut-Commissariat des Nations unies pour réfugiés (HCR) – qui ne fonctionne que grâce à des dons – a lancé un appel de fonds de 56,7 millions de dollars pour tenter d'assurer la survie jusqu'au 15 juillet de 860 000 réfugiés rwandais, notamment regroupés au camp de Benaco (Burundi), où manquent eau, vivres, abris et installations sanitaires. Le HCR doit aussi faire face à l'afflux des réfugiés en Tanzanie, où plus de 250 000 Rwandais ont cherché asile, 1 500 personnes franchissant la frontière tanzanienne chaque jour.

Le HCR doit aussi poursuivre son assistance à 285 000, réfugiés du Burundi. Ils avaient fui les massacres consécutifs à l'assassinat du président Ndadaye, en octobre. 80 000 d'entre eux sont toujours au Rwanda, 60 000 sont parvenus en Tanzanie et 100 000 au Zaïre, les autres sont dispersés dans les pays voisins.

ISABELLE VICHNIAC

MAROC : décès d'un théologien. – Cheikh Mekki Naciri, secrétaire général de la Ligue des oulémas (théologiens) du Maroc, est décédé, mardi 10 mai, à la suite d'une longue maladie. M. Naciri, quatre-vingt-huit ans, fut, au lendemain de l'indépendance du pays en 1955, membre du conseil, chargé de l'élaboration du premier projet de constitution. Il fut ambassadeur dans plusieurs pays arabes, dont la Libye et l'Arabie Saoudite, avant de devenir ministre des biens religieux et des affaires islamiques, de 1972 à 1974. – *(AFP.)*

« J'ai fait ce que j'ai cru devoir »

François Mitterrand a répondu, mardi 10 mai, aux questions des présentateurs des journaux du soir sur France 2 et TF 1, Paul Amar et Patrick Poivre d'Arvor. Pendant une heure, le président de la République a été interrogé sur les sujets d'actualité internationale – l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Bosnie, le Rwanda, ainsi que l'Italie *(lire en pages 3 et 4)* **– et nationale : le débat sur les essais nucléaires, Bernard Tapie, le Parti socialiste, le quinquennat, la proposition d'un référendum sur le chômage, notamment.**

■ BILAN. M. Mitterrand s'est surtout employé à esquisser, en réponse aux questions de ses interlocuteurs, le bilan de son action à la tête de l'Etat, alors que le terme constitutionnel de son mandat sera échu dans un peu plus d'un an.

■ AFRIQUE DU SUD. – « Les événements de Pretoria, c'est-à-dire d'Afrique du Sud, sont parmi les plus importants, les plus symboliques de toute l'histoire des rapports de colonisation et de décolonisation. C'est l'abandon par tout un groupe d'hommes et de femmes, qui s'étaient habitués à raisonner autrement, de toute idée de racisme et, en tout cas, de toute mise en application d'un système raciste. L'apartheid était abominable, et il a fallu le courage et l'intelligence de beaucoup de responsables mais surtout de deux d'entre eux, le leader africain, noir, Nelson Mandela, et Frederick De Klerk, blanc, pour réussir une chose pratiquement insoupçonnable. Je suis très heureux de penser que c'est dans cette maison, à l'Elysée que, pour la première fois, Mandela et De Klerk se sont rencontrés à déjeuner. (...)

[Frederik De Klerk et Nelson Mandela avaient été invités à déjeuner au palais de l'Elysée le 3 février 1992 par François Mitterrand. Le chef de l'Etat sud-africain et le président du Congrès national africain (ANC) étaient à Paris pour recevoir le prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, au siège de l'UNESCO. Ils venaient tous deux de Suisse, où ils avaient participé au Symposium international de Davos. Le président Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, et le président sénégalais Abdou Diouf étaient également invités à ce déjeuner.]

■ ALGÉRIE. – « Je pense que tous les Français qui vivent en Algérie ont été informés que nous désirions, le gouvernement et moi-même, que, pour sauver leur vie, ils rentrent en France. (...) *[Interrogé sur l'hypothèse de l'instauration d'une république islamiste en Algérie, M. Mitterrand répond :]* Le peuple algérien fera ce qu'il entendra faire. On ne peut pas être démocrate, ici, et contester à un peuple, là-bas, le soin de décider lui-même de son destin. Bien entendu, on peut souhaiter qu'il soit davantage éclairé, que la crise économique qui frappe ce peuple algérien, comme beaucoup d'autres, ne vienne pas déformer son jugement, qu'il n'y ait pas seulement une sorte de réaction de refus à l'égard de ceux qui gouvernent pour donner leurs suffrages à d'autres qui promettent un type de société qui, à mes yeux en tout cas, n'est pas une société de progrès. »

■ BOSNIE. – « On peut employer les mots que l'on voudra *[à propos des onze bénévoles de Première Urgence retenus par les Serbes]*. Ils sont prisonniers et ils ont valeur d'otages, c'est-à-dire *qu'ils peuvent servir pour ceux qui* les détiennent de monnaie d'échange, contre telle ou telle concession politique, de monnaie d'échange contre telle ou telle concession militaire.

» Taper du poing sur la table, cela veut dire, ce qui est difficile, *dans un pays peu connu, qui* dispose de beaucoup de défenses naturelles, de reliefs, découvrir ces otages ou ces prisonniers – ils sont l'un et l'autre – et les délivrer? Si cela devait être envisagé, je ne vous dirai pas qu'on va le faire, mais je pense que ce ne serait pas la bonne méthode, on prendrait des risques énormes pour leur vie et je pense que la négociation reste possible (...).

» *La* France est au premier rang des soldats des Nations unies, et de loin. Nous avons là-bas près de dix mille hommes. Alors, si vraiment ils ne veulent pas *[parvenir à la solution négociée que propose la France]*, nous devons pouvoir leur dire : « Eh bien, nous n'accepterons pas de risquer la vie de nos soldats pour rien. » *[Interrogé sur le risque d'un découpage ethnique de l'ex-Yougoslavie, M. Mitterrand déclare :]* On peut le craindre (...). Ce qu'on appelle le découpage ethnique, en l'occurrence, serait tout à fait désastreux, on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre, *mais la réalité locale* fait que l'on doit tenir compte que les villes et les campagnes ne sont pas habitées par les mêmes groupes d'hommes. (...) Donc, il faut bien que les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité. C'est ce qu'ont fait les négociateurs, et ils ont bien fait, mais ils n'y sont pas arrivés parce qu'il faut le consentement des intéressés et, jusqu'ici, nous n'y sommes pas parvenus. »

■ RWANDA. – « On parle de deux cent mille morts (...). Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même lorsque c'est l'horreur qui nous prend au visage. Nous n'avons pas le moyen de le faire et nos soldats ne peuvent pas être les arbitres internationaux des passions qui, aujourd'hui, bouleversent, déchirent tant et tant de pays. Alors, nous restons à la disposition des Nations unies. Les Nations unies, qui s'étaient emparées de ce problème, devant la violence des combats, l'assassinat des deux présidents du Rwanda et du Burundi et les avancées du mouvement d'opposition, appuyé par un pays voisin, l'Ouganda – tout cela à cause des affinités ethniques –, les Nations unies se sont retirées. Eh bien, nous n'avons pas à nous y substituer, ce n'est pas notre rôle. »

■ ESSAIS NUCLÉAIRES. – « *J'ai annoncé ma décision* : celle d'interrompre les essais nucléaires. (...) C'est une décision. C'est la mienne, puisque cela relève de ma fonction. Donc, tout le temps que je serai là, cette décision sera appliquée, sauf si elle devait être modifiée parce qu'un de nos partenaires aurait lui-même, manquant à sa parole, engagé des expériences nucléaires et parce que nous ne voudrions pas, naturellement, que notre appareil de défense dissuasive *fût*, en quelque sorte, amoindri par rapport aux autres; mais, en revanche, j'ai ajouté (...) et ceci était une prévision : « Si vous voulez m'en croire – je m'adressais à je ne sais qui... à mes successeurs (...) –, vous ne le ferez pas non plus, car il s'agira de tant de questions politiques, *diplomatiques.* » (...)

» *[Il est demandé à M. Mitterrand s'il pense, comme l'a dit Alain Juppé, que cette question est* « un point de désaccord majeur » *entre lui et le gouvernement :]* C'est un point de désaccord majeur. J'ai informé le premier ministre, le ministre de la défense, le ministre des affaires étrangères de ma décision. »

■ RÉFÉRENDUM SUR L'USAGE DE LA FORCE NUCLÉAIRE. – « La décision de l'usage de la bombe atomique appartient au président de la République. D'abord, l'arme atomique est faite pour qu'il n'y ait pas la guerre – c'est une arme dissuasive –, et non pas pour la gagner. Si l'on dispose d'une force réelle, comme c'est le cas de la France, on inspire tant de craintes *en raison de la capacité de des*truction de la bombe atomique qu'on ne nous fera pas la guerre. C'est la doctrine. Elle doit être absolument préservée. Mais, une fois que l'on a dit cela, il faut être logique avec soi-même : on ne doit pas, pour autant surarmer, fabriquer des armes atomiques quand on n'en a pas besoin et faire que tous les autres pays se lancent dans une surenchère. Le monde finirait par sauter! Cela veut dire que sur une question aussi grave, si le Parlement où le gouvernement se trouvaient en conflit avec moi, oui, je demanderais au peuple de *trancher.* »

■ UNION EUROPÉENNE. – « J'ai voulu un référendum. Je savais qu'un certain nombre de milieux intellectuels, d'affaires, d'industriels, et d'autres encore, de la bourgeoisie informée, étaient pour l'Europe, et si tout le monde croyait que, finalement, il y avait 80 % de Français qui étaient pour l'Europe, dans la réalité, des intérêts gênés par la crise économique attribuaient cette responsabilité à l'Europe. Il fallait donc que chacun donnât son avis. Je savais que ce serait difficile : j'avais pronostiqué qu'il y aurait 52 % pour, il y en a eu 51 %.

» Je sais *[que le traité de Maastricht]* fait peur, parce qu'il y a des propagandes très fortes contre et il y a des propagandes assez faibles pour. *[L'Europe]* a mauvaise presse sur beaucoup de choses, parce que dès qu'il y a accroissement du chômage, dès qu'il y a des ennuis pour une catégorie sociale ou professionnelle, on pense que l'Europe en est responsable, même quand ce n'est pas vrai. Il faut que les européens s'expriment davantage, qu'ils aient davantage foi dans la cause qu'ils servent. »

■ BERNARD TAPIE. – « La différence que j'établis *[entre Silvio Berlusconi et Bernard Tapie]*, c'est que l'un est de droite et s'allie avec les néofascistes et que l'autre est de gauche et s'allie avec les partis de gauche, en France, qui sont démocratiques. *La différence* est quand même assez considérable. (...) *[Quant aux élections européennes du 12 juin prochain]*, je suis européen et je suis socialiste. Il y a des socialistes qui ne sont pas européens, il y a des européens qui ne sont pas socialistes. La ligne de conduite est très simple à tracer. (...) En l'occurrence, je voterai pour une liste européenne qui sera socialiste, ou pour une liste socialiste qui sera européenne.

» Je ne me joins pas aux meutes. Je me souviens avoir dit – je me répète, c'est lassant! – que Bernard Tapie a été un très efficace patron d'une équipe sportive, qui a gagné la Coupe d'Europe – ce n'est pas si mal pour le football – et qu'il a été un bon ministre de la ville, enfin essentiellement de la banlieue. Toutes les affaires judiciaires dont on parlait à l'époque, je ne les connais pas. *[Nous n'avons]* pas du tout le même genre, ni le même tempérament. C'est tout ce que je veux dire, mais je ne vois pas pourquoi vous vous attardez sur le cas Bernard Tapie, sinon qu'évidemment, c'est un homme qui a un dynamisme rare; mais, surtout, je remarque qu'il a choisi le camp qu'on pourrait appeler le camp du progrès. »

■ MICHEL ROCARD. – « *[Nous appartenions]* à la même *formation politique lorsque j'étais* mêlé au combat politique direct. Il est entré au Parti socialiste, après l'avoir combattu, alors que j'en étais le responsable, et c'est moi qui ai, en somme, facilité et autorisé l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. J'ai d'ailleurs veillé à ce que tous ceux qui se reconnaissaient dans le socialisme démocratique puissent adhérer à ce parti. C'est pourquoi cela a été un parti de grand rassemblement, Michel Rocard y compris, qui a apporté quelque chose de plus. (...) »

[Soucieux de rassembler toute la gauche non communiste, en dépit des réticences de plusieurs courants du PS de l'époque, François Mitterrand avait effectivement donné son feu vert, lors des Assises du socialisme d'octobre 1974 (et, officiellement, le 23 décembre 1974), à l'adhésion de Michel Rocard au Parti socialiste. S'en tenir à ce rappel serait oublier, cependant, que M. Rocard avait été, dès 1949, adhérent de la Fédération nationale des étudiants socialistes (la branche étudiante de la SFIO), avant d'en devenir le très actif secrétaire national en 1953, puis de rompre avec ce parti en raison de son désaccord avec la politique algérienne de son secrétaire général, Guy Mollet. Il avait donc appartenu au Parti socialiste bien avant que M. Mitterrand ne songe qu'il y adhérerait lui-même un jour de 1971 et ne reconstruise le PS à partir du congrès d'Epinay.]

■ ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. – « Je n'ai pas encore réfléchi, mais, en tout cas au deuxième tour, je pense que mon devoir sera de dire mon sentiment. (...) L'homme qui pourrait me succéder, c'est *encore en question*. C'est en question au sein du RPR, c'est en question un peu partout, mais surtout entre les forces conservatrices. On ne sait pas très bien ce que cela peut donner. Les forces de gauche partent avec un handicap, sans aucun doute, mais elles peuvent le rattraper et, donc, gagner. *[A cause des divisions de la droite? demande-t-on au président, qui répond :]* En particulier. »

■ *QUINQUENNAT.* – « M. Giscard d'Estaing est pour le quinquennat. Il a succédé à M. Pompidou. M. Pompidou avait fait adopter la réforme devant le Parlement, il suffisait de soumettre un référendum aux Français. M. Giscard d'Estaing ne l'a pas fait. (...) Moi, je n'étais pas partisan du quinquennat. J'avais substitué, deux ans avant l'élection présidentielle de 1981, un système qui me paraissait meilleur, mais qu'il m'est aujourd'hui très difficile de défendre... (...) J'avais dit : sept ans, non renouvelable. Je suis un peu embarrassé aujourd'hui, *mais si mon successeur veut bien* le faire, je crois qu'il aura raison.

» (...) J'ai écrit, je le maintiens, que si une nette majorité dans les deux Assemblées, en même temps qu'une majorité des formations politiques – il ne faut pas que ce soit simplement un parti politique majoritaire –, s'entendent sur le quinquennat, pour passer de sept ans à cinq ans, je ne m'y opposerai pas. Personnellement, je ne pense pas que ce soit tout à fait ce qu'il faille faire. (...) J'agirai selon le désir de la majorité parlementaire et d'un ensemble de *groupes parlementaires suffisam*ment représentatifs de la France, à droite et à gauche. »

■ INITIATIVES. – « Je peux en prendre plusieurs! »

■ RÉFÉRENDUM SUR LE CHOMAGE. – « Je crois que la question est posée de façon trop vague. Je tiens compte de ce que dit Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale; c'est un homme qui compte dans la vie politique française; il a beaucoup de jugement (...). M. Séguin (...) a lui-même précisé (...) qu'un référendum ne pourrait pas avoir lieu avant une nouvelle réforme de la Constitution, car *[aux termes de celle-ci]*, le référendum ne peut porter que sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de certains traités. (...) Cette réforme peut être accomplie si on le désire, mais il faudrait proposer *quelque chose de concret*.

Si l'on me disait : je propose un référendum pour savoir si les Français désirent que les partenaires sociaux, employeurs et employés discutent, ouvrent une négociation sur le contrat social

COMMENTAIRE

Et les Bosniaques tout court ?

EST-IL possible d'être Bosniaque sans adjectif? Non, si l'on en croit François Mitterrand. Le président de la République a expliqué aux Français – tout court et *sans adjectif – qu'il fallait bien que* « *les négociateurs découpent sur le terrain des régions dans lesquelles soit les Bosniaques musulmans, soit les Bosniaques serbes, soit les Bosniaques croates, disposent d'une majorité* ». On aurait tort de prendre cette affirmation pour le simple constat d'une réalité objective. Au contraire, elle dit une politique, un choix et un renoncement.

Pour M. Mitterrand, l'identité bosniaque n'existerait pas. Elle se « découpe », se partage et se décline en fonction de l'ethnie ou de la religion, des ancêtres et des croyances. On ne saurait être que Bosniaque *serbe*, ou Bosniaque *croate*, ou Bosniaque *musulman*. Or c'est au détour de telles affirmations en forme d'évidence que s'exprime, au-delà des frontières de l'ex-Yougoslavie, la victoire des purificateurs ethniques : les tenants de la Realpolitik condamnent certes leurs méthodes, mais ils ont fini par admettre leurs présupposés de départ. Puisqu'il n'en a rien dit, épousant plutôt la thèse inverse, il faut croire que, pour *M. Mitterrand, le pluriethnisme est* ici une fiction, une espérance vaine, même si, dans une incise, il a concédé que « *le découpage ethnique serait désastreux* » et qu'« *on ne peut pas reconnaître un principe de ce genre* ». Mais il a paru convaincu que l'idée que des êtres de cultures, d'origines et de *croyances différentes puissent* vivre ensemble, dans la tolérance et le mélange, celle-là même qui fonde les Républiques citoyennes, serait là-bas, dans ces Balkans supposés barbares, une vue de l'esprit. Et il a semblé s'y résigner.

Or il se trouve, là-bas justement, des hommes et des femmes pour penser le contraire au nom d'idéaux d'universalité que nous avons fait nôtres, sous la devise républicaine. En écoutant le propos présidentiel, on ne pouvait s'empêcher de penser à ce savoureux *Discours de la méthode bosniaque* du romancier Dzevad Karahasan, *doyen de l'Académie des* arts scéniques de Sarajevo, aujourd'hui réfugié à Vienne. Il y raconte sa conversation, dans la capitale *bosniaque, fin 1992, avec un Français,* « *homme avisé et de bonne volonté* » qui l'interrogeait uniquement sur ses difficultés matérielles quotidiennes (1). A ce Français, Karahasan répond que l'essentiel est ailleurs, que le froid, le manque d'eau ou d'alimentation, les tirs des *snipers*, ne sont « *pas vraiment un problème* » : « *Ce qui l'est, c'est le danger qu'il ne reste au monde qu'une seule Jérusalem* », que Sarajevo ne soit plus cette « *seconde Jérusalem, car en ces deux villes seulement coexistent, dans un espace aussi restreint, des sanctuaires appartenant aux quatre grandes religions monothéistes* ».

« Une culture à quatre voix »

L'être bosniaque, ajoutait-il, c'est « *une culture à quatre voix dans laquelle l'existence de l'autre est la confirmation de la mienne et* vice versa » : « *Je peux m'accommoder des coupures d'eau et d'électricité, de la faim et du froid, mais comment pourrais-je supporter de rester seul dans ma ville? Comment puis-je croire que le monde forme un tout s'il n'existe plus qu'une seule cité pour le confirmer, Jérusalem? Comment continuer à vivre si cette Jérusalem et moi-même sommes enfermés dans notre unicité, notre monologue? Comment formuler cette question douloureuse assez clairement pour mes amis français?* »

Il est permis de ne voir dans ce propos que le doux rêve d'un intellectuel utopiste. Mais il est aussi permis d'y entendre l'écho véritable de la guerre qui ravage l'ex-Yougoslavie : celui des valeurs et de principes qui y sont en jeu. M. Mitterrand préfère s'accommoder du chacun pour soi, se résigner au grand partage dans un résumé simplificateur de la géopolitique locale où les campagnes seraient serbes ou croates et les villes musulmanes. Or c'est un Serbe, qui plus est ancien maire de Belgrade de 1982 à 1986, Bogdan Bogdanovic, un opposant résolu au *régime de Milosevic, qui lui a* répondu par avance (2), dénonçant « *l'urbicide ritualisé* », ce « *rite du massacre des villes* », « *rituel de mort* » où s'exprime le refus des métissages et des brassages cosmopolites.

EDWY PLENEL

(1) Ce texte a été publié dans *Vukovar, Sarajevo..., La guerre en ex-Yougoslavie*, sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe, éditions Esprit, 1993.

(2) Ce texte a également été publié dans *Vukovar, Sarajevo...*, déjà utopiste, cité, ainsi que, sous une autre traduction dans le numéro des *Temps modernes* consacré à « Une autre Serbie » (janvier-février 1994).

Essais et doctrine nucléaires

Le rappel du primat du chef de l'Etat

Entre la banalisation de l'arme nucléaire, qui menace toujours d'être une « dérive » constante de la doctrine de dissuasion, et sa sacralisation, qui relève davantage d'une certaine idée de « l'héritage » gaulliste en la matière, M. Mitterrand a fait son choix. Qu'il s'agisse de la préparation de l'*arme, par ses essais*, ou de son *emploi* potentiel, au niveau de la définition des conditions mêmes de son usage militaire, le chef de l'Etat a tranché contre la banalisation et en faveur de la sacralisation, entendue classiquement comme une « sanctuarisation » du seul territoire *national*.

« Désaccord majeur »

Il apparaît, chez le président de la République, une quasi-obsession : celle de la double crainte que la dissémination nucléaire ne devienne, demain, la règle du jeu dans le monde et que cette arme, redoutable dans ses effets, ne cesse de servir la dissuasion pour être un simple « outil » de la bataille.

De ce point de vue, M. Mitterrand a rappelé avec force, pour la deuxième fois en moins d'une semaine, le rôle central du chef de l'Etat, tant pour ce qui est de la mise au point de l'arme nucléaire que pour ce qui conditionne son éventuel maniement à des fins diplomatiques et militaires. En ce sens, il donne des leçons à certains *gaullistes* qui lui opposent la rigidité de ses thèses et qui auraient tendance à oublier que la tradition, voire l'esprit de la Vᵉ République – plus que la Constitution prise au *pied de la lettre – donnent* au président un primat en la matière. Depuis 1960, année de la première explosion nucléaire française, c'est le chef de l'Etat qui autorise chaque expérience et c'est encore lui qui, après s'être entouré en conseil de défense de l'avis des responsables politiques et militaires, indique le cap.

S'il y a divergence entre l'Elysée et le gouvernement, une fois les suggestions émises par le second et les arbitrages rendus par le premier, il ne peut pas y avoir longtemps dualité de fait dans l'exécution. C'est de toute évidence ce que M. Mitterrand a signifié en admettant qu'il peut y avoir « *désaccord majeur* » avec Matignon sur les essais et avec une partie du Parlement sur l'évolution de la doctrine.

Comme il l'avait déjà dit la *semaine dernière en fustigeant* une « *hérésie majeure* », le chef de l'Etat s'est déclaré prêt à en appeler au peuple, dans l'hypothèse où le Parlement viendrait – pour justifier une reprise des essais nucléaires par le biais d'un *rétablissement* des crédits – à amender la doctrine officielle de la dissuasion. Il s'agit du débat, au travers de la programmation militaire dont la discussion débutera à l'Assemblée nationale le 24 *mai*, sur la détention possible par la France d'armes nucléaires « chirurgicales », conçues pour être utilisables sur le champ de bataille comme une vulgaire artillerie. Un tel débat vient d'agiter les milieux politiques et militaires. A vrai dire, la forme que revêtirait cet appel aux citoyens reste assez théorique : ni le gouvernement, qui a condamné d'avance de telles « dérives », ni une large majorité des élus n'entendent encourager cette évolution de la dissuasion, qui relève d'un exercice d'école.

JACQUES ISNARD

هكذا من الأصل

du président de la République

faire », déclare François Mitterrand

pour l'emploi, que j'ai moi-même demandé lors des cérémonies du premier de l'an cette année *(...)*, cela pourrait comprendre, par exemple – ce que personnellement je souhaite – qu'on puisse consacrer 10 % du temps de travail, sur une durée de vie de travail, pour la formation, afin de pouvoir à tout âge se reconvertir s'il le faut et changer de métier, changer de technicité. Cela se passe ainsi dans les pays très modernes. D'autre part, pourrait être examiné en commun, entre employeurs et employés, le problème de l'organisation et de l'aménagement du temps de travail et des conditions de travail. Cette démarche pourrait s'imaginer aussi pour l'organisation, la création d'un certain nombre de services d'aide aux familles, d'aide aux personnes âgées, qui sont ce qu'on appelle dans le langage habituel, qu'on commence à comprendre, d'ailleurs, les emplois de proximité.

» Si l'on dit cela aux Français : « Etes-vous pour que cette négociation s'engage ? », cela force la main exagérément – après tout, ils sont libres de décider ! – des organisations syndicales et patronales, il y aurait un côté déplaisant dans cette obligation, mais enfin, cela peut se comprendre, parce que c'est précis. On voterait sur quelque chose de précis : « Engagez-vous ! Discutez ! Négociez ! Il faut un contrat social pour l'emploi. Cela nous aidera à sortir de l'ornière du chômage. » Voilà, c'est ce que je souhaiterais. *[Si cette question était posée,]* je ne la refuserais pas, mais je demanderais à l'examiner de plus près, quand même. »

■ **CHÔMAGE.** – « Si l'on devait faire un partage de responsabilités entre les gouvernements de droite et les gouvernements de gauche qui se sont succédé, on commettrait un faux calcul, et je le dis d'autant plus librement que ce calcul serait en faveur des gouvernements socialistes. *(...)*

» La crise est venue des Etats-Unis d'Amérique. Elle est venue d'ailleurs. *[Elle]* affecte tous les pays industriels occidentaux. *(...)* Nous subissons une crise qui est partie des Etats-Unis d'Amérique, qui s'est compliquée avec les problèmes monétaires allemands et qui a emporté tous les pays industriels d'Occident. Et tous les gouvernements de cette région du monde doivent supporter le poids de la critique, parce que les uns et les autres, qu'ils soient conservateurs, libéraux, sociaux-démocrates, qu'ils soient démocrates-chrétiens ou socialistes, ont tous eu à subir le choc du chômage.

» *(...)* Cette crise dure depuis vingt ans. Je crois, moi aussi, qu'elle commence à lâcher pied, et je vois ce qui se passe aux Etats-Unis : elle est venue de là-bas, et la fin de la crise pourrait venir, aussi, de là-bas. Je vois comment les choses se passent. La croissance revient, il y a un air, comment dirai-je, plus optimiste, qui passe un peu partout. J'ai le sentiment que l'on approche de la fin de la crise. Donc, à ce moment-là, le chômage connaîtra un frein, mais il ne faut pas penser que le chômage aura pour autant intégralement cessé, parce qu'il faudra beaucoup de croissance pour que le chômage disparaisse. »

■ **FRANÇOIS DE GROSSOUVRE.** – « Je le connaissais depuis longtemps, François de Grossouvre. Il a fait partie de la première équipe de mes collaborateurs ici. Il a quitté l'Elysée et mon cabinet, il y a huit ou neuf ans, en 1985-1986, pour entrer chez Dassault. Je l'ai gardé comme responsable des chasses présidentielles, fonction qu'il menait admirablement. C'était un grand connaisseur, il menait cela de façon remarquable.

» Nous avons gardé des relations très proches, et je dois dire que l'annonce – j'étais d'ailleurs là – de sa mort volontaire, de son suicide, m'a causé beaucoup de peine. *[Quant au choix du lieu]*, vous pouvez l'interpréter autant que vous le voulez... Je ne sais pas qui peut se sentir autorisé à interpréter la pensée d'un homme qui a choisi la mort. *[François de Grossouvre avait-il pu ressentir, vis-à-vis de M. Mitterrand, un dépit affectif ou politique ?]* Affectif, je ne verrais pas pourquoi ; politique, je ne connais pas beaucoup de gens qui se suicideraient pour de telles causes. Enfin, je ne les connais pas. *(...)*

» Je vous répète que François de Grossouvre a quitté mon cabinet à sa demande, en 1985, au début 1986, pour pouvoir entrer chez Dassault. Beaucoup de membres de mon cabinet, avec lesquels je suis resté ami, m'ont quitté : ce n'est pas une situation permanente, ici, et ce n'est pas une profession. Ils sont allés dans de grandes administrations, dans de grandes entreprises. Ils ont retrouvé une sorte de liberté par rapport à l'Elysée, c'est normal. Avec François de Grossouvre, nous sommes restés bons amis. Il a continué à avoir son bureau à l'Elysée, où il a malheureusement jugé bon de disparaître, et le reste est secondaire. C'est un homme qui aimait les siens, qui était aimé d'eux, qui avait de grandes qualités. Expliquer le reste, je ne peux pas le faire. *[A-t-il laissé une lettre ?]* A ma connaissance, non. »

[C'est le 12 juin 1985 qu'un arrêté publié au *Journal officiel* a mis fin aux fonctions de chargé de mission auprès du président de la République de François de Grossouvre, à compter du 1er juillet 1985. C'est à la demande de M. Mitterrand que François de Grossouvre a cependant gardé ses fonctions de président du Comité des chasses présidentielles ainsi que son appartement de fonction dans un hôtel particulier dépendant de l'Elysée, quai Branly, à Paris. A la même époque, avec l'appui d'un ami du président de la République, le général de Bénouville, bras droit de Marcel Dassault, François de Grossouvre devint conseiller international des Avions Marcel Dassault. Cette fonction, qui suscita des oppositions parmi les hauts cadres de l'entreprise aéronautique, n'empêchait pas François de Grossouvre de donner la priorité à sa présence à l'Elysée et, jusqu'à l'été 1993, d'avoir des contacts parfois quotidiens avec le président de la République.]

■ **LA FIN DE LA PRÉSIDENCE.** – « Ce n'est pas un arrachement. Ecoutez, vraiment, est-ce que je vais me plaindre ? Avoir eu le privilège immense d'être choisi deux fois par le peuple français pour présider aux destinées de la République, c'est beaucoup. Je suis comblé sur le plan de l'ambition politique. *(...)* Si le directeur de toutes choses m'en laisse le temps, qu'est-ce que je ferai ? Comment faites-vous, vous, quand vous avez un peu de loisir ? On aime voyager, on aime lire et, même, se promener... On aime voir et apprendre. Je verrai, j'apprendrai, j'écrirai, si j'ai des choses à dire. Je n'ai pas du tout décidé d'écrire mes Mémoires, mais, sur un certain nombre de points importants, je ne serai pas fâché de dire ce qui sera ma vérité. *(...)*

» *[Quatorze ans]*, cela a été *[long]*, surtout pour ceux qui auraient préféré en voir d'autres à ma place, mais il y a plus de Français que vous ne croyez qui n'étaient pas fâchés de me voir occuper cette fonction. En tout cas *(...)*, moi, j'ai fait ce que j'ai cru devoir faire. Je mesure assez les choses importantes qui ont pu être accomplies sur le plan intérieur et sur le plan extérieur. Je vois tout ce qui aurait pu être fait et qui n'a pas été fait. C'est une réaction humaine. *(...)* Je crois pouvoir dire que toute œuvre – c'est la philosophie que j'en tire – artistique, esthétique, philosophique, pratique, politique, toute œuvre est inachevée. C'est dire, aussi, qu'elle reste au-dessous de l'espérance. En même temps, si l'on regarde derrière soi, si l'on a fait quelques kilomètres sur le chemin qu'on s'est tracé, plutôt que de mettre le sac au bord de la route et de s'arrêter épuisé, c'est qu'on a mené sa vie d'une façon, comment dirai-je ? honorable. »

■ **EDOUARD BALLADUR.** – « Avec Jacques Chirac *[de 1986 à 1988]*, sur le plan humain et politique, *[les choses]* ne se sont pas aussi mal passées qu'on l'a dit partout. Je crois que ce sentiment *(...)* a été répandu parce que nous avons été finalement, le président de la République et le premier ministre, candidats l'un contre l'autre, ce qui a donné un ton d'autant plus dramatique à notre présence commune comme responsables de la République. Cela dit, il y a eu, quand même, des accrochages et puis on n'était pas d'accord sur beaucoup de choses, et c'était normal. *(...)* J'agis de même avec M. Balladur. Le peuple français a choisi les partis conservateurs pour gouverner la France *(...)* en 1986 et en 1993, et moi, j'ai choisi, après avoir réfléchi, un homme, dans les deux cas, qui me paraissait exactement représenter le vœu majoritaire des Français.

» J'ai toujours souhaité que les gouvernements restent suffisamment longtemps pour conduire une œuvre. *(...)* D'ici un an, je ne vois pas comment pourrait apparaître une nouvelle majorité, sauf si je dissolvais l'Assemblée nationale. *(...)* Il *[faudrait]* que ce soit utile à la France et que cela permette vraiment aux Français de réformer leur jugement de 1993. Autrement, cela ne vaut pas la peine, c'est une complication inutile, ce ne serait pas servir le pays. *(...)*

» M. Balladur fait une politique que, sur bien des plans, je n'approuve pas. Je n'approuve pas certains aspects de sa politique sociale. Je n'approuve pas la mise à mal d'un certain nombre d'acquis sociaux. Je n'approuve pas – je n'ai pas approuvé et c'est moi qui ai empêché, par le refus de l'inscrire dans une session extraordinaire –, le « revenez-y » de la loi Falloux. *(...)* Cela se passe loyalement entre le premier ministre et moi-même. Nous nous disons les choses. Je ne lui cache pas ma pensée, il ne me cache pas la sienne, lui non plus. C'est un homme estimable, même si sa politique me paraît, sur certains points, tout à fait regrettable, mais je ne veux pas passer mon temps à batailler pour empêcher le gouvernement de gouverner. *(...)* »

■ **LE CANDIDAT DE LA GAUCHE.** – « C'est aux membres du Parti socialiste de choisir leur candidat. Pour l'instant, ils semblent avoir fait le choix de Michel Rocard. C'est à eux de le confirmer lorsque le jour sera venu et c'est à eux de se déterminer, ce n'est pas à moi de leur dicter leur choix. »

■ **SANTÉ.** – « Vous m'avez demandé des nouvelles de ma santé. Je vous en remercie, on est toujours sensible à cela. D'ailleurs, c'est la façon la plus commune des Français de se rencontrer : « Ça va ? – Ça va ! » Eh ! bien, ça va ! »

COMMENTAIRE

Pour mémoire

EXCEPTION faite d'un suspense entretenu artificiellement sur son désaccord avec le gouvernement au sujet des essais nucléaires, François Mitterrand acteur a cédé la place mardi 10 mai – ne lui en déplaise – à François Mitterrand observateur. Observateur de lui-même davantage que du monde qui l'entoure. C'était, il est vrai, l'exercice qui lui était proposé par TF 1 et France 2 pour le treizième anniversaire de son entrée à l'Elysée et un peu plus d'un an avant le terme constitutionnel de son mandat. Il s'y est prêté de bonne grâce, ajoutant ainsi aux inaugurations ordinaires, qui incombent à sa fonction, celle du futur antérieur pour parler de sa présidence.

Campé sur la principale prérogative qu'il tient des institutions, celle d'être *« le chef des armées »*, et servi par une majorité au sein de laquelle les amis de Jacques Chirac revendiquent la reprise des essais nucléaires afin de mettre Edouard Balladur en difficulté, M. Mitterrand a rappelé ses propos de la semaine dernière et précisé qu'il ne laisserait en aucun cas entamer le pouvoir de décision du chef de l'Etat en cette matière. Le *« désaccord majeur »* qui en résulte entre lui-même et le gouvernement – M. Balladur ayant confirmé, mardi, qu'il n'exclut pas, pour sa part, la reprise future des essais – étant ainsi bien établi, il a été, du même coup, circonscrit. Il faudrait imaginer, en effet, un scénario baroque, selon lequel les parlementaires entreprendraient d'inscrire dans la loi, avec l'accord du gouvernement, une conception hérétique de la dissuasion nucléaire, pour que la menace d'un référendum, évoquée de nouveau par M. Mitterrand, trouve à s'appliquer.

Le poids de la crise

Pour le reste, les autres désaccords dont M. Mitterrand a tenu à rappeler l'existence, n'ont pas été vraiment précisés. M. Balladur est *« conservateur »* et mène une politique qui n'est pas celle pour laquelle le président avait été élu en 1981, ni réélu en 1988. Voilà tout. Le chef de l'Etat a rappelé qu'il avait refusé, à l'été 1993, l'inscription de la loi Falloux à l'ordre du jour d'une session extraordinaire du Parlement, mais s'il a laissé planer l'éventualité d'autres *« initiatives »*, il n'a pas indiqué à quel sujet il pourrait les prendre, ni quelles limites le gouvernement devrait respecter, au-delà desquelles le président estimerait nécessaire de jouer son rôle de garant des libertés ou de la cohésion nationale. Au demeurant, la promesse qu'il avait faite en nommant M. Balladur premier ministre, était seulement de ne pas permettre que l'engagement de la France dans l'Europe soit mis en cause.

Dans l'autre partie du « domaine partagé » avec le gouvernement qu'est la politique internationale, M. Mitterrand est resté observateur. Il a donné son aval à l'action ou à l'inaction du gouvernement vis-à-vis de l'Algérie, comme de la Bosnie et du Rwanda. Les institutions n'ont retenu son attention que pour évoquer l'hypothèse, elle aussi improbable, dans laquelle M. Balladur lui proposerait de réduire la durée du mandat présidentiel. De ce que M. Mitterrand a dit à ce sujet, il ressort qu'il n'accepterait pas, en tout état de cause, de considérer comme toujours valide la procédure interrompue il y vingt et un an par Georges Pompidou et qu'un nouveau projet de loi serait donc nécessaire, ainsi qu'un nouveau vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant de passer à un éventuel référendum.

Un autre souci l'occupait : esquisser, pour mémoire, le bilan de sa conduite des affaires publiques, en mettant en valeur le poids de la crise, qui dure depuis vingt ans et dont il estime possible, aujourd'hui, de prophétiser le début de la fin. Après l'émission, en compagnie des mitterrandistes de toujours, réunis comme chaque année à pareille époque, le président a observé que la génération qui le suit verra enfin son heure sonner l'an prochain, mais que, sauf pour un seul, cette heure sera la dernière : parmi les Edouard Balladur, Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Delors, Michel Rocard, Charles Pasqua, René Monory, ceux qui ne seront pas élus président de la République auront aussi fait leur temps.

Le futur antérieur se conjugue moins amèrement à plusieurs.

PATRICK JARREAU

Lire également en page 29 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Contrat social pour l'emploi

Le « spectateur » s'engage

S'il y a bien un domaine où François Mitterrand est devenu, treize ans après sa première élection, *« spectateur »*, c'est bien celui de la politique économique et sociale. Un domaine où c'est, par excellence, le gouvernement qui gouverne. Très directif de 1981 à 1986, tant pour la mise en œuvre des réformes sociales que lors du choix décisif sur le maintien de la France dans le Système monétaire européen (SME) et la politique de rigueur qui s'en est suivie, M. Mitterrand a pris plus de champ ensuite, même après sa réélection de 1988, se contentant de fixer quelques grandes orientations ou de donner, lorsque son premier ministre était Michel Rocard, quelques vigoureux conseils.

Mardi 10 mai, le président de la République s'est comporté en *« spectateur »* engagé, se mettant dans la position d'un arbitre – plutôt partial – distribuant des bons et des mauvais points à ses différents gouvernements dans leur action contre le chômage. Sur ce terrain, la recherche des responsabilités est un vieux débat. Nul ne nie l'effet de vingt ans de crise. Nul ne nie la nécessité de réunir les conditions d'une forte croissance pour enrayer enfin la montée du chômage et de l'exclusion. Mais si le gouvernement de M. Balladur n'a pas encore fait ses preuves dans ce domaine – M. Chirac puis M. Rocard, jusqu'à la crise du Golfe, ayant bénéficié d'une conjoncture plus favorable –, la gauche a incontestablement échoué sur ce qui était une de ses principales priorités.

Sur ce registre, M. Mitterrand a dégagé en touche, évitant même le débat sur une autre politique économique. Il a dégagé en touche et a rebondi assez curieusement sur la proposition de Philippe Séguin de référendum sur l'emploi. M. Mitterrand a ainsi souligné que, sous réserve d'aménagements constitutionnels, il serait favorable à une proposition de référendum consistant à demander aux Français leur accord sur la négociation par les partenaires sociaux d'un *« contrat social pour l'emploi »*... Cette idée de contrat social n'est pas nouvelle. Le chef de l'Etat, alors bien dans son rôle de gardien de la cohésion sociale, l'avait suggéré en janvier, lors de ses vœux, constatant que l'Etat ne peut pas agir seul contre le chômage et que les partenaires sociaux devaient se mobiliser davantage et négocier sur la formation continue, l'organisation du travail, l'aménagement du temps, les emplois de services, etc...

L'objectif est louable, mais la méthode a de quoi surprendre dans un pays de liberté contractuelle... et de faiblesse des institutions représentatives. Comment imaginer un référendum sur un mandat – alors impératif – de négociation sans l'accompagner d'un engagement de l'Etat d'en intégrer alors les résultats dans la législation ? Pour aller jusqu'au bout de la logique, les partenaires sociaux auraient dans ce cas une obligation de résultats, ceux-ci pouvant ensuite être de nouveau ratifiés par les suffrages de la nation... Si l'on veut *« forcer un peu la main, peut-être exagérément »* aux partenaires sociaux dans la lutte contre le chômage, il suffit de mener de pair négociation contractuelle et modification législative, selon une démarche ancienne et que l'on retrouve en partie dans la loi quinquennale pour l'emploi. Au-delà de la méthode, la vraie question sur laquelle le *« spectateur »* présidentiel ne s'est guère engagé, reste celle de l'immobilisme ou du conservatisme trop fréquents des partenaires sociaux...

MICHEL NOBLECOURT

Les réactions

Michel Rocard, premier secrétaire du PS : *« Le président de la République a d'abord, et c'est rarissime, annoncé très clairement qu'il allait voter socialiste et européen, en constatant dans un sourire qu'il n'y avait pas deux listes qui répondaient à cette définition »*, a déclaré M. Rocard, ajoutant que *« sur l'essentiel de ce qu'a abordé le président de la République, chacun a ses phrases et ses formules, mais nous sommes en accord profond. »*

Jean Glavany, porte-parole du PS : M. Mitterrand *« a donné une triple leçon de conviction, de fermeté et de sagesse. Une leçon de conviction pour tous ceux qui doutaient, qui spéculaient, qui manipulaient, à propos de son engagement, en disant qu'il soutenait ceux qui étaient socialistes et européens. Une leçon de fermeté, notamment à l'égard du gouvernement, à propos des essais nucléaires. Une leçon de sagesse, notamment sur des dossiers difficiles de politique étrangère. »*

Jean-François Hory, président du MRG : Le président de la République a fait *« grand honneur à sa fonction »* et *« a démontré, au-delà de toute attente, qu'il détenait une bonne partie des réponses aux principales interrogations »* en matière de politique intérieure.

Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF : *« Les grandes questions qui préoccupent les Français n'ont pas obtenu de réponse. Le président était en bonne forme, mais l'émission est restée sans fond. On attendait une explication nationale, on a plutôt assisté à une commémoration personnelle. »*

Jean-François Mancel, délégué général du RPR chargé des élus locaux : *« Après avoir respecté le délai de discrétion imposé par une cinglante défaite de son parti aux législatives, François Mitterrand cherche désormais à ciseler non sans talent l'image qu'il voudrait bien donner de lui à la postérité. »*

Bruno Mégret, délégué général du Front national : *« M. Mitterrand s'est senti plus à l'aise à discourir sur l'actualité qu'à dresser le bilan positif de son septennat. M. Mitterrand a parlé de son épitaphe ; mais peu importe qu'il ait fait ce qu'il a pu, le problème est qu'il n'a pas fait ce qui était nécessaire. »*

En quatrième position sur la liste de M. de Villiers aux élections européennes

Le juge Thierry Jean-Pierre saute le pas

Philippe de Villiers, animateur du Combat pour les valeurs, devait présenter, mercredi 11 mai, les quatre-vingt sept candidats qui figureront sur la liste « l'autre Europe » qu'il conduira aux élection européennes du 12 juin. Outre lui-même, James Goldsmith et Charles de Gaulle, cette liste devait comprendre, à la quatrième place, le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre. En poste au Mans (Sarthe), celui-ci s'était fait connaître en 1991 en enquêtant sur l'affaire Urba liée au financement du PS. Il a été chargé par Edouard Balladur, le 3 décembre 1993, d'une mission sur le blanchiment de l'argent sale et la corruption dont il rédige actuellement le rapport.

En acceptant de figurer sur la liste bâtie par M. de Villiers, M. Jean-Pierre saute le pas et il ajoute une nouvelle bifurcation à *un parcours qui en est déjà* riche. Né en Lozère, il y aura bientôt quarante ans, d'une mère institutrice et d'un père professeur, M. Jean-Pierre a été, tour à tour, inspecteur du Trésor à Bourges (Cher) et intendant au collège Guy Môquet de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), avant de se tourner finalement vers la magistature, à trente ans révolus.

Juge d'instruction au Mans en 1986, délégué régional du Syndicat de la magistrature, traditionnellement classé à gauche, il est exaspéré par les *dispositions d'amnistie* prononcées dans le cadre de la loi sur le financement de la vie politique, en 1990, et il fait irruption, pour la première fois, dans le débat politique, en s'emparant, en 1991, du dossier Urba utilisé sans relâche par M. de Villiers à l'Assemblée nationale.

Ce dossier, dont le PS aura beaucoup à souffrir, il en sera finalement dessaisi. Mais ce ne sera pas le dernier. Le petit juge, devenu justicier et animateur du Forum pour la justice, révèle par la suite le prêt sans intérêt de Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, s'attirant définitivement la haine tenace de la gauche qui voudra voir dans la mission sur le blanchiment et la corruption que lui confie Edouard Balladur, en décembre 1993, une forme de récompense à des services rendus.

L'Union en fiches

« L'Europe, c'est nous. L'Europe, ce n'est pas "Bruxelles" ni une technocratie anonyme et lointaine. Ce n'est pas "les autres" », a affirmé, lundi 9 mai, le ministre délégué aux affaires européennes, Alain Lamassoure. A l'occasion de l'anniversaire de la *déclaration Schuman du 9 mai* 1950, qui avait lancé les fondements de la construction européenne, le ministre a présenté à la presse ses *Fiches sur l'Europe* qui doivent, selon lui, tordre le cou aux *« bobards »* qui circulent sur le compte de l'Union européenne. Tirée à soixante mille exemplaires, cette documentation, qui balaie tous les aspects de la construction européenne, sera disponible dans les mairies et les préfectures (1).

(1) On peut également les trouver à *« Sources d'Europe »*, socle de la Grande Arche, 92054 Paris-la-Défense Cedex 61. Tél. : 41-25-12-12.

Dans deux entretiens à « Globe Hebdo » et à « la Tribune »

Bernard Tapie s'en prend à l'« élite »

Bernard Tapie se défend tous azimuts des accusations de populisme portées contre lui. Dans un entretien accordé à *Globe Hebdo* du mercredi 11 mai, M. Tapie estime que *« dans notre système perverti, il y a deux sortes de gens : ceux qui ont un label de respectabilité et qui, de ce fait, peuvent tout se permettre : tout, tout et encore tout – dans la majorité actuelle, les exemples ne manquent pas –, et puis, il y a les autres, comme moi, qui n'ont pas la respectabilité suffisante »*.

A propos du parallèle avec Silvio Berlusconi, M. Tapie déclare n'avoir *« rien de commun »* avec la démarche du nouveau président du conseil italien. *« Je me suis inscrit dans un processus politique à gauche. J'ai défendu le socialisme à Marseille, aux régionales, aux cantonales, aux législatives, et maintenant, je me présente à une élection nationale. J'ai fait mes classes ! Personne ne peut être surpris de ce que je pense. »*

Par ailleurs, dans un entretien accordé au quotidien économique *la Tribune* de mercredi, M. Tapie indique : *« Le système de l'élite qui sait les choses et du peuple qui ne sait pas, ça ne marche plus, parce que l'écart des connaissances s'est réduit. Mais si vous remplacez l'élite de droite par l'élite de gauche, ça ne change rien. La gauche n'est pas une carte de crédit. »*

(Lire également page 14.)

Adopté en première lecture à l'Assemblée nationale

Le régime des institutions de prévoyance est mis en conformité avec la réglementation européenne

Les députés ont adopté, en première lecture, mardi 10 mai, un projet de loi relatif à la protection sociale complémentaire des salariés, *présenté par* Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville. Ce texte met notamment en conformité le régime des institutions de prévoyance avec *deux directives européennes* relatives à l'assurance. Le RPR et l'UDF ont voté pour, les communistes contre, les socialistes s'abstenant.

La majorité et les socialistes ont manifesté une bonne *entente sur le terrain de la* protection sociale complémentaire, qui *« ressemble davantage à un sous-bois touffu qu'à un jardin à la française »*, de l'aveu même du rapporteur de la commission des affaires sociales, Jean-Jacques Préel (UDF, Vendée). Et si les seconds se sont finalement abstenus, leur porte-parole, Serge Janquin (Pas-de-Calais), n'en a pas moins trouvé le texte *« intéressant »*. Tel n'était pas l'opinion du groupe communiste, qui a défendu, sans succès, une question préalable (tendant à décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). En son nom, Janine Jambu (Hauts-de-Seine) a dénoncé dans ce texte l'amorce d'une *« attaque de grande envergure contre la Sécurité sociale »*.

Il s'agissait d'adapter aux directives européennes relatives à l'assurance le droit des institutions paritaires régies par le code de la Sécurité sociale intervenant dans le domaine de la protection sociale complémentaire. Les entreprises relevant du code des assurances ont déjà fait l'objet d'une telle mise en conformité. Le tour des mutuelles devrait venir ensuite, a rappelé Mme Veil.

Clarifier des statuts

Le projet clarifie le statut, les *prérogatives et les règles* régissant les relations contractuelles avec leurs assurés des trois catégories d'organismes paritaires concernés : les institutions de prévoyance (près de 20 milliards de francs de cotisations en 1991) habilitées à couvrir l'ensemble des risques liés à la personne, les organismes de retraite complémentaire (192 milliards), essentiellement l'AGIRC, l'ARRCO et l'IRCANTEC, et les institutions de retraite supplémentaire (3,7 milliards).

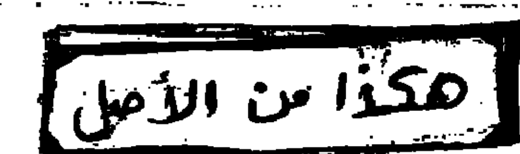
Ce sont ces dernières qui ont donné matière à la seule controverse entre le gouvernement et sa majorité. Pour répondre aux exigences des directives européennes, le projet faisait obligation aux institutions de retraites supplémentaires de constituer progressivement, dans un délai de vingt ans, des provisions nécessaires pour garantir le maintien des droits à la retraite des salariés, même en cas d'insolvabilité de l'entreprise. Estimant que ce provisionnement représenterait une charge trop lourde pour les entreprises, le rapporteur, soutenu par l'UDF et le RPR, a préféré autoriser les entreprises à procéder à un provisionnement interne, complété par une assurance contre le *risque d'insolvabilité*.

Tout en *« partageant les préoccupations »* des députés, Mme Veil s'est inquiétée d'éventuelles conséquences, *« pas encore mesurées »*, d'un tel dispositif et elle a indiqué que la position du gouvernement *« n'était pas encore tout à fait fixée »* en la matière. Elle a demandé aux députés de retirer leur amendement dans l'attente de la seconde lecture du projet. En pure perte, puisque les députés ont préféré adopter, dès à présent, leur dispositif.

En revanche, le ministre s'est opposé, avec succès, à un amendement de la commission des affaires sociales et du groupe socialiste supprimant l'interdiction faite aux institutions de prévoyance de lancer des opérations collectives facultatives ou individuelles portant sur des bons de capitalisation. Enfin les députés ont prévu, en accord avec le gouvernement, que les organismes de prévoyance pourront également couvrir le risque chômage.

CÉCILE CHAMBRAUD

NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Néaoutyine (FLNKS) a été reçu par M. Balladur. – Paul Néaoutyine, président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS, indépendantiste), a été reçu, lundi 9 mai, à l'hôtel Matignon, par Edouard Balladur avec lequel il s'est entretenu de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. M. Néaoutyine a fait part au premier ministre de *« la volonté FLNKS de voir le partenariat* [entre l'Etat et le territoire] *revenir à quelque chose de concret »*.



Le projet de loi sur l'aménagement du territoire

Le retour de l'Etat

Le chef du gouvernement et le ministre de l'aménagement du territoire devaient présenter à la presse, mercredi 11 mai, le texte actuel du projet de loi sur l'aménagement du territoire, fruit du «grand débat» lancé par Charles Pasqua à l'automne. L'Assemblée nationale devrait en débattre en session extraordinaire début juillet. Si M. Pasqua n'a pas obtenu, lors des arbitrages rendus par M. Balladur, la mise en œuvre immédiate de toutes les réformes qu'il souhaitait, elles devraient presque toutes être l'objet d'études précises dans l'année suivant la promulgation du projet. En tout état de cause, la volonté du gouvernement de permettre un développement équilibré de tout le territoire national se traduit par un retour de l'Etat.

Reculer était impossible. Edouard Balladur s'était trop engagé dans le «grand débat» lancé par Charles Pasqua sur l'aménagement du territoire, ce premier ministre «parisien» avait trop bénéficié des tournées provinciales organisées par son ministre de l'intérieur pour qu'il donne l'impression de s'arrêter en chemin. Mais l'orthodoxie financière à laquelle il veut aussi attacher son nom ne lui permettait pas d'accepter toutes les demandes de. l'homme qui veut faire du rééquilibrage du territoire la grande œuvre de son deuxième passage au gouvernement.

Un compromis était donc indispensable. Une fois encore il a été trouvé dans la fuite en avant. Si le projet, en son état actuel, pose de beaux et nobles principes, leur concrétisation est, pour l'essentiel, renvoyée à plus tard. Toutes les pistes que voulaient ouvrir M. Pasqua le sont effectivement, mais elles ne pourront pas être arpentées avant longtemps. Au mieux, des rapports les balisant précisément seront rédigés dans l'année suivant la promulgation de la loi d'orientation. Au pis, des lois à venir, dans un futur imprécis, seront chargées de tenir les promesses d'aujourd'hui. En attendant, les engagements, ainsi claironnés, peuvent nourrir solidement un programme électoral.

Seul l'avenir dira donc si la nécessaire péréquation des ressources fiscales entre collectivités riches et collectivités pauvres sera mise en place sans mettre à mal l'indispensable responsabilité des élus locaux; si la réforme de la taxe professionnelle, une fois encore promise, verra vraiment le jour; si la souhaitable clarification des structures de coopération intercommunale et, surtout, le renforcement de leurs pouvoirs l'emporteront sur le souci de ne pas donner l'impression de toucher à l'autonomie communale; si l'annonce que le «jacobinisme» pourrait vraiment mourir avec la mise en place d'une structure régionale adaptée aux situations locales – comme en Alsace – sera véritablement suivie d'effets; si la mise à contribution des bénéficiaires des voies d'eau – comme la Compagnie nationale du Rhône –, des bénéficiaires de lignes aériennes rentables – comme, peut-être, dans l'avenir TAT –, survivra à la pression des lobbies.

Un frein à la croissance de l'Ile-de-France

Ce catalogue a l'énorme qualité d'être soustendu par quelques idées fortes : recréer les conditions de l'*«unité nationale»* et de la *«cohésion sociale»*; remplacer *«la rivalité et la concurrence»* entre collectivités locales par *«la solidarité et la complémentarité»*; permettre à chacun de *«pouvoir accéder partout sur le territoire de la République à une qualité d'infrastructure, de services et d'environnement»*, ce qui implique que le critère de rentabilité immédiate ne soit plus privilégié dans la gestion des services publics et des entreprises publiques; faciliter non plus, comme dans les temps gaulliens de l'aménagement du territoire, le transfert d'entreprises, mais la création d'emplois nouveaux dans les zones qui doivent être aidées; soutenir les secteurs ruraux et les villes moyennes, car *«tout miser sur l'hypertrophie de quelques agglomérations»* ne permettrait pas *«bien au contraire d'améliorer la place de la France dans la compétition internationale»*.

Ces choix sont lourds de conséquences, et notamment pour l'Ile-de-France et Paris, fief du RPR et de Jacques Chirac. Pourtant, le gouvernement a renoncé à trancher quelques sujets délicats. Si le projet est plus départementaliste que régionaliste, au point de soulever de vives critiques chez les présidents de conseils régionaux qui l'ont fait savoir, sous la plume de Valéry Giscard d'Estaing, à M. Pasqua, la clarification des compétences entre ces deux niveaux de collectivités n'a pas été fait. Déjà les arbitrages ont été délicats au sein du gouvernement. Michel Giraud a dû batailler pour obtenir que la région francilienne obtienne, comme les autres, la pleine responsabilité de son schéma d'aménagement. Edmond Alphandéry et Alain Madelin ont dû convaincre Charles Pasqua de renoncer à accorder aux conseils généraux la possibilité d'aider directement les entreprises. Nicolas Sarkozy a dû être soutenu par M. Balladur pour faire retirer l'idée d'une modulation, selon le lieu d'habitation du contribuable, de l'impôt sur le revenu.

Deux notions soustendaient, en fait, les réflexions de Charles Pasqua. Une remise en cause de la stratégie économique, par des restrictions fortes à la doctrine libérale et la fin du dogme de l'équilibre budgétaire, était inacceptable par M. Balladur, même au nom de la lutte pour l'emploi. En revanche, le renforcement du rôle de l'Etat dans la vie locale ne pouvait que correspondre aux vues profondes d'un homme nourri de pompidolisme. Accroissement des prérogatives des préfets, détermination par le gouvernement des priorités d'aménagement régional : même si la référence aux principes de la décentralisation a été rajoutée au dernier moment dans l'article premier du projet, cette réforme voulue par Charles Pasqua marque, pour le moins, un coup d'arrêt à celle imposée par Gaston Defferre. Ce retour de l'Etat sera-t-il facilement accepté par l'aile libérale de la majorité?

THIERRY BRÉHIER

Les dispositions du texte

■ **PRINCIPES.** – Le premier article du projet de *«loi d'orientation pour le développement du territoire»* en pose les principes : cette politique *«a pour objet la mise en œuvre des principes fondamentaux d'unité et de solidarité nationale»*. *«Elle a pour mission d'assurer l'égalité des chances sur le territoire de la République»*, ce qui implique *«qu'il puisse être dérogé (...) à l'égalité des citoyens devant la charge publique»*. Cette politique est *«déterminée au plan national par l'Etat, et conduite par celui-ci en liaison avec les collectivités territoriales, dans le respect des principes de la décentralisation. Les établissements publics et les entreprises publiques y participent»*. Pour faciliter cette action, il est créé *«un observatoire national du développement du territoire»*.

■ **SCHÉMAS DE DÉVELOPPEMENT.** – Un *«schéma national de développement du territoire»* est institué. Il *«fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et d'environnement ainsi qu'en matière de grands équipements et de services collectifs d'intérêt national»*. Des *«directives territoriales d'aménagement»* sont fixées par le gouvernement, dans le respect de ce schéma, pour s'appliquer, dans certaines parties du territoire, avec la force attachée aux documents d'urbanisme. Les régions, en association avec les départements et les communes, déterminent des *«chartes régionales de développement du territoire»*, tenant compte des orientations du schéma national et des *«directives»* qui s'appliquent à elles. La responsabilité du schéma d'Ile-de-France est transféré de l'Etat à la région. Dans chaque région, il est créé une *«conférence régionale de développement du territoire»*, co-présidée par le préfet et par le président du conseil régional.

■ **ORGANISATION DE L'ETAT.** – Le principe de la *«déconcentration»* des administrations civiles de l'Etat est réaffirmé avec force, de façon à renforcer les pouvoirs des préfets. Dans un délai de trois ans, sera dessinée une carte des *«pays»* qui seront formés de *«bassins de vie (...) présentant des solidarités naturelles en matière d'emploi et d'équipements publics ou privés»*. Ces *«pays»* se substitueront aux actuels arrondissements.

Lorsque le préfet saisira la justice administrative d'une décision d'une collectivité locale, en matière d'urbanisme, de marchés et de délégations de services publics, sa demande de *«sursis à exécution»* entraînera la suspension de l'acte contesté jusqu'à la décision du tribunal administratif.

L'Etat fixera aux *«établissements et organismes publics de l'Etat et aux entreprises nationales sous tutelle de l'Etat chargées d'un service public»* des *«objectifs»* en matière *«d'aménagement du territoire et de services rendus aux usagers»*. Le ministre de tutelle pourra s'opposer à la fermeture d'un service aux usagers non prévue par ces *«objectifs»*.

■ **LES AIDES FINANCIÈRES DE L'ETAT.** – *«Des lois de programmation fixeront pour cinq ans la réalisation des équipements prévus au schéma national et la nature des financements correspondants.»* Des documents budgétaires présenteront l'ensemble des dépenses de l'Etat par régions, ainsi que *«l'effort d'aménagement public»* effectué dans chaque région par la totalité des établissements et services publics.

«Un fonds national de développement du territoire» est créé pour regrouper les fonds actuels d'aménagement du territoire, de restructuration des zones minières, de délocalisation des entreprises, d'aide aux initiatives locales pour l'emploi, de développement de la montagne, les interventions touristiques, l'aménagement rural. La moitié des crédits de ce fonds sera déléguée aux préfets de régions et de départements.

Il est aussi créé *«un fonds d'investissement et de développement des infrastructures»*. Il comportera trois sections : une *«péréquation des transports aériens»*, les compagnies assurant des lignes bénéficiaires étant contraintes d'aider au financement des lignes déficitaires; un *«investissement fluvial»*, de façon qu'une *«fraction de la valeur de la production hydroélectrique»* et des recettes *«de l'utilisation de l'eau des voies navigables»* servent à financer la *«réalisation des voies navigables à grands gabarits»*; une aide aux transports terrestres, une taxe sur les recettes autoroutières permettant de financer de nouveaux TGV, des transports ferroviaires régionaux, le développement du transport combiné rail-route, les investissements routiers.

Il est aussi créé un *«fonds de gestion de l'espace rural»* pour aider à l'entretien et à la réhabilitation de celui-ci. Il est géré par les conseils généraux, mais dans le cadre d'orientations fixées par les préfets.

■ **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.** – Un *«fonds d'investissement»*, financé par des dotations de l'Etat et des emprunts, aidera à la constitution de fonds propres dans des zones prioritaires d'aménagement du territoire. L'achat de fonds de commerce dans les communes rurales et dans les quartiers d'habitat dégradé bénéficiera d'un droit de mutation réduit de 6 % à 2 %. L'exonération d'impôt sur les sociétés et sur les bénéfices sera, à compter du 1er janvier 1995, réservée aux entreprises se créant dans les zones prioritaires d'aménagement. Dans les zones rurales fragiles et les zones urbaines défavorisées, les collectivités locales pourront exonérer les entreprises qui s'y installent de la taxe professionnelle; l'Etat compensera la perte de ressources.

■ **PÉRÉQUATION.** – Le principe est posé que *«la réduction des écarts de ressources entre les collectivités territoriales, en fonction de leurs disparités de richesse et de charges, constitue un objectif prioritaire de la politique d'aménagement du territoire»*. Pour y parvenir, le gouvernement présentera au Parlement plusieurs rapports dans l'année suivant la promulgation de la loi : l'un définira les *«instruments»* permettant de mesurer les ressources et les charges des collectivités; un autre présentera des propositions *«tendant à une modulation des concours de l'Etat aux dépenses d'équipement des collectivités territoriales»*; un troisième fera des propositions renforçant le rôle de la dotation globale de fonctionnement dans la réduction des écarts de ressources; enfin un quatrième analysera trois possibilités de réformes de la taxe professionnelle. La première est un taux unique par *«pays»*, avec un mécanisme d'écrêtement. La deuxième est l'instauration progressive en vingt ans d'un taux unique national. La troisième divisera cette taxe en deux tranches, l'une dépendant d'un taux fixé nationalement mais avec une modulation en fonction de la densité démographique, la seconde sera à un taux fixé librement par les collectivités locales. Pour tous ces rapports, le gouvernement recueillera l'avis d'une commission d'élus.

Sans attendre, et dès 1995, la dotation globale de fonctionnement versée à la région Ile-de-France sera diminuée *«chaque année»* de 120 millions de francs, soit à peu près de 10 %.

■ **STRUCTURE DES COLLECTIVITÉS LOCALES.** – Une collectivité territoriale pourra demander à se voir confier *«la réalisation d'un équipement ou l'exercice d'une compétence pour le compte de l'Etat»*. Une loi à venir *«définira les conditions dans lesquelles l'organisation administrative et les compétences»* d'une région et de ses départements pourraient, à leur demande, ne pas être conformes à la structure régionale dans le reste du pays, et cela pour tenir compte du caractère propre.

Un rapport présenté dans un délai d'un an analysera *«les conditions d'une réduction du nombre des catégories d'établissements publics de coopération intercommunale»* et d'une harmonisation de leurs *«modalités de fonctionnement»*. Une loi à venir *«fixera les conditions»* dans lesquelles le système communal de Paris, Lyon et Marseille sera *«adapté et étendu aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre»*.

La création d'*«ententes»* interrégionales est facilitée. Les collectivités territoriales françaises frontalières sont autorisées, sous certaines conditions, à créer avec leurs homologues étrangers des *«sociétés locales»* pour exploiter *«ensemble un service public d'intérêt local»*.

Les départements, les communes et les établissements de coopération intercommunale pourront créer *«des comités consultatifs sur tout problème de leur compétence»*. 10 % des électeurs d'une commune ou d'un établissement de coopération pourront demander un référendum local *«sur une opération d'urbanisme ou d'aménagement relevant de la décision des autorités municipales qui, par son ampleur ou sa nature, intéresse directement le cadre de vie ou l'activité économique des habitants»*. Mais la décision de l'organiser relèvera de l'assemblée délibérante qui, en tout état de cause, ne sera pas liée par le résultat de cette délibération.

Avant le débat prévu pour le 17 mai

Le PS et le PC se mobilisent contre le report des élections municipales

Le PS et le PC sont décidés à mener l'offensive contre le report des élections municipales de mars à juin 1995. Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 10 mai, à l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire, que les députés PS avaient déposé quatre mille cent quatre-vingt-quinze amendements au projet de loi modifiant la date de ces élections, qui doit être présenté, mardi 17 mai en séance publique, par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.

«Il n'est pas question que ce débat puisse être occulté», a indiqué M. Malvy, en reconnaissant qu'*«aujourd'hui le problème ne passionne pas l'opinion, parce qu'il est trop tôt»*. Comparant l'enjeu de ce texte au contrat d'insertion professionnelle (CIP), M. Malvy a observé : *«Lorsqu'il y a débat à l'Assemblée nationale, personne ne s'émeut, et puis, tout d'un coup, ça explose et tout le monde se réveille.»* Dans une allusion implicite à la candidature de Jacques Chirac, maire de Paris, à l'élection présidentielle, M. Malvy a ajouté : *«On ne peut pas ramener la vie communale aux motivations pratiques que peut avoir tel ou tel candidat.»* Le président du groupe socialiste a également indiqué que cette proximité des deux élections, présidentielle et municipales, risquait de poser le problème de la distinction du financement des campagnes.

Le groupe communiste a fait savoir, de son côté, que *«seul le respect de l'échéance normale de mars 1995 pour le renouvellement des conseils municipaux est conforme à la démocratie»*.

La carte d'identité religieuse

Dans cette première série de tableaux, on observe d'abord que le nombre de Français se déclarant *« indifférents »* (près d'un quart) est plus élevé que celui des *« rationalistes »* et des *« athées »*. L'« incroyance » au sens strict glisse donc de plus en plus vers l'« indifférence » religieuse. Ce phénomène se cumule avec le détachement croissant à l'égard des institutions. Le nombre des personnes interrogées qui s'identifient comme *« catholiques »* baisse sensiblement, en effet, par rapport à notre précédent sondage de 1986 : 67 % en 1994, contre 81 %. Dans le même temps, le pourcentage des *« sans religion »* augmente. Il passe de 15,5 % en 1986 à 23 % en 1994. Ce décrochage s'accroît en fonction de l'âge, les *« sans religion »* se recrutant principalement (36 %) dans la tranche des *18-24 ans*. 45 % des Français déclarent enfin *« avoir eu une religion »* (tableau non publié ici).

En termes de pratique religieuse, les données sont, en revanche, plus stables. Selon un autre résultat non publié ici, 12 % des Français qui déclarent avoir une religion (trois-quarts de l'échantillon) disent aller, au moins une fois par semaine, *« à la messe, au culte, aux offices religieux »*. Depuis de nombreuses années déjà, la pratique hebdomadaire « tourne » autour de ce « noyau dur » de 10 %. Est-ce contradictoire avec le décrochage de l'« identité » catholique ? Non, on peut considérer que de plus en plus de non-pratiquants, mettant leur « identité » en conformité avec leurs actes, ont cessé de se dire *« catholiques »* et ont rejoint les rangs des *« sans religion »*.

Dans le sondage de 1986, plus d'un Français sur deux (56 %) se définissait comme *« croyant »*. Huit ans après, ce chiffre aussi marque un effritement. Les croyants *« par conviction »* baissent de 30 % en 1986 à 24 %. Les croyants *« incertains »* augmentent de 13 % à 17 %, les *« incroyants »* de 14 % à 19 %. Les jeunes de 18-24 ans ne sont que 13 % à se définir comme *« croyants convaincus »* (contre 20 % il y a huit ans) et 27 % se disent *« incroyants »*.

Pour chacun des termes suivants, pouvez-vous me dire s'ils vous définissent très bien, assez bien, assez peu ou pas du tout ?

	Très bien %	Assez bien %		Assez peu %	Pas du tout %		Ne se prononcent pas %
– Humaniste	23	35	58	9	28	37	5
– Chrétien	31	25	56	14	28	42	2
– Catholique	34	22	56	12	31	43	1
– Croyant	27	29	56	19	24	43	1
– Indifférent	10	14	24	11	61	72	4
– Rationaliste	6	16	22	11	61	72	6
– Athée	13	9	22	6	68	74	4
– Spiritualiste	5	12	17	11	66	77	6
– Agnostique	2	5	7	5	73	78	15
– Protestant	2	4	6	3	88	91	3
– Musulman	2	2	4	3	91	94	2
– Juif	1	2	3	3	92	95	2

Pouvez-vous me dire quelle est votre religion, si vous en avez une ?

	%
– Catholique	67
– Protestante	2
– Juive	1
– Musulmane	2
– Orthodoxe	–
– Autre religion	3
– Sans religion	23
– Sans réponse	2
Total	*100*

Vous-même, vous considérez-vous comme... ?

	%
– Un croyant convaincu	24
– Un croyant par tradition	24
– *Un croyant incertain*	17
– Un sceptique	14
– Un incroyant	19
– Ne se prononcent pas	2
Total	*100*

Morale : le péché dévalué

Il n'y a plus de morale ? 58 % des Français pensent que l'origine du *« mal »* vient d'abord de *« la société et de ses injustices »*. La responsabilité individuelle *(« méchanceté de l'homme », « péché », « refus de Dieu »)* est beaucoup moins engagée. A cet égard, la population « catholique » ne se distingue guère de la majorité des Français. Les pratiquants réguliers sont 46 % à penser que l'origine du mal est dans la *« société »* plutôt que dans le *« péché »* (11 %) ou le *« refus de Dieu »* (14 %).

On retrouve cette même distinction entre la culpabilité individuelle (que l'on minore) et la responsabilité collective (que l'on plébiscite) dans le jugement porté sur un certain nombre de « cas de conscience ». Les Français semblent beaucoup plus indulgents pour des actes ou des conduites relevant d'un choix moral individuel *(« avortement », « homosexualité », « infidélité conjugale », « vie conjugale hors mariage »)* que pour certaines pratiques sociales *(« fraude fiscale », « vol dans un magasin », « excès de vitesse »)* plus souvent qualifiées de *« faute morale »* ou d'*« erreur »*. On notera même qu'un excès de vitesse en voiture est une *« erreur »* (pour 41 % des personnes interrogées), plus qu'une *« faute morale »* (20 %), mais c'est la fraude fiscale qui est le plus souvent interprété comme une *« faute morale »* (32 %).

Les catholiques n'échappent pas à ce climat de tolérance pour des conduites que le magistère romain ne cesse pourtant de condamner. Par exemple, les pratiquants réguliers ne sont que 9 % à penser que *« la vie conjugale hors mariage »* est un *« péché »*, contre 60 % qui estiment que c'est une *« affaire personnelle »*. De même, 17 % pensent que l'*« homosexualité »* est un *« péché »*, contre 36 % pour qui elle relève d'une attitude personnelle. Jusqu'à l'avortement : 28 % des catholiques pratiquants réguliers pensent que c'est un *« péché »*, mais 30 % que c'est d'abord une affaire de conscience individuelle.

D'après vous, quelle principale explication peut-on donner d'abord du mal qui existe dans le monde ? Et ensuite ?

(Réponses données à l'aide d'une liste)	En premier %	Total premier et second %
– La société est cause de trop d'injustices	58	78
– L'homme est un loup pour l'homme	23	60
– L'homme est un être vivant dans le péché	5	13
– Il y a un refus de Dieu	4	10
– Il existe un esprit supérieur mauvais agissant dans le monde	4	10
– La sexualité entraîne le désordre individuel et social	2	8
– *Ne se prononcent pas*	4	4
Total	*100*	*(1)*

(1) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

Pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas d'accord du tout, avec la phrase suivante : « L'idée de péché ne signifie pas grand-chose pour moi » ?

	%	
– Tout à fait d'accord	33	57
– Plutôt d'accord	24	
– Plutôt pas d'accord	18	39
– Pas d'accord du tout	21	
– Ne se prononcent pas	4	
– Total	100	–

Dans les grandes décisions de votre vie, tenez-vous compte avant tout de votre conscience ou des positions de votre Eglise ?

	%
– De votre conscience	83
– *Des positions de votre Eglise*	1
– Des deux	9
– Ni de l'une ni de l'autre	6
– Ne se prononcent pas	1
Total	*100*

Pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous me dire ce que cela représente pour vous ? Une faute morale, une erreur, un péché, une affaire personnelle ou l'effet des conditions de vie ?

Réponses données à l'aide d'une liste	Une faute morale %	Une erreur %	Un péché %	Une affaire personnelle %	L'effet des conditions de vie %	Ne se prononcent pas %
– La vie en couple sans être marié	3	5	4	75	12	1
– La fraude fiscale	32	22	5	23	15	3
– *L'infidélité conjugale*	23	16	18	34	8	1
– L'homosexualité	9	11	8	59	8	5
– Un vol dans un grand magasin	28	22	12	11	25	2
– L'avortement	10	7	13	55	13	2
– Un excès de vitesse en auto	20	41	2	22	11	4

Croyances floues

Suite de la première page

Sur ce thème des *« croyances » qui structurent* l'univers culturel et religieux des Français, jamais une étude aussi complète que celle rendue publique aujourd'hui *n'avait été réalisée*. Elle porte non seulement sur les « vérités » transmises et enseignées par les Eglises, sur les pratiques religieuses, mais aussi – et c'est sa nouveauté – sur l'ensemble des croyances formulées à partir des réalités de l'existence et de l'univers symbolique : le rapport à la création, à la science, à la nature ; les origines et les fins dernières de l'homme ; les représentations de Dieu, du mal, du péché, du salut ; le lien entre la foi et des questions existentielles comme la santé, la réussite sociale ou le bonheur conjugal.

Sur un total de trente-sept questions posées par les enquêteurs, *le Monde* en a retenu seize : celles qui, par *souci de comparaison*, sont les plus proches de notre précédent sondage de 1986. Elles se rapportent principalement à l'identité religieuse des Français, à leur attitude par rapport aux grands dogmes chrétiens, au rapport entre leur confession – s'ils en ont une – et leur vie morale, spirituelle et sociale.

Le big bang ou la Genèse

Même s'il faut se défier de toute interprétation sommaire et rapide, un certain nombre d'hypothèses peuvent d'ores et déjà être avancées. *D'abord, cette enquête tord le* cou à tout ce qui pouvait, de près ou de loin, donner l'illusion d'un « retour » du religieux. De même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, des manifestations d'inté*grisme musulman, des ras*semblements autour du pape ou de « gourous » charismatiques, le succès de quelques ouvrages de spiritualité ou la relance de vieux pèlerinages ne remettent pas en cause le mouvement profond de la société vers la sécularisation. Le détachement par rapport aux institutions religieuses se confirme. De plus en plus de Français se disent même aujourd'hui *« sans religion »*.

Une première rupture, soulignée plus que révélée par ce sondage, toucherait cet ensemble de croyances dites « dogmatiques » – la création du monde, l'existence de Dieu ou d'un *« au-delà »* après la mort – qui, pour l'homme d'aujourd'hui, ont moins de signification en elles-mêmes ou telles qu'elles sont transmises par une tradition religieuse, par un livre sacré ou par une autorité d'Eglise. *Pour expliquer l'origine de l'univers*, les Français croient désormais au big bang plus qu'au récit biblique de la Genèse.

Le bloc des croyances, qui est au cœur de la vie chrétienne en particulier, paraît érodé. L'homme d'aujourd'hui adhère de moins en moins à des « vérités » transmises et prescrites. Les croyances « imposées » ne « s'imposent » plus. Et un historien comme Jean Delumeau explique depuis longtemps qu'une notion comme le « péché originel » est en rupture profonde avec l'anthropologie culturelle moderne. Au total, c'est l'identification à une culture française en partie *définie* par l'héritage du christianisme qui serait menacée. Jacques Sutter va même plus loin : *« Le système explicatif du monde et de notre existence personnelle ne relève plus, pour l'essentiel, d'une conception religieuse. »*

Une deuxième rupture atteindrait cette fois le secteur des conduites et des normes éthiques. A lire les résultats de notre enquête, non seulement *la notion de péché et de* culpabilité individuelle est en recul, *mais* la revendication à l'autonomie des comportements s'affirme toujours davantage. Massivement, les personnes interrogées disent ne prendre leurs décisions qu'en fonction de ce que dicte leur seule conscience personnelle. Les catholiques pratiquants eux-mêmes prennent de plus en plus de distance avec ce que leur enseigne – avec la conviction que l'on sait par Jean-Paul II – leur Eglise.

Les jeunes les plus crédules

On assisterait donc à un basculement de la conception même de l'acte moral. Celui-ci se fonde non plus sur des normes imposées par une autorité extérieure, par une loi divine ou naturelle, mais sur une liberté de conscience qui juge au coup par coup, en fonction des situations. Cette laïcisation de la morale n'est pas sans lien avec la laïcisation des croyances. *« A partir du moment où on choisit ses croyances, on choisit aussi ses normes »*, explique Guy Michelat.

La population la plus exposée à ces ruptures est, bien sûr, celle des jeunes. Si l'on en croit les chiffres de ce sondage, ce sont bien les 18-24 ans qui se déclarent le plus *« sans religion »*, qui pratiquent le moins, sont les plus sceptiques par rapport à l'existence de Dieu. Ce sont eux qui croient le moins au *péché*, mais le plus au démon, à la réincarnation, à l'astrologie, à la transmission de pensée, aux envoûtements, aux extraterrestres, aux tables tournantes et même aux voyantes. Cette crédulité de la jeune génération indique les limites de l'éclatement culturel suggéré par notre enquête. Sur les débris des systèmes religieux traditionnels, poussent d'autres croyances, naissent d'autres repères. La porte s'ouvre à d'autres aventures, comme celles des sectes ou des religions séculières.

A l'inverse toutefois, pour un grand nombre de Français interrogés, la foi reste une interrogation et une réserve de sens. Car pour eux – et ils le disent – la science et la raison n'élucident pas tout. Le scientisme et le rationalisme paraissent même hors saison. L'attrait des jeunes pour le surnaturel les prédispose, d'une certaine façon, à une écoute renouvelée des mystères de la religion. Quant aux spiritualités, parfois qualifiées avec mépris d'*« ésotériques »* ou de *« déviantes »*, qui encombrent les rayons des librairies, elles révèlent un appétit profond pour de nouvelles formes de médiation, pour d'autres représentations symboliques et mystiques du monde.

Les Eglises auront des leçons à tirer de cette enquête. Elles auront sans doute à investir, par une prise en compte différente de la *modernité, ce champ renou*velé des valeurs, des comportements éthiques et des croyances. Mais la société dans son ensemble ne peut rester indifférente à ce qui apparaît bien comme un ébranlement culturel. Un certain système explicatif du monde, inspirateur de normes sociales et de sens, est en train de se disloquer. On passe d'une rive à une autre, mais celle-ci *n'est pas encore* définissable.

HENRI TINCQ

Dogmes : Dieu, le diable et le « paranormal »

Nos tableaux sont loin d'accréditer la thèse d'un « retour du religieux » ou d'une « revanche de Dieu ». Certes, la foi en l'existence de Dieu est *« certaine ou probable »* pour 61 % des Français, mais ce chiffre est en recul (66 %) par rapport à 1986. Les jeunes de 18-24 ans sont aussi les plus sceptiques : 48 % jugent l'existence de Dieu *« improbable ou exclue »*. Enfin, la formulation *« Dieu créateur »* du monde n'est attestée que par 21 % des personnes interviewées (tableau non publié ici)

L'érosion de la croyance dans les grands dogmes chrétiens ne fait que se confirmer. 56 % des personnes interrogées croient que Jésus-Christ est le *« fils de Dieu »*, contre 64 % dans le sondage de 1986. La *« Résurrection »* du Christ serait admise par un peu plus de la moitié des Français, mais ceux qui n'y croient pas sont plus nombreux qu'en 1986 (43 % contre 37 %).

En revanche, s'il y a une « croyance » en hausse, c'est bien celle de l'*« enfer »* et du *« diable »*. Les Français sont 34 % à croire *« tout à fait »* ou *« un peu »* au démon (contre 24 % de *« oui »* il y a huit ans). De même, 33 % croient à l'enfer contre 23 % en 1986. Ce sont les tranches d'âge la plus jeune et la plus ancienne (au-dessus de 50 ans) qui y croient le plus, sans qu'on puisse donner à ce résultat une interprétation précise et unique. Plus généralement, les croyances dans l'au-delà résistent : l'existence d'une *« âme immortelle »* est tenue pour *« certaine et probable »* par 56 % des Français (tableau non publié ici) et 11 % disent même croire en la réincarnation.

Les Français sont toutefois plus réservés qu'on ne le dit vis-à-vis du « paranormal ». S'ils sont séduits par les phénomènes de *« transmission de pensée »* (71 %) et par l'*« astrologie »* (60 %), ils sont une large majorité à ne pas se laisser prendre par les *« envoûtements »* (57 %), les *« extraterrestres »* (56 %) et les *« tables tournantes »* (56 %).

Cette enquête a été conçue par trois sociologues, Guy Michelat, Jacques Sutter (CNRS) et Julien Potel. Elle fait suite à une autre recherche (dont les premiers résultats avaient été publiés par *le Monde* et *la Vie* du 1er octobre 1986), qui a donné lieu à la publication *les Français sont-ils encore catholiques ?* (Cerf, 1991). Le présent sondage a été réalisé par CSA, en janvier 1994, pour *le Monde, la Vie, l'Actualité religieuse dans le monde* et le Forum des communautés chrétiennes, auprès d'un échantillon de 1014 personnes âgées de 18 ans et plus.

L'association Forum des communautés chrétiennes organise, à partir de cette enquête, un rassemblement de 3 000 personnes à Angers, les 21-22-23 mai prochains sur le thème : « Croire aujourd'hui : la foi a-t-elle un avenir ? » Les confessions chrétiennes, mais aussi le judaïsme, l'islam, le bouddhisme seront représentées. Forum, 36, rue Barra, Angers. Tél. (16) 41-72-04-41.

L'existence de Dieu vous paraît-elle...

	%
– Certaine	29
– Probable	32
– Improbable	17
– Exclue	18
– Ne se prononcent pas	4
Total	*100*

Selon vous, qu'y a-t-il apres la mort ?

	%	Rang
– Quelque chose, mais je ne sais pas quoi	38	1
– Il n'y a rien	25	2
– Une autre vie dans un au-delà	22	3
– Une réincarnation	11	4
– Ne se prononcent pas	4	
Total	*100*	

Je vais vous citer un certain nombre de croyances. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si vous y croyez tout à fait, un peu, plutôt pas ou pas du tout ?

	Oui, tout à fait %	Oui, un peu %	Plutôt pas %	Pas du tout %	Ne se prononcent pas %
– Jésus-Christ, fils de Dieu	34	22	6	33	5
	56		39		
– Le pardon des péchés	27	25	6	37	5
	52		43		
– La résurrection du Christ	29	22	9	34	6
	51		43		
– Le Saint-Esprit	25	21	10	38	6
	46		48		
– Le jugement dernier	20	19	11	43	7
	39		54		
– La présence réelle du Christ dans l'Eucharistie	22	17	10	44	7
	39		54		
– La résurrection des morts	21	17	11	45	6
	38		56		
– Le démon, le diable.	19	15	12	48	6
	34		60		
– Le purgatoire	15	18	11	48	8
	33		59		
– L'enfer	17	16	13	48	6
	33		61		
– Un Dieu en trois personnes	17	15	9	50	9
	32		59		

Je vais vous citer un certain nombre de choses. Vous-même, y croyez-vous : oui, tout à fait ; oui, un peu, ou non, pas du tout ?

	Oui, tout à fait %	Oui, un peu %	Non, pas du tout %	Ne se prononcent pas %
– La *transmission* de pensée	30	41	27	2
– L'explication des caractères par les signes astrologiques	16	44	37	3
– Les envoûtements, la sorcellerie	15	26	57	2
– Les êtres extraterrestres	12	27	56	5
– Les tables tournantes	11	20	66	3
– Les prédictions des voyantes	10	36	52	2

Voici une liste de phrases. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?

	Tout à fait d'accord %	Plutôt d'accord %	Plutôt pas d'accord %	Pas du tout d'accord %	Ne se prononcent pas %
– « Il y a des réalités que la science ne parviendra jamais à expliquer »	57	31	7	4	1
	88		11		
– « La science et la technique contribuent au progrès de l'humanité »	45	39	8	5	3
	84		13		
– « De nos jours, chacun doit définir lui-même sa religion indépendamment des Eglises »	41	30	12	10	7
	71		22		
– « Plus les connaissances scientifiques progressent, plus il est difficile de croire en Dieu »	23	26	19	27	5
	49		46		
– « On peut être guéri au cours d'un pèlerinage à Lourdes »	18	32	15	27	8
	50		42		
– « Il y a des saints à qui on peut demander quelque chose »	17	25	14	38	6
	42		52		
– « Les esprits des morts peuvent communiquer avec les vivants »	12	25	18	37	8
	37		55		
– « Maintenant, j'en ai fini avec la foi »	10	8	20	51	11
	18		71		
– « Le sida est un châtiment de Dieu »	2	7	11	77	3
	9		88		

Foi : une attente

La religion n'occupe apparemment plus qu'une place modeste dans la vie du Français et oriente peu ses choix. 89 % des personnes interrogées dans notre sondage sont *« tout à fait ou assez d'accord »* pour estimer qu'*« il n'est pas nécessaire d'avoir une religion pour bien se conduire »*. Cette réponse est encore plus massive chez les jeunes de 18-24 ans (92 %). De même, les *« causes »* qui justifient des *« risques »* et des *« sacrifices »*, largement citées par les Français (*« paix dans le monde », « lutte contre la pauvreté », « droits de l'homme »*), n'appartiennent pas spécifiquement à la sphère religieuse. Elles ne sont toutefois pas étrangères à un fond d'éducation chrétienne. Enfin, 57 % des personnes interrogées estiment que *« la foi n'a peu ou aucune importance »* dans leur vie quotidienne (tableau non publié ici), soit plus que dans notre précédent sondage de 1986 (54 %).

La foi religieuse n'est pourtant pas exclue du jeu. D'une part, parce qu'à l'inverse, pour 42 % des Français, elle a *« une très ou assez grande importance »*. D'autre part, parce que la fonction consolatrice de la religion (*« la foi aide à supporter les épreuves de la vie »*) est reconnue par plus des deux tiers des Français. 63 % ne sont pas d'accord lorqu'on leur dit que *« croire en Dieu n'est plus nécessaire à notre époque »*. La population interrogée est largement convaincue de la valeur permanente de la religion : 17 % seulement estiment que *« toutes les religions disparaîtront un jour »*. Enfin, 71 % disent qu'ils n'en ont *« pas fini avec la foi »*. Il faut toutefois se garder d'interprétations à sens unique de telles questions qui ont plusieurs significations et qu'il conviendra d'élucider.

Il reste des signes d'attachement religieux, comme le port d'une médaille ou la présence chez soi d'un crucifix (pour un quart au moins des personnes interrogées). La croyance aux miracles (57 %) ne se dément pas. Autant dire que certains modes de religion populaire trouvent encore à s'exprimer dans un univers culturel marqué par la sécularisation.

Dans la liste suivante, quelle est d'abord la cause qui, de nos jours, vaut la peine de prendre des risques et d'accepter des sacrifices ? Et ensuite ?

(Réponses données à l'aide d'une liste)	En premier %	Total premier et second %
– La paix dans le monde	44	64
– La lutte contre la pauvreté	13	34
– Les droits de l'homme	13	32
– La protection de l'environnement	12	22
– La lutte contre le racisme	4	10
– La défense de la France	4	7
– La lutte pour la transformation de la société	3	10
– La foi religieuse	3	6
– L'aide au tiers-monde	1	4
– Les convictions politiques	–	–
– La construction de l'Europe	–	2
– Rien de tout ça	2	2
– Ne se prononcent pas	1	1
Total	*100*	*(1)*

Voici un certain nombre d'explications concernant l'origine de l'univers. Pouvez-vous me dire quelle est celle avec laquelle vous êtes le plus d'accord ? Et ensuite ?

(Réponses données à l'aide d'une liste)	En premier %	Total premier et second %
– L'univers a commencé par un big bang .	24	31
– Le monde a été créé par Dieu à partir de rien	21	29
– L'univers a toujours existé	17	31
– L'histoire de l'univers n'est que le résultat du hasard	8	17
– Le monde a été créé comme dit la Bible	6	21
– On ne peut répondre à cette question ...	22	38
– Ne se prononcent pas	2	3
Total	*100*	*(1)*

(1) Total supérieur à cent, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

Je vais vous citer un certain nombre de choses. Vous-même, y croyez-vous : oui, tout à fait ; oui, un peu ; ou non, pas du tout ?

	Oui tout à fait	Oui un peu	Non pas du tout	Ne se prononcent pas
– Les miracles 100 %	21	36	41	2
– Les prières qui sont exaucées 100 %	21	33	43	3
– L'efficacité du recours à des objets sacrés 100 %	8	21	67	4

Voici une série de phrases. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si, vous-même, vous êtes tout à fait d'accord, assez d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas d'accord du tout ?

	Tout à fait d'accord %	Assez d'accord %	Plutôt pas d'accord %	Pas du tout d'accord %	Ne se prononce pas %
– Il n'est pas nécessaire d'avoir une religion pour bien se conduire	70	19	6	4	1
	89		10		
– La foi aide à supporter les épreuves de la vie	36	31	9	22	2
	67		31		
– En France, seule la laïcité permet à des gens de convictions différentes de vivre ensemble	25	25	19	24	7
	50		43		
– Dieu connaît chacun de nous personnellement	22	18	13	35	12
	40		48		
– Croire en Dieu n'est plus nécessaire à notre époque	19	13	26	37	5
	32		63		
– Un jour toutes les religions disparaîtront	9	8	21	51	11
	17		72		
– Il n'y a qu'une seule religion qui soit vraie	9	7	17	61	6
	16		78		
– Maintenant, je recommence à croire	4	9	19	56	12
	13		75		

SOCIÉTÉ

■ GERARD LONGUET. – Le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, qui enquête sur certains aspects du patrimoine de Gérard Longuet, président du Parti républicain (PR) et ministre de l'industrie, a transmis de nouveaux éléments d'information, vendredi 6 mai, au procureur général de Rennes. Sa note, qui porte sur la comptabilité de la société «Avenir 55», créée par M. Longuet en 1987, révèle que le groupe immobilier Cogedim a versé à cette société plus d'un million de francs entre 1988 et 1990. Ce même vendredi, faisant suite aux révélations faites par le juge à la fin du mois de mars, le procureur général de la cour d'appel de Paris, Jean-François Burgelin, annonçait l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le financement du PR (*le Monde* daté 8-9 mai).

■ MICHEL NOIR. – Le maire de Lyon, Michel Noir, a été entendu pendant quatre heures, mardi 10 mai, par le juge Courroye sur le dossier concernant ses comptes bancaires qui a justifié sa mise en examen pour «abus de confiance» et son placement sous contrôle judiciaire, le 29 mars. Il s'agissait de la première audition sur le fond.

■ BERNARD TAPIE. – Les policiers de la brigade financière de la police judiciaire de Paris ont effectué, mardi 10 mai, une perquisition au siège du groupe Financière Immobilière Bernard Tapie (FIBT). Agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Eva Joly, les policiers enquêtaient dans le cadre d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux concernant la gestion du *Phocéa*, le yacht du député (MRG) des Bouches-du-Rhône.

La poursuite des enquêtes judiciaires touchant le monde politique

Gérard Longuet, du ministère des PTT au conseil en entreprises

Parti républicain, Longuet : deux dossiers indissociables. En effet, c'est par le biais de ses incursions dans la comptabilité du PR, et dans celle des entreprises qui le financent, que le conseiller Van Ruymbeke a été amené à se pencher sur certains aspects du patrimoine du président et ancien trésorier de ce parti. Cherchant la *trace d'une commission de 4,4 millions de francs versée en 1988* par la direction de Pont-à-Mousson à l'intermédiaire nantais René Trager, le juge s'était d'abord intéressé à la mise en place par M. Longuet du réseau de financement occulte du PR à Nantes, dans les années 80. Il a ensuite révélé le traitement de faveur accordé aux dirigeants du PR pour l'achat des locaux parisiens de leur parti par des filiales de la Cogedim, d'AXA et de la Compagnie générale des eaux (CGE).

M. Van Ruymbeke avait, par ailleurs, mis en évidence les flots d'argent liquide (28 millions de francs) ayant circulé vers la fin des années 80 sur les comptes du PR, de même que les contributions de diverses sociétés au financement du parti par le biais d'une régie publicitaire, le GRR. La Société française de radiotéléphone (SFR), une filiale de la CGE devenue le principal client du GRR après avoir emporté un important marché alors que Gérard Longuet était ministre des PTT, se trouvait particulièrement visée. Fin mars, l'ensemble de ces faits avait été transmis au parquet de Paris, assortis d'une demande d'investigations approfondies (*le Monde* du 29 mars).

Parallèlement, le magistrat rennais, toujours à la recherche de la commission Pont-à-Mousson, avait lancé deux commissions rogatoires visant le patrimoine de M. Longuet. L'une concerne la société Avenir 55, créée alors qu'il était en charge des PTT et dont il était le seul actionnaire. La seconde, l'achat d'un appartement, avenue Victor-Hugo, à Paris (XVIe), et la construction de sa villa à Saint-Tropez.

Les vérifications effectuées par les inspecteurs du SRPJ de Rennes dans la comptabilité d'Avenir 55 font apparaître que, *entre 1988 et 1992, la société a* encaissé quelque 2,5 millions de francs de la part de plusieurs sociétés. Tous les versements ne sont pas identifiés, mais la plus *grosse partie provient de la Cogedim* et d'une société de gestion de biens, JMP conseils. En juillet et novembre 1989, la Cogedim a versé deux fois 284 600 francs, *puis le double de cette somme* (569 000 francs) en octobre 1990. JMP Conseils apparaît en 1990 et 1991 pour deux fois 237 000 francs. Des contributions de moindre importance, mais dont le total approche 1 million de francs, viennent d'autres sociétés. Certains versements ne sont pas identifiés. La comptabilité s'arrête en décembre 1992.

« Immeubles intelligents »

Dans l'entourage de M. Longuet, où l'on donne des chiffres légèrement inférieurs, on précisait, ces jours-ci, qu'Avenir 55 a eu deux types d'activités. *En 1987*, puis à partir de janvier 1991, après l'accession de M. Longuet à la présidence du PR, elle a servi à gérer sa permanence et les activités de son parti dans la Meuse. Pendant ces périodes, c'est M. Longuet lui-même qui payait les charges. De 1988 à 1990, Avenir 55 a fonctionné comme une société de conseils. Se retrouvant dans l'opposition, et envisageant de quitter la politique pour le monde de l'entreprise avec lequel il a toujours été étroitement lié, M. Longuet aurait tout naturellement profité de la compétence et l'autorité que lui donnaient son passage au ministère des PTT pour conseiller les entreprises dans le domaine des télécommunications.

C'est dans ce contexte qu'un contrat de deux ans, assorti d'un *forfait annuel de 480 000 francs* (560 000 francs TTC), a été signé entre Avenir 55 et la Cogedim. Pourquoi la Cogedim et pour quels conseils? Parce que cette société *s'intéressait au concept des «immeubles intelligents»* et cherchait à introduire les techniques de l'informatique et des télécommunications dans l'immobilier de *bureaux, explique-t-on aujourd'hui* dans l'entourage du ministre. M. Longuet aurait notamment travaillé sur un projet de téléport (pôle de télécommunications au service des entreprises) *dans les* Hauts-de-Seine.

Dans ce cas, comme dans celui de JMP Conseils et des autres sociétés ayant fait appel à l'expertise de l'ancien ministre, les sommes versées à Avenir 55 ont servi à payer le salaire de Gérard Longuet et les charges de la société. En 1993, Gérard Longuet, qui avait mis Avenir 55 en sommeil après sa nomination à la tête du PR, l'a revendue pour 50 000 francs. Pour la petite histoire, *le Parisien* du 9 mai indiquait que JMP Conseils avait été mise en liquidation judiciaire l'an dernier et son PDG, Jean-Marie Derot, mis en examen pour abus de *confiance, faux et usage de faux.*

Les enquêteurs du SRPJ de Rennes, qui assistent le juge Van Ruymbeke dans ses investigations, n'en ont pas encore terminé avec la commission rogatoire concernant l'appartement de l'avenue Victor-Hugo et la résidence secondaire de Saint-Tropez. Mais, là encore, les explications ne manquent pas dans l'entourage du ministre de l'industrie et du commerce extérieur. L'appartement, déniché en 1984 grâce aux petites annonces du *Figaro*, aurait été acheté *«au prix du marché»*, 1,7 million pour 138 mètres carrés. Soit 12 000 francs le mètre carré, dans ce quartier de premier choix. Il a été payé par une indemnité perçue à l'occasion de l'éviction d'un autre appartement dont M. Longuet était locataire et par un emprunt bancaire. Le solde a été réglé, en 1991, grâce au produit de la vente d'un fonds d'investissement, Investel. L'appartement a été revendu dans les *premiers mois* de 1994.

Comportements embarrassants

Pour la villa de Saint-Tropez, les *doutes* concernant le paiement de certains travaux effectués de 1989 à 1991 par une entreprise de Bar-le-Duc, la Cereda SA, tiendraient tout bonnement à une confusion dans les dates ainsi qu'à des règlements étalés dans le temps. M. Longuet et ses proches *«attendent avec confiance»* le témoignage du contrôleur du fisc qui avait constaté, en 1991, après avoir épluché la comptabilité de la *Cereda SA, que certains* paiements n'avaient pas encore été honorés. L'entourage de M. Longuet, tout comme les dirigeants de l'entreprise en question, *démentent* avec force les écrits selon lesquels la société aurait bénéficié, grâce à M. Longuet, de facilités pour l'obtention de marché dans la Meuse. Vérifications faites, rien de tel n'apparaîtrait, ni dans les documents du conseil général ni dans ceux du conseil régional.

Le juge, qui attend des éclair*cissements sur ces questions*, n'entend toutefois pas en rester là. Il vient, en effet, de demander une nouvelle commission rogatoire pour vérifier les comptes d'une autre entreprise créée par Gérard Longuet. Début 1989, alors qu'il envisageait de quitter la politique, l'ancien ministre avait créé un fonds d'investissement – Investel –, dans lequel l'essentiel des capitaux étaient apportés par la CGE et les Mutuelles du Mans. En trois ans d'existence, ce fonds *réalisera un seul investissement*, dans Radio-Nostalgie. Une bonne affaire. En 1991, lorsqu'il revend Investel, Gérard Longuet empochera 2,3 millions. *«Cet argent, déclarait-il récemment au Figaro, m'a permis de solder l'emprunt contracté pour l'avenue Victor-Hugo, payer les frais courants d'Avenir 55, ma permanence, et continuer à payer le chantier de Saint-Tropez.»*

On en est là, mais le PR et Gérard Longuet n'ont évidemment pas fini d'entendre parler du conseiller Van Ruymbeke. Plus celui-ci progresse dans leurs comptabilités respectives, plus il retrouve les mêmes entreprises et leurs filiales. Dans l'entourage du ministre, on paraît décidé à faire contre mauvaise fortune bon cœur. On s'inquiète, certes, de ce *déballage, des violations du secret* de l'instruction et de l'*«acharnement»* mis à fouiller un passé que l'on estime couvert par l'amnistie. Mais on pense, cependant, que l'épreuve touche à sa fin et que, au bout du compte, même si elle laisse apparaître quelques comportements embar*rassants et certaines* ambiguïtés, l'abcès sera vidé une bonne fois pour toutes.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

REPÈRES

AFFAIRE PECHINEY
L'avocat général requiert deux ans de prison ferme contre Alain Boublil

Dans le procès sur l'affaire Pechiney, l'avocat général, Gervaise Hue, a requis devant la 9e chambre de la cour d'appel de Paris deux ans de prison ferme contre l'ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, Alain Boublil, qui avait été relaxé en première instance. Elle a requis une *«peine mixte»* – prison ferme et sursis – contre l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi, condamné en première instance à deux ans avec sursis et 25 millions de francs d'amende, et une *«peine avec sursis»* contre Max Théret, condamné à deux ans de prison avec sursis et 2,5 millions de francs d'amende en première instance.

FAITS DIVERS
Incidents à Evreux après la mort d'un jeune

Quelques dizaines de jeunes ont incendié, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mai, un magasin Intermarché, à Evreux (Eure), où *l'un des leurs avait, semble-t-il*, reçu des coups mortels de la part d'un vigile trois jours auparavant. Outre le supermarché, plusieurs magasins, la Maison du citoyen et trois véhicules ont subi des déprédations. Deux clients de l'Intermarché ont été blessés. Cinq interpellations ont été opérées. Ces incidents ont pour origine le décès, mardi 10 mai, à l'hôpital de Rouen, de David Nilo, vingt-deux ans, qui s'était heurté violemment à un surveillant de l'Intermarché le samedi précédent. Une information pour coups mortels avait été ouverte, et un vigile a été placé en garde à vue, mardi en fin d'après-midi.

FOOTBALL
Le bilan de l'OM fait état de plus de 400 millions de francs de dettes

Le bilan financier de l'Olympique de Marseille au 30 juin 1993, pour la saison 1992-93, déposé fin avril – avec trois mois de retard sur le délai légal – au greffe du tribunal de commerce de Marseille, fait état de *404 213 316* francs de dettes, dont 381 799 561 remboursables à échéance du 30 juin 1994. Selon ce *bilan, les dettes fiscales et* sociales sont passées de 84 549 648 francs en juin 1992 à 120 711 294 francs un an plus tard. L'exercice comptable de la *saison 1992-1993, au cours de* laquelle le club marseillais avait remporté la Coupe d'Europe, s'est soldé par une perte de 123 267 052 francs, multipliant *par quatre le résultat de l'année* précédente.

SANTÉ
Manifestation d'infirmières contre l'annualisation du temps de travail

Environ mille cinq cent infirmières ont manifesté mardi 10 mai à Paris à l'appel de la coordination nationale infirmière et du mouvement Coordonner Rassembler Construire. Protestant contre une circulaire signée le 8 février par Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, en application des accords Durieux de 1991, les manifestants dénonçaient l'annualisation du temps de travail instaurée par ce texte, qui entraîne, selon eux, *«la diminution des congés annuels et des jours fériés»*.

Perquisition de la brigade financière de Paris au siège de la Financière Immobilière Bernard Tapie

Agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction parisien Eva Joly, les policiers de la brigade financière de la police judiciare ont effectué, mardi 10 mai, une perquisition au siège du groupe Financière *Immobilière Bernard Tapie* (FIBT), dans le cadre d'une information judiciaire pour abus de biens sociaux concernant la gestion du *Phocéa*, le yacht du député des *Bouches-du-Rhône. Cette affaire* débute à l'occasion d'une enquête fiscale ordonnée par le ministère du budget. Le *Phocéa*, un superbe voilier de soixante-quatorze mètres *comprenant une vingtaine de* cabines avec salle de bains, avait été acheté par Bernard Tapie à la veuve d'Alain Colas, disparu en mer en 1978. Le litige avec l'administration fiscale porte sur la qualification du quatre-mâts : classé en bateau de la marine marchande, un statut fiscalement avantageux, le *Phocéa* serait exclusivement utilisé à des fins privées par Bernard Tapie (*le Monde* du 24 décembre 1993).

Au vu de ses éléments, le parquet de Paris ordonnait au mois de décembre 1993 une enquête préliminaire confiée à la brigade financière afin de vérifier l'existence de *«faits relevant d'abus de biens sociaux»*. Le 19 avril, une information judiciaire contre X *pour abus de biens sociaux*, complicité, recel, abus de confiance et présentation de comptabilités et de bilans inexacts était ouverte et confiée au juge d'instruction Eva Joly.

Transfert de fonds

Le Phocea étant considéré comme un navire marchand, la société gestionnaire du bâteau, Alain Colas Tahiti, aurait dû facturer l'ensemble des prestations *offertes à Bernard Tapie*, ce qui ne semble pas être le cas. Gravement en déficit, cette société aurait été renflouée par d'autres sociétés du groupe du député MRG. La perquisition devrait notamment permettre de vérifier les transferts de fonds entre les différentes sociétés du groupe FIBT.

En tant qu'actionnaire principal du groupe FIBT et président de l'OM, M. Tapie se trouve mis en cause dans trois autres dossiers judiciaires. Mis en examen pour abus de biens sociaux par les magistrats de Béthune chargés d'instruire le dossier de l'affaire Testut, une entreprise de pesage filiale du groupe Tapie (*le Monde* du 23 décembre), M. Tapie est en outre mis en examen pour *«faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux»* au sujet des comptes de l'OM. (*le Monde* du 30 mars). Enfin, M. Tapie est mis en examen pour *«complicité de corruption et subornations de témoins»* à la suite du match VA-OM du 20 mai 1993.

Dans un entretien accordé à *Globe-Hebdo* du 11 mai, Bernard Tapie dénonce un *«processus de démolition»*. *«J'ai affaire à la bande qui depuis des années s'en prend au président et à ses proches. Désormais, c'est organisé et je vois la différence. C'est un processus de démolition qui est l'œuvre de quelques bons «copains» qui servent de relais dans certains médias.»*

Le juge Courroye a procédé à la première audition sur le fond du maire de Lyon

LYON

de notre bureau régional

Michel Noir a été entendu pendant quatre heures, mardi *10 mai, par le juge Philippe* Courroye sur le dossier concernant ses comptes bancaires qui a justifié sa mise en examen pour «abus de confiance» et son placement sous contrôle judiciaire, le 29 mars. Une précédente audition, le 14 avril, ayant été écourtée, du fait des préalables juridiques posés par les avocats de M. Noir – des moyens de nullité de la procédure sur lesquels la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon doit rendre un arrêt, vendredi 13 mai –, il s'agissait du premier interrogatoire sur le fond du maire de Lyon dans cette affaire.

Cet interrogatoire aurait porté sur l'utilisation des subventions municipales allouées au groupe «Ensemble Lyon» – plus de 7,3 millions de francs, entre 1989 et 1992 – dont une grande partie a été transférée sur les comptes de plusieurs associations (J'Aime Lyon, Nouvelle démocratie, Opinions), destinées à financer l'activité politique de M. Noir et de ses amis. Ces fonds publics auraient partiellement été utilisés pour solder les comptes de la campagne électorale de sa liste aux élections municipales de mars 1989.

En compagnie de l'un de ses avocats, Me François Saint-Pierre, du barreau de Lyon, le député du Rhône a axé sa défense sur l'affirmation que, dès lors qu'elle a été attribuée dans des conditions légales et transparentes, une subvention peut être utilisée à la convenance du bénéficiaire. Selon cette thèse, l'argent public changerait alors de nature pour devenir de *«l'argent privé»*.

ROBERT BELLERET

TOXICOMANIE

Après une décision de la Cour constitutionnelle

Le président colombien propose un référendum sur la dépénalisation de l'usage de drogues

BOGOTA

correspondance

La décision de la Cour constitutionnelle colombienne de dépénaliser la consommation personnelle de drogues (1) (*le Monde* du 7 mai) a bien failli détériorer les relations, déjà très tendues, entre les Etats-Unis et la Colombie. Rejoignant la position de la DEA (Drug Enforcement Administration), le service américain de lutte contre le trafic de drogue, tant le président sortant César Gaviria que les candidats à la présidence (2), de nombreux hommes politiques, l'Eglise et une grande majorité des Colombiens se sont *immédiatement* déclarés en total désaccord avec ce qu'il convient d'appeler la «sentence» de la Cour constitutionnelle.

Craignant une augmentation de la consommation, de nombreux Colombiens ne comprennent pas pourquoi, après avoir supporté tant d'assassinats, de morts, d'attentats *à la bombe ou à la voiture piégée* durant la «guerre» contre les narcotrafiquants, ils devraient maintenant accepter que leurs enfants consomment librement des stupéfiants. Pour sa part, César Gaviria propose un référendum sur ce thème, tandis que certains candidats à la présidence envisagent une réforme constitutionnelle.

Paradoxalement, cette décision, qui n'est pas encore exécutoire, a été immédiatement appliquée par la police et les consommateurs, créant ainsi des situations surréalistes. Des jeunes, regroupés par dizaines, fumaient leur joint, certains *pour la première fois, au coin* d'une rue, en scandant *«Vive la marijuana!»*, sous l'œil impuissant des policiers qui avaient reçu l'ordre de ne pas les arrêter.

Le récent débat sur la dépénalisation était, jusqu'à présent, exclusivement le fait de certains cercles juridiques, politiques ou intellectuels. Et la police a trop souvent été impliquée dans des trafics de drogues pour prétendre devenir un instrument efficace de contrôle.

SYLVIANE BOURGETEAU

(1) Votée par cinq voix contre quatre, la décision prévoit la dépénalisation de la consommation jusqu'à 20 grammes de marijuana, 5 grammes de haschich, 1 gramme de cocaïne et 2 grammes d'une drogue synthétique et hallucinogène.

(2) Le premier tour de l'élection présidentielle *aura lieu le 29 mai 1994. Le* président Gaviria ne peut pas briguer un second mandat.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Sortira, sortira pas ?

Chaque année, le même dilemme se pose aux distributeurs des films sélectionnés au Festival de Cannes : profiter du tapage médiatique pour sortir les films, au risque de voir le public, lassé ou dérouté par la masse d'informations déferlant à ce moment, s'en détourner. Ou attendre la rentrée, quand l'effet promotionnel est perdu, et où ils se retrouvent face au « grosses machines » hollywoodiennes. L'enquête menée par *le Film français* -et publiée dans sa livraison 6-13 mai – auprès des professionnels concernés montre que l'incertitude demeure, sur cette période paradoxale où le cinéma occupe les gazettes et la télévision, et où le public va moins que jamais voir des films. Les distributeurs des films qui sortent pendant ou juste après Cannes (*le Grand Saut, la Reine Margot, Grosse Fatigue, Bosna !, J'ai pas sommeil, Une pure formalité, Vivre ! Serial Mother, Journal intime*) sont sûrs de leur choix. Ceux qui ont choisi d'attendre, aussi. Après les résultats, les uns et les autres afficheront éventuellement des points de vue inverses, tout aussi tranchés. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films sortis mercredi 11 mai se trouvent ci-contre. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.
Les critiques des films présentés à Cannes paraîtront, dans le quotidien, le lendemain de leur présentation.

LE GRAND SAUT (*à partir du jeudi 12 mai*). Film américain de Joel Coen, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; U. G. C. Maillot, 17e (36-65-70-61). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MALICE. Film américain de Herold Becker, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, dolby, 8e (36-65-70-74) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA REINE MARGOT (*à partir du vendredi 13 mai*). Film français de Patrice Chéreau, Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-83) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Miramar, dolby,

LES ENTRÉES A PARIS

Une fête, une rémission, et une kyrielle d'enterrements : un film, un seul, obtient un résultat réjouissant cette semaine, *4 mariages et un enterrement*. Grâce à une combinaison élargie à 44 écrans, il atteint le score tout à fait considérable de 129 000 entrées, soit 222 000 spectateurs en quinze jours. En quatrième semaine, *Rasta Rockett* fait toujours honorable figure, avec 39 000 supporters, soit plus de 250 000 au total. Les autres, tous les autres connaissent une déroute sans précédent : pas un autre film n'atteint les 25 000 entrées à Paris.

Premières victimes de cette conjoncture catastrophique, les six nouveautés de la semaine. 16 000 spectateurs dans les 14 salles de *l'Extrême Limite*, c'est presque l'extrême-onction, 12 000 curieux de *Poetic Justice* devant ses 19 écrans, c'est une oraison funèbre, quant à *Chassé-croisé, Champagne amer, le Moulin de Daudet* ou *Surf ninjas*, qu'ils reposent en paix. Faut-il aussi constater, depuis un trop grand nombre de semaines, l'absence totale de titres autres qu'anglo-saxons dans les premières lignes des classements hebdomadaires ?
La saison est traditionnellement peu propice à l'exploitation, mais le déficit est trop sévère par rapport à la période correspondante de l'an dernier pour se satisfaire de cette justification : 125 000 entrées de moins font un déficit cumulé de 170 000 billets de cinéma par rapport à 1993. Ce ne sont pas les sorties de ce mercredi 11 qui risquent d'améliorer les choses. Vivement *Margot* !

J.-M. F.

★ Chiffres : Le Film français.

SÉLECTION

A la belle étoile

d'Antoine Desrosières,
avec Mathieu Demy, Julie Gayet, Chiara Mastroianni, Camila Mora, Aurélia Thierrée.
Français (1 h 25).
Comment le jeune Thomas, amoureux entreprenant et maladroit, trouvera l'âme sœur au terme de tribulations burlesques et cinéphiles, cela compose ce premier film modeste et enjoué.
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Le Ballon d'or

de Cheik Doukoure,
avec Aboubacar Sidiki Soumah, Salif Keita, Agnès Soral.
Français (1 h 30).
Entre brousse et stade, un conte pour enfant sans mièvrerie pour dire en jonglant avec les balles, les rires et les mots comment l'Afrique est toujours marquée à la culotte par la misère.
VF : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Déjà s'envole la fleur maigre

de Paul Meyer.
Belge, noir et blanc (1 h 25).
Plus de trente ans après sa réalisation, la découverte d'un document passionnant sur les conditions de vie des travailleurs immigrés dans le Borinage.
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09).

Extrême Limite

de James B. Harris,
avec Wesley Snipes, Dennis Hopper, Lolita Davidovich, Viggo Mortensen, Dan Hedaya, Seymour Cassel.
Américain (1 h 30).
Dans la grande tradition du film noir, une histoire de gendarme et de voleur parasitée par le trouble rapport entre ceux que la société tient pour opposés.
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55).

L'Impasse

de Brian De Palma,
avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller, Viggo Mortensen.
Américain (2 h 23).
Interdit – 12 ans.
Un thriller postclassique où De Palma, loin de ses coquetteries de styliste cinéphile, compose un chant funèbre et violent aux années 70.
VO : U. G. C. Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74). VF : Paris Ciné I, handicapés, 10e (47-70-21-71). L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Norman McLaren, jeux d'images

de Norman McLaren,
Américain (1 h 30).
Rigolotes, poétiques, splendides, les découvertes d'un cinéaste qui imagina d'utiliser le cinéma comme nul avant lui n'y avait songé.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43). VF : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Pas très catholique

de Tonie Marshall,
avec Anémone, Roland Bertin, Grégoire Colin, Michel Didym, Denis Podalydes, Bernard Verley.
Français (1 h 40).
Détective loufoque et déterminée, Anémone résout moins d'énigmes qu'il ne suscite de nouvelles affaires sous ses pas, avec une santé comique et rigoureuse qui fait plaisir à voir.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

REPRISES

Carmen

de Carlos Saura,
avec Antonio Gadès, Laura del Sol, Paco de Lucia.
Espagnol, 1983 (1 h 40).
Le grand danseur de flamenco Antonio Gadès est, autant que Carlos Saura, l'auteur de cette adaptation « moderne » de Prosper Mérimée et Bizet. Il en est aussi l'interprète, au côté de Laura del Sol. Mais est-ce vraiment une bonne idée de vouloir « réactualiser » *Carmen* ?
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Hair

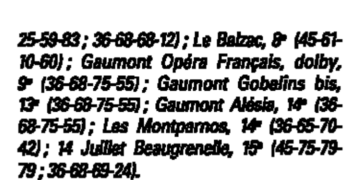
de Milos Forman,
avec John Savage, Treat Williams, Beverly d'Angelo, Annie Golden, Dorsey Wrigth.
Américain, 1979 (2 h).
Revisité par Milos Forman une décennie après, le manifeste du mouvement hippie avait déjà perdu de sa fougue. Le temps a encore passé depuis ; reste un témoignage en couleurs et musique sur une époque enflammée.
VO : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Mash

de Robert Altman,
avec Elliott Gould, Donald Sutherland, Tom Skerritt, Sally Kellerman, Robert Duvall.
Américain, 1970 (1 h 56).
C'est en Corée que sévissent les farceurs de l'antenne chirurgicale filmés par Robert Altman. Mais personne ne s'y trompa vraiment : il était bien question du Vietnam tout au long de cette comédie grotesque et noire menée au pas de charge.
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Noces de sang

de Carlos Saura,
avec Antonio Gades, Christina Hoyos, Juan Antonio.
Espagnol, 1981 (1 h 15).
Des images d'une grande beauté dans cette adaptation de l'œuvre de Federico Garcia Lorca, qui devient également un hommage au danseur Antonio Gadès. Mais aussi une réflexion démonstrative sur les cultures hispaniques.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).



D.R.

« Noces de sang » de Carlos Saura.

FESTIVALS

Nanni Moretti à l'Europa Panthéon

Journal intime, son nouveau film, est en compétition à Cannes. L'occasion est bonne de revoir les six premiers films de Nanni Moretti, l'« autarcique » magnifique du cinéma italien, qui aime à dire : *« Quand je fais mes films, je ne pense jamais au public : c'est l'unique façon de le respecter. »* L'opinion est respectable, et rare.
Du 11 au 24 mai, au cinéma l'Europa-Panthéon, 13, rue Victor Cousin à Paris (5è). Tél. : 43-54-15-04.

Claude Sautet et les « Garçons de vaches » chez les Lumière

A l'occasion de la sortie du livre d'entretiens que lui consacre Michel Boujut aux éditions Institut Lumière/Actes Sud, Claude Sautet est l'invité de l'Institut Lumière, qui présente une intégrale de son œuvre. De *Classe tous risques* (1960) à *Un cœur en hiver* (1992), douze films en prélude à une rencontre entre le cinéaste et le public qui aura lieu le 11 juin.
Depuis que l'anglais a été mis hors-jeu, on ne parle plus de cow-boys mais de « garçons de vaches ». On en a pris bonne note à Lyon, comme en témoigne le titre donné à une intéressante rétrospective du « film de l'Ouest ». Avec, en prime, un détour du côté de Clint Eastwood.
Du 10 mai 20 juin (« Garçons de vaches ») et du 14 mai au 19 juin (Claude Sautet), à l'Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film à Lyon. Tél. : 78-78-18-95.

SÉANCES SPÉCIALES

Les débuts d'Alain Jessua

Prix Jean Vigo 1957 pour son court métrage *Léon la lune*, portrait d'un clochard parisien, Alain Jessua réalisa ensuite *la Vie à l'envers* (1963), description minutieuse de la lente descente d'un homme (Charles Denner, superbe) vers la solitude et le mutisme, avant de signer avec *Jeu de massacre* (1967) l'étonnante histoire d'un auteur de bandes dessinées (Jean-Pierre Cassel), qui en vient à se confondre avec son propre héros. Ces trois films sont présentés dans le cadre des séances organisées par l'ARP (Auteurs, Réalisateurs, Producteurs).
Le mercredi 11 mai à 17 h (Jeu de massacre), 14 h 30 et 17 h 30 (la Vie à l'envers), rencontre avec Alain Jessua à 19 h, au cinéma Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon à Paris (17è). Tél. : 43-29-79-89.

Godard, Depardieu et Renoir en court

Dans le cadre de ses rendez-vous bimensuels, « Courts-circuits » organise une soirée spécialement consacrée aux acteurs. Au programme notamment, *la Vie sentimentale de Georges le tueur* (1971), de Daniel Berger, avec Gérard Depardieu, Patrick Dewaere et Miou-Miou, *la Direction d'acteurs par Jean Renoir* (1966), de Gisèle Braunberger, et *Charlotte et son Jules* (1958), dans lequel Jean-Luc Godard dirigea pour la première fois Jean-Paul Belmondo.
Le mardi 17 mai à 20 h, au Reflet-Républic, 18, rue du Faubourg-du-Temple à Paris (11è). Tél. : 45-31-20-53.

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ?

de Peter Segal

LE point d'interrogation est malencontreux. L'en-tête de cette note devrait être : « Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood de Peter Segal ? ». Metteur en scène débutant, Segal a raté ce troisième épisode des aventures du lieutenant Frank Drebin (Los Angeles Police Department). Pourtant les règles du jeu inventé par les frères Zucker et David Abrams en 1980, avec *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* sont simples. Il faut empiler les blagues de potache avec suffisamment de frénésie pour que leur accumulation abolisse les facultés critiques. En principe, le spectateur sort de la salle en s'essuyant les yeux et en hoquetant *« c'est idiot »*.
Ici le spectateur bâille et soupire *« c'est navrant »*. Leslie Nielsen reprend son personnage de policier mal-comprenant, et tente bravement d'insuffler un peu de vie à ce collage de parodies (*le Garde du corps, The Crying Game...*). Pendant ce temps, scénaristes, producteurs et réalisateur se contentent du strict minimum, animés par le seul désir d'en terminer avec une série à bout de souffle. – T. S.

MALICE

de Harold Becker

CELA démarre dans une université de Nouvelle-Angleterre au cadre si automnalement idyllique qu'il faut s'attendre à un accident : une jeune étudiante, pure comme Iphigénie, se fait violenter par un inconnu. Laissée pour morte, elle est opérée par un chirurgien du cerveau, une sommité, mais arrogant, sarcastique, charmeur. Serait-il aussi le violeur et assassin d'étudiantes ? Le film vire au récit de meurtre, de désir, d'appât du gain. Le médecin trouve à se loger chez le doyen du collège, mais son comportement est tellement odieux (il se prend pour Dieu, écoute du rock très fort et reçoit bien trop de dames qui s'agitent à en décrocher les lustres) que l'épouse du doyen (Nicole Kidman) le prend vite en grippe (lisez : il se passera sûrement quelque chose entre eux).
Il y a du beau monde dans l'affaire : l'image est de Gordon Willis (*le Parrain*), le scénario de Aaron Sorking (*Des hommes d'honneur*) et Scott Frank (*Sea of Love*, réalisé lui aussi par Harold Becker). Peter Gallagher (*Sexe, mensonge et video*) fait un petit tour, George C. Scott incarne un vieux médecin et Anne Bancroft, une poivrote. Si Nicole Kidman, attachante et piquante, manque d'ambiguïté, Alec Baldwin en a à revendre. Peu d'acteurs de sa génération jouent ainsi à la fois de la menace physique, du danger érotique, de la froideur implacable, de l'humour sauvage. Il fait regretter qu'à force de roublardise, *Malice* ne s'élève pas jusqu'à ces mélo-polars flamboyants dont Lana Turner et Jane Wyman avaient le secret, et qui comblaient nos cinéphilies les moins avouables. – H. B.

Musique

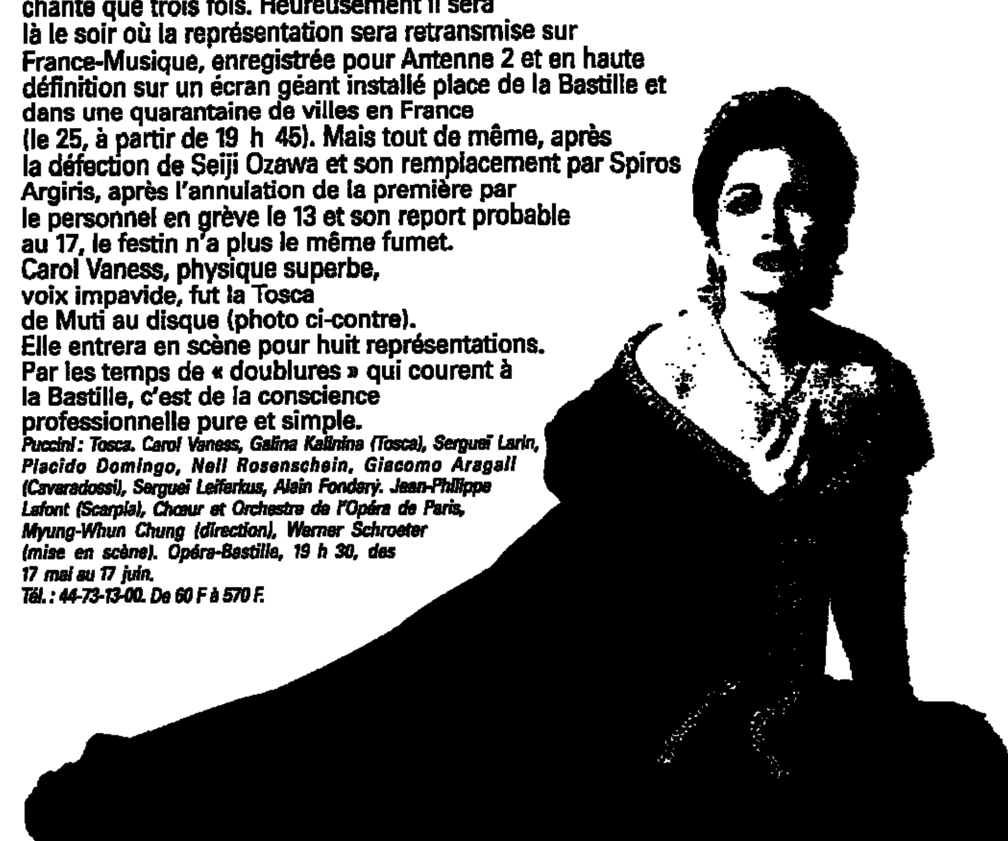
Passions et frustrations

La profession de musicien d'orchestre reste un métier d'hommes. Qui l'ignorerait en regardant ce qui se passe dans les 24 formations permanentes subventionnées en France par la Direction de la musique ? Mais une étude récente et fort intéressante de Xavier Dupuis, chercheur au CNRS, permet de nuancer ce constat. Sur 2210 postes de musiciens permanents, on découvre que 70 % des harpistes sont du sexe féminin et, plus étonnant, 52 % des violonistes. La percussion, en revanche, reste le territoire privilégié de la virilité (6 % de femmes seulement). La moitié des musiciens arrondissent leurs fins de mois en enseignant, 60 % « pigent » régulièrement dans d'autres orchestres et 45 % se produisent en musique de chambre. Autre constatation qui ressort de cette étude : on adhère à ce métier par vocation, par passion. Mais l'on se dit globalement insatisfait des conditions de travail, du pouvoir de l'administration, des chefs d'orchestre, et du fait qu'un ensemble symphonique est trop souvent géré comme une « usine ». – A. Ry.

Une Tosca très doublée

On remarquera, non sans dépit, que Domingo ne chante que trois fois. Heureusement il sera là le soir où la représentation sera retransmise sur France-Musique, enregistrée pour Antenne 2 et en haute définition sur un écran géant installé place de la Bastille et dans une quarantaine de villes en France (le 25, à partir de 19 h 45). Mais tout de même, après la défection de Seiji Ozawa et son remplacement par Spiros Argiris, après l'annulation de la première par le personnel en grève le 13 et son report probable au 17, le festin n'a plus le même fumet. Carol Vaness, physique superbe, voix impavide, fut la Tosca de Muti au disque (photo ci-contre). Elle entrera en scène pour huit représentations. Par les temps de « doublures » qui courent à la Bastille, c'est de la conscience professionnelle pure et simple.

Puccini : Tosca. Carol Vaness, Galina Kalinina (Tosca), Sergueï Larin, Placido Domingo, Neil Rosenschein, Giacomo Aragall (Cavaradossi), Sergueï Leiferkus, Alain Fondary. Jean-Philippe Lafont (Scarpia), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Werner Schroeter (mise en scène). Opéra-Bastille, 19 h 30, des 17 mai au 17 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.



ÉVÉNEMENTS

The Breeders, trois filles dans le vent

Portées par le succès phénoménal de leur chanson *Cannonball*, les Breeders s'apprêtent à triompher au Zénith, à force de charme, de culot, d'inspiration et d'approximation.

Zénith, 20 heures, le 12. Tél. : 42-08-60-00. 130 F.

Alain Souchon, grand brun

Après l'album, le concert Alain Souchon a rodé son spectacle en province et en banlieue à l'intention des « foules sentimentales » qui trouvent en lui l'image idéale du charmeur intelligent.

Olympia, 20 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21 et 24. Tél. : 47-42-25-49. De 180 F à 230 F.

La route tsigane, du Thar à la Sierra-Nevada

Depuis *Latcho Drom*, le film de Tony Gatlif, on ne s'en lasse plus : de l'Inde à l'Andalousie, nous partons sur les traces des Gitans. Point de départ, le Rajasthan (il faut à ce sujet écouter absolument l'album *Musicians and Poets of Rajasthan*, 1 CD Longue Distance/Fnac Music, ceux-là mêmes qui donnent sa magie à *Latcho Drom*) et ses musiciens Manganiyars. Puis les Roumains du Taraf de Haïdouk, le jazz manouche de Dorado, le flamenco de Ana la China et son groupe. La Grande Halle a aussi reconstitué un *basti*, maison commune avec acrobates, magiciens, funambules, artisans. Il y a aussi du théâtre, du cinéma...

Du 12 au 29 mai, Grande Halle de La Villette. Prochain concert le 12 à 21 heures, le 13 et le 14 à 19 heures. Tél. : 40-03-75-75. Forfait fin de semaine 120 F, semaine 100 F.

CLASSIQUE

Jean-Pierre Rampal, Marielle Nordmann. Rampal est une institution, Pan réincarné, la musique à lui tout seul en quelque sorte. Le respect que lui portent ses collègues, sa capacité de renouvellement, son énergie en font tout simplement un personnage hors pair, l'une des seules stars internationales du classique. Tout cela, plus son talent, mérite respect. Boieldieu : *Trio pour harpe, flûte et alto.* Hoffmeister : *Duo pour alto et flûte.* Saint-Saëns : *Fantaisie pour flûte et harpe op. 124.* Enesco : *Allegro de concert pour harpe.* Fauré : *Impromptu-caprice pour harpe.* Debussy : *Sonate pour flûte, alto et harpe.* Jean-Pierre Rampal (flûte), Marielle Nordmann (harpe), Bruno Pasquier (alto). *Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 15. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.* Jean-Pierre Rampal, avec les Solisti Veneti. Vivaldi : *Concertos op. 10 pour flûte traversière et cordes.* Jean-Pierre Rampal (flûte), I Solisti Veneti, Claudio Scimone (direction). *Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 17. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 350 F.*

Adriana Maliponte. Soprano italienne, Mimi glorieuse, Parisienne de cœur, la Monnaie de Bruxelles l'a accueillie. Donizetti. Bellini. Verdi. Liszt. Debussy. Respighi. Puccini. Mascagni. Massenet. Mélodies. Adriana Maliponte (soprano).
Salle Gaveau, 20 h 30, le 16. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 300 F.

Orchestre symphonique français. Spécialiste de Chopin et du premier romantisme, on n'attendait pas Rigutto dans Brahms, mais il a pris de la bouteille et il a Sanderling à ses côtés, un élève de Mravinski. Moss : *Intrada.* Brahms : *Concerto pour piano et orchestre n° 1.* Schubert : *Symphonie n° 9 « la Grande ».* Bruno Rigutto (piano), Orchestre symphonique français, Thomas Sanderling (direction).
Salle Pleyel, 20 h 30, le 16. Tél. : 45-61-06-30. 50 F.

François-René Duchable. Il est incroyablement concentré, sérieux, attentif à ne pas dévoyer n'importe comment et n'importe où son énergie. Duchable est un homme estimable, une merveille de pureté sauvegardée envers et contre tous les requins du métier. Et cela s'entend dans son jeu. Beethoven : *Sonate pour piano op. 81 « les Adieux ».* Mendelssohn : *Prélude et fugue n° 1.* Liszt : *Paraphrase pour piano de la Marche nuptiale de Mendelssohn, Ballade n° 2, Consolations, Guillaume Tell,* ouverture. François-René Duchable (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 16. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Murray Perahia. Perahia n'a jamais réussi finalement à se bâtir une stature de gagnant. Mais c'est un grand pianiste, qui se bat pour se constituer un répertoire et qui chante au clavier comme personne. Bach : *Partita BWV 826.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 2 n° 2.* Chopin : *Mazurkas op. 24, Ballades op. 38 et 52.* Murray Perahia (piano).
Salle Pleyel, 20 h 30, le 17. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 360 F.

Shlomo Mintz, Itamar Golan. Mintz, c'est un peu le Perahia du violon, irréprochable mais difficile à placer aux tout premiers rangs. Peut-être à cause de sa réserve, de sa sagesse, de son refus de l'excès. Britten : *Lacrymae, Reflections on a Song of Dowland.* Chostakovitch : *Sonate pour alto et piano.* Brahms : *Scherzo de la sonate pour violon et piano FAE, Sonate pour violon et piano op. 108.* Shlomo Mintz (violon, alto), Itamar Golan (piano).
Auditorium du Louvre, 20 h 30, le 18. Tél. : 40-20-52-29. 160 F.

Alexandre Rabinovitch. Compositeur, partenaire habituel de Martha Argerich, Rabinovitch est un pianiste inclassable, insondable, un esprit qui pense le piano comme personne, peut-être plus en philosophe qu'en interprète. Scriabine : *Sonate pour piano op. 62.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 82.* Beethoven : *Trente-trois variations sur un thème de valse de Diabelli.* Alexandre Rabinovitch (piano).
Salle Gaveau, 20 h 30, le 18. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 200 F.

Strasbourg

L'Affaire Makropoulos. Traditionnellement confié aux monstres sacrés, le rôle féminin central du chef-d'œuvre réaliste du Tchèque ne constitue pas, pour une fois, l'attrait principal d'une production où on a vu récemment une Kabaïvanska. On est loin de tels monstres sacrés. Mais le réalisme des pays de l'ex-Est est une spécialité de Bernard Sobel, non ? Janacek : *L'Affaire Makropoulos. Sofia Larson (Emilia Marty), Stuart Kale (Albert Gregor), Valentin Jar (Vitek), Manuela Kriscak (Kristina), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Rudolf Krecmer (direction), Bernard Sobel (mise en scène). Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 20 heures, les 13 et 24 ; 15 heures, le 15. Tél. : 88-75-48-23. De 50 F à 300 F.*

Festivals en chœur

VOICI donc revenue l'époque bénie du Festival Musiques métisses d'Angoulême, grand défricheur des musiques du Sud. Du 17 au 22 mai, le jazz sud-africain rencontrera le *salegi* malgache (Jaojoby, les 19 et 20). Le jazz français (Jean-Luc Ponty le 18, Padovani, Texier, Grappelli le 19, Richard Galliano, Birelli Lagrene le 20) se mesurera aux accents du blues du Sénégalais Ismaël Lo (Nuit Mango avec Angélique Kidjo, Ismale Isaac, Zikakan le 21) ou du Cap-Verdien Bau (les 17 et 18). Cette année, l'équipe de Musiques métisses est allée à Madagascar recruter quelques-uns des plus beaux fleurons musicaux de l'île, en collaboration étroite avec le Festival de jazz d'Amiens (du 24 au 28 mai). D'Gary est un guitariste-chanteur étonnant, qu'il faudra écouter le 17, dans le cadre de la Nuit du blues (*Tribute to Muddy Waters*, Lucky Peterson), avant de passer au cabaret-chapiteau le Mandingue, où se produira l'orchestre sud-africain des Elite Swingsters, avec la chanteuse Dolly Rathebe (le 20 également), et au Réunionnais Granmoun Lélé (le 21 également). Incontournables, la star du Mali Oumou Sangaré (le 21), la pasionaria de la samba-reggae de Bahia, Margareth Menezes (le 22, avec Khaled, Geoffrey Oryema, Doudou N'Diaye Rose). Peut-on rêver mieux ?

Le programme d'Angoulême, version 1994, est un sans-faute. La richesse lui est donnée par son désir d'inventer, mais aussi par son fonctionnement en réseau au sein de l'European Forum of Worldwide Festivals, auquel Amiens appartient également. Leurs programmes se recoupent donc. Jusqu'à l'année passée, le Volcan du Havre avait sous-traité son festival de musiques du monde au festival Womad, anglais autre membre du club. Pour 1994, ses cinq « Nuits étranges » ont été conçues à domicile. On y retrouve certains des acteurs des festivals précités : Los Van Van, Francisco Ulloa (le 21 mai), Ziskakan, Granmoun Lele (le 28 mai), Ismaël Isaac, Ismaël Lo (le 4 juin), Margareth Menezes, Assar Santana et Shamell n° 6 (le 10 juin). Ouverture le 14 mai avec Rachid Taha, Lo'Jo Triban et un cérémonial surprenant (sur les traces du Royal de luxe).

Festival Musiques métisses d'Angoulême, du 17 au 22 mai. Tél. : 45-95-43-42, billetterie 45-38-61-62. Festival de jazz d'Amiens du 24 au 28 mai. Tél. : 22-97-79-77. Nuits étranges au Volcan, Le Havre, du 14 mai au 10 juin. Tél. : 35-21-21-10.

JAZZ

Steve Potts Quartet. Américain de Paris au lyrisme intact (saxophone alto), Steve Potts connaît sa carrière glorieuse aux côtés de Steve Lacy et son parcours personnel en club. Sérieux, élégant et solide. *Au Duc des Lombards, 22 h 30, le 15, jusqu'au 29. Tél. : 42-33-22-88.*

Jean-Michel Pilc, François Moutin, Tony Rabeson. Sur le papier, François Moutin (basse) et Tony Rabeson (batterie), c'est une rythmique qui annonce. Une rythmique, le tandem basse-batterie, cela n'a pas l'inertie d'un couple ni le côté nigaud des paires. Une rythmique, c'est le baiser de Prométhée et d'Anna Maniani en trapèze volant ou alors ce n'est rien. L'énergie de Jean-Michel Pilc mérite cette rythmique. *Au Duc des Lombards, 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-33-22-88.*

Michel Portal Unit. Quel Unit, cette fois-ci, réuni par Portal ? Mystère. Quel projet ? Boule de gomme... Portal est d'une trempe exceptionnelle. Ce n'est pas que le groupe ne lui importe pas, qu'il soit égal en toute circonstance, que le lieu soit indifférent, que l'enjeu le laisse froid : au contraire ! Pour lui, musicien avant tout, qui se sert d'instruments de *musique mais* qui pourrait jouer de tout, du piano, du sifflet à deux sous ou d'amour ou d'idées rares... Portal à Bonneuil, un mardi, avec un Unit énigmatique, c'est très exactement aussi important, aussi excitant que si on l'annonçait à la Scala avec Glenn Gould, Oum Kalsoum et Bix Beiderbecke. Très exactement. *Bonneuil. Salle Gérard-Philipe, 20 h 30, le 17. Tél. : 49-80-37-48. 60 F.*

ROCK

Matt Guitar Murphy. C'est lui qui donnait la réplique à Aretha Franklin dans *les Blues Brothers*. La liste de ses employeurs équivaut au Bottin du blues (Howlin' Wolf, Memphis Slim...). Après quelques décennies de réflexion, Matt Guitar Murphy vient de sortir son premier album solo. *New Morning, 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. 120 F.*

John Cale. La réunion du Velvet Underground, l'an passé, a permis de mieux mesurer la force et l'importance de John Cale. Après ces retrouvailles tumultueuses, le revoici dans un cadre plus serein qui va lui permettre de faire entendre sa musique à lui, triste et profonde. *Casino de Paris, 20 h 30, le 17. Tél. : 49-95-99-99. 150 F.*

Brendan Croker. Pilier d'une scène anglaise dédiée au culte des Etats-Unis, Brendan Croker joue le blues avec humour et dextérité. *New Morning, 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

FESTIVAL

Evreux, le rock dans tous ses états. Dixième anniversaire d'une institution régionale qui réunit cette année les Nonnes Troppo (humour conventuel français), les Nyah Fearties (musique primitive écossaise), Shoulders (cabaret de l'extrême texan) et bien d'autres choses encore. *Jusqu'au 14 mai, concerts à 20 heures à l'Abordage, 1, rue Aristide-Briand, Evreux. Tél. : 32-39-16-24.*

CHANSON

Fredericks-Goldman-Jones. Après une répétition acoustique très pro, très décontractée et très blues, au New Morning (quatre concerts au profit d'Amnesty International), le trio va chanter *Rouge* sur la scène du Zénith, précisément avec les Chœurs de l'armée rouge. De quoi faire le spectacle à grande échelle. *Zénith, 20 heures, les 13, 14, 17, 18, 19, 20 et 21 ; 15 heures, les 15 et 22. Tél. : 42-08-60-00. 160 F.*

La Tordue. Les Têtes raides. Groupes frères, mais pas jumeaux, Les Têtes raides et La Tordue s'en prennent aux mots, les habillent de réalisme un peu noir, mais sous les pavés glissants des chansons de marins, de guinguettes et de coins de rue, se cache un imaginaire où la distorsion est de règle. Les trois Tordue font dans l'atmosphère, les six Têtes raides font danser les amateurs de rock-java (violoncelle, accordéon, guitares, percussions fantaisistes, cymbales). *La Tordue, au Sentier des Halles, 22 h 30, le 14. Tél. : 42-36-37-27. 50 F. Les Têtes raides, à Combs-la-Ville. La Coupole, 20 h 45, le 14. Tél. : 64-88-69-11. 85 F.*

L'accordéon à Wazemmes. Troisième édition du Festival d'accordéon de Lille, hébergé par la commune voisine, Wazemmes. Belle affiche, entre groupes inconnus ici, mais alléchants (les huit Irlandais Bundoran Poteen, le 14), des stars animateurs de bals français (le grand Jo Privat, le 21) et caribéens (le virtuose dominicain Francisco Ulloa, le 20), des guinguettes à tous les coins de rue, des marionnettes, du folk, du punk, de la world-music, etc. *Du 13 au 22 mai. Tél. : 20-40-10-90.*

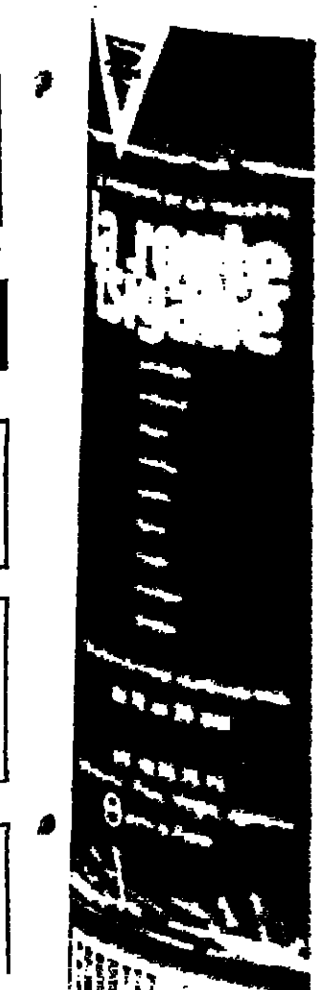
MUSIQUES DU MONDE

Les fêtes philippines. Le théâtre du Rond-Point, qui poursuit son exploration des cultures étrangères, consacre la deuxième moitié de ce mois de mai aux Philippines, théâtre traditionnel, théâtre contemporain, exposition (Brenda Fajardo). Les musiques traditionnelles proposées au public parisien viennent de l'île de Mindanao, l'une des plus grandes de l'archipel. Elles rappellent la longue épopée des peuples tboli, bagodo, yakan. Flûtes de bambou, gongs de bronze, clochettes, luth à cordes en fibres de bananier, danses ondulatoires. *Mindanao, les 16, 17, 18, 19 et 20 à 19 heures. Chants épiques, de la tradition à la modernité, le 20 à 17 heures. Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault. Tél. : 44-95-98-00. 120 F.*

Ras Dumisani. Sud-Africain, Zoulou né dans la province du Natal, Ras Dumisani est un globe-trotter qui a puisé à toutes les sources. Avec le Jamaïquain Mickey Dread, il vient de concocter un album à géométrie variable, reggae, ragga, zoulou : *Zululand Reggae*. Tout un programme. *New Morning, 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. 100 F.*

Pierre-Edouard Decimus & Kwid. Pierre-Edouard Decimus réfléchit à l'après-zouk. Architecte de Kassav', saisi par l'envie d'évolution, antidote à la sclérose d'un genre qui a inspiré toutes les musiques du Sud depuis bientôt dix ans, il invente à petites touches de nouvelles rythmiques, plus serrées, plus anglo-saxonnes (dans le sens du jazz et de l'avant-garde new-yorkaise). *La Chapelle des Lombards, 20 heures, le 17. Tél. : 43-57-24-24. 100 F.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.



هكذا من الأصل

Théâtre

La liberté de blâmer

Le numéro de mai du « Monde des débats », qui vient de paraître, consacre deux pages à un métier difficile, celui de journaliste. Une manière de signaler la création en France d'une pièce ironique de Schnitzler, « Fink et Fliederbusch », ou tout simplement « les Journalistes », mise en scène dans son Théâtre de la Colline par Jorge Lavelli. Que ce soit en 1917, date où la pièce a été écrite, ou bien de nos jours, on n'en finit pas de s'interroger sur ce qu'on appelle la « médiatisation », ce lien, mystérieux encore pour beaucoup, entre un fait, une plume, un article, entre un homme, la société et les pouvoirs. Schnitzler l'a fait sans ménagement, avec une férocité pleine de santé. On peut compter sur Lavelli pour nous dire sur le même ton quelques vérités salutaires. – O. S.

NOUVEAUTÉS

Antigona Kaiene
(en espagnol)

d'après Sophocle, mise en scène de Fernando Griffel, par la Compagnie Te-a-Traç de Burgos.

Le Théâtre de l'Épée de bois, animé par Antonio Diaz Florân, accueille, du 12 au 22 mai, cinq compagnies espagnoles complètement inconnues ici, pour un « mini-festival » intitulé « la Muestra de théâtre alternatif espagnol ». Il s'agit successivement des troupes Te-a-Traç de Burgos, qui présente une adaptation de l'*Antigone*, de Sophocle, Tartana de Madrid, Matarile Teatro de Saint-Jacques-de-Compostelle, la Pupa de Seville et Producciones Triangulo-Ambulantes de Madrid.

Cartoucherie-Epée de bois, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du jeudi au samedi à 21 heures, le dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-74-20-21. Durée : 1 h 40. De 120 F à 110 F.
Dernière représentation le 15 mai.

Autoportrait de la voisine

de Jean-François Peyret et Olivier Perrier, mise en scène des auteurs, avec Olivier Perrier et Bibi (la truie).

Rencontre entre notre metteur en scène philosophe, Peyret, et notre acteur paysan, Olivier Perrier, autour d'une vieille compagne de ce dernier, une truie, qui, comme plusieurs de ses congénères, a déjà fait de maintes apparitions dans le théâtre de Perrier. Nouvel épisode de « Théâtre Feuilleton », à l'Odéon, qui connaît un succès qui ne se dément pas.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 13 mai. Les lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche à 18 h 30, le lundi à 20 h 30. Tél. : 44-41-36-33. Durée : 1 heure. De 50 F à 70 F.

Le Basti indien

avec le Pandwani (les Contes du Mahabharata), les Nats (les acrobates), les Maslets (les magiciens) et le Bhat (le marionnettiste).

La Grande Halle s'est fait une spécialité de recevoir des spectacles-événements, des spectacles-rencontres mêlant les disciplines artistiques pour nous faire approcher des traditions et des peuples lointains. Voici venu le temps de l'Inde, avant les rendez-vous intrigants concoctés par Paris Quartier d'été pour juillet et août prochains.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 12 mai. Les mardi et jeudi à 19 heures, les vendredi et samedi à 17 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 1 h 30. De 90 F à 100 F.

L'Enfant d'Obock

de Daniel Besnehard, mise en scène de Claude Yersin, avec Françoise Bette, Gauthier Baillot, Karim Belkhadra, Gilles Dao, Jules-Emmanuel Eyoum-Deido, Patrick Moutreuil et Yves Prunier.

Obock est une ville de garnison en République de Djibouti. L'occasion pour l'auteur de cette pièce intéressante d'explorer ce qu'il appelle *« un territoire humain »*, celui de cette mystérieuse Légion, et de créer un personnage magnifique – interprété magistralement par Françoise Bette, – sorte de Bovary qui renvoie la société masculine à ses brutalités.

Les Gémeaux, 49, av. Clemenceau, 92 Sceaux. A partir du 16 mai. Les lundi et mardi à 20 h 45. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 2 h 50. De 50 F à 135 F.

Fish Story

d'après *les Trois Sœurs*, de Tchekhov, mise en scène d'Elizabeth LeCompte, avec Vincent Dunoyer, Roy Faudree, Cynthia Hedstrom, Christopher Kondek, Beatrice Roth, Dave Shelley, Peyton Smith, Kate Valk et Jeff Webster.

Pour finir en beauté cet « Exit, Festival américain », qui marque de grande manière l'arrivée de Didier Fusillier à la tête de la Maison des arts de Créteil, une invitation lancée à l'une des troupes de New-York les plus intéressantes. Elle est menée par un couple exceptionnel, Elizabeth LeCompte, metteur en scène généreux, engagé, et Willem Dafoe, acteur de premier plan, qui renonce souvent aux sirènes d'Hollywood pour animer ce groupe d'artistes indépendants et férus de recherche.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les 13, 15, 16 et 17 mai, 19 h 30 ; le 14, 20 heures. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 1 heure. De 55 F à 100 F.
Dernière représentation le 17 mai.

La Framboise frivole

de, avec Martin Valcke et Peter Hens, avec Martin Valcke et Peter Hens.

Un piano, un violoncelle, deux interprètes qui savent tout faire et tout avec un humour délirant. L'éclat de rire des dernières fêtes de Noël est pour une soirée, à Suresnes, l'occasion d'un rattrapage pour tous les fans de théâtre, de musique et du rire qui ne les connaîtraient pas encore.

Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 17 mai, 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. Durée : 1 h 15. 100 F et 120 F.

La Jeune Fille, le Diable et le Moulin

d'Olivier Py, d'après les frères Grimm, mise en scène d'Olivier Py, avec Cécile Camp, Christophe Garcia, Eric Laguigné, Gaël Lescot et Didier Sutton.

Les grands conteurs, leurs univers troublés, sombres, magiques, sont souvent d'un grand secours quand les temps sont rudes et rebelles à la compréhension. Olivier Py paraît bien armé pour en faire ici la démonstration.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 17 mai. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. Durée : 1 h 10. De 20 F à 60 F.

Les Journalistes

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont, François Barbin, Jean-Paul Bordes, Gabriel Cattand, Marc Citti, Claude Evrard, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris, Gérard Lartigau et Dolorès Torres.

En plein débat sur la médiatisation, le rôle et l'influence des journalistes, à un moment d'extrême confusion entre les « animateurs » et les vrais informateurs, l'info-spectacle et l'information tout court, Jorge Lavelli affiche ce texte féroce d'un « sociologue » hors pair, Schnitzler, et dirige pour sa dernière mise en scène de la saison une bande d'acteurs remarquables.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. A partir du 11 mai. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 60 F à 150 F.

Noces de sang
(en langue rom)

de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Rahim Burhan, avec le Rom Theatre Pralipe.

Pour trois représentations, cette troupe rom inconnue ici au service de l'un des textes les plus forts, les plus flamboyants du poète espagnol. A découvrir.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Les 13 et 14 mai, 21 heures ; le 15, 19 heures. Tél. : 40-03-75-75. De 90 F à 100 F.
Dernière représentation le 15 mai.





MARC ENGUERAND

La Glycine

Au milieu d'un parc à l'abandon, dont Rezvani nous indique qu'il pourrait être en Italie, de côté de chez Palladio, trois hommes tombent littéralement amoureux d'une folie du siècle dernier en ruine. Un conte, conte de théâtre, sous la plume d'un parolier entré en littérature aux côtés de Truffaut et de Godard, servi par Roland Bertin, Eric Doye et surtout Jean-Luc Boutté, qui évite les pièges d'une mise en scène contestable, signée Jean Lacornerie.

Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e). Tél. : 44-39-87-00. Métro : Saint-Sulpice. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Relâche les 12 et 22 mai. 45 F à 130 F.

Orosman at Zafira
(en philippin, surtitres en français)

de Francisco Baltazar, mise en scène de Jonas Sebastian, avec Fernando Josef, John Arcilla, Irma Adlawan, Ramon Jose Leyran, Olga Natividad, Alan Paule, Garry Lim, Herbert Go, Ony De Leon, Marisa Thuzay, Jacques Borlaza et Jonas Sebastian.

Après la Chine, le Japon, l'Indonésie et la Russie, le Théâtre du Rond-Point, Renaud-Barrault accueille les Philippines. Du 16 au 29 mai, musiques, théâtre, chants épiques et exposition forment un programme sous le signe de la découverte de cultures lointaines et métissées. Coup d'envoi avec ce spectacle de « théâtre traditionnel » philippin donné par une des troupes importantes de Manille.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 17 mai. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 44-95-98-00. De 60 F à 120 F.

La Résistible Ascension d'Arturo Ui

de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Guy Bedos, Roland Blanche, Fred Personne, Jacques Boudet, Jacques Debary, Jean-Pierre Kalfon, Guy Perrot et Jérôme Savary.

Reprise, pour finir la saison en beauté, de ce *hit* de l'année mené tambour battant par Guy Bedos et Jérôme Savary. A l'usage des retardataires, fans des deux maîtres.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 13 mai. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 80 F à 150 F.

PARIS

Les Chaises

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Tsilla Chelton, Jacques Mauclair et Marcel Champel.

L'actrice principale du chef-d'œuvre de Ionesco a reçu récemment un Molière pour son interprétation de Sémiramis, femme immémoriale perdue dans une forêt métaphysique peuplée d'ombres. Tsilla Chelton, l'exigeante.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-78-03-53. Durée : 1 h 15. 100 F et 150 F.

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo, mise en scène de Jean-Jacques Préau, avec Charles Berling.

Monologue d'un macho miteux, dominateur et timoré. Cela ne l'empêche pas de draguer au téléphone, avec une sincérité irrésistible. Charles Berling reprend ici un de ses rôles les plus drôles avec l'aisance, la folie qu'on lui connaît.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 05. De 60 F à 120 F.

L'Histoire (qu'on ne connaîtra jamais)

d'Hélène Cixous, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Jenny Alpha, Tania Da Costa, Nathalie Lanneuzel, Sarah Mesguich, William Mesguich, Luce Mouchel, Aurélien Recoing et Florence Viala.

Avant la création de *la Ville parjure*, par Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, cet autre texte d'Hélène Cixous que lui a inspiré le chant épique des Niebelungen. La confrontation du poète et de l'Histoire, celle du souvenir et de la vengeance.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 3 heures. 90 F et 140 F.

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.

Rapports de force entre une adolescente en révolte et son professeur, installé dans trop de certitudes. Les débuts remarqués à la scène de Charlotte Gainsbourg.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

Partage de midi

de Paul Claudel, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Hélène Lausseur, Christian Cloarec, Philippe Girard et Xavier Helly.

Un spectacle de haute intensité qui donne à Claudel une fascination neuve. Surtout qu'il est servi par un metteur en scène diablement inspiré et un quatuor d'acteurs irréprochables. Attention, dernières !

Studio-Théâtre, 18, av. de l'Insurrection, 94 Vitry. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-81-75-50. Durée : 2 h 45. 70 F et 120 F.
Dernière représentation le 14 mai.

RÉGIONS

Alès

Les Trois Sœurs

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade, avec Jean Boissery, Murielle Colvez, Norah Krief, Eric Lacascade, Karine Laurquin, Rachel Mateis, Christophe Miceli, Mathias Mlekuz, Philippe Peltier et Guillaume Tobo.

En tournée, cette nouvelle production du Ballatum Théâtre, l'une de nos meilleures compagnies indépendantes, qui ne craint pas de se mesurer à l'excellente version signée il y a peu par Matthias Langhoff au Théâtre de la Ville (et en tournée, elle aussi).

La Cratère, place Henri-Barbusse, 30 Alès. Le 17 mai, 20 h 30. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 2 heures. De 50 F à 90 F.

Marseille

Falstafe

de Valère Novarina, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Marcel Maréchal, Pierre Tabard, Dora Doll, Mama Prassinos, Moussa Maaskri et Michel Demiautte.

Avec cette nouvelle mise en scène, Marcel Maréchal salue son public marseillais qu'il quittera bientôt pour le Rond-Point à Paris. Il a choisi la pièce d'un auteur contemporain, l'un de nos poètes et dramaturges à l'écriture la plus originale, qui s'est attaqué cette fois à une figure mythique du théâtre.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. Le 11 mai, 19 heures ; les 12, 13, 14 et 17, 20 h 30 ; le 15, 17 heures (et les 18, 19, 20, 21 et 24). Tél. : 91-54-70-54. Durée : 3 heures. De 80 F à 145 F.

Maubeuge

Festival international

Deux spectacles-phares pour cette nouvelle édition d'un festival atypique et toujours passionnant. *Tight Right White*, de et mis en scène par Reza Abdoh, et *l'Orestie*, d'Eschyle, mise en scène par l'Allemand Peter Stein à la tête d'une troupe russe *(lire le dernier numéro du « Monde Arts et spectacles », daté 5 mai, consacré aux festivals de mai).*

Le Manège-Scène nationale, 59 Maubeuge. Jusqu'au 14 mai. Tél. : 27-65-65-40. De 80 F à 250 F (passeport tous spectacles).

Nîmes

C'est magnifique

de et mis en scène par Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Robert Horn, Atmen Kelif, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Philippe Rouèche (accordéon et piano).

En avant-première à Nîmes, le nouveau spectacle de la famille Deschiens, qui sera reçu en fin d'année par le Festival d'automne à Paris. L'occasion de retrouver, hors du cadre du petit écran de Canal Plus, nos comiques les plus lucides et les plus populaires.

Théâtre, 6, rue Fresque, 30 Nîmes. Les 16 et 17 mai, 20 h 30 (et les 18, 19 et 20). Tél. : 66-36-02-04. Durée : 1 h 45. De 85 F à 130 F.

Orléans

Docteur Faustus ou le Manteau du diable

d'après Thomas Mann, mise en scène de Giorgio Barberio et Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes et Léon Napias.

Stéphane Braunschweig, désormais aux commandes du Centre dramatique national d'Orléans, reprend un spectacle qu'il avait créé lors du dernier Festival Théâtre en mai de Dijon en compagnie de Giorgio Barberio qui lui a apporté ses talents de « vidéaste » et de scénographe. Ils ont composé une œuvre sombre autour de la rencontre d'un compositeur imaginé par Mann – qui lui a assigné l'invention du dodécaphonisme – et du diable, revisitée ici en recourant à une technologie relativement simple et superbement employée.

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45 Orléans. Les 11 et 17 mai, 20 h 30 (et les 18 et 19). Tél. : 38-62-75-30. Durée : 1 heure. 85 F et 120 F.

Sète

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Feffer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

En tournée, le nouveau spectacle de Michel Raskine, qui vient d'être nommé à la tête du Théâtre de Lyon, succédant ainsi à Jean-Louis Martinelli. Un conte noir, cruel, drôlissime interprété par une troupe exceptionnelle.

Théâtre municipal, av. Victor-Hugo, 34 Sète. Les vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. Durée : 1 h 20. De 60 F à 120 F.

Danse

Paris

Ballet de l'Opéra de Paris
La Bayadère

Dans la version cinémascope de Rudolf Noureev, avec assaut de décors (Ezio Frigerio) et de costumes splendides (Franca Squarciapino). Le ballet classique traité comme une bande dessinée d'un luxe extrême. L'Asie, le mensonge, la vengeance, les serpents, la chorégraphie de Marius Petipa, empoignée par Noureev juste avant de disparaître. Forcément émouvant car l'homme avait de la grandeur.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 11, 13, 14, 17, 18, 19, 21 et 24 ; 14 h 30, le 15, jusqu'au 28. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Laurence Levasseur Frédéric Lescure Josef Nadj

La belle danseuse Laurence Levasseur est mise en scène par Josef Nadj dans *Lulu*. Cette dernière accompagne Frédéric Lescure dans *Echappée rebelle*. Frédéric Lescure, en solo, danse Angelin Preljocaj en reprenant quelques extraits de *A nos héros*. Les interprètes rendent hommage aux chorégraphes qui les ont aimés. Joli !

Dunois, 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 45-84-72-00. 100 F.

Ballet national de Géorgie

De ces grands rendez-vous « grand public », les splendeurs formelles et les traditions populaires magnifiées ici par une troupe réputée de l'ex-empire.

Palais des congrès, 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 40-68-00-05. Location Fnac, Virgin. De 140 F à 260 F.

Compagnie L'Esquisse
Avant-Premières 94

Pour trois soirs, un spectacle présenté par les étudiants de deuxième année (première promotion sortante) de l'Ecole du Centre national de la danse contemporaine d'Angers, dirigée par Joëlle Bouvier, Régis Obadia et Marie-France Delieuvin. Au programme, Dominique Bagouet *(les Petites Pièces de Berlin)*, Suzy Blok, Christopher Steel *(Is Still a Rose)* et Bernardo Montet *(Marguerites de l'oubli)*.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30, les 11, 13 et 14. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Donald Byrd Group
Drastic Cuts

Un chorégraphe venu de Los Angeles, qui a travaillé avec Bob Wilson, Peter Sellars et Karole Armitage, s'inspire de la danse noire américaine et des violences de la société américaine contemporaine. Première en France dans le cadre du très bon « Exit, Festival américain », concocté à Créteil par Didier Fusillier.

Créteil. Maison des arts, 21 heures, les 11, 12 et 13. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

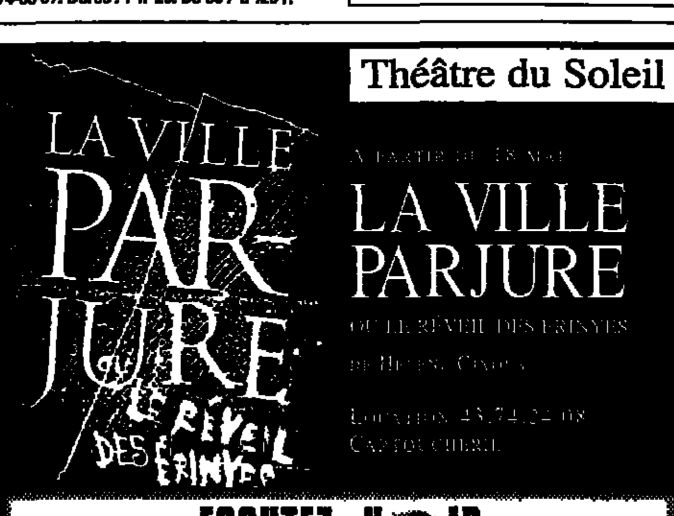
Caen

Karine Saporta
Morte forêt

Sur une musique d'Asmund Feidje, interprétée en direct par six musiciens, dans les décors de Jean Bauer, les costumes de Patrick Teroitin et les lumières de Patrice Trottier, la création mondiale d'une nouvelle pièce de Karine Saporta inspirée du *Canard sauvage*, d'Ibsen, et des légendes nordiques. *« Un grand rêve du Nord »*, annonce la chorégraphe...

Théâtre de Caen, avenue du Général-Leclerc, 14000 Caen. 20 h 30, les 13 et 14 ; 17 heures, le 15. De 60 F à 100 F.

Théâtre et Danse : Olivier Schmitt.



L E S R E N D E Z - V O U S D E L A S E M A I N E

Arts

« Tunnel Vision »

La perspective de l'ouverture du tunnel sous la Manche ne pouvait pas ne pas titiller le monde de l'art. Et c'est sous la haute autorité d'Alanna Heiss, directrice de l'Institut d'art contemporain de *New-York, que,* de rencontres en séminaires, les idées fusent autour de « la chose ». Celle-ci a même été expérimentée à pied, un jour de février dernier, alors que, les tunnels se traversent aujourd'hui en train ou en voiture...

***Le tunnel en général, celui-là* en particulier, s'avérant « un sujet de discours aux multiples entrées », il fallait bien une note de synthèse pour révéler les réactions de nos piétons réunis à l'Hospice Comtesse de Lille. Quelques universitaires de pointe étaient là. Et le trou d'hier, chargé du désir mythique d'accéder sous la terre – et qui plus est sous la mer (Peter Wollen) –, de se vider de matière pour devenir un espace virtuel (Thomas MacEvilley). Quant aux plasticiens, d'aucuns ont estimé ne rien pouvoir tirer de cette expérience pourtant hors du commun. D'autres ont avancé quelques propositions susceptibles de 'réalisation. Par exemple y aller à coups de projections afin de « dévoiler » des images en principe non médiatisées (Irène Fortuyn), ou faire de l'excavation une version stomacale (Dennis Oppenheim). Intitulée « Tunnel vision », cette entreprise un rien opaque – étant donné le sujet, c'est peut-être normal –, et de longue haleine – elle a déjà deux ans –, n'a, au jour J de l'inauguration de l'ouvrage en question, débouché sur aucune exposition.**

G. B.

PARIS

Alighiero Boetti

De l'artiste italien qui vient de mourir, le Musée de la Poste expose de larges extraits de *De bouche à oreille*, une œuvre à base de timbres et d'enveloppes envahissantes qui traite de la communication. Elle a été élaborée collectivement, justement avec l'aide des postiers de 506 bureaux des P et T. Ceux-ci ont fait converger les envois vers le centre d'art contemporain de Grenoble, où la pièce, très mathématique, a d'abord été présentée.

Musée de La Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 42-79-23-45. Sauf dimanche et jours fériés, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 juin.

Dessiner une collection d'art contemporain

Le FRAC Picardie a choisi le dessin comme axe de ses achats. Et depuis huit ans a rassemblé par thèmes (« le dessin et son modèle », « le geste et l'écrit », « dessiner : construire, mesurer l'espace »...) 262 œuvres sur papier d'une cinquantaine d'artistes. Voici cette collection chez les sénateurs.

Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 3 juillet. 20 F.

Dubuffet

La Fondation Jean-Dubuffet, qui gère l'héritage de l'artiste, a vingt ans. Pour fêter cet anniversaire, elle expose à son domicile parisien des dessins et des gouaches de ses collections. Fin mai, au domaine de Périgny-sur-Yerres, qui recèle bien des trésors, dont la *Villa Falbala* en grand, en vrai, seront exposées les peintures et les sculptures.

Fondation Jean-Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris, 6e. Tél. : 47-34-12-63. Jusqu'au 22 juillet.

Impressionnisme, les origines

Voici revenu le temps des files d'attente. On se consolera en pensant que Manet, Degas, Monet, Renoir et les autres, eux-aussi, eurent à patienter avant de voir leurs œuvres enfin acceptées par le public. Juste retour des choses, l'exposition présente la partie de leur travail qui fut la moins aimée, la moins regardée, mais aussi celle où tous les enjeux de l'impressionnisme se mettaient en place. Histoire convenue d'une rupture.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Général-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 août. 55 F, lun. : 38 F, visites sur réservations à partir de 14 heures : 60 F.

Yann Kersalé

Cinq projets diversement utopiques d'un artiste de la lumière attendent, dans de grandes malles, à l'Espace Electra, l'inspiration des mécènes. Pour les convaincre, les œuvres réalisées par Kersalé sont présentées dans de drôles de vitrines, éclairant d'un nouveau jour Brest et Saint-Nazaire, l'Opéra-Bastille et l'Opéra de Lyon.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 42-84-23-60. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet. 10 F.

Rencontres africaines

Un enrichissant dialogue Sud-Sud entre artistes de l'Afrique septentrionale et de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres : le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins, pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 août. 15 F.

Ettore Sottsass

Du « design radical », dont la « Valentine » portable d'Olivetti peut être considérée comme un exemple, au « contre-design », Sottsass, natif d'Innsbruck (1917), fit un pas qui lui permit de passer des années 60 aux années 70, de développer sa nouvelle utopie : « la planète comme une fête », et de devenir célèbre de par le monde. Une rétrospective.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. :44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Sarajevo, une ville blessée

Venue d'Arc en rêve à Bordeaux, soutenue par Patrimoine sans frontière, cette exposition-manifeste est appelée à parcourir l'Europe, au gré des solidarités. C'est un ensemble éloquent de photos sur les destructions de Sarajevo, témoignage de cinq architectes venus de Bosnie, tentant de faire comprendre les réalités du martyre de leur ville.

Centre Georges-Pompidou, rez-de-chaussée. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 15 mai.

Andy Warhol

Ces photos ont été réalisées à la fin des années 70 lors de *parties* à New-York et de voyages à travers les Etats-Unis. En 1979, Warhol avait sélectionné une cinquantaine des 365 clichés réalisés, prévus pour une tournée d'expositions. Elle ne vit pas le jour. Ce sont ces images qui ressortent aujourd'hui.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Le Cabinet anatomique

Les maladies de peau passées au scalpel de Spoerri : de la recherche systématique de vieilles gravures médicales à son commentaire « artistique ». Une exploration des cuisines du bizarre.

Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, quai de la Tournelle, Paris 5e . Tél. : 46-33-01-43. Jusqu'au 9 juillet.

Et aussi

Art/Pays-Bas/XXe siècle

La beauté exacte (jusqu'au 17 juillet), et Du concept à l'image (jusqu'au 12 juin).

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 45 F.

L'Art des sculpteurs taïnos

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi et jours fériés, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

Pier Paolo Calzolari

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 29 mai. 35 F.

Lucio Fontana

Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme. Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Jusqu'au 2 juillet.

Laurent Joubert

Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-78-11-71. Jusqu'au 13 juillet.

Eugène Leroy. Jean-Pierre Bertrand.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Jusqu'au 4 juin.

Joan Miro

Centre Georges-Pompidou, galerie du Musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 6 juin.

Muntadas

Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Tél. : 42-78-03-97. Jusqu'au 28 mai.

Les Photographies d'Imi Knoebel, Sol LeWitt, David Salle

Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris-3e. Tél. : 42-78-43-21. Jusqu'au 28 mai.

Michelangelo Pistoletto

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 11 juin.

39e Salon d'art contemporain de Montrouge : hommage à Picabia

Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 49-65-90-74. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mai.

Niele Toroni

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 30 juin.

RÉGIONS

Bordeaux

Francis Soler

L'exposition présente le projet de Soler pour le Centre de conférences internationales de Paris, qui devait être édifié quai Branly à Paris, et qui a été abandonné depuis, faute de crédits et de volonté politique.

Arc en rêve-Centre d'architecture, Entrepôt Lainé, 7, rue Ferrer. Tél. : 56-52-78-36. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 23 mai. 30 F.

Fréjus

Anne et Patrick Poirier

Rétrospective d'un couple d'artistes qui, pensionnaires à la villa Médicis en 1967, ont découvert les ruines d'Ostie et en ont fait leur champ de fouilles. De moulages en reconstitutions, creusant la mémoire, ils en sont venus à établir de vastes plans de villes imaginaires, labyrinthiques et complexes comme le cerveau humain.

Centre d'art contemporain du Capitou. Z.I. du Capitou. 83600 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. Jusqu'au 19 juin. 25 F.

Grenoble

Ilya Kabakov

On se perdra dans *l'Album de ma mère*, labyrinthe conçu par Kabakov, on voguera dans *le Bateau de ma vie*, encombré de ses souvenirs, ou sur *la Rivière souterraine dorée*. L'Ukrainien mélange habilement un genre désuet – l'autobiographie – et une conception très efficace des installations modernes. A cet artiste confirmé, le Magasin de Grenoble confronte un très jeune sculpteur lyonnais, Matthieu Manche, prix Georges-Boudaille 1992, et un presque aussi jeune architecte athénien, Andréas Angelidakis.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.

Nantes

Un printemps italien

Le Musée des beaux-arts de Nantes montre 150 tableaux de sa collection italienne pour la première fois dûment cataloguée. Soixante d'entre eux, sortis pour la première fois des réserves et restaurés, voisinent avec les chefs-d'œuvre de Pérugin, Tintoret ou Reni, que François Cacault avait eu le bonheur de collectionner. Dans le patio, une autre exposition, de passage, vouée à la peinture baroque de l'Emilie-Romagne. (Jusqu'au 30 mai).

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 51-25-06-46. Jusqu'au 12 septembre.

Nice

Simon Hantaï

Hantaï est chez Matisse avec un choix de grandes et petites toiles, froissées, concentrées, depuis les tout premiers pliages : les *Manteaux de la Vierge* de 1960. L'exposition n'est pas très vaste mais belle.

Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06000. Tél. : 93-81-08-08. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 juin.

Nîmes

Juan Munoz

Première exposition personnelle dans un musée français d'une nouvelle vedette de la sculpture espagnole. Le Madrilène, né en 1953, théâtralise des éléments d'architecture dans lesquels des personnages tragiques ou grotesques jouent une pièce à la fois grandiose et dérisoire, entre l'ancienne tradition baroque et l'ironie surréaliste.

Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 mai.

Saint-Etienne

Raoul Hausmann

C'est la rétrospective la plus complète jamais consacrée à cette figure majeure du dadaïsme berlinois, qui inventa le photomontage, fut l'un des pionniers de la poésie phonétique, un photographe inventif, et peintre sur le tard.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juillet. 23 F.

Toulouse

Vu-Magnum-Contact

Le début des années 90, les rapports Est-Ouest après la chute du mur de Berlin, vus par des photographes de trois agences « d'auteurs », qui font la réputation de la France en la matière : Magnum, la plus ancienne et la plus prestigieuse, mais aussi Vu et Contact, où l'on photographie également avec du recul, « à coté » de l'événement.

Galerie photographique Saint-Cyprien, 56, allée Charles-de-Fitte, 31300. Tél. : 61-42-75-75. Sauf dimanche, de 9 heures à 18 heures, samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 5 juin.

Et aussi

Puvis de Chavannes à Amiens

Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000. Tél. : 22-91-36-44. Sauf lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 5 juin.

Claude Vignon à Arras

Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer, 62000. Tél. : 21-71-26-43. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin. 20 F.

Claude Batho à Bourges

Maison de la culture, place André-Malraux, 18005. Tél. : 48-67-06-07. Tous les jours de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 mai.

Martin Schongauer à Colmar

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Sauf mardi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai. 28 F.

Pier Paolo Calzolari, Daniel Walravens, Erwan Mahéo à Locminé

Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 juin. 25 F.

Georg Herold, Gérard Collin-Thiébaut à Nice

Villa Arson, galerie carrée, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06100. Tél. : 93-84-40-04. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 juin.

Max Jacob à Orléans

Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix, 45000. Tél. : 38-53-39-22. Sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet. 15 F.

Dufrêne, Hains, Rotella, Villeglé, Vostell à Rennes

Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35000. Tél. : 99-31-55-33. Sauf lundi, de 14 heures à 20 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Egalement à l'université de Haute-Bretagne et au Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 juin.

Max Beckmann (1884-1950) aux Sables-d'Olonne

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.

Baroque napolitain : la peinture à Naples au XVIIe siècle à Strasbourg

Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 mai.

Arts : Geneviève Breerette et Harry Bellet
Photo : Michel Gaumin

G A L E R I E S

VERT PRINTEMPS

Galerie Jean Fournier

L'EXPOSITION s'appelle « Vert printemps », au premier, deuxième ou troisième degré. Sous ce titre, qui conviendrait mieux à un parfum pour jeunes filles, se présente un *group show* frais, allègre et tonique, comme disent les slogans publicitaires. Neuf peintres s'y côtoient en bonne intelligence, ayant en commun l'amour de la couleur matissienne et du geste ample. Dans cette assemblée, la volupté est à l'honneur, les rouges et les jaunes charnels, les bleus fluides, les harmonies séduisantes. Quelques noms connus parmi eux, Claude Viallat et Bernard Piffaretti, représentés par de grandes toiles intenses dans leurs manières respectives, forme courbe répétée pour l'un, symétrie agressive pour l'autre. Quelques artistes peu connus aussi, Frédérique Lucien – des séries de dessins entre diaphane et effacement –, Philippe Richard – des compositions froidement calculées, spectaculaires, assez réussies souvent – et d'autres, Ute Aschbacher et Detlef Baltrock, moins convaincants. Et encore, discrètes et vibrantes, les œuvres sur papier de Stéphane Bordarier. – **Ph. D.**

Galerie Jean Fournier, 44 rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-77-32-31. Jusqu'à fin mai.

TITI ET JEAN-LUC PARANT

Galerie Askéo

LE soir, à la veillée, la famille Parant réunie façonne des boules de glaise. Des petites, des grosses, des moyennes. Titi incise aussi son amour pour Jean-Luc dans des plaques d'argile, ou modèle des couples enlacés, aux corps fondus l'un dans l'autre. Jean-Luc accumule au sol les boules confectionnées la veille, en éboulis grandioses. Ailleurs, certaines boules de l'un s'entrouvrent sur les couples de l'autre. Dans la galerie, partout, au sol et sur les murs, à chaque détour d'un parcours labyrinthique, les Parant offrent leurs rondeurs. Parois entières recouvertes de cire à cacheter, certaines classiquement bulbeuses, d'autres esquissant la forme de lèvres pulpeuses ; bas-reliefs égrenant des textes, manuscrits de sépia peu lisibles enserrés dans des silhouettes de drôles d'oiseaux. A mi-chemin entre le rituel et la collection maniaque, l'ensemble demeure surprenant. – **Ha. B.**

Galerie Askéo. 19, rue Debelleyme, Paris 3e . Tél. : 42-77-17-77. Jusqu'au 18 juin.

هكذا من الأصل

JUSTICE

Un projet de loi pour désengorger la haute juridiction

Les pourvois en cassation seront soumis à un examen préalable

Un projet de loi destiné à « filtrer » les pourvois adressés à la Cour de cassation devait être présenté, mercredi 11 mai, au conseil des ministres. Rédigé par le ministère de la justice, ce texte a pour but de lutter contre l'engorgement de la haute juridiction.

« Ne vous inquiétez pas, cher monsieur, nous avons perdu, mais nous irons en cassation ! » Cette phrase, faussement rassurante, lancée par un avocat à son client éploré, dans une scène digne d'un dessin de Daumier, fait frémir les magistrats de la Cour de cassation. Elle est révélatrice d'un état d'esprit qui s'est développé au fil des ans parmi les justiciables. Conçue pour « dire le droit », la haute juridiction est devenue peu à peu une cour que le plaideur malheureux saisit presque systématiquement dans l'espoir d'une troisième chance.

On est bien loin des principes soutenus par le député Clermont-Tonnerre, devant l'Assemblée constituante en 1790, lorsqu'il souhaitait que le tribunal de cassation soit inspiré par *« la constance dans la doctrine, la profonde connaissance de la loi, l'éloignement parfait des intérêts des justiciables »*. A l'époque, il s'agissait seulement de faire en sorte que la loi soit interprétée de la même manière sur *toute l'étendue du territoire.* Depuis, cette instance s'est transformée, et la Cour de cassation en supporte une part de responsabilité car l'évolution – discutable – de la rédaction de ses arrêts encouragea les procéduriers. Désormais, l'afflux de pourvois est tel qu'il faut une moyenne de deux ans pour qu'un dossier soit examiné par les chambres civiles de la Cour de cassation, dont la charge est passée de 12 000 pourvois en 1982 à 25 000 en 1993.

Adaptation aux réalités sociales

Cette situation a justifié l'étude d'un projet de loi destiné à créer un filtre capable de rejeter les pourvois *« parasites et dilatoires »* dont se plaignait déjà en 1989 Jean Bel, président de chambre honoraire à la Cour de cassation. Ce filtre n'est pas exactement un retour vers la chambre des requêtes, supprimée en 1947. Il s'agit d'une *« formation d'admission »* de trois magistrats qui serait installée auprès de chaque chambre civile. Selon le projet, elle examinerait toutes les affaires soumises à cette chambre et refuserait l'admission du pourvoi *« s'il est manifestement irrecevable ou si aucun moyen de cassation sérieux ne peut être retenu »*.

Toutefois, le texte précise que le premier président de la Cour de cassation peut, soit de son propre chef, soit à la demande du procureur général, décider qu'une affaire urgente ne subisse pas le retard imposé par le filtrage et soit transmise directement à la chambre. Il s'agit d'une réserve intéressante dans la mesure où elle révèle un souci nouveau d'adapter la justice aux exigences des réalités sociales ou économiques.

Il faut aussi noter que le projet ne concerne que les chambres civiles. Les pourvois criminels, bien moins nombreux – 6 880 en 1992 – sont jugés plus rapidement, et la théorie dans cette matière délicate s'accorde mal à la pratique, car il est souvent difficile aux magistrats de séparer le fond de la forme, même si les arrêts n'en laissent rien voir. Selon la chancellerie, un tiers des pourvois pourrait être écarté à la suite d'un examen sommaire. Dans un rapport établi par le Sénat en 1991, les auteurs constataient qu'une procédure similaire, créée en décembre 1987, auprès du Conseil d'Etat, avait permis d'écarter près des 4/5 des pourvois.

Si elle voit le jour, une telle réforme de la procédure de la Cour de cassation devrait conduire à une modification profonde des mentalités. Seuls les pourvois pouvant aboutir à une décision nouvelle, exemplaire et créatrice, seraient examinés. Certains s'inquiéteront du fait que les décisions des *« formations d'admission »* ne puissent faire l'objet d'aucun recours. Mais n'en est-il pas de même actuellement des arrêts rejetés par une courte phrase qui n'apporte rien à la jurisprudence ? Il faudra aussi compter sur la subtilité des avocats spécialisés qui se pencheront plus attentivement encore sur leurs dossiers pour en faire surgir l'élément novateur, et le débat n'en sera que plus enrichissant. Outre-Manche, c'est la juridiction ayant rendu la décision contestée qui autorise – ou refuse – qu'un pourvoi soit formé contre son jugement. Ce système radical permet à la Chambre des lords de n'examiner flegmatiquement qu'une petite centaine de recours chaque année.

MAURICE PEYROT

PASSEUR D'ARMES : un Algérien écroué à Paris. – Abdel Hakim Boutrif, l'Algérien interpellé vendredi 6 mai à un péage de Meurthe-et-Moselle alors qu'il transportait un stock d'armes et d'explosifs (*le Monde* du 11 mai), a été mis en examen, mardi 10 mai, pour association de malfaiteurs, transport d'armes prohibées et d'explosifs, infractions douanières, infractions en relation avec une entreprise terroriste, par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, et écroué.

Un arrêt de la Cour de cassation

Une expertise génétique peut être ordonnée avant même une action en contestation de paternité

Selon la Cour de cassation, un homme contestant la paternité d'un enfant peut, avant même d'engager un procès, demander au juge des référés d'ordonner une expertise génétique afin d'évaluer les chances de réussite de sa future procédure.

Le 5 décembre 1986, Christine Labouyssarié met au monde un enfant, Julien, reconnu par Jean-Pierre Le Blanc. Cinq ans plus tard, un litige sur la paternité de l'enfant oppose cet homme et le mari de Christine Labouyssarié, Bernard Roussel. L'affaire se termine en justice : en 1991, M. Roussel assigne M. Le Blanc en référé afin de demander un examen comparé des sangs. Dans une ordonnance qui sera confirmée un an plus tard par la cour d'appel de Paris, le président du tribunal accepte d'ordonner une expertise sanguine pour les deux hommes et l'enfant.

Bien que cette demande ait lieu avant même l'introduction d'une action en paternité, les magistrats estiment que M. Roussel pourra ainsi apprécier les chances de succès d'une éventuelle action à venir.

Equilibre familial

Ces décisions ne sont pourtant pas du goût de M. Le Blanc. Dans son pourvoi en cassation, il fait valoir qu'il n'y avait pas urgence à ordonner cette expertise génétique, que même l'éventualité d'un éloignement de l'enfant à la suite d'un déménagement par exemple, ne l'aurait pas rendue impossible. L'avocat général, Huguette Le Foyer de Costil, soutient elle aussi cette thèse : selon elle, une procédure aussi grave – elle menace l'équilibre de toute une famille – ne doit pas relever en urgence du juge des référés mais du tribunal lui-même dans le cadre d'une contestation de paternité.

Présidée par François Grégoire, la 1re chambre civile de la Cour de cassation en a cependant décidé autrement : dans un arrêt rendu le 4 mai, elle considère que l'expertise génétique peut être ordonnée par le juge des référés, avant même l'introduction d'une action en contestation de paternité.

HANDICAPÉS

Une série de mesures annoncées par Mme Veil

Un fonds interministériel est créé pour favoriser l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite

Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, a annoncé, lundi 9 mai, une série de mesures destinées à favoriser l'accessibilité des bâtiments publics et privés aux personnes à mobilité réduite. Créé en vue de l'aménagement des bâtiments de l'Etat accueillant du public, un fonds interministériel sera doté d'un budget de 21,7 millions de francs.

De la hauteur des boutons d'ascenseur à l'ouverture automatique des portes d'entrée, du cheminement pour les non-voyants aux hygiaphones adaptés pour les malentendants, beaucoup reste à faire, tant dans les services publics que privés (salles de spectacles, cinémas, hôtels, etc.). Les mesures annoncées, lundi 9 mai, par Mme Veil devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées (1), viennent renforcer la loi du 13 juillet 1991 destinée à favoriser l'accessibilité des locaux d'habitation, des lieux de travail et des *installations recevant du public* aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Près de six millions de personnes en France sont concernées.

La décision la plus spectacnlaire réside dans la création d'un fonds interministériel doté de 21,7 millions de francs, qui doit permettre l'aménagement des administrations et des bâtiments de l'Etat accueillant du public. Une circulaire rappelant ce *« principe d'accessibilité »* aux établissements hospitaliers est en préparation au ministère, a précisé Mme Veil.

Dans le secteur privé, afin de favoriser la prise en compte des personnes victimes d'un handicap physique ou sensoriel, toutes les demandes de permis de construire ou d'autorisations de travaux concernant des lieux ouverts au public seront soumises, à compter du 1er août, à une *« vérification préalable du respect des normes d'accessibilité »*. *« Une visite de conformité »* précédera leur mise en service. Dès la rentrée prochaine, un *« enseignement des règles d'accessibilité »* sera inscrit au programme des écoles d'architecture, des écoles de travaux publics de l'Etat et des Ponts et Chaussées.

Dans le domaine des transports, les textes régissant les cahiers des charges des véhicules de transports collectifs seront prochainement « toilettés » pour intégrer le principe d'accessibilité. Parallèlement, une convention pluriannuelle sera proposée à la région Ile-de-France par le syndicat des transports parisiens, dont le budget 1994 consacre 32 millions de francs à l'accessibilité (soit trois fois plus qu'en 1993). Elle devrait porter sur l'aménagement du réseau express régional et des trains de banlieue.

Par ailleurs, Mme Veil a confié que l'application du nouveau guide-barème des incapacités entré en vigueur le 1er décembre 1993 (*le Monde* du 9 novembre 1993), allait faire l'objet d'une évaluation, et que l'ouverture des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) à la représentation des conseils généraux était à l'étude.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a été créé par un décret du 22 mars 1984. Il est composé de quarante-six membres représentant vingt-quatre associations de personnes handicapées, quatre associations œuvrant dans le secteur social, trois centres spécialisés dans l'étude des handicaps et des inadaptations, cinq organismes de financement de la protection sociale, et dix organisations syndicales et patronales.

SPORTS

FOOTBALL : Auxerre-Montpellier en finale de la Coupe de France. – L'AJ Auxerre et le Montpellier Hérault SC disputeront, samedi 14 mai, au Parc des Princes, la soixante-seizième finale de la Coupe de France de football. Auxerre s'est qualifié, mardi 10 mai, en battant le FC Nantes, finaliste 1993 (1-0). Montpellier s'est imposé à Lens (2-0).

VOILE : Victoire de Roland Jourdain et Jean Le Cam dans la Transat en double. – La deuxième édition de la Transat en double entre Lorient et Saint-Barthélemy a été remportée sur le fil, mardi 10 mai, en vingt jours, vingt heures et trente-quatre minutes, par Roland Jourdain et Jean Le Cam sur *Sill Plein Fruit-France 3 Ouest*. Cet équipage, qui a terminé bord à bord avec Bertrand de Broc et Marc Guillemot sur *Laiterie Le Gall*, a devancé ces derniers de soixante-trois secondes au terme d'une course longue de 3 725 milles (environ 7000 kilomètres), soit l'écart le plus minime dans une course transatlantique.

DÉFENSE

Devant les stagiaires de l'IHEDN

M. Balladur considère que l'armée mixte « n'est certainement pas destinée à être immuable »

Le premier ministre a estimé, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) réunis mardi 10 mai à huis clos, que le système d'armée mixte (rassemblant des professionnels et des appelés) n'était *« certainement pas destiné à être immuable »*, même si *« à court et moyen terme, les armées ne peuvent se passer de la conscription »*. *« Le gouvernement a pris des options pour l'horizon visible, un horizon de quinze ans »*, a ajouté Edouard Balladur, en faisant allusion à la publication, en février dernier, d'un Livre blanc 1994 sur la défense. Il a cependant considéré qu'il était *« fort probable »* que le *« système évolue, dans un sens ou dans un autre, au-delà de cette échéance »*.

S'agissant des *« modalités de cette évolution »*, le premier ministre a indiqué qu'il lui paraissait *« plus sage de mener d'abord à terme la loi de programmation militaire (...) avant d'imaginer les évolutions futures »*. La programmation militaire soumise bientôt au Parlement couvre les années 1995 à 2000.

Toutefois, le premier ministre a souligné qu'il *« ne croyait pas qu'une armée de métier soit apte à satisfaire aux obligations de la défense et aux ambitions de la France »*. *« La France*, a-t-il noté, *a des ambitions et des responsabilités loin de ses frontières (...) qui imposent un format supérieur. »* Il a fait valoir qu'une armée de métier posait, outre la question de la cohérence du format retenu avec les missions, celles de la ressource humaine et du coût.

A propos de la ressource, M. Balladur a évalué à 48 000 hommes par an le besoin en militaires du rang engagés, si l'on supprimait la conscription, et il a observé que le Royaume-Uni parvenait *« difficilement à recruter 28 000 hommes par an »*.

S'agissant du coût, il a expliqué qu'avec une diminution des effectifs de 20 % et une professionnalisation totale il s'ensuivrait *« un surcoût annuel en régime de croisière de 20 à 25 milliards de francs »* par rapport au coût du contingent. *« Dès lors*, a conclu le premier ministre, *sauf à augmenter le budget consacré à la défense et la part du prélèvement sur la richesse nationale, la suppression de la conscription entraînerait une réduction drastique du format des armées. »*

NUCLÉAIRE

Le démarrage prochain d'une deuxième usine à la Hague

La COGEMA pourra retraiter 1 600 tonnes de combustibles irradiés par an

Le gouvernement vient de donner son feu vert à la mise en service des derniers ateliers de la deuxième usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche). Cette nouvelle unité, d'une capacité de 800 tonnes par an, devrait entrer en production cet été et atteindre sa puissance nominale en 1996. Elle sera entièrement dédiée aux combustibles des centrales EDF.

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) vient de recevoir de Gérard Longuet et Michel Barnier, respectivement ministres chargés de l'industrie et de l'environnement, l'autorisation de mettre en service à la Hague (Manche) les derniers ateliers de sa nouvelle usine de retraitement des combustibles irradiés UP2-800. Cette décision constitue la dernière étape du programme d'extension des capacités de retraitement de l'usine de la Hague lancé en 1979.

Désormais, la COGEMA dispose en effet sur ce site nucléaire situé à l'extrême pointe du département de la Manche, à quelques kilomètres de Cherbourg, de deux usines d'une capacité de 800 tonnes chacune. La première, UP3, mise en service le 23 août 1990, est une usine ultra-moderne d'une valeur de 27,8 milliards de francs, dont le coût a été presque entièrement financé par les contrats que vingt-sept compagnies d'électricité étrangères ont passé avec la COGEMA pour le retraitement d'environ 7 000 tonnes de combustibles irradiés.

Un contrat avec EDF

L'exécution de ces contrats, qui a déjà commencé, avait provoqué une certaine émotion, en novembre 1992, lors de la livraison par la France d'une tonne et demie de plutonium aux autorités japonaises. D'ici l'an 2000, une vingtaine de tonnes de plutonium devraient ainsi repartir à destination du Japon, car c'est la fonction même du retraitement des combustibles irradiés que de trier dans les « cendres » laissées par les réacteurs les matières nobles et réutilisables (96 % d'uranium et 1 % de plutonium) des déchets proprements dits (3 %).

Si les besoins étrangers de retraitement sont assurés par le fonctionnement d'UP3, seule usine à ce jour dans le monde capable de faire du retraitement à l'échelle industrielle, ceux d'EDF devraient l'être par la toute nouvelle usine UP2-800. EDF a d'ailleurs signé un contrat avec la COGEMA pour le retraitement de 8 400 tonnes de combustibles en provenance de ses centrales nucléaires à eau pressurisée (PWR).

Une trentaine de milliards de francs ont été dépensés (1) pour l'aménagement de cette nouvelle unité bâtie sur les restes de l'ancien atelier UP-2 qui retraita son premier barreau de combustible en juin 1966, mais connut plus tard, lors de sa transformation dans les années 80 pour traiter les combustibles PWR, de réelles difficultés. Il n'avait atteint alors que lentement sa capacité nominale de production fixée à 400 tonnes/an.

Une installation repensée

UP2-800 est en revanche une installation entièrement repensée, une copie presque conforme d'UP3, mais qui a bénéficié des retours d'expérience sur cette usine qui, à ce jour, a retraité un peu plus de 1 900 tonnes de combustibles usés étrangers. Mais elle s'en distingue un peu dans la mesure où elle devra retraiter demain des tonnages relativement limités d'autres types de combustible connus sous le nom de combustibles mixtes uranium-plutonium (MOX).

La prise en compte de ces MOX dans UP2-800 a obligé à réfléchir à l'avance à des modifications de procédés du fait même de la présence à cette époque de quantités plus importantes de plutonium dans l'installation. C'est ainsi qu'il est prévu de construire un atelier, dit R-4, qui permettra notamment de gérer cette opération. Il pourrait démarrer vers l'an 2000 et suppose, selon la COGEMA, *« un saut technologique si l'on veut maintenir à la baisse les coûts de retraitement »*.

Ce souci apparaît d'autant plus légitime que la Grande-Bretagne procède, après la levée de nombreux obstacles juridiques, au démarrage de son usine Thorp de 2,8 milliards de livres (environ 25 milliards de francs) située à Sellafield dans le nord-ouest de la Grande-Bretagne. Mais, bien que la COGEMA ne soit plus seule sur le marché du retraitement du fait de cette concurrence, nul doute que cette annonce du démarrage d'UP2-800 relancera la polémique sur l'intérêt qu'il y a de retraiter ou non les combustibles usés et de prendre donc des voies différentes de celles choisies notamment par la France, la Grande-Bretagne, le Japon, la Russie mais pas la Suède. .

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) La différence de prix entre les deux usines est en partie due à la prise en compte de l'inflation.

Le mystère du plutonium japonais

Paul Leventhal, président de l'association contre la prolifération des armements nucléaires Nuclear Control Institute, a, dans une lettre adressée lundi 10 mai au secrétaire d'Etat américain Warren Cristopher, mis en cause le gouvernement japonais à propos des garanties offertes par l'usine japonaise de production de plutonium de Tokai-Mura.

La comptabilité des matières nucléaires de cette usine, située à proximité d'une installation de retraitement des combustibles irradiés construite sur des plans français dans les années 70, ne serait pas, selon Paul Leventhal, exempte de tout reproche. Environ 70 kilos de plutonium manqueraient à l'appel. Le président du Nuclear Control Institute se garde bien d'accuser le Japon de vouloir détourner du plutonium, mais il s'étonne que l'Agence internationale de l'énergie atomique n'ait pas réagi et réclamé l'arrêt de l'installation tant que le mystère ne serait pas levé. Le département d'Etat américain a immédiatement affirmé qu'il suivait la situation et la contrôlait.

Cette polémique n'arrange certainement pas les Japonais, qui cherchent actuellement à convaincre la communauté internationale de leur volonté de ne pas « proliférer ». Le gouvernement nippon vient d'ailleurs de reporter la construction d'une usine de retraitement (800 tonnes) située à Rokkasho-Mura, insistant sur le fait qu'il lançait un programme d'incinération du plutonium et de certains produits radioactifs présents dans les déchets pour réduire la production de ce radioélément contesté.

La semaine dernière, le secrétaire d'Etat à la défense américain, William J. Perry, avait déclaré que si le Japon décidait de rompre ses engagements de non-prolifération, en raison de l'éventualité d'un conflit avec la Corée du Nord ou une autre nation voisine, Tokyo pourrait aisément convertir ses réserves de plutonium à des fins militaires. – *(AFP, AP.)*

Quotas

Lors de la dernière rentrée universitaire, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, s'était ému de voir les bacheliers s'orienter en masse vers les études longues et les disciplines traditionnelles de l'Université, notamment les sciences humaines. Il y a des places dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et dans les sections de techniciens supérieurs (STS), ces filières tellement *«porteuses»*, se lamentait le ministre. Et les étudiants s'inscrivent en psycho ! Cinq mois plus tard, le discours gouvernemental avait changé et pour justifier l'instauration du contrat d'insertion professionnelle (CIP), on expliquait à ceux qui, pourtant, avaient fait le «bon» choix, que le diplôme obtenu n'était pas, loin de là, un sésame pour l'emploi.

Est-ce parce que la mauvaise publicité faite par le gouvernement aux formations supérieures courtes, *via* l'épisode du CIP, risque d'accroître encore le mouvement de désaffection à la rentrée prochaine ? Le ministère de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur prennent les devants. Sur un ton dont le volontarisme tranche nettement sur les injonctions molles que le *Bulletin officiel* (BO) du ministère de l'éducation nationale a l'habitude d'adresser chaque année, à cette époque.

Une consigne autoritaire

Ensemble, ils viennent d'adresser une lettre aux recteurs leur demandant *«un effort soutenu»* dans l'accueil des bacheliers technologiques en IUT et en STS, *«notamment dans le tertiaire». «L'examen des données relatives aux pourcentages de bacheliers technologiques dans les IUT et les STS met en évidence des taux insuffisants dans la plupart des académies, ainsi que d'importantes disparités pouvant atteindre 25 points d'une académie à l'autre»*, souligne le texte. La consigne passée aux recteurs est autoritaire, l'objectif est ambitieux et, pour la première fois, il est chiffré. Tout doit être mis en œuvre, précise le texte, pour que, en moyenne, 50 % *«au moins»* de bacheliers technologiques soient intégrés dans ces filières, selon un plan négocié dans chaque académie.

L'ouverture des STS, et surtout des IUT aux bacheliers technologiques, est un débat récurrent depuis dix ans. Pour les IUT, malgré un accroissement notable du nombre de places offert (+ 7 % par an depuis deux ans), la proportion de bacheliers technologiques F (secteur industriel) dans les IUT a *diminué entre* 1991 et 1992. Ils ne représentent aujourd'hui que 25 % des étudiants des spécialités industrielles contre 38 % en 1980. Sur la même période, la proportion de bacheliers G dans les spécialités du secteur tertiaire des IUT est restée stable, mais cette situation est préoccupante si l'on considère que ces bacheliers échouent en masse quand ils se dirigent, faute de mieux, vers des études longues à l'université.

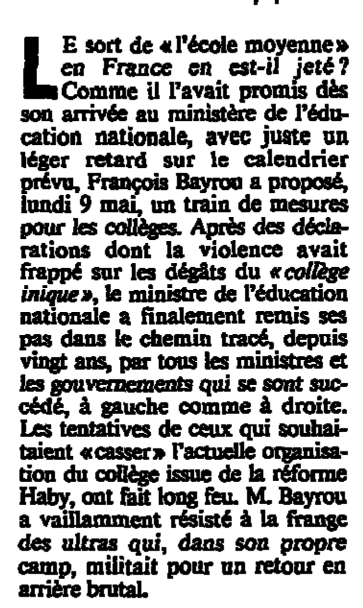
Dans les STS, l'évolution est positive pour les bacheliers technologiques puisque leur proportion a doublé entre 1982 et 1992 (de 24 % à 47 %). Mais le mouvement s'est infléchi à la rentrée 1993 au profit de l'entrée à l'université. Néanmoins, les projections d'effectifs du ministère de l'éducation nationale (*le Monde* du 20 avril) tablent sur une reprise de la croissance en 1994.

La *«large publicité locale»* qui est réclamée aux recteurs pour remplir les places restées vacantes après la date limite de renvoi des dossiers d'inscription (fixée au 24 juin) aura peut-être raison de la méfiance des étudiants.

Ch. G.

Brouillard persistant sur le collège

Les propositions de M. Bayrou ne répondent pas à la nécessité de clarifier les rapports du collège et du lycée professionnel sur lesquels bute la réflexion depuis vingt ans





LE sort de «l'école moyenne» *en France en est-il jeté ?* Comme il l'avait promis dès son arrivée au ministère de l'éducation nationale, avec juste un léger retard sur le calendrier prévu, François Bayrou a proposé, lundi 9 mai, un train de mesures pour les collèges. Après des déclarations dont la violence avait frappé sur les dégâts du *«collège inique»*, le ministre de l'éducation nationale a finalement remis ses pas dans le chemin tracé, depuis vingt ans, par tous les ministres et les gouvernements qui se sont succédé, à gauche comme à droite. Les tentatives de ceux qui souhaitaient «casser» l'actuelle organisation du collège issue de la réforme Haby, ont fait long feu. M. Bayrou a vaillamment résisté à la frange des ultras qui, dans son propre camp, militait pour un retour en arrière brutal.

Brutal autant qu'hypothétique. Car le ministre eût-il souhaité poursuivre dans cette voie, ces velléités de restauration d'un ordre ancien auraient été de toute façon, bien difficile à satisfaire.

A quel état antérieur pouvait-on, en effet, prétendre revenir ? Au collège d'avant la réforme Berthoin de 1959, qui a prolongé la scolarité obligatoire de quatorze à seize ans et qui, de ce seul fait, a multiplié par deux, en deux ans (entre 1958 et 1960), le flux d'élèves entrant en sixième ? Au collège d'avant-guerre qui réservait les études secondaires (caractérisées par *l'étude du latin et du grec* chers à François Bayrou) à une élite bourgeoise tandis que la masse des élèves allait à l'école primaire puis, pour une partie d'entre elle, à l'école primaire supérieure ou au cours complémentaire ?

Comme l'a bien montré, dans plusieurs ouvrages, l'historien Antoine Prost (1), *l'unification du* collège s'est faite dans un processus continu, entamé dans les années 20 – date de l'apparition du concept d'«école unique» – et culminant sous la V[e] République avec l'instauration du «collège unique» de René Haby. *L'actuel* système n'est pas le produit d'une sucession de ruptures ou d'un choix idéologique «de gauche» comme on le laisse parfois croire, à droite, en faisant mine d'oublier que c'est entre 1963 et 1975, autrement dit sous Charles de Gaulle et Georges Pompidou, que l'actuel collège a trouvé ses marques. Au contraire, «l'école moyenne» à laquelle François Bayrou vient d'apporter sa touche, est le fruit de la lente maturation d'un système porté, tout au long *du siècle, par l'augmentation de la* demande sociale de scolarisation alliée, dans les années 60-70, à une conjoncture économique favorable.

Cette maturation progressive n'a pas, évidemment, empêché les tensions. Entre les instituteurs et les professeurs du secondaire notamment, qui les uns et les autres revendiquaient de régner en maîtres sur le collège. Entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel surtout – un dossier que François Bayrou esquive pour l'instant –, que l'instauration du collège unique a contraint à une sorte de *«mariage de raison»*, selon l'expression d'un ancien directeur du ministère, *dont la voie professionnelle est la* grande perdante.

Aspiration vers le haut

En décidant, en 1963, la création des collèges d'*enseignement* secondaire (CES) qui, progressivement, remplaceront les anciens collèges d'enseignement général (CEG), eux-mêmes héritiers des écoles primaires supérieures, le gouvernement de Georges Pompidou a *paradoxalement consacré le* modèle culturel «élitiste» du lycée. Il a tranché aussi, une fois pour toutes, la question du «corps unique», vieille revendication des instituteurs et de la FEN qui souhaitaient garder un pied dans les collèges et qui rumineront cette *question, sans succès, pendant* encore vingt-cinq ans.

Depuis vingt ans, par une espèce de *mouvement* d'aspiration vers le haut, le collège est irrésistiblement attiré dans l'orbite du lycée. L'extinction progressive du corps des professeurs de collège, les PEGC, derniers survivants de l'ancienne organisation en établissements séparés, l'abandon définitif par la gauche, en 1988, de l'idée du «corps unique», enfin *l'éclatement puis la défaite de la* FEN face au syndicat des lycées, le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré-FSU), qui mène désormais le jeu syndical, sont les derniers avatars d'une évolution commencée à l'aube des années 60 et qui s'achève aujourd'hui.

Car quoi qu'il en dise, et malgré ses efforts pour rebaptiser «école élémentaire» l'ensemble de la période de la scolarité obligatoire, incluant le collège, François Bayrou parachève cette évolution, fait glisser un peu plus le collège sur sa pente naturelle. Lors du débat du 9 mai, dans un moment d'égarement, la secrétaire générale du SNALC, M[me] Angoulvent, a tenu a exprimé son accord avec le ministre sur l'idée de *«rapprocher le collège et le lycée». «Ainsi que le collège et l'école primaire*, a poursuivi la responsable du SNALC. *J'aurais dû commencer par là.»* Cette confusion d'une observatrice pourtant avertie du système est révélatrice du flou qui risque de continuer à peser sur le collège, ses missions et les objectifs qu'il se fixe pour tous les élèves.

François Bayrou propose la mise en place progressive, d'abord expérimentale, de classes de sixième *«de consolidation»* pour les élèves en grande difficulté qui pourraient travailler hors des programmes officiels et dans une relative liberté horaire –, ce qui est déjà fréquemment le cas dans les établissements les plus difficiles. Pour satisfaire les autres, *«ceux qui en veulent plus»*, le latin est réintroduit en classe de cinquième, et un système d'options, préfiguration de ce qu'il a instauré au lycée, est proposé en troisième : grec, sciences expérimentales... ou technologie. Le collège *«attentif et chaleureux»* qu'il appelle de ses vœux et qu'il charge de *«réconcilier l'école avec la tradition comme avec la modernité»* restera sans doute une antichambre efficace du lycée d'enseignement général – ce qu'il est déjà dans la plupart des établissements –, pour une partie des élèves. Pour les autres, François Bayrou n'a guère d'autre solutions que la foi qu'il met dans le dispositif de soutien qu'il suggère.

La voie professionnelle en jachère

Et la voie professionnelle ? L'ambiguïté de propos du ministre sur l'orientation (qu'on ne peut pas éternellement ramener à un problème d'«information sur les métiers») et sur la voie technologique est frappante. Jamais aucun autre niveau du système n'a suscité autant de rapports, de commissions d'experts et de débats *que le collège. Et c'est en même* temps le maillon du système qui a successivement paralysé tous les ministres de l'éducation nationale depuis René Haby. Alain Savary s'y est cassé les dents au début des années 80, en centrant trop exclusivement sa réflexion sur la relation pédagogique et en heurtant, du coup, les enseignants «de type lycée» peu habitués à ce que l'on remette en cause, aussi crûment, leur liberté dans leur classe. François Bayrou a, sur ce point, parfaitement retenu la leçon.

Dans une deuxième phase, en 1988, la gauche a tenté de raisonner par le biais des contenus et des programmes, mais cette démarche originale de Lionel Jospin a finalement été abandonnée et le dossier des collèges remisé derrière celui des lycées. Enfin, une réflexion sur la place de la technologie au collège a été conduite par le Conseil national des programmes en novembre 1991, conduisant Jack Lang, un an plus tard, à suggérer l'ouverture d'une véritable *«voie technologique»* au collège.

Si le palier de fin de cinquième a pratiquement disparu (moins de 2 % des élèves sont concernés aujourd'hui par cette orientation précoce), les élèves qui autrefois sortaient du couloir central du collège à ce niveau ne se sont pas évanouis pour autant. Comme les autres, ils sont soumis à l'obligation de scolarité et, comme les autres, ils aspirent de plus en plus, malgré leurs rapports parfois conflictuels avec l'institution scolaire, à aller le plus loin possible dans leurs études.

C'est ce problème redoutable que le collège peine à résoudre : tandis que l'on s'efforçait, en amont, de valoriser une voie technologique et professionnelle, en créant, par exemple, des bacs professionnels ou en augmentant de façon volontariste, dans l'enseignement supérieur l'offre dans les sections de techniciens supérieurs, on pratiquait, au collège, la politique de l'autruche en laissant dériver la voie professionnelle dans une fonction quasi-exclusive de prise en charge des élèves en échec.

Actuellement, en quatrième, environ un quart des élèves ont quitté la voie des études générales. Et à l'issue de la classe de troisième d'enseignement général, c'est encore un quart des collégiens qui bifurquent vers l'enseignement professionnel. François Bayrou a nettement exprimé, le *9 mai*, sa volonté de ne pas favoriser les orientations précoces. Mais les faits résistent. Si dans le *«nouveau collège»* qu'il dessine, l'orientation éventuelle vers la voie technologique ne se décide plus qu'en troisième, il faudra le dire avec force. Et en mesurer précisément les conséquences sur les contenus d'enseignement pour tous les élèves. Ce chantier-là demeure largement ouvert.

CHRISTINE GARIN

(1) Lire, notamment, *Education, société et politique*, le Seuil, 1992 (*le Monde* du 23 avril 1992).

BIBLIOGRAPHIE

Coups de canif dans le modèle japonais

L'ÉDUCATION AU JAPON
de Teruhiso Horio (traduit et présenté par Jean-François Sabouret),
Editions du CNRS, 283 p, 145 F.

Célébré par les uns comme un modèle démocratique à imiter pour ses 92 % de bacheliers, condamné par les autres – ce sont souvent les mêmes –, pour les nombreux suicides de lycéens que provoque une compétition scolaire acharnée, le système d'enseignement japonais est mal connu des Français. Le grand mérite d'Horio Teruhisa, professeur de sciences de l'éduca*tion à l'université de Tokyo et* ardent défenseur, dans son pays, d'une réforme des valeurs pédagogiques est de présenter l'éducation au Japon sans tomber dans les stéréotypes.

Le décor est planté par J.-F. Sabouret dans sa préface. De la réussite au concours d'entrée dans une bonne université dépend, pour une large part, tout le parcours ultérieur de l'individu. Mais il faut, pour y être admis, commencer sa scolarité dans un bon lycée. Un bon lycée n'ouvre ses portes qu'à des élèves préparés dans une bonne boîte à concours, etc. Tout est payant dans l'enseignement supérieur japonais, y compris les universités d'Etat dont les frais de scolarité ne sont inférieurs que de moitié à ceux des universités privées. Le coût de la scolarité et les problèmes de logement sont, selon l'auteur, les deux facteurs principaux de la dénatalité au Japon.

Remontant aux débuts de la restauration Meji (1868), Horio retrace l'histoire de la lutte qui traverse, aujourd'hui encore, le système scolaire japonais : les partisans des *« lumières par le haut »* veulent consolider, par l'éducation, les fondements de l'Etat impérial *tandis que ceux des « lumières par le bas »* s'engagent dans des luttes au nom du mouvement pour la liberté et les droits du peuple. Les premiers l'emportent sur les seconds, au terme de luttes idéologiques très vives. Se met alors en place, entre 1868 et 1892, une synthèse conservatrice qui, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, fige l'état du système dans une opposition entre l'éducation réservée aux masses (*Kyôiku*), entreprise de moralisation et d'assujetissement nationaliste à l'Etat, et le savoir (*gakumon*), privilège d'une petite élite.

Tout change avec la promulgation, en 1947, d'une loi-cadre sur l'éducation, dont les principes, modernes et démocratiques, s'inspirent des systèmes scolaires occidentaux. Progressivement détournée de ses objectifs initiaux, cette loi sera, par la suite, corrigée de ses *«excès de démocratisation»* au profit d'un retour à l'état ancien. Le *«portrait idéal du Japonais»*, tel qu'il est dessiné au début des années 60, placera entièrement le système scolaire au service de la croissance économique et des performances industrielles.

Il s'en faut pourtant que ce système soit accepté par tous. Des enseignants, des savants se mobilisent contre le contenu des manuels scolaires, en appellent aux tribunaux contre les tests de connaissance destinés à accroître la mainmise de l'Etat sur les élèves et les enseignants. Ces contestataires remportent souvent des victoires. Comme cet historien, Ienaga Saburô, soutenu par un nombre important d'enseignants et d'intellectuels, qui obtient en 1970 puis en 1982, la condamnation, au nom *de la Constitution, du contrôle de* l'Etat et du pouvoir de l'administration sur l'enseignement.

D'autres actions intentées par les enseignants contre le ministère ont eu moins de succès. C'est le cas de la grande campagne menée contre la mise en application du test de niveau scolaire, instituant une sélection aussi féroce que précoce entre les élèves. La Cour suprême ne reconnaîtra pas le bien-fondé des plaignants et donnera raison au ministère. Vivement discutée, cette *décision sera l'objet, dans l'opinion*, d'un large débat de fond portant sur la finalité de l'enseignement et la localisation de l'autorité éducative.

Plus brûlant encore, le procès relatif au *naishinsho*, rapport confidentiel *qui sert à évaluer les élèves* au moment stratégique de l'entrée au lycée. Véritable *«fouet invisible»*, il agit en profondeur sur la spontanéité et la vitalité des enfants, soumis quotidiennement à la menace d'un *naishinsho* défavorable. Car ce dernier contient des informations sur les résultats scolaires, la santé, la ponctualité et les absences, mais aussi sur le com*portement de l'élève, sa faculté* d'autocritique, son civisme et sa sociabilité.

Tout en prenant résolument parti pour une école japonaise plus libre et plus démocratique, l'auteur montre que, contrairement à l'idée recue, l'éducation «à la japonaise» fait l'objet, au Japon même, d'une vive contestation.

CHRISTIAN BAUDELOT et ROGER ESTABLET

REPÈRES

BANLIEUES. Les enseignants et les étudiants du diplôme «connaissance des banlieues» de l'université Paris-VIII-Saint-Denis organisent, les 23 et 24 juin, à Argenteuil, un colloque sur le thème : « Crise des banlieues crise de l'Etat. » Des chercheurs, des responsables de collectivités locales, des élus participeront aux débats.

▶ **Renseignements et inscriptions : université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex-02. Tél : (1) 49-40-64-61.**

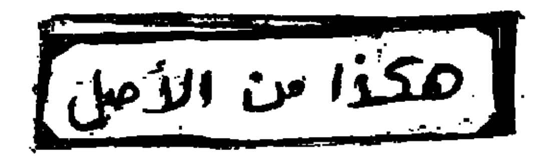
CLASSES PRÉPARATOIRES. Avant sa présentation devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), mercredi 11 mai, le projet de décret réformant les classes préparatoires, dont l'entrée en vigueur est prévue pour la rentrée 1995 (*le Monde* du 11 février), a reçu, lundi 9 mai, un avis favorable du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Ce texte organise le nouvel enseignement en trois sections : littéraire, scientifique, économique et commerciale avec, pour cette dernière, le passage à deux ans d'études. Il définit les conditions d'admission des élèves, le niveau de recrutement des enseignants, ainsi que l'évolution des flux et de la carte scolaire. Il prévoit également les modalités de reconnaissance des équivalences avec le DEUG, selon des conventions qui devront être établies entre les lycées et les universités. Le contenu pédagogique de chaque section et notamment celle de mathématiques supérieures encore en discussion, sera, comme la réforme des programmes, précisé ultérieurement.

ORIENTATION. Réalisée sur un échantillon de 69 568 élèves de terminale de 1988, quatre ans après leur sortie du lycée, une étude récente du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (CEREQ) confirme la durée d'allongement des études et la diminution du taux d'échec dans le premier cycle de l'enseignement supérieur. Les *«sortants directs»* après le bac ne sont plus que 5 %, au lieu de 11 % en 1983. La poursuite d'études, dans les filières courtes ou longues, est surtout notable parmi les bacheliers des sections technologiques (83 % en 1988 au lieu de 68 % en 1983). En 1992, 87 % des bacheliers étaient toujours inscrits dans l'enseignement supérieur – 58 % en 1983 – et seuls 15 %, au lieu de 20 % en 1987, avaient abandonné sans avoir obtenu le moindre diplôme. Dans la majorité des cas, les jeunes de niveau bac de 1988 ayant quitté le système scolaire ont obtenu un emploi dans un délai relativement court : 79 % en moins de six mois et 91 % en moins d'un an, mais essentiellement grâce aux dispositifs d'insertion des jeunes sur des contrats précaires. Paradoxalement, relève le CEREQ, les jeunes sortis dès le bac ont réussi plus facilement à s'insérer que ceux ayant passé un an ou deux dans l'enseignement supérieur, même si cet acquis est un gage d'accès à des emplois plus qualifiés.

▶ ***Bref*, revue du CEREQ. Avril 1994. 10, place de la Joliette, 13474 Marseille.**

ELECTION. Tangy Cathelain, responsable du développement des formations et de l'encadrement à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a été élu président de la commission du titre d'ingénieur en remplacement de Jean-Noël Chevreau. La commission, qui a renouvelé récemment 12 de ses 32 membres, a également élu au poste de vice-président Georges Lespinard, directeur de l'Institut polytechnique de Grenoble (INPG), et Francis Drion, de la société Télémécanique, responsable des relations avec l'enseignement.





COMMUNICATION

«Le Monde diplomatique» a 40 ans

Le Monde diplomatique célèbre son quarantième anniversaire. Lorsque son premier numéro a paru, en mai 1954, la France terminait dans la défaite «sa» guerre d'Indochine, l'URSS apprenait à vivre sans Staline, les pays non-alignés tentaient de s'organiser et l'insurrection algérienne était proche.

L'Algérie que l'on retrouve, quarante ans après, à la «une» de son 482e numéro, de concert avec des interrogations sur le contrôle social en Occident, sur l'avenir de l'Afrique, du Mexique...

Il a fallu dix ans pour que le tirage du mensuel atteigne 25 000 *exemplaires*. En 1993, il était en moyenne de 227 750, et la diffusion totale de 162 375 dont 51 000 (32 %) à l'étranger.

Outre le mensuel, l'équipe du *Monde diplomatique* publie aussi un trimestriel, *Manière de voir,* dont la vingt-deuxième livraison vient d'être mise en vente sous le titre «Europe, l'utopie blessée».

Il publie aussi une brochure annuelle, *Savoirs,* dont le numéro 3, à paraître à la rentrée, sera consacré à l'espace. Une partie des articles du mensuel sont édités chaque mois par le journal espagnol *cuatro-Semanas.* Depuis le mois d'avril, une édition italienne est publiée par le quotidien romain *Il Manifesto* (80 000 exemplaires vendus). Une version trimestrielle, en arabe, est éditée à Tunis.

Quant à *Manière de voir,* il est publié en grec. Pour les quarante ans du *Monde diplomatique,* un colloque euro-japonais conscré à «Technologies, économisme et démocratie» a eu lieu, mardi 10 mai, à la Cité des sciences de la Villette, à Paris. Le 10 mai également, une émission consacrée au mensuel a été diffusée par la chaîne francophone TV5.

Contrôle renforcé des filiales et prudence sur le multimédia

Havas s'estime bien placé pour tirer parti de «l'amorce d'une reprise»

Parce qu'il intègre dorénavant l'ensemble du groupe de presse CEP Communication, le chiffre d'affaires du groupe Havas a augmenté de 24 % en 1993 (35 milliards de francs). Mais à structure constante, la hausse n'est que de 4,8 %. Le résultat net part du groupe, lui, a chuté de 14 % (708 millions de francs). Dans une *«conjoncture défavorable»*, c'est pourtant le signe d'une bonne résistance, facilitée par la diversité des activités et des marchés, commentait mardi 10 mai, devant des analystes financiers, le PDG du premier groupe de communication français, Pierre Dauzier.

Avec 35 % de son activité à l'étranger (pour 17 % du résultat) contre 6 % en 1986, avec diverses réorganisations engagées, M. Dauzier estime son groupe bien placé pour tirer parti de l'*«amorce de reprise»*, entrevue à l'étranger. D'un «conglomérat» très français (94 % de l'activité en 1986), il veut continuer âfaire un groupe homogène et international, prêt à affronter les marchés du futur et notamment le «multimédia interactif», *«axe majeur de développement dans les prochaines années»*.

«Lune de miel»

Même s'il affiche la plus grande prudence sur ces marchés naissants, c'est au nom de cette stratégie que M. Dauzier souhaite *«renforcer son contrôle sur ses filiales et restructurer son actionnariat»*. Havas va contrôler 100 % de l'Office d'annonces (ODA, qui s'occupe des annuaires), a repris depuis deux ans la totalité de Havas Tourisme, d' Avenir Havas Médias, de la Comareg, de la régie Information et publicité (IP), a augmenté sa part dans le capital de CEP (il en détient désormais 44,39 %), et, enfin, a renforcé son contrôle sur Canal Plus, au travers d'une société commune avec la Générale des eaux.

Parlant d'une *«lune de miel»* avec la Générale des eaux, M. Dauzier ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'elle augmente sa part dans Havas, tout en affirmant qu'il sera très vigilant sur les évaluations éventuelles d'apports d'actifs. Il juge en effet que le capital d'Havas ne doit pas être trop fragmenté, et que la société doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats industriels. Le nouveau conseil d'administration symbolise ces partenariats : il vient d'acueillir Guy Dejouany (Générale des eaux), Marcel Roulet (France Télécom), Pierre Lescure (Canal plus) et Albert Frère (groupe Bruxelles Lambert, actionnaire à 3,6 % de Havas).

M. Dauzier a laissé entendre que devrait être renouvelé, avec ce dernier, le pacte Audiofina par lequel Bruxelles Lambert et Havas contrôlent la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle notamment RTL). Géographiquement, c'est l'Europe qui continue à être la priorité d'Havas à l'étranger et notamment l'Allemagne qui constitue 55 % de son activité internationale. Même s'il observe, avec un mélange d'envie et de prudence, les marchés du Sud-Est asiatique. L'heure de l'Amérique n'a pas encore sonné car Havas doit encore se renforcer, selon Pierre Dauzier.

Pour Nicolas Duhamel, directeur financier d'Havas, le groupe devrait bénéficier, en cas de rebond de ses activités cycliques, d'un double effet de levier : productivité améliorée notamment chez Avenir (affichage) et Euro-RSCG (publicité), et renforcement dans les filiales. Au premier trimestre 1994, Havas a connu, par rapport à l'an dernier, une croissance de 6,1 % de son chiffre d'affaires.

M. C. I.

Baisse de tarifs et offre nouvelle de programmes

Alain Carignon veut relancer le câble face aux satellites

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a demandé, mardi 10 mai, à l'ensemble des acteurs du câble – élus locaux, câblo-opérateurs, éditeurs de chaînes, représentants du cinéma, installateurs d'antennes et gérants d'immeubles – de baisser les tarifs du câble, *«en contrepartie»* des aides fiscales et financières que demandent les câblo-opérateurs. Le ministre a salué la signature d'une *«plate-forme»* destinée à combler le retard de la France dans le secteur du câble et l'accord conclu entre le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) et les chaînes en option consacrées au cinéma – Ciné-Ciné-fil et Ciné-Cinémas –, en vue d'améliorer l'offre de films sur le câble.

Les principales propositions de la plate-forme sont déjà connues : déduction fiscale de 1 000 francs accordée à tout nouvel abonné au câble pour couvrir ses frais de raccordement et aide de l'Etat pour faciliter la mise aux normes des immeubles HLM. Pour les professionnels, l'adoption de ces mesures s'apparente à une ultime tentativé pour imposer le câble face au développement de la réception directe par satellite. Avec 1 014 705 abonnés au service de base, fin mars, selon l'Association des villes câblées (AVICA) – contre 13,5 millions en Allemagne et 9 millions au Benelux –, la France témoigne d'un retard d'autant plus inquiétant que, selon un sondage Câble Marketing et Publimétrie, les intentions d'abonnements ont baissé de 4 % fin 1993 par rapport à l'année précédente. Parallèlement, les paraboles satellites fleurissent sur les toits et les façades d'immeubles : près de 600 000 antennes paraboliques seraient déjà installées en France, et il s'en vendrait 150 000 par an.

Mais ce sont surtout les chaînes arabophones, turques et portugaises diffusées par Eutelsat, très prisées par les populations immigrées installées en France, qui dopent la vente des antennes paraboliques.Pour enrayer ce phénomène, l'AVICA a demandé aux câblo-opérateurs que ces chaînes soient rapidement proposées sur le câble.

GUY DUTHEIL

En s'associant à l'éditeur du «Financial Times»

La BBC veut «devenir le numéro un mondial de la télévision»

LONDRES

de notre correspondant

La BBC veut devenir *«le numéro un mondial de la télévision»*, comme elle l'est dans le domaine de la radio : tel est l'objectif, selon John Birt, directeur général de la BBC, de l'alliance *«historique»*, annoncée mardi 10 mai, entre l'une des institutions britanniques les plus respectées et le groupe Pearson, qui possède notamment le *Financial Times*, quotidien économique et financier réputé pour son excellence.

Parmi les premiers projets de BBC Worldwide, la société formée par les deux partenaires, figure le lancement, cet automne, de deux chaînes de télévision par satellite et en langue anglaise : une chaîne d'informations émettant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, financée par la publicité, et une autre de divertissement, financée par des abonnements.

L'ambition de cette *«alliance globale»* est claire : il s'agit de chasser sur les terres de Ted Turner, président de Cable News Network (CNN), et de Rupert Murdoch – dont l'empire médiatique comprend notamment *The Times* et *The Sun* et la chaîne satellite BSkyB – voire de les supplanter. La BBC apporte d'abord son nom et sa réputation, ainsi que la richesse de ses programmes et de ses archives. Mais, financée par la redevance, elle ne peut investir de l'argent public dans un projet rivalisant avec des groupes privés. C'est donc le groupe Pearson qui apportera de l'argent frais. Outre le *Financial Times* (et, en France, le groupe Les Echos), Perason contrôle Thames Television et les éditions Penguin ainsi que 17 % de BSkyB.

La mise de départ sera de 30 millions de livres (environ 260 millions de francs), cette somme pouvant être réduite d'au moins un tiers si, comme l'espèrent les deux groupes, un troisième partenaire européen les rejoint.

BBC Worldwide, dont le président sera Bob Phillis, directeur général adjoint de la BBC, va donc concentrer ses activités sur le lancement de ce réseau de télévision par satellite à destination de l'Europe continentale, de l'Asie et du continent américain. Le Royaume-Uni ne sera pas couvert, afin d'éviter la concurrence avec la BBC. La décision de la BBC de profiter des opportunités offertes par la technologie multimédia est encouragée par le gouvernement britannique, mais elle comporte des risques. La BBC reste, en effet, suspendue au renouvellement de la Charte royale, lui assurant indépendance et financement. Or, si BBC Worldwide fait des bénéfices, les pressions s'accentueront pour faire des économies sur l'argent public qui fait vivre la «Beeb».

LAURENT ZECCHINI

DANS LA PRESSE

L'intervention télévisée de M. Mitterrand

Le Figaro (Franz-Olivier Giesbert) : «Trahi, sali ou vendu par les siens, il n'en a cure. Il lui arrive même souvent, paraît-il, d'en sourire. Il trône royalement dans l'Histoire, loin des bruits de volière. Mais, comme il l'a montré hier soir, il garde encore un œil sur ce bas monde. (...) M. Rocard est en train de l'apprendre : cet homme est comme de la pâte à mâcher dont il n'arriverait pas à se défaire.»

Libération (Gérard Dupuy) : «Aux Français, le président de la République sera apparu comme un préretraité heureux et bien portant, plus soucieux de la place qu'il a tenue dans l'Histoire qu'intéressé aux avatars actuels et futurs de cette même Histoire. De là une certaine gêne, sans doute, chez beaucoup de téléspectateurs, qui n'ont pas les mêmes raisons que Mitterrand de s'intéresser à Mitterrand ou de prendre autant de distance avec ce que l'avenir leur réserve.»

Le Quotidien (Philippe Tesson) : «Que reste-t-il de son ambition de gloire, sinon le rêve affaissé du triomphe du socialisme, quelques chantiers grandiloquents, et la portion congrue d'un domaine partagé? Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le seul relief de ses déclarations d'hier soir concerna les essais nucléaires : il ne disposait d'aucun autre sujet où il pût montrer qu'il avait encore un pouvoir.»

Europe 1 (Catherine Nay) : «Certes, la rose a dû limer ses épines, la fleur a perdu des pétales mais l'odeur ne cesse de l'enivrer : désormais, il voit tout en rose. Et le philosophe qui réécrit l'Histoire est euphorique, content de lui. Bien sûr, *«toute œuvre humaine est inachevée»*, dit-il, comme pour mettre un bémol modeste à ses certitudes.»

La formation du gouvernement de M. Berlusconi

La Repubblica (Eugenio Scalfari) : «Comme les coalitions à quatre ou cinq partis d'antan, nous revoyons ici les rites des répartitions, les *«bras de fer»*, les ultimatums, les bluffs. (...) Mais sous d'autres aspects, le cabinet est neuf, très neuf. On peut même parler de nouveautés «révolutionnaires» : pour la première fois depuis le 27 juillet 1943, un parti directement issu du filon fasciste, et en particulier du fascisme de la république de Salo, revient au pouvoir. (...) On a beaucoup ironisé sur la «susceptibilité» et sur la «nervosité» européenne devant cette anomalie; elle existe bien, concrète et visible, créant une difficulté objective internationale qu'il faudra maintenant surmonter.»

L'Humanité (José Fort) : «On entend actuellement une thèse selon laquelle le parti néo-fasciste aurait «changé» et se serait acheté une conduite «respectable». C'est vite oublier ses congrès, ses écrits, son programme, ses héros. Le camouflage ne peut estomper la vérité : ces gens sont dangereux pour la liberté et la démocratie.»

Le Quotidien (Claire Durrell) : «Paradoxalement, relèvent les commentateurs, c'est aujourd'hui la revanche du politique – si rude soit-il – sur l'efficacité «soft» du «management». (...) Forte de son succès, la Ligue risque de donner encore du fil à retordre à Berlusconi – alors que l'appui marqué d'Alliance nationale (post-fasciste) risque, dans le même temps, de l'embarrasser.»

CULTURE

La grève à Bastille et à Garnier

Reprise des négociations à l'Opéra de Paris

Le conflit qui oppose les syndicats et la direction de l'Opéra de Paris aura pour effet l'annulation de la première représentation de *la Tosca* de Puccini dans la mise en scène de Werner Schroeter et du ballet *la Bayadère* chorégraphié par Noureev. Un préavis de grève reste déposé pour le 17 mai. L'arrêt de travail, s'il devenait effectif, toucherait à cette date les mêmes spectacles. Mais les négociations ont repris entre les syndicats et la direction après que le ministre de la culture et de la francophonie a adressé, en date du 9 mai, un courrier aux organisations de personnels.

Il était prévisible que les syndicats de l'Opéra de Paris profiteraient de cette première de *la Tosca*, le plus attendu des programmes de la saison, pour manifester leur colère. En déposant deux préavis de grève, pour les 13 et 17 mai, ils entendaient *«obtenir le retrait du projet de licenciement collectif présenté par Jean-Paul Cluzel»*. Directeur de l'Opéra dans la période de transition qui précède l'arrivée d'Hugues Gall aux commandes, ce dernier a en charge de rétablir l'équilibre financier dans l'établissement. Le déficit devrait s'élever à plus de 25 millions en 1994 malgré les premières mesures de redressement déjà prises (maîtrise des budgets artistiques, économies de fonctionnement). D'autre part, le Palais Garnier sera fermé pour travaux pour dix-huit mois à l'issue de la saison en cours. Dès l'annonce de cette situation, la mise en œuvre d'un plan social avait été envisagée (*le Monde* du 27 novembre 1993).

C'est sur la signification réelle de l'expression que porte le désaccord entre la direction et les syndicats. Qui dit «plan social», argumentent les organisations, suppose négociations avec l'ensemble des personnels pour éviter en finale toute suppression d'emploi. Mais Jean-Paul Cluzel fit savoir, dans les permiers jours du mois de mai, qu'*«un plan social – et ses mesures d'accompagnements – avait été négocié»*, et qu'il avait été *«obtenus des pouvoirs publics les financements nécessaires.»* Le nombre des *«départs envisagés»* était alors annoncé : 136 au total, dont 107 titulaires et 29 contrats à durée déterminée. Les *«mesures d'accompagnement»*? 41 mises à la retraite, 22 préretraite, 38 reclassements externes, outre l'arrivée à terme des 29 contrats à durée déterminée. Six cas restaient litigieux.

Les syndicats firent alors appel à l'arbitrage de la tutelle. La lettre que M. Toubon leur a adressée le 9 mai n'a cependant pas eu l'effet escompté par la direction. Le ministre y parle bien, en effet de *«plan social»*, précisant que *«son principe ne saurait être remis en cause»*. Mais, ajoute-t-il, il souhaite que *«tout soit mis en œuvre pour en limiter les effets négatifs»*. Les organisations syndicales se sont immédiatement félicitées dans un communiqué de cette *«évolution positive»* et ont rouvert une négociation devant aboutir à leurs yeux *«à zéro licenciement»*. M. Cluzel n'a évidemment pas lu la lettre de Jacques Toubon en ces termes et ne se sent *«en rien désavoué par son ministre»*.

Stéphane Martin, directeur de la musique au ministère de la culture et de la francophonie, nous a, quant à lui, très clairement déclaré mardi 10 mai : *«On ne peut pas continuer à exploiter l'Opéra dans une situation de sureffectifs.»* Mardi 10 mai, dans la nuit, les syndicats annulaient leur préavis de grève pour le 13 mai; geste tout symbolique puisque la direction avait déjà annoncé l'annulation des spectacles et les places avaient commencé à être remboursées.

ANNE REY

Aides publiques au cinéma

Polémiques autour de l'avance sur recettes

Une décision de la commission chargée du soutien financier à la production cinématographique traduit la pression des producteurs les plus puissants en faveur d'un changement de politique.

Le Centre national du cinéma (CNC) a publié le 10 mai la liste des huit films bénéficiaires d'une avance sur recettes, à l'issue de la réunion, le 6 mai, du «deuxième collège», celui qui, au sein de la commission *ad hoc*, examine les projets de cinéastes ayant déjà réalisé un film. Parmi ces huit titres, l'un attire l'attention : *le Hussard sur le toit*, que s'apprête à réaliser Jean-Paul Rappeneau.

Enorme production (à 180 millions de budget annoncé, ce serait le film le plus cher de l'histoire du cinéma français), l'adaptation de Giono par le réalisateur de *Cyrano* s'était déjà présenté devant la commission le 17 mars et avait été refusé. Comme l'avaient été lors de la même cession trois autres projets présentés par trois autres cinéastes prestigieux, et ayant connu récemment d'importants succès publics : *l'Appât* de Bertrand Tavernier, *le Nouveau Monde* d'Alain Corneau et *la Séparation* de Christian Vincent.

Bien que la commission ne soit pas tenue de justifier ses décisions, il était clair que l'aréopage présidé par Isabelle Huppert n'avait pas tranché en fonction de l'absence de qualité des scénarios : pas plus que celui de Rappeneau, il n'est probable que ceux des metteurs en scène de *L. 627*, de *Tous les matins du monde* et de *la Discrète* soient nuls. Manifestement, le choix avait été fait selon le type de film, et de la puissance de leurs producteurs respectifs, à savoir trois des principaux ténors du secteur : René Cleitman (Hachette) pour les deux premiers, Jean-Louis Livi pour le troisième, Claude Berri pour le quatrième.

Depuis la création de l'avance sur recettes en 1959, sa vocation de principe et ses choix pratiques ont souvent varié, entre deux positions extrêmes : privilégier les œuvres artistiquement audacieuses, même si on n'en escompte guère de succès public, ou aider les projets commercialement les plus prometteurs, au nom de la défense économique du cinéma français. Dans le cas présent, les capacités financières des producteurs faisaient que l'avance demandée correspondait plus à la volonté d'obtenir un signal politique qu'une rallonge financière, de toute manière minime au regard des budgets (en 1993, 107 millions ont été répartis entre 55 films, soit une moyenne de 2 millions de francs par titre).

Comme il se doit, les choix sont chaque année contestés par ceux qui n'en bénéficient pas. Et comme il se doit, il n'existe pas de doctrine idéale en la matière. Reste, comme on le dit de la démocratie, que le système en vigueur est le plus mauvais, à l'exception de tous les autres : une commission souveraine, composée de professionnels compétents et intègres, renouvelée chaque année, offre le plus de garantie possible à une diversité de choix toujours discutables, et qui ne devraient jamais être remis en question – l'avis de la commission, en théorie consultatif, a pratiquement toujours été suivi par les ministres. Il existait de bonnes raisons pour que *Cyrano* (déjà produit par Hachette) ait été, en son temps, aidé par l'«avance»; il y en a d'autres, tout aussi bonnes, pour que *le Hussard* ne le soit pas.

Que le film de Jean-Paul Rappeneau ait été à nouveau présenté à la commission est parfaitement légal. Qu'il ait cette fois obtenu ses faveurs n'appellerait aucun commentaire si, entre temps, ne s'était déclenché en direction de la rue de Valois une véritable campagne d'intimidation menée par les producteurs les plus puissants, avec le renfort de plusieurs organes de presse et que la commission ait assorti sa décision de l'annonce d'un plafonnement des aides accordées (mais sans en fixer le montant) ne change pas grand chose la victoire politique ainsi obtenue. Pire, elle préfigure éventuellement une séparation entre aides aux «petits» et «gros films», déjà réclamée pour certains porte-paroles de l'industrie.

Cette opération s'inscrit dans le cadre plus vaste d'une remise en question de l'équilibre maintenu vaille que vaille par la puissance publique entre les impératifs de soutien à la création et les exigences de performances commerciales. Equilibre instable, nécessairement instable, qui dépend entre autres de la liberté de décision laissée aux différentes commissions. Sans accroc apparent aux formes juridiques, c'est à cet équilibre que vient d'être porté un mauvais coup.

JEAN-MICHEL FRODON

Le projet de loi de Simone Veil au Conseil des ministres

Un « objectif prévisionnel » des dépenses de la Sécurité sociale sera voté par le Parlement

Réclamé par divers responsables politiques, un débat sur la Sécurité sociale devrait prochainement s'instaurer au Parlement grâce au projet de loi sur la protection sociale présenté par Simone Veil, ministre des *affaires sociales, devant* le conseil des ministres du mercredi 11 mai. Celui-ci prévoit un vote annuel sur un rapport du gouvernement au sein duquel figurera *« un objectif prévisionnel des dépenses »*. Toutefois, ce vote n'aura – pour des raisons constitutionnelles – pas de caractère contraignant.

■ COMPENSATION. Ce projet de loi comprend d'autres dispositions fixant le principe d'une compensation intégrale par le budget de l'Etat des exonéra*tions de charges supportées par* la « Sécu ». De même, les différentes branches pourront conserver leurs excédents financiers, et la caisse couvrant les accidents du travail bénéficiera d'une autonomie accrue. Enfin les élections des administrateurs de la Sécurité sociale sont de nouveau reportées.

Le projet de loi sur la protection sociale présenté, mercredi 11 mai, au conseil des ministres devait, pour l'essentiel, s'en tenir à des mesures « techniques ». Certes, le texte élaboré par Simone Veil, ministre des affaires sociales, en contient bon nombre, mais il recèle également ce qui pourrait constituer l'amorce d'une véritable reprise en main de la Sécurité sociale par l'Etat.

L'article 11 du projet précise en effet que, chaque année, un débat sera organisé lors de la session parlementaire d'automne autour d'un rapport présenté par le gouvernement. Celui-ci retracera l'évolution des comptes de la « Sécu », détaillera les prévisions de recettes comme des dépenses et, surtout, présentera *« pour l'année suivante un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses prises en charge par les régimes obligatoires »*. Certes, le vote qui suivra n'aura pas de valeur juridique puisque, d'un strict point de vue constitutionnel, la Sécurité sociale n'appartient pas au champ législatif.

Cependant, on ne saurait réduire cet engagement parlementaire à un exercice de pure forme. En décidant d'impliquer la représentation nationale dans le débat sur la protection sociale, même sans accorder une portée contraignante à *« l'objectif prévisionnel »* qu'elle aura validé, le gouvernement cherche à peser sur les partenaires sociaux, gestionnaires en titre des caisses, mais aussi sur les interlocuteurs de la « Sécu » que sont les représentants des professions de santé ou les élus locaux dont on connaît la capacité de résistance à l'égard des tentatives de restructuration hospitalière.

Tentative de contournement

Cette méthode, qui pourra paraître quelque peu biaisée, constitue une tentative de contournement des formidables ambiguïtés que recèle la répartition des pouvoirs entre les différents protagonistes. Ainsi, les conseils d'administration des caisses, composés de représentants syndicaux et patronaux, sont théoriquement en charge de l'équilibre des comptes mais s'en désintéressent *de facto*. On relèvera pourtant que les partenaires sociaux assument la plénitude de leurs responsabilités gestionnaires lorsqu'ils siègent dans les organismes de retraite complémentaire ou à l'UNEDIC. Quant à l'Etat, c'est lui qui fixe l'évolution des prestations et assume, seul, l'impopularité des mesures de redressement mais, sa capacité d'action, principalement dans le domaine de la santé, est freinée par la nature paritaire de la « Sécu », même s'il s'agit largement d'une fiction.

Le meilleur – et le plus récent – exemple de ces incohérences concerne justement l'assurance-maladie. A l'automne 1993, les caisses nationales et les syndicats de médecins n'ont que formellement repris à leur compte l'objectif fixé par le gouvernement (une croissance des dépenses de la médecine de ville limitée à 3,4 % cette année) puisque la convention médicale ne prévoit aucune sanction réellement applicable en cas de dépassement des normes. Bien que dénué de caractère contraignant, un vote des parlementaires définissant un plafond d'évolution des dépenses permettrait sans doute d'exercer une plus forte pression sur les gestionnaires en titre de l'assurance-maladie, composante de la Sécurité sociale la plus concernée par ce dispositif. Toutefois, cette ferme recommandation ne s'avérera efficace que si elle permet de légitimer une profonde volonté de réforme et un courage politique certain.

Enfin, presque pour l'anecdote, on relèvera que l'actuel article L. 11-4 du code de la sécurité sociale prévoit d'ores et déjà que *« le Parlement se prononce chaque année sur l'évolution des recettes et des dépenses constituant l'effort social de la nation pour l'exercice budgétaire en cours »*. Une disposition qui n'a jamais été utilisée pour amener les caisses et leurs interlocuteurs à s'associer à une véritable modernisation de la protection sociale, préalable indispensable à la maîtrise de ses dépenses et à la réorientation de son financement.

JEAN-MICHEL NORMAND

CLÉS/ *Chiffres*

■ ETAT. Le budget de l'Etat (1 427 milliards de francs en 1994) est inférieur à l'ensemble des dépenses de la Sécurité sociale.

■ PROTECTION SOCIALE. Les dépenses de la Sécurité sociale regroupent les trois quarts des 2 200 milliards de francs des dépenses de protection sociale. Le régime général de la « Sécu » (les salariés du secteur privé, pour l'essentiel) représente, quant à lui, 1 100 milliards de francs par an : 515 milliards pour l'assurance-maladie, 43 milliards pour les accidents du travail, 325 milliards pour les retraites, 217 milliards pour les allocations familiales.

Les principales dispositions

Le projet de loi sur la protection sociale, présenté mercredi 11 mai au conseil des ministres par Simone Veil, ministre *des affaires sociales*, s'articule autour des dispositions suivantes :

■ **Clarification du rôle de *l'Etat et des partenaires* sociaux.** Chaque année, avant l'adoption définitive de la loi de finances, un débat parlementaire sera organisé *« sur la base d'un rapport relatif aux régimes obligatoires de sécurité sociale »*. Celui-ci retracera l'évolution des comptes et présentera *« pour l'année suivante un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses »*. Ce débat sera suivi d'un vote, *mais « l'objectif prévisionnel »* soumis aux parlementaires n'aura pas de caractère contraignant.

Le projet de loi pose le principe d'une compensation intégrale par le budget de l'Etat des mesures d'exonération totale ou partielle des charges sociales. Jusqu'alors, une partie des exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs était financée, sous forme de manque à gagner évalué à 28 milliards de francs sur les trois dernières années, par la « Sécu ».

■ **Autonomie des branches.** Le projet de loi impose à chacune des quatre branches de la Sécurité sociale (assurance-maladie, retraite, accidents du travail et famille) le *« respect de l'obligation de l'équilibre financier »* et leur permet de conserver leurs éventuels excédents. Ainsi, les excédents financiers des accidents du travail ou des alloca*tions familiales ne devraient* plus servir à maintenir en équilibre ou à réduire le déficit de l'assurance-maladie ou des retraites. *« Les branches déficitaires supporteront donc réellement les conséquences, en termes de charges d'intérêts, de leur situation financière »*, souligne l'exposé des motifs.

■ **Commission des accidents du travail.** Une commission des accidents du travail et des maladies professionnelles est constituée. Composée de cinq représentants des employeurs et d'autant des salariés, elle exercera les fonctions dévolues à la Caisse nationale d'assurance-maladie *(au sein de laquelle le patronat* ne représente que le tiers des membres) permettant d'exercer un rôle accru dans le domaine de la prévention et de la tarification des accidents professionnels.

■ **Report des élections des administrateurs.** Pour la troisième fois, le mandat des administrateurs syndicaux et patronaux des caisses de sécurité sociale (élus en 1983 au suffrage universel pour une durée de... six ans) est prorogé. Le prochain renouvellement est – théoriquement – *prévu à la fin du premier tri*mestre 1995.

■ **Recouvrement des cotisations.** Le contrôle des employeurs *publics par les* URSSAF est renforcé, alors que celui des administrations d'Etat sera assuré par la Cour *des comptes*.

■ **Inéligibilité.** Les personnes exerçant des fonctions de direction dans un établissement public ou privé de santé et celles participant à des prestations de services à certains organismes de sécurité sociale *ne pourront être élues* aux conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie.

Réactions contradictoires des partenaires sociaux

Le projet de loi sur la protection sociale suscite des réactions variées chez les partenaires sociaux. Alors que la CGT réclame le *« retrait pur et simple »* du texte, FO (qui préside depuis plus de vingt-cinq ans la Caisse nationale d'assurance-maladie) n'y est guère favorable et espère des modifications de dernière heure. Pour la CFDT, le projet n'est qu'*« une petite réforme »*, un ensemble de *« diverses mesures »* sur l'organisation de la Sécurité sociale.

En revanche, la CFE-CGC, qui avait voté contre le projet lors de la consultation des caisses nationales en avril, a finalement approuvé la nouvelle mouture. La CFTC, quant à elle, y est favorable dans la mesure où *« est mis un terme au pillage de la branche famille »* qu'elle préside. Quant au CNPF, il affiche une discrète satisfaction. Il réclamait depuis longtemps le retour au strict paritarisme au sein de la branche des accidents du travail et une plus grande autonomie de cette dernière.

FINANCES

La Banque de France abaisse son taux d'appel d'offres

Le taux d'appel d'offres sera ramené de 5,60 % à 5,50 % à compter du lundi 16 mai, *« en raison de la fermeture du jeudi de l'Ascension »*, a annoncé, mercredi 11 mai, un communiqué de la Banque de France. Prise au cours d'une réunion, jeudi 5 mai, du Conseil de la politique monétaire, cette baisse est la quatrième consécutive en un mois.

L'annonce anticipée d'une baisse du taux d'appel d'offres intervient alors qu'une réunion, mercredi 11 mai, de la Bundesbank, la banque centrale allemande, pouvait déboucher sur l'annonce d'une forte baisse de ses deux taux directeurs (le taux d'escompte et le Repo), couplée avec un nouveau relèvement du taux des pensions de la réserve fédérale des États-Unis. L'objectif serait de rassurer les marchés obligataires – violemment perturbés ces dernières semaines par une hausse continue des taux à long terme et une baisse des cours des obligations.

En cours de sauvetage par la banque centrale tchèque

Banka Bohemia doit suspendre ses activités

Quatre ans après s'être lancé dans une marche forcée vers le capitalisme, Prague vit son premier scandale bancaire. Le gel des activités de la banque tchèque Bohemia inquiète les milieux financiers, car il décrédibilise les petites et moyennes banques du pays. Deux responsables de la banque ont été arrêtés samedi 7 mai et inculpés de *« violation de la réglementation des opérations en devises »*.

PRAGUE

de notre correspondant

La rapidité avec laquelle la Banque centrale tchèque (CNB) a réorganisé son service de contrôle des banques, en doublant les effectifs, témoigne de la gravité de la crise. Septième banque du pays, la Banka Bohemia (BB), née au lendemain de la chute du communisme en 1989, est au bord du krach. Depuis le 15 avril, les activités de la banque sont gelées et des milliers de petits épargnants, d'entrepreneurs, plusieurs caisses d'assurance maladie (d'Etat et privées) et le Centre de privatisation par coupons ne peuvent plus disposer de leurs comptes.

La BB avait su attirer une clientèle nombreuse en offrant des taux de rénumération pour toutes les formes de placements bien plus avantageux que la plupart de ses concurrents. La décision de gel des activités a été prise par l'administrateur de tutelle, imposée par la CNB après la découverte de graves manquements dans la gestion de la banque, en plus des nombreux prêts à risques consentis à l'instar des autres banques tchèques.

En 1993, un groupe de responsables de la banque Bohemia, parmi lesquels un ex-lieutenant-colonel de la police secrète communiste StB, Jiri Cadek, aujourd'hui en fuite, avait lancé frauduleusement une émission d'une centaine de titres de paiement d'une valeur totale de 1,2 milliard de dollars. La valeur de ces titres qui portent le nom de *« Bank Guarantee »* et *« Prime Bank Guarantee »*, dépasse trente fois le capital de la banque et au moins deux fois ses capacités de crédits.

Sauver les clients et le personnel

Les actionnaires de la banque Bohemia, parmi lesquels figurent plusieurs unions syndicales, ont porté plainte contre l'« inventeur » des *« Bank Guarantees »*, M. Cadek. Menée avec l'aide de plusieurs intermédiaires tchèques et étrangers chargés de placer les titres, cette opération a rapporté à l'ancien policier quelque 500 000 dollars.

A l'heure actuelle, ces titres de paiement pour une valeur de 378 millions de dollars sont toujours en possession de diverses sociétés tchèques et étrangères, dont notamment la firme suisse Sofitom, qui en détient pour 300 millions de dollars.

La CNB va toutefois permettre aux clients de retrouver leurs avoirs et de les transférer dans d'autres institutions bancaires. Les clients de Bohemia disposent d'un délai de trente jours pour sauver leurs économies. Cette opération, attendue avec impatience par les clients en colère qui, chaque jour, s'attroupent devant les agences de la banque, est un prélude à la disparition de la BB. L'absorption de la BB par une grande banque, de préférence tchèque, est la solution prônée par le CNB, qui souhaite conserver *« le réseau d'agences et les personnels de qualité »* qui ne sont pas responsables de l'aventurisme de leurs patrons.

MARTIN PLICHTA

هكذا من الأصل

SOCIAL

Avec une progression de 21 % en métropole en 1993

Plus de 800 000 personnes perçoivent le « revenu minimum d'insertion »

La barre symbolique des 800 000 bénéficiaires du RMI a été franchie au premier trimestre. Les dernières statistiques disponibles officielles ne recensent certes que 792 947 allocataires au 31 décembre 1993, soit une progression de 18,1 % en un an. Les premières indications relatives au versement de l'allocation du « revenu minimum d'existence » en 1994 confirment la tendance observée en 1993, avec la prise en charge de 10 000 RMistes supplémentaires chaque mois.

C'est en métropole que la situation s'est le plus dégradée : les effectifs ont augmenté de 21,1 % en un an et 696 500 bénéficiaires étaient recensés fin décembre (au lieu des 575 000 un an auparavant). Certains départements et régions ont toutefois été beaucoup plus affectés que d'autres en 1993. C'est le cas de la Haute-Savoie (+ 60,3 %) et de la Savoie (+ 49,1 %), deux départements où se sont cumulés la faiblesse initiale du nombre d'allocataires et les effets différés de la fin du chantier des Jeux olympiques d'Albertville et du retour au pays de nombreux travailleurs frontaliers privés d'emploi. Cette dernière explication vaut aussi pour les deux départements alsaciens, qui accusent une progression moyenne de 29,2 % de leurs allocataires. La situation s'est sensiblement dégradée en Ile-de-France (+ 32,3 %) – et notamment dans les Yvelines (+ 48,4 %) et dans l'Essonne (+ 40,3 %) – et en Rhône-Alpes (+ 30,7 %).

A l'inverse, les départements ruraux limitent les dégâts, à l'instar de l'Indre (+ 3,9 %) et de la Haute-Loire (+ 4,8 %). D'autres ont vu leurs efforts en matière de politique d'insertion récompensés : c'est le cas du Nord (+ 15,9 %) et surtout du Pas-de-Calais (+ 10,1 %). Enfin, dans les DOM, le nombre d'allocataires est resté stable en 1993 (+ 0,2 %) avec 96 355 dossiers recensés.

La crise de l'emploi est responsable de cette montée du RMI, comme en témoignent les fortes corrélations existant dans les départements entre la progression du nombre des chômeurs de longue durée et celle des allocataires du revenu minimum. Tout se passe comme si les chômeurs parvenus en fin de droits tombaient automatiquement dans les filets du RMI, sans espoir d'y échapper. Cette évolution, renforcée par la jeunesse de plus en plus grande des bénéficiaires, renforce les partisans d'une véritable *« politique de prévention »* du RMI basée sur la création massive d'emplois d'utilité collective.

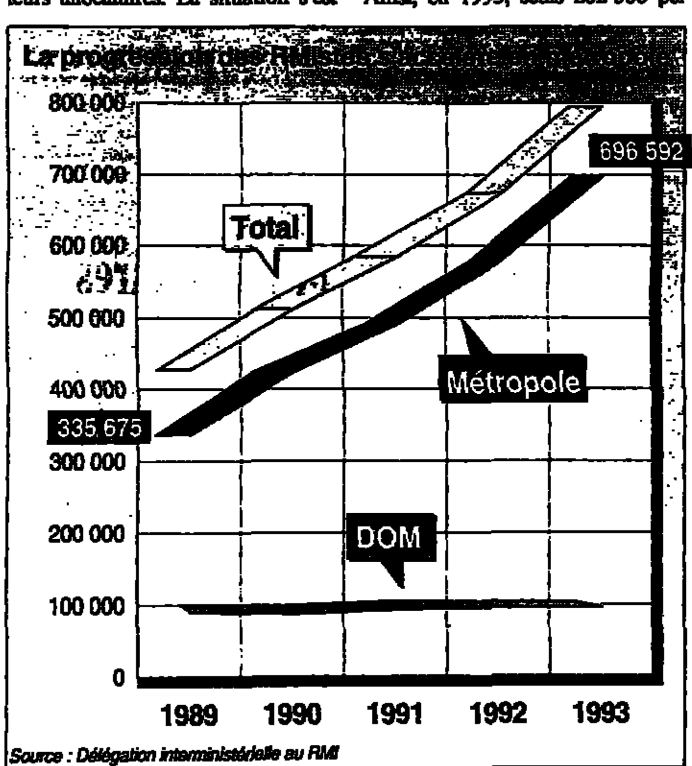
D'autant qu'en regard de la progression vertigineuse du nombre d'allocataires métropolitains, tous les efforts entrepris pour améliorer l'insertion professionnelle des RMistes dans le cadre du dispositif actuel paraissent bien insuffisants. Ainsi, en 1993, seuls 202 500 personnes ont accédé à un emploi ou à une formation, soit une augmentation de 7,5 % des places offertes en un an. Parmi eux, 93 000 RMistes ont bénéficié d'un contrat emploi-solidarité (+ 23,1 %) et 42 000 ont réussi à décrocher un emploi (+ 5 %). En revanche, compte tenu des restrictions budgétaires, seuls 38 600 personnes sont entrés en formation (-22,6 %).

100 000 emplois d'utilité collective

Au moment où le cabinet de Simone Veil prépare un projet de loi de lutte contre l'exclusion, l'idée d'une transformation massive des dépenses passives d'indemnisation du RMI (16,6 milliards de francs d'allocations ont été versées en 1993) en dépenses actives de créations massives d'emplois fait donc son chemin. Dans cet esprit, la délégation interministérielle au RMI (DIRMI) plaide en faveur de la consolidation d'au moins 100 000 emplois d'utilité collective pendant cinq ans, rémunérés aux alentours de 4 000 francs net et moyennant une prise en charge d'une partie du salaire par l'employeur (collectivités locales, associations, établissements publics). *« C'est à ces seules conditions que nous réussirons à sortir de la précarité les publics les plus en difficulté »*, prévient-on à la DIRMI, où l'on estime que *« du côté des employeurs, la demande existe puisque actuellement, et sans promotion aucune de ce dispositif, 1 300 CES sont spontanément consolidés chaque mois »*.

Le budget de la collectivité nationale n'en serait pas pour autant pénalisé, poursuit la DIRMI, compte tenu des économies réalisées. Sur les 3 milliards de francs versés dans la consolidation de ces 100 000 emplois, l'Etat en récupérerait déjà 2,3 milliards au titre des allocations RMI non versées, la Sécurité sociale empocherait 450 millions de francs de cotisations salariales, et l'UNEDIC ramasserait 400 millions de francs au titre de l'assurance-chômage. De leur côté, les conseils généraux économiseraient 800 millions de francs sur les crédits d'insertion au RMI et sur l'assurance-maladie des allocataires. Mai si l'hypothèse est séduisante, encore faut-il que l'Etat accepte *« d'amorcer la pompe »*.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE



Source : Délégation interministérielle au RMI

Au conseil des ministres

M. Rossinot veut supprimer les freins à l'extension du temps partiel dans la fonction publique

Le conseil des ministres devait examiner, mercredi 11 mai, le projet de loi présenté par André Rossinot, ministre de la fonction publique, tendant à faciliter le recours des fonctionnaires aux dispositifs de temps partiel.

Meilleure conciliation de la vie privée et de l'activité professionnelle ; partage du travail grâce à un meilleur remplacement des postes libérés par les mises à temps partiel ; promotion de nouvelles formes d'organisation du travail. Tels sont les principes qui ont inspiré les promoteurs du projet de loi, examiné mercredi 11 mai en conseil des ministres, dont les grandes lignes avaient été présentées le 15 mars par André Rossinot aux syndicats signataires du protocole salarial 1994-1995 (*le Monde* du 19 mars).

La reconnaissance du droit des agents des trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière) au temps partiel passe d'abord par l'élimination des freins statutaires limitant son recours. Ainsi, le texte précise que les chefs de service seront dorénavant tenus d'*« utiliser toutes les possibilités de réorganisation du travail »* afin de donner satisfaction aux demandes de mise à temps partiel. Tout refus opposé par un supérieur hiérarchique sera non seulement précédé d'un entretien individuel avec l'agent intéressé, mais devra être aussi motivé autrement qu'en invoquant *« les nécessités de fonctionnement du service »*.

Une plus grande souplesse

Afin de faciliter l'organisation du travail dans les services, le texte précise que les heures libérées par les mises en temps partiel seront transformées en emplois, affectés *« prioritairement »* dans les services où ces aménagements de temps de travail auront été accordés. Il prévoit aussi une plus grande souplesse dans la gestion de ce temps partiel sur sa durée (trois ans, renouvelable) et sur sa base de calcul (mois). La création d'un fonds de mutualisation destiné à financer le surcoût entraîné par le développement du temps partiel et des préretraites progressives dans la fonction publique hospitalière est entérinée.

Le projet de loi contient aussi plusieurs dispositions tendant à améliorer la fluidité des recrutements et à stabiliser le personnel en poste dans les quartiers difficiles. En substitution du régime inefficace des *« bonifications d'ancienneté »*, le texte se propose d'accorder aux fonctionnaires s'engageant à exercer plusieurs années dans les quartiers difficiles une *« priorité de mutation »*.

V. D.

IMMOBILIER

Alimentée par la bonne conjoncture américaine

La remontée des taux à long terme affecte diversement les crédits au logement

La hausse des taux à long terme dépasse 1 % en trois mois. Les banques de dépôt ont moins besoin que les établissements spécialisés de répercuter ce renchérissement sur leurs prêts au logement.

La remontée des taux à long terme, amorcée depuis le début du mois de février et évoquée à maintes reprises dans nos colonnes, atteint un peu plus de 1 % (1,20 % à 1,30 %). Elle préoccupe les établissements qui accordent des crédits au logement, mais de manière très différenciée. Si cette remontée perdurait au-delà de l'été et si les taux européens ne parvenaient pas à se découpler des taux américains en pleine ébullition, deux cas de figure se présenteraient.

Les grandes banques de dépôt commerciales ou mutualistes financent leurs crédits avec une panoplie où entrent à la fois des ressources stables, comme les plans d'épargne-logement à des taux « administrés » et les plans d'épargne populaire (PEP) constitués sur une durée égale ou supérieure à quatre ans, et des emprunts obligataires dont les taux varient et augmentent en ce moment. Ces banques ne sont pas trop concernées par la remontée évoquée ; tout au plus le Lyonnais a-t-il relevé de 7,50-7,75 % à 8,20 % le taux de ses crédits au logement.

En revanche, les établissements spécialisés, qui se refinancent intégralement par les emprunts obligataires sur le marché, sont plus vulnérables au phénomène de renchérissement des taux à long terme dont la baisse continue depuis deux ans, de 9 % à moins de 6 %, les avait favorisés en leur permettant de reconquérir des parts de marché. Tout dépend, en outre, du stock des ressources constituées auparavant. Ainsi, le Crédit foncier de France peut tenir jusqu'à l'été pour son meilleur taux (7,60 %) avec 40 % d'apport personnel grâce aux emprunts qu'il a contractés dans les premiers mois de l'année à des conditions très avantageuses.

Un cas particulier est celui des Caisses d'épargne, dont les refinancements sont un panachage variable de ressources longues et de liquidités ou semi-liquidités, et qui avaient fait un coup médiatique en ramenant à 7,50 % leur taux d'appel, coup très critiqué par les concurrents qui parlaient de « dumping » coûteux. De toute façon, cette diminution annoncée il y a deux mois était temporaire, devant se terminer à la fin mai. Les turbulences sur les taux longs constituent donc une « porte de sortie » honorable pour les Caisses d'épargne qui commencent à se sentir gênées par le laminage de leur marges. Plus généralement, ces turbulences vont, en premier lieu, obliger les établissements prêteurs à mettre un terme aux batailles sauvages qu'ils se livrent depuis le début de l'année pour se prendre des clients les uns aux autres. Sans toucher aux taux nominaux, ils peuvent jouer sur les conditions d'accès au crédit, qui deviennent plus restrictives en matière d'apport personnel et de sélection des risques.

En attendant, les banques subissent la pression des pouvoirs publics pour abaisser leur taux de base qui régit les crédits à court terme accordés aux PME (17 % à 20 % du total). Ce taux de base a été ramené de 8,15 % à 7,95 %, le 5 janvier, et depuis cette date le coût de leurs ressources rémunérées à court terme a diminué de 0,60 %, la baisse s'accélérant depuis le début de mars.

FRANÇOIS RENARD

Un projet de loi sur l'habitat en conseil des ministres

Le gouvernement veut favoriser l'achat de logements HLM par leurs locataires

Le ministre du logement, Hervé de Charette, devait présenter, lors du conseil des ministres, mercredi 11 mai, un projet de loi sur l'habitat contenant diverses retouches aux textes en vigueur. Ainsi que le ministre l'avait dévoilé dans nos colonnes (*le Monde* du 24 mars), ce texte comprend un certain nombre de mesures destinées à favoriser l'achat de logements HLM par leurs locataires. De même, après le consensus entre leurs représentants (*le Monde* du 10 février), les rapports entre propriétaires privés et locataires vont subir quelques modifications.

Un certain nombre de mesures sont proposées pour le logement des ménages disposant de ressources faibles : le projet permet aux associations caritatives d'acheter des HLM vacants, à condition de les mettre à la disposition de personnes défavorisées pendant au moins quinze ans. Les HLM pourront également gérer des résidences sociales, notamment

Sur le sujet de la transformation de bureaux en logements, le texte organise la réversibilité de la transformation si celle-ci dure moins de treize ans (sinon, il faudra à nouveau une autorisation préfectorale). Par ailleurs, des réductions d'impôt sont prévues pour les propriétaires de locaux vacants depuis le 1er janvier 1994, qui les transformeront en logements locatifs avant le 31 décembre 1997.

Enfin, plusieurs mesures sont prises sur les copropriétés : pour régler la délicate question des impayés (*le Monde l'économie* du 30 mars 1992), en cas de vente, l'acheteur devra payer les charges dues par le vendeur au syndicat de copropriétaires. Il sera informé par le notaire de leur montant avant la vente. Par ailleurs, en cas de grave difficulté de la copropriété, les copropriétaires pourront demander au tribunal de grande instance de désigner un administrateur provisoire chargé de prendre les mesures permettant un fonctionnement normal de la copropreté. Le tribunal pourra interdire provisoirement la résiliation des contrats d'alimentation en eau, gaz, électricité et chauffage.

F. V.

INDUSTRIE

Changement de nom et stratégie de développement international

Les raisons de la transformation de BSN en Danone

Le passé d'un côté avec BSN, l'avenir de l'autre avec Danone. Le changement de nom du premier groupe français et du troisième européen de l'industrie alimentaire, annoncé *mardi* 10 mai, par son président, Antoine Riboud, illustre l'ampleur de la bataille que se livrent les groupes pour être les premiers sur leurs marchés (le Monde du 11 mai). Cette transformation correspond à une double stratégie : être immédiatement identifiable et imposer ses marques dans un univers, en *particulier en France*, où les produits à bas prix leur font une concurrence sévère.

« A la différence de la plupart de nos grands concurrents dans le monde, notre nom n'a pas de signification par rapport à notre métier principal qui est de nourrir le plus de gens possible dans le monde », explique Antoine Riboud dans une lettre qu'il vient d'adresser à l'ensemble de ses actionnaires. Désormais, comme les géants américains Coca-Cola, Pepsi ou Philip Morris, le premier groupe alimentaire français aura une image claire reposant sur un de ses produits.

Si le groupe Danone entend ainsi accélérer son développement international et repartir, après une année 1993 affectée par la crise de la consommation européenne, cette décision devrait avoir également un impact sur son marché d'origine, la France. Comme toutes les entreprises alimentaires, BSN, qui réalise près de la moitié de ses ventes dans l'Hexagone, a été confronté à une baisse des dépenses des ménages et à une évolution sensible de leurs comportements. Les clients se sont détournés des marques pour s'intéresser aux prix bas. Cette modification, amorcée avec la crise du Golfe, s'est amplifiée depuis deux ans, transférant nombre d'achats vers des produits moins sophistiqués et moins chers apparus sous l'appellation *« premiers prix »*.

« Le référent est devenu le prix du produit et non sa marque, expliquait récemment Olivier Géradon de Véra, directeur du cabinet de consultants Iri-Secodip, aux industriels de la transformation laitière. *Nous sommes entrés dans une période où les marques seront jugées par rapport à la valeur ajoutée qu'elles présentent.* » Fini le temps où un nom se suffisait à lui seul, même à un tarif supérieur à celui de ses concurrents. Il doit désormais présenter *« un plus »* pour justifier une différence et celle-ci ne doit plus être trop importante.

Révision tarifaire

Alarmés par cette évolution, les industriels ont immédiatement *réagi en réajustant* à la baisse leurs offres. Antoine Riboud était l'un des premiers à l'affirmer officiellement voilà un an. Il créait une certaine émotion en annonçant, lors de son assemblée générale du 18 mai 1993, la révision de sa politique tarifaire. A l'automne, il commentait les effets d'une telle décision (*le Monde* du 28 septembre 1993) : *« Notre objectif immédiat a été de tout faire pour conserver nos parts de marché sans rogner sur nos marges. Nous avons été conduits à intensifier les opérations promotionnelles auprès des distributeurs. Elles ont pu avoir deux effets. D'une part, elles ont permis de réduire l'écart des prix avec nos concurrents, d'autre part, elles ont permis aux distributeurs d'améliorer leur rentabilité. »*

Quelque temps plus tard, le président de BSN lançait un gigantesque « Bingo », destiné à sensibiliser les clients aux différentes appellations de son groupe. Si ce jeu, achevé aux premiers jours de janvier, a été présenté comme un succès par ses initiateurs, il suscite une vague de scepticisme chez les concurrents qui s'interrogent sur son impact réel. D'ailleurs les marques n'ont *toujours pas retrouvé* leur lustre d'antan.

Aujourd'hui, Danone, en devenant *« l'étendard »* du *groupe*, confirme la volonté de BSN de ne pas dévier de sa stratégie. Le choix à lui seul du nom, préféré à Kronenbourg, Amora, Panzani, Lu, Belin ou même Carambar, est révélateur. Ces yaourts et produits frais qui concernent tous les âges symbolisent la santé et la fraîcheur, comme Evian, mais cette eau minérale est moins présente dans le monde. L'idée d'y adjoindre un logo – formé par un enfant regardant une étoile – est destiné à renforcer cette impression. Apposée sur tous les produits de BSN, cette image sera présentée comme *« un plus »* garantissant la sécurité des produits.

Ce label servira à justifier la qualité des marques du groupe et donc leurs prix, comparés aux produits de base. La différence se fera aussi par l'innovation, ce qui explique le renforcement à la mi-avril du groupe dans les plats cuisinés où BSN s'est allié à Saint Louis. *« C'est un secteur particulier, où la relation marque-innovation est la plus forte. C'est en quelque sorte la cosmétique de l'agroalimentaire »*, affirmait alors Antoine Riboud. Mais, là aussi, les groupes alimentaires ne peuvent espérer des prix trop élevés, car même dans ce secteur en expansion, la vigilance est de mise. Comme le rappelait aux professionnels de l'industrie laitière Olivier Géradon de Véra *« après avoir entendu pendant vingt-cinq ans que l'économique primait sur le politique, le consommateur l'a bien compris et l'a intégré dans son comportement »*.

DOMINIQUE GALLOIS

La succession d'Antoine Riboud n'est pas à l'ordre du jour

Vingt-huit ans après sa création en 1966, BSN est toujours dirigé par son fondateur, Antoine Riboud, âgé aujourd'hui de soixante-quinze ans. Rituellement, à l'occasion des assemblées générales annuelles, sa succession est évoquée. Mardi 10 mai, le président du futur groupe Danone a simplement rappelé que *« ce sujet n'est pas d'actualité »*.

Théoriquement, cette question ne devrait pas être à l'ordre du jour avant cinq ans. En 1989, une résolution avait été votée pour porter l'âge limite à la tête du groupe de soixante-quinze à quatre-vingts ans. Dans cette perspective, Antoine Riboud a toujours affirmé vouloir mener son mandat à son terme, c'est-à-dire jusqu'en 1999. Le jour où il décidera de se retirer, le choix de son successeur sera *« de la compétence exclusive de son conseil d'administration »* (*le Monde* du 2 octobre 1992). Ce dernier, composé de vingt-cinq membres, comprend depuis deux ans son fils Franck, directeur du développement et souvent présenté comme un dauphin potentiel.

BSN, comme l'ensemble des groupes alimentaires, a enregistré une baisse de ses résultats en 1993, en raison de la récession économique. La première entreprise alimentaire française – et troisième européenne – a enregistré un recul de son bénéfice net (–5,9 %), qui s'élève à 3,42 milliards de francs. Le chiffre d'affaires a diminué de 1 %, à 70,1 milliards contre 70,8 milliards de francs. Réparti entre les produits laitiers frais, l'épicerie, les pâtes, les biscuits, la bière, les eaux minérales, le groupe réalise l'essentiel de son activité en Europe. Près de la moitié (46,4 %) des ventes se font en France. On trouve ensuite l'Italie (14,7 %), l'Espagne (8,8 %). Depuis le début de l'année, comme ses concurrents, BSN perçoit une amélioration de la demande.

D. G.

La mondialisation à tout prix de l'industrie alimentaire

« L'industrie alimentaire vit une mutation profonde et rapide. Sans doute restera-t-elle longtemps une mosaïque de marchés nationaux, mais elle ne peut échapper à la mondialisation. Celle du goût : les habitudes alimentaires se modifient rapidement sous la pression des jeunes, notamment, et du développement du tourisme (500 millions de personnes par an) qui brasse les cuisines (française, italienne, chinoise). Celle des modes de vie ensuite, la généralisation du travail féminin rendant le temps plus précieux et donc plus fréquent le recours aux plats préparés et surgelés. Il faut donc mondialiser. » C'est Antoine Riboud, président de BSN, bientôt Danone, qui tient ce raisonnement et en tire depuis longtemps les conséquences en mondialisant à tour de bras.

Le groupe que M. Riboud édifie depuis 1966 est maintenant le numéro un mondial dans les produits laitiers frais, le numéro deux dans les eaux minérales et les whiskies ; en Europe, le premier dans ces mêmes produits laitiers frais et dans les eaux minérales, dans les biscuits, les sauces et les condiments ; le deuxième pour les pâtes alimentaires, la bière et les emballages en verre, et le troisième pour les plats cuisinés. Le groupe est présent dans trente pays et rassemble plus de cent marques. *« Nous cherchons partout des partenaires car, sans partenaires, on perd du temps et on commet des erreurs. Nous tissons notre toile. »* Un peu plus, on verrait Antoine Riboud en Louis XI, ce monarque de génie qu'on appelait *« l'universelle aragne »*.

De fait, tout en consolidant l'empire européen, et sans oublier la plate-forme française (encore plus de 46 % du chiffre d'affaires,) *« Antoine »* pousse ses pions partout. Son groupe, déjà numéro un des yaourts aux Etats-Unis, vient de racheter le premier producteur canadien dans la branche, et construit une nouvelle usine au Mexique pour répondre à une demande croissante. Il monte une unité légère à Shanghaï, en Thaïlande et en Malaisie, et va même, en association avec le numéro un des produits laitiers en Bulgarie, produire des yaourts à la marque Danone dans le pays d'origine de cette spécialité.

Dans le biscuit, il a signé un contrat avec l'Indonésie et renforcé son implantation en Inde où *« le Petit Cœur de Belin fait fureur à Bombay »*, tout en implantant plus fortement la marque Lu à Shanghaï et à Hongkong. Dans les pays de l'Est, BSN s'est installé en Hongrie, en Pologne, dans l'ex-Tchécoslovaquie avec, enfin, une unité légère (20 millions de francs) en Russie, pour 2 000 à 3 000 tonnes par an de produits laitiers frais. Ce n'est pas une toile, c'est un véritable filet que tressent le pétulant Antoine et ses soixante-quinze printemps.

FRANÇOIS RENARD

REPÈRES

COMMERCE

Baisse de 4,4 % en avril dans la grande distribution

L'indice rapide des ventes de la grande distribution publié par la chambre de commerce et d'industrie de Paris fait apparaître un mauvais résultat pour avril : – 4,4 % en chiffres corrigés des variations saisonnières par rapport au niveau élevé de mars et – 3,7 % par rapport à avril 1993.

CONJONCTURE

La production industrielle a augmenté de 0,6 % en février

La production industrielle française hors BTP a continué à se redresser en février avec une hausse de 0,6 % par rapport à janvier, a indiqué, mercredi 11 mai, l'INSEE. L'indice de la production manufacturière, qui ne comprend ni la production d'énergie ni l'industrie agroalimentaire, est lui aussi en hausse de + 0,8 % par rapport à janvier.

FRANCE

Augmentation des prix de 0,3 % en avril

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en avril, après avoir progressé de 0,2 % en mars, selon l'indice provisoire de l'INSEE publié mercredi 11 mai. En un an, le pourcentage de hausse des prix remonte de 1,5 % en mars à 1,7 % en avril. L'INSEE souligne l'influence sur l'indice des prix des produits alimentaires frais qui ont augmenté de 5,4 % en avril. Hors produits frais, les prix des produits alimentaires sont restés stables comme les produits manufacturés, tandis que les services privés ont augmenté de 0,2 %.

SOCIAL

Accord entre l'Etat et l'UNEDIC sur le temps réduit indemnisé

L'UNEDIC et l'Etat ont signé, mardi 10 mai, un protocole d'accord levant les derniers obstacles à la parution du décret sur le temps réduit indemnisé de longue durée (TRILD) qu'ils financeront conjointement. Le ministère du travail, qui doit prochainement publier une *« circulaire sur les plans sociaux »*, attendait d'autant plus impatiemment cet accord que le TRILD y figurera au titre des mesures conseillées – mais non imposées – aux entreprises pour éviter des licenciements économiques. L'accord signé par le CNPF, la CFDT et la CFTC, mais rejeté par la CGT et FO, prévoit que les salariés pourront être mis en TRILD *« pendant une durée maximum de 1 200 heures sur une période de 12 à 18 mois »*.

ÉTRANGER

Après l'accord de principe conclu avec le FMI

L'Union européenne va mettre 350 millions d'écus à la disposition de l'Algérie

La Commission de Bruxelles va proposer aux Douze d'accorder à l'Algérie, pour l'année à venir, une aide de 350 millions d'écus (2,3 milliards de francs) pour l'aider à engager le programme de réformes économiques que le nouveau gouvernement vient d'adopter en accord avec le Fonds monétaire international (FMI).

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'aide européenne à l'Algérie serait constituée d'un prêt à la balance des paiements de 200 millions d'écus qui viendrait s'ajouter au déblocage de la deuxième tranche (150 millions d'écus), d'un prêt consenti en 1991 mais dont le versement avait été interrompu, car l'Algérie ne respectait pas les conditions économiques auxquelles il était subordonné.

C'est donc une contribution totale de 350 millions d'écus d'argent frais que l'Union européenne mettrait à la disposition du nouveau gouvernement algérien, sous réserve que les ministres des finances des Douze, qui en délibéreront lundi 16 mai, donnent leur feu vert. Ahmed Benbitour, le ministre algérien des finances, qui a rencontré, mardi 10 mai, Jacques Delors, le président de la Commission, souhaitait que le concours de l'Union atteigne 500 millions d'écus, en sus du solde du prêt de 1991. Les experts bruxellois estiment que, compte tenu des besoins de financement de l'Algérie d'ici mai 1995, ainsi que des autres concours prévisibles (rééchelonnement de la dette dans le cadre du Club de Paris – qui se réunira le 30 mai – prêt du FMI et de la Banque mondiale...), il n'est pas nécessaire de mettre la barre aussi haut. L'important est d'agir vite.

Ph. L.



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
superbe 3 p. tt cft + balc., p. d. t., 5e, asc., 1 100 000 F. FONCIA - 43-67-07-65

5e arrdt

CLUNY-SORBONNE
3 p., 68 m², cft, imm. 18e, parquet Versailles, poutres, chem. Louis-XV, 3e ét., clair, calme. Tél. soir : 46-33-30-75

6e arrdt

ODÉON, 105 M²
3-4 p., parfait ét., gardien, imm. 18e siècle classé. H.K. : 43-36-12-13

10e arrdt

ST-MARTIN RÉPUBLIQUE
Neuf « Mékaignerie », livrable juin 94, immeuble de standing, DU STUDIO AU 3 P. + TERR., de 491 000 F à 2 105 000 F. I.P.M. : 47-46-12-12

Rue Enghien, 80 m², 850 000 F, très bon investissement. 42-40-35-94

11e arrdt

BASTILLE DUPLEX
120 m², 2 chbres (poss. 3) 2 bains. Charme, volume impecc. soleil HK 43-36-12-13

LOFT 90 M² FONCTIONNEL
cour 8 m², 2 ch., 1 sdb. 1 sde, séj. 43 m², cuis. ouverte, 2 niv., mez., calme. Prix : 1 380 000 F. Tél. : 47-00-85-70

13e arrdt

Pr. Montsouris, imm. 76, s/rue et jard., 3-4 p., 80 m², parf. état, park., 1 650 000 F. 43-35-18-36

ARAGO, neuf et dern. ét., 3-4 p., 96 m², gde terrasse, frais not. réd., calme, soleil. 43-35-18-36

14e arrdt

St-Jacques, 3 p., 52 m², 1 320 000 F, Gaîté, 2 p., 37 m², 740 000 F, Plaisance, 2-3 p., 45 m², 890 000 F, Montparnasse, studio, 850 000 F. Gala Immo. 43-35-18-36

ALÉSIA, stand. 3-4 p., 85 m², balc., ét. élevé, vue calme, soleil, box. 43-35-18-36

15e arrdt

STUDIO 395 000 F
Mº Convention, 3e ét., asc., bel imm. récent, 21 m² + balc. PARTENA - 45-77-98-42

16e arrdt

16e RUE CHARDON-LAGACHE
6e ét., asc., 2 P cuis., s.d.bains, WC, 48 m², bon état, 48-56-63-26

Pte d'AUTEUIL, exceptionnel, **PENICHE 170 M²**
2 550 000 F. Tél. : 45-67-80-91

17e arrdt

CHAMPERRET 4 P
22 700 F/m², 119 m², p. de t., 2 bns. Gardien, service, H.K. Tél. : 43-36-12-13

AGREABLE 17e - 45-67-47-47, 6 P. à rénover 4 400 000 F. Service - Possib. garage.

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981 RUE DE PIXERECOURT 2P, 3P et 4 PIÈCES à partir de 15 000 F/m² entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, 59, av. Ed.-Vaillant, p. d. t. rénové, studio 2 et 3 p. 48-26-19-12

CHARENTON-LIBERTÉ
Except. 5 p. + terrasse, imm. p. de t., ss vis-à-vis, plein sud, box, 2 850 000 F. FONCIA - 43-67-07-65

Province

BESANÇON CENTRE (25)
Appt caractère, 1er ét., surf. hab. 200 m², boiseries classées XVIIe, beau parquet, séj. 45 m², ch. 46 m², 3 chbres, bur., cuis., s. d. b., w.c., lavabos, ch. individuel, gaz, près park. mun. dép. 1 300 000 F. Tél. : 80-08-24-78

SETE (Hérault)
PLEIN SUD
STUDIO-CABINE MEUBLÉ
Tout confort - Parking privé
VUE MER IMPRENABLE
Possibilité anneau bateau
250 000 F
16 (1) 46-45-21-60 p. 412
Dom. : 16 (1) 48-44-30-61

terrains

Vends terrain GORDES Proximité village 1 200 000 F. Tél. : (1) 64-28-60-90

domaines

AU SUD DES CÉVENNES (climat méditerranéen) DOMAINE DE 225 HA Grand mas, forêt de chênes, nombreux ruisseaux, panoramas superbes. Renseignements : Docteur BROUHON, 77, Petit-Sorvaux, 86940 DURBUY (Belgique). Téléphone et Téléfax : 32-86-21-11-26

fermettes

Bâtiment de ferme à restaurer, terrain 6 000 m² 2 KM PONT-AVEN, 240 000 F Tél. : (16) 98-06-40-95

villas

PARTICULIER VEND MEAUX centre (écoles, lycée, loisirs, commerces), 25 mn gare de l'Est, à prox. aut. A4 et d'Euro Disney, maison individuelle, 230 m² hab., salle de séj. en L, cuis. (cheminée, 2 s. d. bns, 5 ch., garage 2 voit., belles prestations. Pourrait convenir à prof. libérale. Tél. : 60-09-08-92

VERT-SAINT-DENIS SÉNART (77) Villa « BERVAL » s/terrain clos, 1 000 m², 6 pièces sur 2 étages, s-sol complet, bon état et disponible, accès par Nle 6, Francilienne et A6. Tél. : 60-63-47-63

ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa, 4 chambres, magnifique terrain arboré, sous-sol. Prix : 2 800 000 F. Tél. : 30-61-46-26

pavillons

77 - PONTAULT-COMBAULT 20 km de Paris, part. vend pavillon 1977, plain pied, hab. de suite, surface totale 103 m², s. de séj. 35 m², cheminée, 2 ch., garage, cellier, terrain 560 m², jardin arboré, clos, très calme, prox. écoles, centre cial, prix à débattre 900 000 F. Tél. : 60-29-09-66 ou 64-40-40-05

95 - St-Brice-sous-Forêt, pav. 102 m², résid. calme, ensoleillée, tr. belle prestation : entrée, mezz., dble séjour, cheminée, chauffage élect., gde véranda portes coulissantes, jardin. clos, cuis. Vogica tte équipée av. pl. vitrocéramique, coin repas, 2 w.c., 3 chbres av. placards, poutres, s. d. b. équip. av. armoires, mirois, tiroirs, garage 2 voitures, cellier, 17 km Paris, 5 mn SNCF, proche tes commodités 900 000 F à débat. Tél. : 39-90-26-90

maisons de campagne

VENDS ARDÈCHE 1 200 m altitude, proximité lac Issarlès, ferme de caractère restaurée. Grand confort, 3 ha terrain. Tél. : 66-46-25-95

maisons individuelles

Vds à Marrakech dans Medina riad meublé parfait état 220 m², 3 salons, 1 s. à m., 2 ch + sdb, WC, patio avec fontaine. 1 000 000 F. Tél. : 74-26-88-90 ap. 18 h

propriétés

Dans golf COUDRAY MONTCEAUX (91) Splendide villa sur 1983 m², jardin privé, 5 pièces, nombreux équipements + sous sol complet. Accès par A 6. Francilienne et N 7

BOISSETTES (77) Bords de Seine Magnifique propté s/env. 5 500 m² arborés, piscine couv. chauffée, club-house, tennis, 7 pièces ples, nbreux équipts et sous-sol. Accès A 6, Francilienne et N 7. Renseignements : tél. : 60-63-47-63

locations non meublées offres

PL. RUNGIS, 2 P.
50 m², stand., imm. neuf, balcons, 5 400 F + ch. (330 F.) H.K. 43-36-12-13

Bon XVe, proche Montparnasse et dernier étage paysager, 10e et dernier étage, avec ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement. 12 000 F TTC (chauf. et eau chaude compris). Tél. : 45-66-56-65. En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

8e ST-PHILIPPE-ROULE, superbe 4 p., 110 m², 5e ét., p. d. t., balc., 12 000 F h. ch., PARTENA. 47-42-07-43

12e, DAUMESNIL, 4 p., 95 m², 7e ét., beau p. d. t., balc., expo sud, vue dégagée, 7 200 F h. ch., PARTENA. 42-66-36-53

ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 115 m² env., caract., gd séj., 2 chbres, tt cft, 14 000 F ch. comp. 46-33-05-13 - 42-43-46-85

Près Nation, très beau 2 p., 44 m², balcon, 4 950 F net. 42-40-35-94

Près Nation, superbe 110 m², 9e ét., sud, box neuf, 11 500 F net. 42-40-35-94

Auteuil, 95 m², 3e ét., 3-4 p., parking, 9 500 F net. 42-40-35-94

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-60

locaux commerciaux

A louer, Paris-Les Halles, local commercial, 100 m², 1er étage. Tél. : 45-08-49-40

Ventes

A VENDRE locaux commerciaux situés dans un palais au centre de Vienne. Informations : Fax 0043 1 535 19 53

fonds de commerce

LUXEMBOURG, 3 salons de coiffure, mixtes, à vendre, très bonne affaire, 35 places, prix : 3 500 000 F, écrire à E. OSEKIA, 49, rue Principale, F-57490 CARLING

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPTS DE HAUT DE GAMME, PARIS, RÉSIDENTIEL ET HÔTELS PARTICULIERS. (1) 47-20-40-03

propositions commerciales

CONSEIL EN ORGANISATION
Société portugaise d'ingénieurs, conseil en organisation industrielle, créée en 1976 excellentes références dans le marché national, étudierait formes de collaboration avec des entreprises similaires et/ou complémentaires souhaitant s'établir au PORTUGAL ou élargir ses activités vers l'Afrique et/ou l'Amérique du Sud.

CODINDUSTRIA, M. Pacheco Pereira Av. Fontes-P.-de-Melo, 19-7 Esq. 1000 Lisbone - Fax : 351-1-540353

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

SCEAUX résidentiel proximité R E R et lycée, très belle maison contemporaine de 251 m² hab. + sous-sol complet, sur 694 m² de terrain orienté sud, réception 70 m² avec chem + salon/biblio de 34 m² en mezzanine, 4 chambres - 4 700 000 F - EFIMO 46-60-45-98

VAL-DE-GRACE, bon imm. 2/3 p., calme, soleil, charme, serv. poss., 1 550 000 F. PORT-ROYAL, imm. ravalé, 3/4 p., dble exposit. Bon plan, calme, charme, soleil, 2 950 000 F – 43-25-97-16.

FRONT-DE-SEINE
Tour Perspective 2
– 2 p. 63 m², park. 1 800 000 F
– 4 p. 99 m², park. 2 850 000 F
Tour Perspective 1
– 3 p. 72 m², park. 1 700 000 F
FONCIA – 45-44-55-50.

PPTE ARTS DECO ST-CLOUD, 300 m² hab. dans jard. arboré, 45-87-09-09.

ST-GERMAIN-EN-LAYE villa, 4 chambres, magnifique terrain arboré, sous-sol 2 800 000 F - 30-61-46-26.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, 7' RER à pied, bel immeuble 18e appartement 5/6 pièces, rénover, bonne exposition, vue sur jardin, calme. 2 550 000 F - 30-61-46-26

Spécial 18e
Petit budget, rue Riquet studio tt cft 20 m² – 260 000 F
Mº La Fourche, imm. récent studio 26 m² - 395 000 F
marché Dejean, 2/3 pièces tt cft, 42 m² – 575 000 F
Stalingrad - Duplex 4/5 p. 73 m² tt cft, 950 000 F
Immo Marcadet, 42-51-51-51.

BUTTES-CHAUMONT MAISON 7 P.
200 m² s/2 niva + combles aménageab. gar., beau jardin RARE 4 750 000 F – 42-66-36-53

16e Hameau de Passy STUDIO 550 000 F 25 m² s/cour 47-42-07-43.

MONTSOURIS, RER + 9' Mº Glacière, grand 3 p. verdure et confort raffiné, parking 1 180 000 F – 43-20-77-47.

Grand 2 p., avec jardin a Saint-Médard, parfait état bel imm . pdt parking 1 320 000 F Syndic 43-20-77-47.

LOUVRE 2 p. Caractere séjour 3,90 m ss plafond, tt cft, clair, impecc., 1 220 000 F Exclus. VIOU 45-08-53-84.

Achats

Recherche 2 à 4 p. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e Paie comptant chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

L'Immobilière Marcadet recherche appartements Paris rive droite 42-51-51-51 – Fax 42-55-55-65.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

L'AGENDA

Animaux

Vends chiot colley, né le 8 mars 1994, vacciné, 2 000 F. Tél. : 39-82-60-49

Traductions

LE MARCHÉ ALLEMAND
Je prépare contacts visites traduction dossiers. Info. : J. SCHWARZ Fax : 47-37-16-29 Tél. : 47-37-43-65

Festival

Le 11e Festival International du Film au Féminin se déroulera cette année du 4 au 9 juillet à l'UGC PRADO, à Marseille. Comme tous les ans la Compétition officielle offre au public 10 longs-métrages internationaux et 10 courts-métrages français ; en outre, une quarantaine de films seront diffusés : des avants premières, des téléfilms, des westerns dont les femmes ont le premier rôle, des films publicitaires a travers lesquels l'évolution de l'image de la femme est présentée sur une centaine d'années.
Infos-Location des places : SIÈGE DU FESTIVAL : 25, rue de la République 13002 Marseille Tél : 91-91-91-91 FNAC : 91-39-94-00

LE MONDE DES CARRIÈRES

Assoc. l'Ecole des Parents recrute pour ses revues MAQUETTISTE PRESSE traditionnel + PAO temps partiel, CDI. Envoyer CV : FNEPES 5, impasse de Bon-Secours Paris-XIe

Lycée privé catholique à Evreux (contrat association) recherche pour ouverture classe prépa HEC en septembre 1994 PROFESSEURS AGRÉGÉS ANGLAIS, MATHS, SC. ÉCO. Mlle Benard secrétaire de direction Tél. : 32-39-01-63

Centre social accueil étrangers Marzine Haute-Savoie recherche ANIMATEUR (TRICE) ADULTES expérimenté(e) et dynamique, logement fourni. Env. CV : Villa Tranquille 74110 Essert-Romand

Revue Internationale Automobile Siège à Paris cherche **BILINGUES-TRILINGUES** pour développement et suivi marchés allemands et anglais (langues maternelles et expérience souhaitées) Envoyer CV à Interpress 36, rue Ballu 75009 PARIS

EDITEUR DE LOGICIELS D'ANALYSE STATISTIQUES recrute **UN CHEF DE PRODUIT**
– connaissances soit de SAS soit de SPSS ou d'un autre logiciel concurrent.
– anglais courant - doit avoir prouvé sa capacité commerciale.
Contacter et/envoyer CV par fax à : Madame GALLOU au 46-84-01-80. Tél. : 46-99-96-70 Adresse : SPSS 72-74, avenue Edouard-Vaillant 92100 Boulogne

DEMANDES D'EMPLOI

ADMINISTRATION PERSONNEL
spécialisation RH à l'IGS J.F., expérience, recherche poste responsable ou assistante RH (PME). Tél. : 34-60-29-69 (Rép.)

DOCTEUR PHYSIQUE NUCLÉAIRE (1990) + INGÉNIEUR ENSI, CAEN (1988), 2 ans d'expérience professionnelle au Japon, cherche emploi lié à PHYSIQUE : enseignement, recherche, industrie (civil uniquement). Tél. : 89-32-83-91 Fax : 89-43-30-26

SECRÉTAIRE, 46 ans demeurant VIRY-CHÂTILLON (91) recherche dans commune proche, poste ADMINISTRATIF milieu scolaire, réelle attirance pour les enfants. Accepterait également EMPLOI dans CRÈCHE HALTE-GARDERIE CENTRE LOISIRS MATERNELLE TÉL. : 69-96-95-18 répondeur

SOCIOLOGUE (H) D.E.A., 36 ans, offre exp. ingénierie soc. (jeunesse et actions d'insertion). Poste motivant, Paris. Écrire s/REF. 8757. LE MONDE PUBLICITE 133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
3e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 61 m², 4e ét.	9, rue des Arquebusiers SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	7 490 + 816,06 5 392,80
4e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², park.	7-9, rue Pilchon SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	5 800 + 990 4 176
11e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 92 m², RdC park.	7, impasse Carrière-Mainguet AGIFRANCE - 43-71-48-17 Frais de commission	6 112 + 1 067 4 349,30
12e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 69 m², 9e ét. park.	62-64, cours de Vincennes PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 260 + 1 090 3 743
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 54 m², 1er ét.	11, rue Alexandre-Cabanel PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 360 + 946 3 814
2 PIÈCES 52 m², 7e ét.	1, place de la Montagne-du-Goulet SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	5 600 + 671,85 4 032
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 2e ét.	135, av. de Versailles PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 900 + 935 4 198
5 PIÈCES 135 m², 6e ét.	51, av. Bugeaud AGIFRANCE - 49-03-43-04 Frais de commission	15 525 + 1 200 11 047
18e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 88 m², 2e ét. park.	114, rue Damremont AGRIFRANCE - 49-03-43-02 Frais de commission	8 342 + 1 110 5 936,02
19e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 28 m², 5e ét. possib. park.	84, rue de Crimée ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	2 700 + 609 2 214
3 PIÈCES 75 m², 7e ét. park.	16, allée Darius-Milhaud AGIFRANCE - 42-06-37-14 Frais de commission	6 366 + 1 024 4 530,04
4 PIÈCES 80 m², 1er ét. park.	2-10, rue de Joinville PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 600 + 1 100 3 984
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 3e ét. park.	19-21, rue d'Annam PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 630 + 1 100 4 006
4 PIÈCES 100 m², 4e ét. park.	Avenue Gambetta PHENIX GESTION - 40-30-23-27 Frais de commission	7 490 + 1 000 5 329,88
4/5 PIÈCES 105 m² + balc. 3e ét., park.	72, rue de Pixérécourt ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 300 + 2 057 4 806
78 – YVELINES		
5 PIÈCES 97 m², RdC, 1er ét. duplex, park. (2 emplacements)	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Rue des Ursulines PHENIX GESTION - 30-61-07-47 Frais de commission	6 540 + 1 130 4 653,80
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 86 m², 4e ét.	BOULOGNE 60, rue de la Tourelle SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	7 138 + 1 211,90 5 139,36
2/3 PIÈCES 74 m² + balc. 2e ét. poss. park.	GARCHES 11 bis, rue des Suisses ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 180 + 709 3 999
94 – VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 61 m², 9e ét. park.	CRÉTEIL 10-12, allée de la Toison-d'Or ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 050 + 1 076 2 466
4 PIÈCES 91,31 m², 3e ét. park.	VINCENNES Rés. du Parc PHENIX GESTION – 43-65-58-53 Frais de commission	7 420 + 1 183 5 280

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









VIE DES ENTREPRISES

Appuyé par l'administration américaine

ATT remporte un contrat de 23 milliards de francs en Arabie Saoudite

Le géant américain des télécommunications ATT vient de remporter un contrat de plus de 4 milliards de dollars (23,2 milliards de francs) en Arabie Saoudite, à l'issue d'une compétition où les pressions des autorités de Washington se sont faites particulièrement amicales et intenses.

Le président Bill Clinton, qui avait déjà réussi en février à obtenir de la compagnie aérienne nationale saoudienne une commande de soixante avions de lignes Boeing et McDonnell Douglas au détriment d'Airbus Industries, n'a pas hésité à écrire au roi Fahd pour lui recommander l'offre ATT, concurrencée entre autres par celles du canadien Northern Telecom et du français Alcatel.

«Après plusieurs mois d'analyses approfondies et détaillées des différentes propositions par nos ingénieurs, ATT a été choisi comme le meilleur à la fois techniquement et en termes de coût», a expliqué Alawi Kayyal, ministre des postes et du téléphone du royaume. Ce protocole d'accord, qui représente le plus gros contrat jamais passé dans ce secteur en dehors des Etats-Unis, selon ATT, vise à agrandir et moderniser le réseau de télécommunications de l'Arabie Saoudite. Le réseau saoudien de téléphone, de technique largement analogique, doit ainsi être complètement équipé en numérique d'ici l'an 2000. Il est prévu d'installer 1,5 million de lignes reliées à de nouveaux centraux et de doubler la capacité du réseau actuel.

Les centraux téléphoniques digitaux seront installés sur l'ensemble du territoire saoudien sur plus de deux cents sites avec des branchements sur les zones rurales qui seront desservies par des systèmes radio micro-ondes digitaux.

Basé sur le système global de communications mobiles (Global Standard for Mobile communications/GSM), le réseau sera étendu pour fournir un service de téléphone sans fil à plus de 200 000 abonnés, explique le communiqué.

Le secrétaire américain au commerce Ron Brown s'est félicité de ce contrat en soulignant les efforts déployés par l'administration auprès du gouvernement saoudien pour le compte des entreprises américaines au cours des huit derniers mois.

Pour un montant estimé à 5,7 milliards de francs

Airbus accueille avec satisfaction la commande de vingt-cinq A 319 par Air Canada

La commande de vingt-cinq Airbus A 319 (à laquelle s'ajoute dix options) par Air Canada (*le Monde* du 11 mai) arrive à point pour le consortium européen. Le *constructeur avait particulièrement* souffert en 1993 de la crise du transport aérien. Au total, Airbus Industrie a enregistré en 1993 soixante-neuf annulations pour seulement trente-huit commandes. Le premier trimestre 1994 affichait un léger mieux avec trente-cinq commandes contre vingt-neuf annulations, soit un solde positif de six commandes. Toutefois, les livraisons marquent un fléchissement : de janvier à mars 1994, Airbus a livré trente-deux appareils contre quarante pendant la même période en 1993.

Les effets de la commande canadienne, d'un montant estimé à 5,7 *milliards* de francs, *sur* le chiffre d'affaires du consortium européen n'interviendront pas avant 1996, année où le premier Airbus A 319 sortira des usines d'Hambourg. Les livraisons s'étaleront de décembre 1996 jusqu'à la fin 1997. C'est la commande la plus importante enregistrée depuis un an par le consortium européen. Les A 319 commandés par *Air Canada comptent cent douze* places et seront équipés de moteurs CFM-56 fabriqués à parité par les constructeurs américain et français, General Electric et SNECMA. Grâce à Air Canada, le carnet de commandes fermes de l'avionneur européen pour ce type d'avions s'élève aujourd'hui à quarante-trois, auxquelles s'ajoutent les options.

Le choix de l'A 319 permettra à Air Canada, qui possède déjà trente-quatre A 320 et bientôt six gros porteurs A 340, de faire des économies d'exploitation. Petit dernier d'Airbus Industrie, l'A 319 est la version raccourcie de l'A 320, qui compte cent trente et un sièges chez Air Canada. Il est destiné à remplacer les DC-9 vieillissants de la compagnie.

M. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRATS

ALCATEL *remporte un marché* de télécommunications en Corée du Sud. – Le groupe français Alcatel a remporté un marché d'une valeur de 37 millions de dollars (215 millions de francs) concernant la liaison sous-marine par câble optique entre la Chine et la Corée du Sud, a annoncé, mercredi 11 mai à Séoul, la compagnie nationale coréenne des télécommunications. Le projet, qui sera finalisé à la fin de 1995, prévoit de joindre la ville chinoise de Qingdao, sur la côte nord-est, à la ville coréenne de Taean, par câbles optiques d'une capacité de 15 120 lignes.

LA SFR choisit Motorola/Sagem pour son *réseau de téléphones mobiles* de l'Ouest. – La Société française du radiotéléphone (SFR) a retenu un consortium formé de Sagem et Motorola pour fournir et installer son réseau de radiotéléphonie cellulaire GSM dans la région Bretagne et Pays-de-Loire, ont annoncé mardi 10 mai la Sagem et Motorola. Dans un communiqué commun, les deux sociétés précisent que le consortium assurera l'installation, l'intégration dans lE réseau national, la mise en œuvre, la maintenance, ainsi que la formation des personnels de la SFR. Le montant du contrat n'est pas précisé.

SOCIAL

SNCM : extension de la grève. – L'équipage du car-ferry *Napoléon* de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), qui devait quitter Nice, dans la soirée du mardi 10 mai à destination d'Ajaccio, s'est mis en grève à son tour. C'est le troisième navire de la SNCM immobilisé par la grève des marins, après le *Liberté* et le *Paglia Orba*. La CGT et le STC (Syndicat des travailleurs corses), qui soutiennent cette grève, n'ont pas précisé sa durée. A l'origine de ce mouvement, figure la décision de la SNCM de débarquer deux garçons de restaurant du *Paglia Orba*, en application d'un protocole d'accord signé le 18 mars, qui prévoit un équipage de trente navigants, contre trente-deux habituellement, quand le nombre des passagers est inférieur à cent cinquante.

RÉSULTATS

CGM : pertes de 472,7 millions de francs en 1993. – La Compagnie générale maritime a enregistré des pertes de 472,7 millions de francs en 1993, contre 733 millions en 1992, selon un communiqué du groupe publié mardi 10 mai. Le chiffre d'affaires du groupe CGM s'est établi à 6,3 milliards de francs en 1993 contre 7,6 milliards de francs en 1992.

ALITALIA : pertes de 1,2 milliard de francs en 1993. – Le groupe Alitalia a subi 343 milliards de lires (1,22 milliard de francs) de pertes en 1993, contre 62,8 millions de francs (17,6 milliards de lires) en 1992, a annoncé, lundi 9 mai, la société dans un communiqué à Rome, à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration destinée à approuver le bilan. La société Alitalia a terminé l'année pour sa part avec une perte de 1,23 milliard de francs contre 60 millions de francs en 1992. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de la société a augmenté, atteignant 21 milliards de francs (+ 9,8 %). *Le conseil d'administration* a indiqué par ailleurs que la direction d'Alitalia devait réviser, en raison de sa difficile situation patrimoniale et financière et de la grave crise du secteur aérien, *le* plan de relance adopté auparavant.

Groupe ONET (nettoyage) : bénéfice net consolidé en hausse de 171 % en 1993. – Le groupe ONET, spécialisé dans le nettoyage industriel, a enregistré en 1993 un bénéfice net consolidé de 57,15 millions de *francs, en hausse de 171 % sur* le résultat de 1992 (21,06 millions de francs). Le chiffre d'affaires net du groupe s'est établi à 2,9 milliards de francs en 1993, en baisse de 1,25 % sur 1992.

WELLA (produits capillaires et cosmétiques) : nette hausse du bénéfice en 1993. – Le groupe allemand Wella (produits capillaires, cosmétiques) a affiché *une hausse de 17 % de son bénéfice* net consolidé en 1993, à 106,1 millions de deutschemarks (362,8 millions de francs), pour un chiffre d'affaires en hausse de 4,6 %, à 2,87 milliards de deutschemarks (9,82 milliards de francs). La progression des ventes a *été* plus élevée dans les produits capillaires (+ 5,9 %), secteur qui a représenté 77,3 % du chiffre d'affaires total de Wella en 1993, contre 76,3 % en 1992. La filiale française, Parfums Rochas SA, déficitaire en 1992, a réalisé en 1993 un résultat équilibré. Les effectifs de Wella ont diminué de 2 % en 1993, à 14 450 personnes.

FRAM : résultat net de 82,4 millions de francs pour 1993. – Le voyagiste FRAM a annoncé un résultat net de 82,4 millions de francs pour *l'exercice 1993*, en *progression* de 26 % par rapport à 1992, en dépit d'un contexte défavorable. Malgré l'accroissement du nombre de clients (+ 2,4 %, 426 000), le chiffre d'affaires a stagné (+ 1 %, *1,97* milliard de francs) en raison de la baisse quasi générale des tarifs. Par ailleurs, la clientèle a délaissé certaines destinations, le Sénégal, la Turquie et l'Egypte, qu'elle jugeait peu sûres. Ce résultat, qualifié de «record» par Georges Colson son PDG, confirme FRAM au troisième rang des tours-opérateurs derrière le Club Méditerranée et Nouvelles Frontières. Disposant d'une réserve de 320 millions de francs, FRAM n'envisage pas de mener une politique de développement consistant à racheter ses concurrents, mais consacrera une partie de son «trésor de guerre» à l'achat de deux hôtels en 1994, à Fès au Maroc (22 millions de francs) et à Tozeur en Tunisie (45 millions de francs). Pour 1994, FRAM envisage une progression de 5 % de son chiffre d'affaires et de sa clientèle.

EMIN LEYDIER (papier) : 46,9 millions de francs de pertes nettes en 1993. – Le *groupe papetier* Emin Leydier a annoncé une perte nette part du groupe de 46,9 millions de francs en 1993, contre un bénéfice de 33,2 millions en 1992. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté *de 5,8 % à 877,5 millions* de francs, traduisant selon la direction, *«les efforts de conquête des marchés à l'exportation»*. Nettement plus élevées que prévues, les pertes s'expliquent, selon le groupe, par le poids *«des amortissements et des frais financiers»*. Avec une marge brute d'autofinancement de 92,9 millions de francs (10,6 % du chiffre d'affaires), le groupe considère *«favorablement l'année 1994»*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE S.A
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
401 MQ 01 PP. Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____ Prénom : ____
Adresse : ____
____ Code postal : ____
Localité : ____ Pays : ____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 mai ↑ Reprise technique

La Bourse de Paris a repris des couleurs mardi 10 mai, grâce au léger geste de détente de la Bundesbank sur son taux de prise en pension. La tendance a également été soutenue par une reprise technique après deux séances baissières. En hausse marginale de 0,06 % à l'ouverture, l'indice parisien a terminé la journée sur une avance de 1,19 % à 2 164,98 points dans un marché peu animé.

«Cette remontée de la Bourse n'est en rien un mouvement de fond, le marché restant toujours focalisé sur l'évolution des taux outre-Atlantique où un relèvement est attendu prochainement», a indiqué un boursier. Le marché parisien a été soutenu par le geste de la Bundesbank qui a baissé de 6 centièmes son taux de prise en pension. Pour autant, les analystes ne s'attendent pas à une nouvelle baisse des taux directeurs de la Bundesbank, mercredi, lors de la réunion bimensuelle. Le marché obligataire s'est nettement redressé, repassant au-dessus de la barre de 119 qu'il avait franchie à la baisse lundi. Le contrat notionnel juin s'est établi à 119,70, en progression de 0,66 %. Les boursiers regrettent toujours que les marchés financiers ne prennent pas en compte l'évolution plutôt positive des premiers résultats des sociétés pour l'année 1994. Selon nombre d'entre eux, on devrait assister à un retournement de situation et à une tendance haussière dès la publication des premiers résultats semestriels.

Le titre Eurotunnel, valeur spéculative par excellence, a repris 5,04 % après avoir perdu 8,11 % lundi. Le titre s'est inscrit en fin de séance à 37,50 francs dans un marché de plus de 2,1 millions de titres. Eurodisney a abandonné 2,50 % à 29,25 francs avec 617 600 titres échangés.

NEW-YORK, 10 mai ↑ Rebond

Wall Street a rebondi mardi 10 mai, grâce à une nette baisse des taux d'intérêt à long terme attribuée à des achats de couverture sur le marché obligataire et au bon accueil réservé à la première partie du programme de refinancement trimestriel du Trésor américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 656,41 points, en hausse de 27,37 points, soit une avance de 0,75 %. Quelque 297 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 318 contre 881 alors que 621 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,49 % contre 7,64 % lundi soir, son plus haut niveau depuis novembre 1992.

Les craintes de relance de l'inflation pèsent fortement sur le marché obligataire depuis la publication vendredi dernier de chiffres de l'emploi meilleurs que prévu. Mais, malgré cette détente, les marchés continuent à tabler sur un relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale (Fed) à l'occasion de la réunion mardi 17 mai du comité de l'Open Market, qui décide de la politique monétaire.

Les investisseurs espèrent qu'une intervention de la Fed calmera les marchés, mais craignent également que des taux plus élevés ne ralentissent la croissance et pèsent sur les résultats des entreprises américaines.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	66	67 3/4
ALLIED SIGNAL INC.	34	33 1/4
American Express	28 3/8	28 1/4
ATT	51 1/4	53
Bethlehem Steel	18	18 1/2
Boeing	44 1/2	44 3/4
Caterpillar Inc.	106 5/8	108 3/4
Chevron	86 5/8	89 1/8
Coca-Cola	38 5/8	39 3/4
Disney Corp.	40 3/4	41 1/4
Du Pont de Nemours	58	59 3/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 5/8
Exxon	61 1/2	62 1/4
General Electric	94 7/8	95
General Motors	53 7/8	55 1/2
Goodyear Tyre	38	38
IBM	57	58
International Paper	63	63 7/8
McDonnell Douglas	115 3/4	114 1/8
Merck and Co	30	30 1/2
Minnesota Mining	49 5/8	50 3/8
Morgan (J.P.)	62 1/4	62 7/8
Philip Morris	50	49 1/4
Procter Gamble	53 1/2	54 1/8
Sears Roeb. and Co.	48 5/8	47 3/8
Texaco	65 1/4	65 1/8
Union Carbide	25 7/8	26 1/2
United Tech.	64	64 3/8
Westinghouse El.	12 5/8	12 7/8
Woolworth	17 3/8	17 1/8

LONDRES, 10 mai ↑ Forte progression

Les valeurs ont fortement progressé, mardi 10 mai, au Stock Exchange, dans l'espoir d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank lors de la réunion bimensuelle de son conseil de mercredi. Ces espoirs ont été alimentés par la baisse du taux de prise en pension de la banque centrale allemande dans la matinée. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 38,5 points à 3 136,3 points, soit une progression de 1,25 %. Environ 724,9 millions de titres ont été échangés contre 473,4 millions, la veille.

Du côté des valeurs, parmi les plus fortes hausses, on relevait Pearson, qui a gagné 28 pence, à 650 après avoir annoncé une alliance avec la BBC dans la télévision par satellite. British Gas s'est apprécié de 11,5 pence à 296,5 au lendemain de la publication d'un rapport de l'office régulateur Ofgas sur la concurrence dans la distribution du gaz. HSBC Holdings a progressé de 29 pence à 724 et Cable and Wireless de 19 pence à 463, soutenus par la hausse de 1,41 % de la Bourse de Hongkong.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Allied Lyons	5,81	5,88
BP	4,09	4,06
BTR	3,87	3,82
Cadbury	4,89	4,93
Glaxo	5,80	5,71
GUS	5,95	6,02
ICI	8,31	8,24
Reuters	4,76	4,85
RTZ	8,45	8,38
Shell	7,37	7,43
Unilever	10,72	10,78

TOKYO, 11 mai ↑ Nouvelle avance

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse mercredi 11 mai, grâce à des achats massifs par des investisseurs étrangers de titres de sociétés exportatrices du secteur de la haute technologie. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 232,35 points, soit 1,17 %, à 20 150,13 points. En séance, il avait évolué entre 20 001,10 points et 20 219,84 points.

La reprise du dollar contre le yen a bénéficié aux valeurs de haute technologie, notamment NEC Corp. et Hitachi Ltd.

Des ordres d'achats, émanant apparemment de fonds publics d'assurances ou de retraite, ont également soutenu la tendance.

VALEURS	Cours du 10 mai	Cours du 11 mai
Bridgestone	1 510	1 530
Canon	1 670	1 700
Fuji Bank	2 320	2 380
Honda Motors	1 780	1 790
Matsushita Electric	1 680	1 710
Mitsubishi Heavy	690	698
Sony Corp.	5 840	5 880
Toyota Motors	1 970	2 010

CHANGES

Dollar : 5,7340 F ↑

Mercredi 11 mai, le deutschemark restait stable à 3,4263 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4260 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar progressait à 5,7340 francs, contre 5,7180 francs mardi soir (cours BdF).

FRANCFORT	10 mai	11 mai
Dollar (en DM)	1,6641	1,6730
TOKYO	10 mai	11 mai
Dollar (en yens)	103,18	104,12

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 mai) .... 5 3/4 % - 5 7/8 %
New-York (10 mai) .... 3 11/16 %

BOURSES

PARIS	9 mai	10 mai
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 139,42	2 164,98
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 467,79	1 482,73
Indice SBF 250	1 422,97	1 435,56

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	9 mai	10 mai
Industrielles	3 629,04	3 656,41

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	9 mai	10 mai
100 valeurs	3 097,80	3 136,30
30 valeurs	2 476,80	2 499,80

FRANCFORT	9 mai	10 mai
Dax	2 218,88	2 235,15

TOKYO	10 mai	11 mai
Nikkei Dow Jones	19 917,78	20 150,13
Indice général	1 617,83	1 635,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7430	5,7450	5,7540	5,7575
Yen (100)	5,5801	5,5847	5,5475	5,5540
Ecu	6,6061	6,6102	6,6035	6,6105
Deutschemark	3,4264	3,4287	3,4297	3,4332
Franc suisse	4,0034	4,0077	4,0194	4,0257
Lire italienne (1000)	3,5808	3,5832	3,5609	3,5650
Livre sterling	8,5539	8,5598	8,5616	8,5704
Peseta (100)	4,1496	4,1526	4,1244	4,1294

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 5/16	4 7/16	4 11/16	4 13/16	5 1/16	5 3/16
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 11/16	7 15/16	7 5/8	7 7/8	7 9/16	7 13/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 3/4	8	7 3/4	8	7 3/4	8
Franc français	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,45 % (2174,80)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	6110	6190	+1,31
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1051	1045	-0,57
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1036	1036	—
24/10/93	Renault (T.P.)	2325	2328	+0,13
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2310	—	—
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1270	1255	-1,18
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1140	1145	+0,44
16/07/93	Accor 1	729	738	+1,23
01/07/93	Air Liquide 1	811	818	+0,86
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	683	688	+0,73
28/09/93	Alcatel Cable 1	631	640	+1,43
25/06/93	Alspi 1	398	398	—
—	AGF-Ass.Gen.France	522	530	+1,53
21/07/93	Axa 1	1350	1363	+0,96
12/07/93	Bail Invest. 1	948	951	+0,32
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	574	580	+1,05
15/06/90	Bque Colbert C2#	154	155	+0,65
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	750	741	-1,20
15/09/93	Berger (M) 2	1300	—	—
21/12/93	Bertrand Faure 2	546	540	-1,10
17/01/94	BIC 1	1280	1265	-1,17
01/07/92	BIS 1	341	346	+1,47
—	B.N.P. 1	265,40	266,10	+0,26
15/07/92	Bollore Techno. 1	373	374	+0,27
17/05/93	Bongrain 1	3270	3310	+1,22
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	799	791	-1
31/01/94	Bouygues 1	672	674	+0,30
28/06/93	BSN 1	869	882	+1,50
18/08/93	Canal + 1	952	964	+1,26
18/07/92	Cap Gemini Sogeti1	173,90	179	+2,93
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	184	186	+1,09
26/04/94	Carrefour 1	2058	2077	+0,92
10/06/93	Casino Guichard 1	169,90	170,10	+0,12
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	133,90	131,90	-1,49
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	773	755	-2,33
28/06/93	Caumartin Part(M)2	407	—	—
22/06/93	C.C.F. 1	240	243,50	+1,46
30/08/91	CCMC-Managin(Ly) 2	73,20	74,80	+2,19
21/06/93	Cegid (Ly) 1	560	555	-0,89
31/07/91	Centrest (Ny) 2	29,50	28,60	-3,05
01/07/93	CEP Communication1	520	522	+0,38
01/07/93	Cerus Europ.Reun 1	113,80	114	+0,18
30/03/94	Cetelem 1	1140	1127	-1,14
15/06/93	CGIP 1	1230	1230	—
25/08/93	Chargeurs 1	1419	1438	+1,34
03/11/93	Christian Dior 1	446	442,50	-0,78
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	345	340	-1,45
15/07/93	Clarins 1	544	544	—
05/07/93	Club Mediterranee1	448	448,70	+0,16
29/06/93	Colas 1	1050	1017	-3,14
21/09/93	CSP (Papiers)(Ly)2	745	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1530	1546	+1,05
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	438	439,80	+0,41
28/06/93	Cred.Fon.France 1	1135	1140	+0,44
15/06/93	Credit Local Fce 1	411,50	416,50	+1,22
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	524	524	—
01/08/93	Credit National 1	572	574	+0,35
—	CSEE 1	658	666	+1,22
28/12/93	Damart 1	5900	5900	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17/06/93	Dassault-Aviation1	548	545	-0,55
06/05/92	Dassault Electro 1	448	448	—
18/06/93	De Dietrich 1	2720	2750	+1,10
03/08/93	Degremont 1	540	538	-0,37
10/08/91	Dev.R.N-P De Cal 2	80	80,65	+0,80
23/08/91	Dev.R.Sud-Est Ly2	113	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	404,50	403,10	-0,35
25/06/93	Docks France 1	710	706	-0,56
10/07/92	Dynaction 1	137,30	139	+1,24
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2827	2836	+0,34
04/06/93	E.B.F 1	893	895	+0,22
01/07/93	Ecco 1	722	735	+1,80
31/12/93	Eiffage 1	1281	1281	—
02/07/93	Elf Aquitaine 1	428,80	428,40	-0,09
03/09/93	Elf Sanofi 1	958	957	-0,10
12/07/93	Eridania Beghin 1	905	906	+0,11
02/07/93	Essilor Intl 1	758	767	+1,19
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	553	550	-0,54
16/02/94	Esso 1	1050	1055	+0,48
08/12/93	Eurafrance 1	2019	2010	-0,45
23/02/93	Euro Disney 1	29,25	29,35	+0,34
03/08/93	Euro RSCG W.W 1	690	689	-0,14
08/04/94	Europe 1- 1	1836	1839	+0,16
—	Eurotunnel 1	37,50	37,85	+0,93
—	Filipacchi Medias1	933	930	-0,32
28/06/93	Finextel 1	150	145,10	-3,27
—	Fives-Lille 1	599	619	+3,34
29/07/93	Fromageries Bel 1	5240	5220	-0,38
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2590	2600	+0,39
05/07/93	GAN 1	416,50	422	+1,32
15/06/93	Gascogne (B) 1	530	527	-0,57
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2095	2100	+0,24
12/07/93	Geophysique 1	608	610	+0,33
23/07/93	G.F.C. 1	470,50	—	—
14/02/94	Groupe Andre S.A 1	651	658	+1,08
25/06/93	Groupe De La Cite1	833	838	+0,60
08/06/93	GTM-Entrepose 1	461	460	-0,22
06/08/93	Guilbert 1	551	551	—
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1577	1580	+0,19
06/09/93	Havas 1	454	458,50	+0,99
30/09/93	IDIA 1	226	226	—
30/07/93	Imetal 1	610	615	+0,82
07/07/93	Immobil.France 2	552	557	+0,91
09/09/92	Immob.Phenix 1	93,25	92,30	-1,02
30/07/93	Ingenico 1	129	130	+0,78
30/06/93	Interbail 1	505	505	—
29/09/92	Intertechnique 1	695	690	-0,72
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1144	1150	+0,52
31/03/94	Klepierre 1	595	606	+1,85
07/07/93	Labinal 1	830	819	-1,33
12/08/93	Lafarge Coppee 1	402	402,60	+0,13
13/07/93	Lagardere (MMB) 1	145,50	146,90	+0,96
02/06/93	Lapeyre C1	324,20	328	+1,17
05/07/93	Lebon 2	355	354	-0,28
01/02/94	Legrand 1	6410	6480	+1,09
01/02/94	Legrand ADP 1	4390	4410	+0,46
10/09/92	Legris indust. 1	277	288,80	+4,26

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/07/93	Locindus 1	990	987	-0,30
30/11/93	LVMH Moet Vuitton1	906	900	-0,66
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	613	612	-0,16
30/11/93	Marine Wendel 1	408	407	-0,25
08/07/93	Matra-Hachette 1	137	136	-0,73
04/07/93	Metaleurop 1	82,50	82	-0,61
29/06/93	Metrologie Intl 1	13	13	—
07/07/93	Michelin 1	243,10	246,80	+1,52
14/09/92	Moulinex 1	136,40	135,20	-0,88
17/09/93	Navigation Mixte 1	1168	1168	—
09/07/93	Nord-Est 1	152,10	151,60	-0,33
—	Nordon (Ny) 1	591	591	—
—	Olipar 1	25,80	24,95	-3,29
25/06/93	Oreal 1	1247	1251	+0,32
07/06/93	Paribas 1	401,80	402,50	+0,17
08/07/93	Pechiney CIP 1	398,10	400	+0,48
01/07/93	Pechiney Intl 1	185	189,30	+2,61
13/01/94	Pernod-Ricard 1	387,20	393	+1,50
15/07/93	Peugeot 1	904	902	-0,22
05/07/93	Pinault-Printemps1	1059	1062	+0,28
08/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	743	734	-1,21
30/06/93	Poliet	405,50	400,40	-1,26
10/08/93	Primagaz 1	960	952	-0,83
18/08/93	Promodes 1	1063	1071	+0,75
20/07/93	Publicis 1	510	511	+0,20
05/06/90	Radiotechnique 1	543	544	+0,18
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	920	938	+1,96
01/10/93	Remy Cointreau 1	231	234	+1,30
01/07/93	Rexel 1	652	646	-0,92
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	149,30	150,40	+0,74
25/06/92	Rochette (La) 1	48	49	+2,08
01/07/93	Roussel Uclaf 1	638	639	+0,16
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	4265	4269	+0,09
15/09/93	Sade (Ny) 1	188	187,90	-0,05
07/07/93	Sagem 1	2315	2319	+0,17
30/07/93	Saint-Gobain 1	707	706	-0,14
07/07/93	Saint-Louis 1	1695	1702	+0,41
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2035	2040	+0,25
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	496	492	-0,81
07/07/93	Sat 2	2890	2890	—
28/12/93	Saupiquet (Ns) 1	1295	—	—
21/07/93	Schneider 1	435	437	+0,46
—	SCOA act.regroup.	149,40	147,20	-1,47
29/09/92	SCOR S.A 1	502	500	-0,40
09/09/93	S.E.B. 1	569	569	—
19/07/93	Sefimeg 1	473,10	476,90	+0,80
12/07/93	Selectibanque 1	171	174,50	+2,05
09/09/93	SFIM 2	1180	—	—
10/09/93	SGE 1	240,70	241	+0,12
05/09/93	Simco 1	529	529	—
12/07/93	S.I.T.A 1	785	782	-0,38
30/09/93	Skis Rossignol 1	2025	2015	-0,49
08/02/93	Sligos 1	507	513	+1,18
07/09/93	Societe Gale A 1	646	649	+0,46
20/09/90	Sodexco (B) 2	58,60	58,60	—
25/05/92	Sodero (Ns) 2	53,30	53,30	—
04/03/94	Sodexho 1	996	995	-0,10

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
05/07/93	Sogenal (Ny) 2	145	144	-0,69
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2330	2335	+0,21
30/06/93	Sophia 1	473,90	471,90	-0,42
13/05/93	Sovac 1	1620	1635	+0,93
31/07/91	Spie Batignolles 1	415,10	425	+2,38
15/07/93	Strafor Facom 1	895	899	+0,58
30/07/93	Suez 1	316	319,30	+1,04
25/08/93	Synthelabo 1	192	191,90	-0,05
12/07/93	Thomson-CSF 1	166,50	168,80	+1,38
14/06/93	Total 1	356,80	355,90	-0,25
05/07/93	UAP 1	155,30	155,50	+0,13
30/03/92	UFB Locabail 1	420	421	+0,24
30/09/93	UGC DA M1	278	278	—
05/07/93	UIC 1	429	424	-1,17
30/07/93	UIF 1	885	885	—
06/07/93	UIS 2	590	—	—
18/06/93	Unibail 1	480	475	-1,04
09/07/93	Valeo 1	1366	1365	-0,07
16/07/92	Vallourec 1	312	308,10	-1,25
29/12/93	Via Banque 1	413	414	+0,24
14/06/93	Worms & Cie 1	282,90	284	+0,39
18/02/94	Zodiac 1	2260	2300	+1,77
28/06/93	Elf Gabon 1	1210	1201	-0,74
15/12/93	American Barrick 1	134,50	134	-0,37
18/05/94	American Express 1	170	167,40	-1,53
02/05/94	A.T.T. 1	304,40	302,80	-0,53
14/01/94	Anglo American 1	288,90	286,30	-0,97
17/12/93	Angold 1	475	—	—
30/04/94	Banco Santander 1	260	—	—
29/04/94	B.A.S.F. 1	1084	—	—
28/04/94	Bayer 1	1307	1307	—
03/12/93	Blenheim Group 1	29,50	29,60	+0,34
14/03/94	Buffelsfontein 1	56,35	55	-2,40
16/05/94	Chase Manhattan 1	193,20	197,60	+2,28
27/05/93	Daimler Benz 1	2975	—	—
03/11/93	De Beers 1	128,20	128,80	+0,47
21/05/93	Deutsche Bank 1	2712	2723	+0,41
17/05/93	Dresdner Bank 1	1379	1394	+1,09
02/02/94	Driefontein 1	63,90	63,65	-0,39
14/03/94	Du Pont Nemours 1	331	336,40	+1,63
01/04/94	Eastman Kodak 1	251,10	255,60	+1,79
—	East Rand 1	6,60	6,50	-1,52
30/12/93	Echo Bay Mines 1	64,10	62,70	-2,18
01/06/93	Electrolux 1	314,60	313,10	-0,48
24/05/93	Ericsson 1	249	253	+1,61
10/03/94	Exxon Corp. 1	363	360,10	-0,80
01/06/94	Ford Motor 1	337,80	340,20	+0,71
17/12/93	Freegold 1	71	69,20	-2,54
30/03/94	Gencor Limited 1	11,40	11,35	-0,44
25/04/94	General Electric 1	550	550	—
10/03/94	General Motors 1	314	320	+1,91
25/05/93	Generale Belgique1	440,10	—	—
11/04/94	Grd Metropolitan 1	42	41,25	-1,79
08/11/93	Guinness Plc 1	42	42,50	+1,19
08/04/94	Hanson Plc 1	23,70	23,05	-2,74
28/02/92	Harmony Gold 1	29,30	29	-1,02
13/04/94	Hewlett-Packard 1	444,50	—	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	Hitachi 1	52,75	53,30	+1,04
27/04/94	Hoechst 1	1210	1217	+0,58
10/03/94	I.B.M 1	328,10	333,80	+1,74
28/04/94	I.C.I 1	70,20	—	—
01/04/94	I.T.T. 1	492,10	498,60	+1,32
—	Ito Yokado 1	305,20	300,10	-1,67
—	Matsushita 1	92,50	93,50	+1,08
18/03/94	Mc Donald's 1	339,90	332,90	-2,06
01/04/94	Merck and Co 1	171	175,40	+2,57
12/03/94	Minnesota Mining 1	284	289	+1,76
—	Mitsubishi Corp. 1	65	—	—
10/03/94	Mobil Corporat. 1	404	—	—
15/04/94	Morgan J.P. 1	357,40	364	+1,85
01/05/93	Nestle SA Nom.1	4459	4530	+1,59
—	Nippon MeatPacker1	84	84	—
20/05/94	Norsk Hydro 1	190,30	192	+0,89
25/05/93	Petrofina 1	1766	1765	-0,06
11/04/94	Philip Morris 1	282	283,90	+0,67
26/05/94	Philips N.V 1 ■	158,90	163	+2,58
28/03/94	Placer Dome Inc 1	123,20	121,80	-1,14
16/05/94	Procter Gamble 1	303,60	312,10	+2,80
15/07/93	Quilmes 1	285,10	—	—
01/02/94	Randfontein 1	50,35	49,75	-1,19
31/05/94	Rhone Poul.Rorer 1 ■	190,70	193	+1,21
21/09/93	Royal Dutch 1	626	633	+1,12
01/07/94	R T Z 1	73	72,50	-0,68
—	Saatchi & Saatchi	11,25	11,10	-1,33
—	Sega Enterprises 1	415	415	—
18/03/94	Saint-Helena 1	48,40	48,45	+0,10
08/04/94	Schlumberger 1	312,20	322,10	+3,17
01/11/93	Shell Transport 1	84,50	84	-0,78
11/03/94	Siemens 1	2510	2514	+0,16
—	Sony Corporation 1	312,50	321,90	+3,01
—	Sumitomo Bank 1	124	—	—
—	T.D.K 1	250	257	+2,80
17/02/94	Telefonica 1	73,50	72,35	-1,56
—	Toshiba 1	41,95	42,75	+1,91
20/05/94	Unilever 1	613	613	—
10/03/94	Unit.Technologie 1	380	388,20	+2,20
18/03/94	Vaal Reefs 1	452	446	-1,33
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1775	1775	—
02/05/94	Volvo (act.B) 1	528	—	—
18/03/94	Western Deep 1	196	186	-5,10
01/04/94	Xerox Corp. 1	587	—	—
—	Yamanouchi 1	105,40	105,50	+0,09
—	Zambia Copper 1	4,75	4,76	+0,21
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,20	4,636
CEPME 8,5% 88 CB	106,15	7,312
CEPME 9% 89 CA#	110,64	6,534
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,940
CFD (CCCE)8,7%90CB	115,40	2,526
CFD exCCCE8,6%92CB	110,80	2,121
CFF 10% 88-98 CA#	113	5,507
CFF 9% 88-97 CA#	107,78	5,425
CFF 10,25% 90 CA#	117,40	1,601
CLF 8,9% 88 CA#	110,36	8,485
CLF 9%88-93/98 CA#	107,97	2,441
CNA 9% 4/92 CB	—	8,173
CRH 8,6% 92-93 CB	106,05	7,445
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,86	1,580
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,61	2,083
EDF 8,6% 92 CA#	110,24	0,754
Emp.Etat 10,8%79	101,36	7,368
Em.Etat10,26%86 CA	107	1,687
Emp.Etat 6%7/93-97	99,81	4,915
Finansder 9%91CB#	113,40	4,093
Finansd.8,6%92 #CB	108,50	2,450
Floral9,75% 90 CA#	113,51	7,773
OAT 9,90%12/97 CA#	111,99	4,041
OAT TMB 01/99 CA	99,86	1,786
OAT 10% 5/00 CA#	118,62	9,562
OAT 01 TME CA	100,97	1,039
OAT 8,5%11/02 CA#	118,40	3,889
OAT 8,50% 19 CA#	110,73	4,811
OAT 8,50%92-23 CA#	110,80	0,373
PTT 11,2% 85 CB#	107,50	4,612
SNCF 8,8% 87-94CA	108,25	2,363
Lyon.Eaux 6,5%90CV	800	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	475	489,90
Bains C.Monaco 2	880	820
Bque Hypoth.Europ.	80	—
B.N P.Intercont.2	322	320,50
Bidermann Intl	152	—
B T P (la cie) 2	29	29
Cambodge	995	—
Carbone Lorraine 2	780	695
Case Poclain 2	2,14	—
CSC 1	352	350
Centenaire Blanzy	379,30	—
Caragen Holding	18,90	—
Champex (Ny)	18,65	—
CIC Un.Euro.CIP 1	365	367
C.I.T.R.A.M. (B)	3580	—
Cpt Lyon Alem.2	380	378,50
Concorde-Ass Risq2	1000	1040
Constr.Met.Prov.	18	—
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	598	—
Didot Bottin	676	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2600	—
Ecia 1	801	803
Ent.Mag. Paris	4913	—
Eridania Beghin CI	770	—
Fidei(ex.Immofice)2	316	—
Finalens	430	—
F.I.P.P.	229,50	—
FNAC 2	3599	3600
Fonciere (Cie)	772	—
F.Paris (ex Loca.)	329	—
Foncina	520	—
France I.A.R.D	449	—
France S.A 1	2300	2300
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	787	—
Genefim	375	373
Gevelot	900	—
G.T.I (Transport)	500	—
Immobail 2	457	460
Immobanque 2	875	—
Im.Marseillaise 2	7420	—
Invest.(Ste Cle.)	1580	—
Lille Bonnieres	1500	—
Locafinanciere	492	—
Louvre 1	225	225
Lucia	138	—
Machines Bull 2	25,80	—
Mag.Uniprix	177	—
Metal Deploye	409,80	—
Mors 2	32	32,40
Navigation (Nle)	145	—
Optorg 2	318	—
Orsel (CI)	1000	—
Origny-Desvroise	1175	—
Monoprix	1480	—
Paluel-Marmont	424	—
Parfinance	221,70	—
Paris Orleans	278	—
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	349,90	—
Promodes (CI)	880	—
Rochefortaise Com.	198	181
Rosario 2	218	—
Rougier	750	—
S.A.F.I.C Alcan	231	—
Saga	860	—
Salins du Midi 2	450	450
Savoisienne M.	161,50	—
Slic 2	885	870
S.I.P.H.	123	—
Sofal	438	—
Sofio	251	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3700	—
Soudure Autogene	790	—
Sovabail	510	—
Taittinger 1	2800	2800
Tour Eiffel	297	—
Ufiner Colrath	1730	—
Vicat 2	530	525
Virax	141	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	98,20	—
Akzo Nobel Nv	671	—	Olivetti Priv.	11,95	—
Alcan Aluminium	120	—	Pfizer Inc.	338,20	348,90
Arbed	660	—	Ricoh Cy.	44,70	—
Asturienne Mines	136	—	Robeco	360,10	362,30
Banco Pop. Espanol	621	—	Rodamco N.V.	183,50	184,10
Banque Regl.Inter.	29000	—	Rolinco	362	354,10
Chrysler Corp.	289	—	Saipem SPA	8,85	—
C.I.R SPA	8,80	—	Sema Group Plc	35	—
Commerzbank AG	1249	—	SKF Aktiebolaget	122	—
Dow Chemical Co.1	370	378	Tenneco Inc.	310	—
Fiat Ord.	25,10	—	Toray Ind.	36,20	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	725	—	West Rand Cons.	5,70	—
Gevaert	1610	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	50,50	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	225,10	—		—	—
Honeywell Inc.	201	—		—	—
Johannesburg Cons.	99	—		—	—
Kubota Corp.	34,35	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands ■	178,60	—	Table France*	325	—
Bque Hydro Energie	345	—	Koninkl. Pakhoed	135,30	—
Benedictine*	6200	—	Lecteurs Monde*	239	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Molex	188	—
Brasseries Maroc	400	—	OBI.Cons.Pham.*	840	—
Calciphos*	99	—	Partic.Percier*	208	—
Canadien Pacifique	88,20	—	Rorento	278	—
CSH Cogenhor ach.*	7	—	Safaa	215	—
Cie Industrielle*	7540	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Coparex Inter.*	552	—	St Gobain Emball.*	1052	—
Cr.Universel (Cie)	414,50	—	Schlumberger Ind.*	590	—
Cycnos echang.	29,85	—	SEPR*	1001	—
CEAC*	79	—	SPR "B" nom	265,60	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Aequitas*	160,10	—
Grace and Co.	228,10	—	Waterman*	986	—
Groupe Victoire*	1488	—		—	—
Guiotoi	725	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	69	—
Boiron (Ly) 2 #	695	698	Immob.Hotel. 2 #	283	285
Boisset (Ly)#	288	—	Int. Computer	169	—
C.A. Paris IDF 1	985	985	IPBM	80,10	—
Calberson	420,10	—	N.S.C Schlum.Ny	1082	—
Cardif SA 1	1077	1078	Rallye(Cathiard)Ly	218	219,90
CEGEP #	147	—	Serbo CB	517	513
CFPI	238	—	Sopra	310	—
C.N.I.M 1	1430	1445	TF1-1	481	481
Codetour	254	—	Thermador Hold(Ly)	593	593
Creeks	190	—	Unilog	337	—
Dauphin OTA	311	—	Viel et Cie #	245	—
Devanlay 2	1360	—	Vilmorin et Cie#2	398	395
Labor.Dolisos	184	—		—	—
Editions Belfond	117	—		—	—
Europ Propulsion 2	370	380		—	—
Finelail	181	—		—	—
Finacor	216	—		—	—
G.I.M. S.A.	1065	—		—	—
Gravograph	217	—		—	—
I.C.C. 2	228,90	228,90		—	—

Sicav (sélection) 10 mai

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33299,03	33299,03	Euro Gan	8443,07	8118,34
Actimonetaire D	31745,63	31745,63	Fonsicav	17019,58	16985,59
Ameri-gan	8295,20	7976,15	France-gan	14439,38	13884,02
Amplia	104134,09	104134,09 ◇	France Garantie	282,26	281,74 ◆
Amplitude	800,72	777,40	France Obligations	480,80	456,32
Antigone Tresorerie	764612	764612	Francic	566	549,51
Arbitr. Court Terme	8474,85	8474,85	Francic Pierre	133,44	129,55
Associ Premiere	34198,95	34198,95	Francic-Regions	1504,53	1460,71
Associc	1133,46	1133,46	Fructi-Associations	40,79	40,79
Atout Amerique	187,66	185,83	Fructi-Capi	50,71	48,98 ◆
Atout Asie	114,88	111,30	Fructidor	254,24	250,48 ◆
Atout Futur C	597,85	582,49	Fructifrance action C	237,64	231,84
Atout Futur D	588,81	573,87	Fructifrance action D	223,55	218,10
Auracic	1686,48	1637,38	GAN Rendement	5050,30	4983,55
Avenir Alizes	1981,89	1943,03	Gestilion	17613,92	17613,92
Axa Capital	289,94	283,83	Horizon	1806,42	1558,98 ◆
Axa Court Terme	9378,81	9378,81	HLM Monetaire	16373,37	16373,37
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1154,30	1120,68	Indicia	1248,76	1218,08 ◆
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	962,54	934,50	Indust.Fon.Court.T.	1734	1734
Axa Europe	148,89	138,79	Interesys	105,60	105,34 ◆
Axa Investments	134,20	130,29	Interepar	111943,01	107809,33
Axa NPI	150,84	146,45	Interoblig	17476,82	17303,78
Axa Ob.Fr.Extrans	156,15	151,60	Interselection Fce	585,90	574,48
Axa.Ob.In.Ex.Mo.U.Se	145,89	141,65	Japacic	201,19	195,33
Axa Prem.Ex.Agepre	119,58	116,10	Jeunepargne	334,02	329,08
Axa Sil.Ex.Dr.Sele	168,44	161,50	Latitude	2828,53	2818,01
Axa Valeurs PEH	164,34	159,55	Lion Association	11321,39	11321,39
Cadence 1	1085,82	1074,28	Lion Institution	35929,42	35839,82
Cadence 2	1068,19	1057,61	Lionplus	1190,47	1187,13
Cadence 3	1081,14	1070,44	Lion Tresor	2209,76	2187,96
Capimonetaire	7284,05	7276,77	Livret Bourse Inv.	883,33	844,01
Capioblig	7580,92	7493,90	Livret Portefeuil.	836,23	811,87
Capitacic	1585,05	1541,92	Mediterranee	224,84	218,29
Cicamonde	1249,83	1211,60	Mensuel CIC	10281,99	10189,19
Conis	1585,14	1535,98	Monedon	88118,08	88118,08
Comptavalor	4110,74	4104,58	Mone.J.	10520,80	10520,80 ◇
Credit Mutuel Capital	1473,09	1444,79	Monevalor	48081,50	48081,50
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	760,82	760,82	Mutualite depots	16052,45	16020,41 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	108,83	106,89	Natio Court Terme	37033	36923
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	107,14	104,27	Natio Court Terme2	334818	334818
Cred.Mut.Ep.J.	20275,24	20275,24	Natio Epargne	21692,25	20834,81
Cred.Mut.Ep.long.T	229,52	223,38	Natio Ep. Capital	13112,65	12982,82
Cred.Mut.Ep.Monde	1318,27	1281,04	Natio Ep. Croissance	2109,87	2053,48
Cred.Mut.Ep.Quatre	1129,44	1090,45	Natio Ep. Obligations	211,02	205,37
Dieze	1671,37	1640,21	Natio Epargne Retraite	146,73	142,89
Drouot France	1884,61	1853,02	Natio Epargne Tresor	9249,11	9230,65
Drouot Securite	233,38	226,58	Natio Epargne Valeur	514,11	508,35
Ecocic	1261,39	1244,07	Natio France Index	1168,41	1137,14
Ecupar	135,58	132,02	Natio Immobilier	1419,09	1390,72
Ecur. Actions futur	288,37	282,39 ◆	Natio Inter	1747,58	1700,79
Ecur. Capicourt	282,19	281,89 ◆	Natio Monetaire	9749,59	9749,50
Ecur. Capitalisation	3009,06	2979,27 ◆	Natio Opportunites	156,60	152,41
Ecur. Expansion	569243,40	569379,48 ◆	Natio Patrimoine	1540,90	1500,42
Ecur. Geovaleurs	2877,81	2793,98 ◆	Natio Perspectives	1330,30	1294,70
Ecur. Investissement	170,82	165,84 ◆	Natio Placements	69068,93	69068,93
Ecur. Monopremiere	78080,97	78080,97 ◆	Natio Revenus	1082	1071,29
Ecur. Monetaire	22976,56	22976,56 ◆	Natio Securite	11865,33	11865,33
Ecur. Tresorerie	2828,20	2828,20 ◆	Natio Valeurs	1009,35	982,34
Ecur. Trimestriel	2054,29	2033,86 ◆	Nippon-Gan	7783,05	7483,70
Elanciel	135,77	131,82 ◆	Nord Sud Develop.	1916,66	1912,83 ◆
Elicash	322822,23	322822,23 ◇	Oblicic-Mondial	3130,68	3084,41
Emergence Poste	110,07	106,86 ◆	Oblicic-Regions	1160,83	1142,09
Energie	377,13	360,83	Obliuur	3363,74	3301,02
Eparcic	4240,14	4240,14	Oblig. tres cat.	209,81	206,71
Eparcourt-Sicav	4052,91	4042,80 ◆	Oblilion	1679,32	1662,69
Epargne-Unie	1555,58	1517,62	Oblisecurite Sicav	15175,11	15175,11 ◆
Ecu Cash capi.	9285,53	9285,53 ◆	Oblitys	519,85	512,17 ◆
Eurco Solidarite	1198,74	1184,89	Oraction	1605,67	1568,51
Eurocic Leaders	1355,14	1315,67	Patrimoine Retraite	283,11	257,96
Eurodyn	1527,86	1489,81	Pervalor	662,26	649,27

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1539,90	1502,34
Plenitude	185,14	180,33 ◆
Poste Croissance	3181,34	3178,16 ◆
Poste Gestion	77343,05	77343,05
Premiere Oblig. C	11479,37	11479,37 ◆
Premiere Oblig. D	10684,85	10679,51 ◆
Prevoy. Ecureuil	100,75	99,75 ◆
Priv'Associations	34324,96	34324,96
Proficic	1829,62	1818,42
Rentacic	170,01	167,50
Revenus Trimestr.	5493,49	5438,10
Revenu-Vert	1180,23	1158,22
St Honore Vie & Sante	1183,65	1129,98
St Honore Bons du Tr.	13077,04	13011,59
St Honore Invest.	1012,34	958,43
St Honore Pacifique	906,92	866,79
St Honore Real	17513,62	17443,04
Securicic	2017,59	2017,59
Securi-Gan	12844,27	12592,42
Securitaux	1617,93	1617,93
Sensivalor	31124,52	31124,52 ◆
SEVEA	186,93	184,32 ◆
SFI-CNP Assur	778,51	753,89
S.G. France opport. C	1611,22	1579,63
S.G. France opport. D	1596,54	1565,24
Sicav Associations	2143,91	2143,91
Sicav 5.000	522,50	508,58
S.I. Est	1514,21	1478,11
Silvafrance	845,37	822,74
Sivam	463,84	450,65
Sivarente	233,02	229,84
Sivinter	555,10	540,32
Sogenfrance C	1445,01	1416,68
Sogenfrance D	1373,96	1347,02
Sogeparne	328,09	325,63
Sogiater	1654,39	1631,75
Soleil Investissements	719,99	683,84
Solstice	2309,61	2303,85
State Street Act. Eur	12895,88	12420,37 ◆
State Street Act. Frce	13393,44	13003,34
St. Str. Act.Japon	16008,39	15523,06
State Street Emer. Mts	17043,74	16224,33 ◆
St.Street OAT Plus	12737,85	12486,09
Strategie Actions	1980,50	1919,71
Strategie Rendement	1668,59	1616,07
Synthesis	13320,97	13067,62
Techno-Gan	6761,29	6501,34
Thesora	788,44	780,63
Tresor Plus	1529,65	1514,59 ◆
Tresor Trimestriel	1937,35	1927,09 ◆
Tresoricic	153240,28	153240,28
Trilion	5333,70	5265,25
Uni-Associations	121,87	121,87 ◇
Uni-Foncier	1450,16	1420,54
Unifrance	804,40	807,71
Uni-Garantie C	1433,51	1408,78
Uni-Garantie D	78885,70	78885,70
Uni Regions	1883,86	1847,85
Univer	271,73	271,73 ◇
Univers Actions	1650	1609,76
Univers Obligations	2009,73	1972,26
Valorg	2382,38	2380
Valreal	62285,44	62254,31
Winterthur St-Honore	268,86	249,03
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8835	5,7180	5,45	5,95
Ecu	6,6030	6,6100	—	—
Allemagne (100 dm)	342,8900	342,5000	330	353
Belgique (100 F)	16,6475	16,6450	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,2100	305,1600	294	315
Italie (1000 lires)	3,5735	3,5915	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,5600	87,5800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3055	8,3190	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4940	8,5385	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3255	2,3250	2,10	2,65
Suisse (100 f)	401,9500	401,1200	389	411
Suède (100 krs)	74,0800	74,0900	70	79
Norvège (100 k)	78,9900	78,9800	75	84
Autriche (100 sch)	48,7310	48,7140	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1700	4,1730	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3200	3,3200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1230	4,1495	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,5341	5,5060	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/05
Or fin (kilo en barre)	69500	69700
Or fin (en lingot)	69550	69950
Napoléon (20f)	397	400
Pièce Fr (10 f)	325	—
Pièce Suisse (20 f)	399	405
Pièce Latine (20 f)	398	409
Souverain	505	508
Pièce 20 dollars	2500	2465
Pièce 10 dollars	1300	1350
Pièce 5 dollars	650	—
Pièce 50 pesos	2590	2620
Pièce 10 florins	417	420

Matif (Marché à terme international de France)

10 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 213902

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	119,70	118,78	117,94
Précédent	118,84	117,88	116,98

CAC 40 A TERME
Volume : 29347

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2162	2144	2127,50
Précédent	2135	2117,50	2114,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Jean COUTURIER,
Irène OMELIANENKO,
Marie-Sergine, Taras, Marie-Bertille,

ont la joie de faire part de la naissance de

Antonin,

le 3 mai 1994.

Stéphane et Eriko THIBIERGE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Emilie-Anna,

le 6 mai 1994, à Paris.

12, rue de Paradis,
75010 Paris.

Fanny LEJWI,
son arrière-grand-mère,

André et Rachel TIMSIT,
Edouard et Yvette KNOLL,
ses grands-parents,

ont la joie de faire part de l'arrivée de

Vincent,

le 6 mai 1994, au foyer de

Laurence et Georges TIMSIT.

3, rue Dulac,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Heureux anniversaire à

Jean-Paul.

De la part de ses femmes préférées qui l'EMME.

Décès

– Les docteurs Claude et Martine Bursztejn,
Anne-Claire, Perrine, Benoît et Elise Bursztejn,
M. et Mme Henri Chomentowski,
M. Jacques Chomentowski,
Ainsi que leurs famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph BURSZTEJN,
née Ita Chomentowski,

survenu le 10 mai 1994, dans sa soixante-et-onzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

36, rue de l'Université,
67000 Strasbourg.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jacques Braive,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
La famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone BRAIVE,
née Lefevre,

survenu le 9 mai 1994, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, où l'on se réunira.

48, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Jean-François Chaumeil et Marie-Sophie,
Le docteur vétérinaire et Mme Bernard Guéguen,
née Chaumeil,
Steven, Arnaud et Renan,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Roucarie, Laprugne et Baré,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre-Louis CHAUMEIL,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer
(ENFOM diplômé 1941),
chef de bataillon (H)
de l'infanterie de marine,
conseiller-maître (ER)
à la Cour des comptes,
combattant volontaire de la Résistance,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,

survenu le 8 mai 1994, à Paris-14e.

Conformément à sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Etienne-de-Chomeil (Cantal), le mercredi 11 mai.

12, avenue du Maréchal-Leclerc,
92240 Malakoff.
192, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Pierre Godeau,
son épouse,
François et Yves Godeau,
ses enfants,
Jean-Baptiste, Sophie, Elise et Guillaume,
ses petits-enfants,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Pierre GODEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien sous-directeur
à l'Assistance publique de Paris,

survenue à Paris, le 8 mai 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 mai, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse à Paris.

Réunion entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

« Aux yeux du souvenir que le monde est petit ! »
Charles Baudelaire.

13, rue Scipion,
75005 Paris.

– Ayant promis à

Juliette GARA,

morte le 20 mai 1992, de ne jamais l'abandonner,

José-Maria MONINO-ORLIANGE

l'a rejoint le 2 mai 1994.

Il sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 13 mai, à 12 h 15.

Sa famille,
Ses amis,
Ceux qui l'aimaient
et qu'il aimait.

Ni fleurs ni couronnes, mais tout le monde pourra prendre la parole durant l'attente.

– Colette et Jean Raibaud,
ses parents,
Anna Högberg,
son épouse,
Sophie et Frédéric,
ses enfants,
Gilles, Yves, Agnès,
ses frères et sœur,
Les familles Högberg, Julian, Lille, Raibaud,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher

Olivier RAIBAUD,
directeur de recherche CNRS
à l'Institut Pasteur,

survenu à Paris le 7 mai 1994, dans sa quarante-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, avant l'inhumation à Ribaute (Gard).

81, rue Jean-Roger-Thorelle,
92340 Bourg-la-Reine.
5, allée du Prunier-Hardy,
92220 Bagneux.

– M. Fred Ulmo,
Mme Jacqueline Passever,
M. et Mme Jean-Claude Weill,
M. et Mme Bernard Weill,
M. et Mme Jean-Pierre Weill,
M. et Mme William Trichter,
M. et Mme Pierre-Antoine Ulmo,
M. et Mme Jean-Claude Muller,
M. Edouard Ulmo,
Sarah, Elie, Léa, Déborah, Amélie, Johana, Alexandre, Guillaume, Charlotte, Pauline,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Mme Denise Mesquitella,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger ULLMO,
née Yvonne Bloch,

survenu le lundi 9 mai 1994, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont lieu ce mercredi 11 mai. Réunion à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

– Mme André Maisel,
Marie-Claude et Jean-Eric Chouchan,
Margaux et Léonard,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associées à leur grande peine lors du décès de

Didier, Jacques MAISEL.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 12 mai 1944, a été arrêté à Figeac (Lot)

Adolphe RECHTER,
mort pour la France.

Il est arrivé à Auschwitz le 2 juin, jour de son trente-sixième anniversaire.

De la part de
Serge, Monique et Janine,
ses enfants,
Paul, Catherine, Jean-François et Thomas,
ses petits-enfants,
Anne-Cécile, Hugo, Maxime, Sarah et Emmanuel,
ses arrière-petits-enfants.

144 noms figurent avec le sien sur le mémorial de la Résistance et de la déportation à Figeac.

– Il y a dix ans, le 12 mai 1984, est mort

Philippe ROUSSEAU.

Sa famille
Et ses proches,
le rappellent au souvenir de ceux qu'il aimait et qui l'ont, eux, connu et aimé.

Conférences

– « L'antisémitisme et les Eglises », avec Bernard Dupuy, o.p., André Encrevé, historien du protestantisme, et Mgr Frikart, évêque auxiliaire de Paris. Jeudi 12 mai 1994, à 20 h 30, temple de l'Eglise réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

Colloques

– L'Institut eurafricain pour le développement économique (IEADEC), organise le samedi 11 juin 1994 au Sénat, de 9 h 30 à 18 heures, un colloque international sur le thème : « *Union européenne-Afrique-Caraïbes-Pacifique. Quels objectifs ?* ».

Pour renseignements et inscriptions, écrire à Mountaga Ly-IEADEC, 11, avenue d'Eylau, 75116 Paris, avant le 28 mai.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 mai 1994 :

UNE LOI

– No 94-361 du 10 mai 1994 portant mise en œuvre de la directive (CEE) no 91-250 du Conseil des Commmautés européennes en date du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et modifiant le code de la propriété intellectuelle.

UN DÉCRET

– No 94-364 du 10 mai 1994 portant publication de la décision modifiant l'acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel direct, annexé à la décision no 76-787 CECA, CEE, Euratom du conseil du 20 septembre 1976, fait à Bruxelles le 1er février 1993.

RECTIFICATIF : les services ouverts ou fermés pour l'Ascension. – Contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 11 mai), le musée du Louvre sera ouvert jeudi 12 mai.

AUTOMOBILE

Vents d'orage sur les monocorps

Une grande et orageuse bagarre s'annonce sur le marché, et donc dans la production, des « monospaces ». En France, il faut appeler « monocorps » ces véhicules familiaux et ludiques, ce qui paraît logique. De fait, le monocorps implique qu'un seul et même volume est envisagé dans une voiture qui comprend, tout à la fois, le compartiment moteur, celui des passagers et du conducteur, et celui des bagages. Dans la réalité, le moteur est fort heureusement séparé pour des raisons d'insonorisation du reste de la plate-forme, où peuvent être placés enfants, vélos, planches à voile et autres...

Conçu au départ, par les Américains comme le « buggy », par les Japonais comme un banal véhicule de loisirs : il est avéré en Europe que Renault et Matra ont trouvé en 1984 la bonne formule. L'Espace lancé alors était apparu beaucoup plus astucieuse dans les diverses utilisations prévues pour ce type d'automobile, ni break ni berline mais les deux à la fois, avec un plancher plat et des sièges amovibles.

Aujourd'hui, l'Espace tient toujours le haut du pavé, dans l'Hexagone bien sûr en Europe. 60 000 unités ont été produites par la marque française et immatriculées en 1993 sur les cent dix mille monocorps « haut de gamme » distribués en France et chez nos voisins. L'avenir européen apparaissant souriant – 400 000 immatriculations sont prévues en 1998 –, toutes les conditions sont réunies pour que la bataille entre les constructeurs intéressés par ce marché prometteur prenne de l'ampleur.

En effet, comme Matra-Renault, Chrysler avec son Voyager, Toyota avec son Previa, Nissan avec sa Prairie et sa Serena, Pontiac avec son Transport et Ford avec l'Aerostar vont voir arriver les quatre monocorps produits par PSA et le groupe Fiat-Lancia d'ici quelques semaines. Ensuite, viendront un engin conçu par Volkswagen et Ford (encore) et quelques autres véhicules moins en vue.

Pour l'heure, Renault – qui compte sur son expérience dans cette confrontation – relance ces jours-ci son modèle à six cylindres et boîte automatique qui ne révèle à l'usage qu'un grave défaut : son appétit en carburant. Dommage que l'on n'ait pas prévu pour cette version un plus grand réservoir. Ici comme sur les autres modèles à quatre cylindres essence ou diesel et transmission avant ou sur les quatre roues, sa capacité est limitée, si l'on peut dire, à 77 litres. Que l'usage soit, en six cylindres, coûteux est une chose, qu'il implique des arrêts trop fréquents à la pompe est plus irritant encore. Le comportement routier et la qualité de la finition sont excellents. Raisons de plus pour regretter ce « détail ».

CLAUDE LAMOTTE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

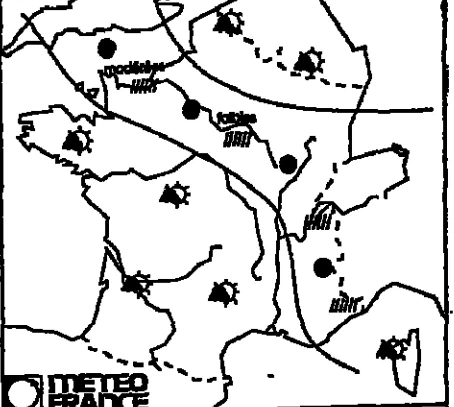
Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

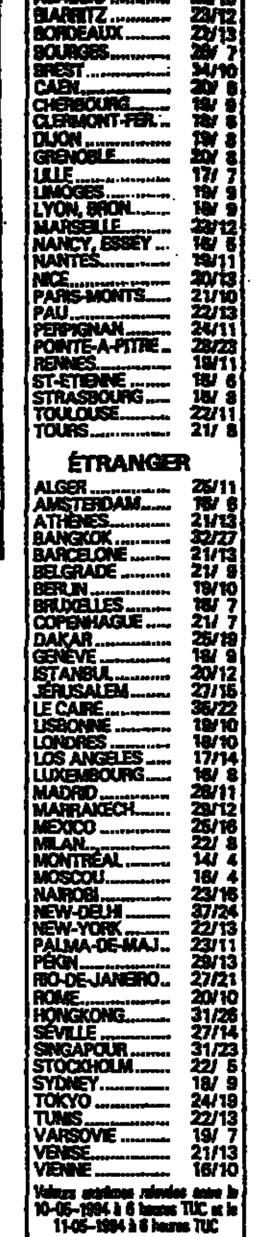
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima	
FRANCE	
AJACCIO	20/10
BIARRITZ	23/12
BORDEAUX	23/13
BOURGES	20/ 7
BREST	14/10
CAEN	20/ 8
CHERBOURG	19/ 8
CLERMONT-FER.	18/ 8
DIJON	19/ 8
GRENOBLE	20/ 8
LILLE	17/ 7
LIMOGES	19/ 9
LYON, BRON	18/ 9
MARSEILLE	22/12
NANCY, ESSEY	18/ 5
NANTES	19/11
NICE	20/13
PARIS-MONTS	21/10
PAU	22/13
PERPIGNAN	24/11
POINTE-A-PITRE	28/23
RENNES	19/11
ST-ETIENNE	18/ 6
STRASBOURG	18/ 8
TOULOUSE	22/11
TOURS	21/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	26/11
AMSTERDAM	16/ 6
ATHÈNES	21/13
BANGKOK	32/27
BARCELONE	21/13
BELGRADE	21/ 9
BERLIN	19/10
BRUXELLES	16/ 7
COPENHAGUE	21/ 7
DAKAR	25/19
GENÈVE	18/ 9
ISTANBUL	20/12
JÉRUSALEM	27/15
LE CAIRE	36/22
LISBONNE	19/10
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	16/ 8
MADRID	28/11
MARRAKECH	29/12
MEXICO	25/16
MILAN	22/ 8
MONTRÉAL	14/ 4
MOSCOU	16/ 4
NAIROBI	23/16
NEW-DELHI	37/24
NEW-YORK	22/13
PALMA-DE-MAJ.	23/11
PÉKIN	29/13
RIO-DE-JANEIRO	27/21
ROME	20/10
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	27/14
SINGAPOUR	31/23
STOCKHOLM	22/ 5
SYDNEY	18/ 9
TOKYO	24/19
TUNIS	22/13
VARSOVIE	19/ 7
VENISE	21/13
VIENNE	16/10

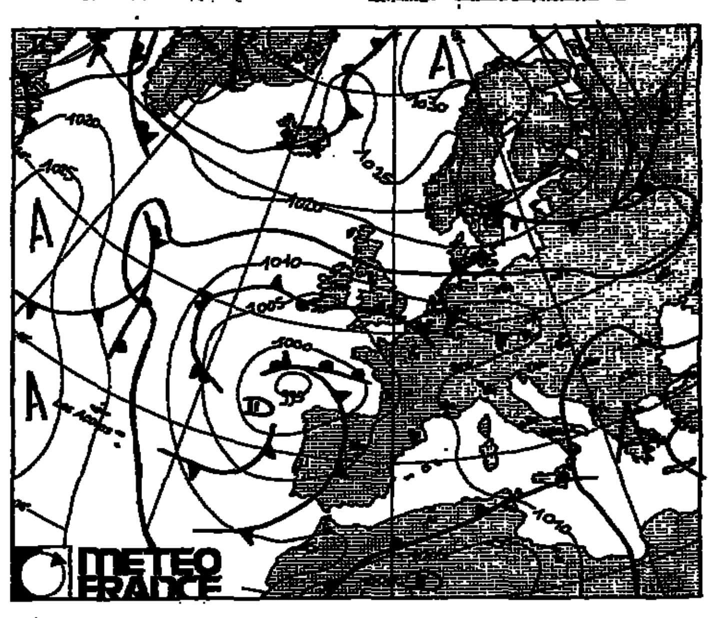
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-05-1994 à 6 heures TUC et le 11-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Nuages et pluies. – Seules les régions du Nord-Pas-de-Calais à l'Alsace profiteront d'une matinée bien ensoleillée, mais le ciel se voilera de plus en plus, et il pleuvra faiblement en soirée.
Partout ailleurs, le ciel sera très chargé dès le matin. Des orages se produiront encore du Cotentin au Berry, ainsi que sur l'extrême Sud-Est, ils s'atténueront en cours de matinée. Les régions allant du sud de la Bretagne aux Pyrénées devraient être épargnées par les pluies. En revanche, de bonnes ondées se produiront au nord-est de cette zone, avec une zone pluvieuse plus marquée du Cotentin au Centre et jusqu'au delta du Rhône. En cours d'après-midi, les pluies se déplaceront lentement en direction du nord-est, laissant derrière elles se développer quelques éclaircies, des Pays de Loire au Centre, à l'Auvergne, jusqu'à l'ouest de la Provence.
Les températures minimales seront assez douces, comprises généralement entre 9 et 12 degrés.
En cours d'après-midi, les températures maximales seront bien homogènes sur tout le pays, s'échelonnant entre 18 et 20 degrés.

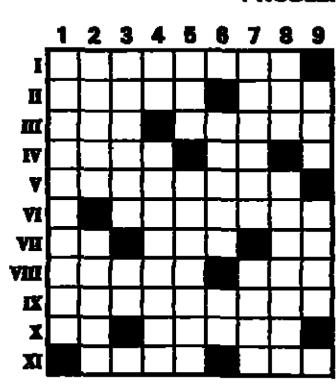
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6298



HORIZONTALEMENT

I. Quand on ne sait pas faire de différence entre le passé et le présent. – II. Sacré quand on prend la moitié. N'a pas un mauvais morceau. – III. Un homme vulgaire. Soutiennent des objets immergés. – IV. Ruminants disparus. Nourriture pour un rongeur. – V. Qui a peut-être été trop fortement pincée. – VI. Passa en revue. – VII. Saint. Pas remuant. Branché. – VIII. Dans la Haute-Garonne. N'est pas ingrat quand il devient vénérable. – IX. Où il n'y a pas de retenue. – X. Symbole. Peut se faire au bureau. – XI. Quand on s'y met, il n'y a plus rien d'emprunté. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. Un vulgaire savon. – Comme un bouillon pour des vieilles. Foncera. – 3. On peut en avoir une pour rien. Symbole. – 4. Pas décoré. A la fois ronds et carrés. – 5. Tokyo. Quand elle est disponible, elle peut être laissée aux étrangers. – 6. Un chrétien en Orient. Pas acquitté. – 7. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs. Poète antique. – 8. Un créateur pour les gnostiques. Plus ou moins bien dressées. – 9. Queue de cerise. Peuvent être arrêtés par le pont.

Solution du problème no 6297

Horizontalement

I. Vespasien. – II. Embuscade. – III. Loir. Ages. – IV. Cire. Pont. – V. Esch. Te. – VI. Os. Rama. – VII. Ut. Anisé. – VIII. Véranda. – IX. Oui. Erses. – X. Eros. Emue. – XI. Ussel. Es.

Verticalement

1. Velcro. Vœu. 2. Emol. Sueurs. – 3. Sbire. Trios. – 4. Pures. Se. – 5. As. Crâne. – 6. Scaphandre. – 7. Iago. Miasme. – 8. Edentés. Eus. – 9. Neste. Esse.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 11 MAI

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.05). Invité : Le groupe I Am.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Spécial Brésil, depuis Rio de Janeiro.
22.40 Magazine : Tout est possible. Invité : Elie Kakou. Thèmes : la guerre des sexes ; la communication avec l'au-delà ; les petits génies.
23.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Antoine Riboud, président de BSN.
1.05 Journal et Météo.
1.10 Documentaire : Kandinsky.
2.05 TF 1 nuit (et à 3.05, 3.40, 4.10, 4.45).
2.15 Documentaire : Histoires naturelles.
3.15 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.45 Série : Intrigues.
4.50 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.50 Série : Matt Houston.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.10).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : L'Eté de Zora. De Marc Rivière.
22.30 Documentaire : Ils étaient catholiques au temps du nazisme. 2. Des croyants déchirés. *Les silences de la hiérarchie catholique et leurs conséquences.*
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
0.50 Moyens métrages : Histoires courtes. Le Gardien de phare ; Le Goût du fer.
1.15 Documentaire : Le Maître des plantes.
2.10 Emissions religieuses (rediff.).
3.40 Dessin animé (et à 4.45).
3.50 24 heures d'info.
4.30 Documentaire : La Mana, la rivière aux cent sauts.

FRANCE 3

14.25 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Hervé, le père de l'opérette,* de Jacques Rouchouse.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Politique, vote et vidéo. Y a-t-il un parallèle entre Silvio Berlusconi et Bernard Tapie ?
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : L'Orphelinat des orangs-outans.
14.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Le Jardin d'Anna. D'Alain Chartrand.
16.20 Musique : La Mano Negra.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 8. L'Art de l'explosion.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : La Fièvre d'aimer. ∎ Film américain de Luis Mandoki (1990).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Et au milieu coule une rivière. ∎ Film américain de Robert Redford (1992) (v.o.).
0.43 Pin-up.
0.45 Cinéma : Sweetie. ∎∎ Film australien de Jane Campion (1989) (v.o.).
2.20 Magazine : Courants d'airs.
2.45 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Slapstick Nº 6. Le thème : Les trains. Le film : Quel spectacle !, avec Larry Semon (rediff.).
17.30 Magazine : Transit. L'Europe des exclus : à qui la faute ? (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. La Chine change de forme (rediff.).
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz.
19.35 ▶ Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Danse : Kaguyahime. Chorégraphie de Jiri Kylian, musique de Maki Ishii. *Une des chorégraphies les plus spectaculaires de Jiri Kylian.*
22.00 ▶ Documentaire : Jiri Kylian. De Hans Hulscher.
23.05 Cinéma : Le Troisième Homme. ∎∎∎ Film britannique de Carol Reed (1949) (v.o.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.50, 5.10).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : Gros Cœur. De Pierre Joassin.
22.30 Téléfilm : Meurtres au crépuscule. De Michael Tuckner.
0.10 Magazine : Emotions.
0.40 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Comment on vous parlait de l'Indochine.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Anne-Marie Koenig.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril en l'église Saint-Pierre de Chaillot) : Fantaisies pour orgue nºˢ 1 et 2, d'Alain ; Fantaisie et fugue en sol mineur BWV 542, de Bach ; Œuvre pour orgue et chœur, de Frize, par Jean-Michel Dieuaide, Michel Bourcier, orgue.
22.30 Soliste. Julian Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Sextuor pour piano, flûte, hautbois, clarinette, basson et cor, de Poulenc ; Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur, de Debussy ; Sonate pour clarinette, flûte et piano, d'Emmanuel ; Andante et allegro, de Chausson.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Martine Aubry (« Le grand débat »)
France-Inter, 19 h 20 : « Les Français et leurs croyances » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ailleurs, déjà

L'UNIVERS était sommé d'abréger : le chef de l'Etat attendait à l'Elysée. Du nerf, président Mandela ! Plus vite, monsieur Berlusconi ! Allons, chers policiers palestiniens de Gaza, pressez-donc le pas ! Dix minutes : nous ne disposons ce soir que de dix minutes pour l'actualité mondiale. Sur TF 1, Dominique Bromberger ne consacra donc qu'une mention télégraphique à la nomination de trois ministres néofascistes en Italie. L'actualité, il est vrai, était malencontreusement chargée : outre la prestation de serment de Mandela et l'arrivée des policiers palestiniens, l'on avait rendu visite à Michel Chevalet, qui guettait en vain au sommet de l'Arc de Triomphe une éclipse éclipsée par les nuages, et longuement traité de l'incendie d'un haras dans les Yvelines. A la fin de son journal en accéléré, Bromberger revint sur la nouvelle : tous comptes faits et refaits, lesdits ministres néofascistes étaient au nombre de cinq. Parfait. Eussent-ils été vingt, le présentateur n'en eût pas été plus ému, et le mini-journal n'en eût pas été rallongé d'une minute. Le président attendait.

Mais quelle surprise : alors que nous savions déjà, la nouvelle de ces nominations n'était pas encore parvenue à l'Elysée. Disposent-ils bien de la télévision, à l'Elysée ? Ou à défaut, de téléphones ? On ne s'entretint donc que de l'hypothèse, supposée incertaine encore – cela se décide en ce moment – même, risqua un des deux journalistes, – de la nomination de néofascistes. Bien sûr, ce serait dommage, concéda le président, mais enfin... La vraie inconvenance, précisa-t-il, serait la nomination d'un néofasciste aux affaires étrangères, qui nous obligerait, nous civilisés, à serrer la main infâme. Pour le reste, on peut bien octroyer ce que l'on voudra aux nostalgiques de Mussolini : il nous sera toujours possible de regarder ailleurs.

Ailleurs : le président ne s'y trouvait-il pas déjà ? Etrange conversation ! Comme si les deux chaînes ne célébraient point tant le treizième anniversaire d'une accession au pouvoir antédiluvienne que le premier anniversaire – anticipé – de son départ. Comme si les premiers glas sonnaient déjà, d'un an de lugubres festivités. Pompidou a eu son centre culturel, de Gaulle son porte-avions : à quel monument espérez-vous donner votre nom ? Une bibliothèque ? Une crypte ? Que retiendra-t-on, selon vous, de votre règne ? Quelle part de responsabilité vous reconnaissez-vous dans l'augmentation du chômage, laquelle est imputable à vos gouvernements, et laquelle à la crise ? Amar et PPDA interrogeaient là un observateur privilégié du mitterrandisme, un grand témoin providentiellement disponible pour nourrir la curiosité publique. Et l'on assistait à l'étonnante transformation du souverain en mémorialiste, comme s'il avait été donné à Saint-Louis, de son vivant, de tenir la plume de Joinville.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ∎ On peut voir ; ∎∎ Ne pas manquer ; ∎∎∎ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 12 MAI

TF 1

6.00 Série : Intrigues (et à 4.05).
6.25 Club mini Zig-Zag.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
11.27 Météo (et à 12.20).
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Cinéma : El Magnifico. □ Film italien d'E.-B. Clucher (Enzo Barboni) (1972). Avec Terence Hill, Yanti Somer, Gregory Walcott.
15.45 Téléfilm : La Loi du privé. De Peter Crane, avec Jerry Orbach, Barbara Babcock. *Les dirigeants d'un magazine à scandale préparent l'enlèvement d'une riche héritière.*
17.25 Série : Superboy.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.35). Invité : Michel Blanc.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.30).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Dernier Empereur. De Bernardo Bertolucci, avec John Lone, Joan Chen. *La vie de Pu-Yi, le dernier empereur de Chine, devenu jardinier après la proclamation de la République. Version télévisuelle (de trois heures et demie !).*
1.25 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Danse : American Ballet Theatre. *Les Sylphides,* de Chopin, chorégraphie de Michel Fokine ; *Sylvia, pas de deux,* de Delibes, chorégraphie de George Balanchine ; *Triad,* de Prokofiev, chorégraphie de Kenneth McMillan ; *Paquita,* de Minkus, chorégraphie de Natalia Makarova, d'après Marius Petipa. Spectacle enregistré au Metropolitan Opera House, à New-York.
3.25 TF 1 nuit (et à 4.00, 4.35).
3.30 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.40 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

Le meilleur de la radio chaque semaine, dans le nouveau supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.25 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Série : Mission casse-cou.
10.00 Présence protestante. Culte de l'Ascension, en direct et en Eurovision, célébré depuis l'église luthérienne Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg.
11.00 Messe. Célébrée depuis la paroisse de l'Immaculée-Conception, à Cambrai (Nord).
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.25 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.55 Loto et Journal.
13.45 INC.
13.50 Cinéma : Cocoon. ∎∎ Film américain de Ron Howard (1985). Avec Don Ameche, Wilford Brimley, Hume Cronyn.
15.45 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Le temps du swing, avec Stéphane Grappelli.
16.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Série : Les Premières Fois.
17.55 Sport : Football. Monaco-Equipe nationale du Cameroun, match amical.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. La guerre des pâtes, de Marcel Trillat et Frank Brisset ; Les accros des jeux, d'Anne Poinsinet et Eric Maizy ; Vol story, de Marie-Pierre Farkas et Jean-Louis Normandin.
22.30 Expression directe. PCF.
22.35 Cinéma : Un mauvais fils. ∎∎ Film français de Claude Sautet (1980). Avec Patrick Dewaere, Yves Robert, Brigitte Fossey.
0.20 Magazine : La France en films. Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Claude Sautet.
0.25 Journal, Météo et Journal spécial Cannes.
1.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial : Jean Renoir.
2.05 Série : Rallye.
3.05 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Les Minikeums.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Sécurité : quand les citoyens se prennent en charge.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Reportage : Drogue, le billet retour. De Luc Lagun-Bouchet.
12.30 Magazine : Goûtez-moi ça. Présenté par Pierre Bonte.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Série : Capitaine Furillo.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Téléfilm : Desperado en route vers la potence. De Richard Compton, avec Alex McArthur, Alice Adair. *Un hors-la-loi se fait passer pour un député.*
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct des Floralies de Nantes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Ma mère,* de Richard Ford.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Un fauteuil pour deux. ∎ Film américain de John Landis (1983). Avec Eddie Murphy, Dan Aykroyd, Ralph Bellamy.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Roger Hanin.
0.15 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invité : Claude Olivenstein, médecin, fondateur du centre Marmottan.
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.30 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Documentaire : National Geographic. 6. Les Bartlett, cinéastes du désert, de Des Bartlett et Jen Bartlett.
9.00 Cinéma : Dragon Lord. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1982). Avec Jackie Chan, Mars, Sidney Yim. *Mauvaise production asiatique.*
10.25 Flash d'informations.
10.30 ▶ Cinéma : La Reine Margot. ∎ Film franco-italien de Jean Dréville (1954). Avec Jeanne Moreau, Françoise Rosay, Armando Francioli.

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Thèmes : *Un de mes deux parents est homosexuel ; Je viens de m'engager en politique.*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Balladurama. Numéro 3.
14.05 Téléfilm : Samantha. De Stephen La Rocque, avec Martha Plimpton, Dermot Mulroney.
15.40 Surprises.
15.55 Documentaire : Vanessa Paradis, la tournée. De Didier Ferront et Renaud Le Van Kim.
16.55 Musique : Vanessa, concert à l'Olympia.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon. Présenté par Maureen Dor.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Spécial Cannes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Nerfs à vif. ∎∎ Film américain de Martin Scorsese (1991). Avec Robert De Niro, Nick Nolte, Jessica Lange. *Méditation sur le mal.*
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Men at Work. □ Film américain d'Emilio Estevez (1990). Avec Charlie Sheen, Emilio Estevez, Leslie Hope (v.o.). *Comédie policière vaguement écologique.*
0.19 Pin-up.
0.20 Cinéma : La Secte. □ Film italien de Michele Soavi (1991). Avec Kelly Curtis, Herbert Lom, Michel Adatte. *La vie d'une institutrice allemande bascule dans l'horreur.*
2.10 Documentaires : Les années transistors.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Allez France ! ∎ Film français de Robert Dhéry (1964) (rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.25 Documentaire : Les Enjeux de l'Europe. L'Etoile de Maastricht-l'Ecu.
19.50 Documentaire : Trois Rêves perdus. 1. Los Angeles, zone mortelle, de Hartmut Schoen.
20.25 Documentaire : Ich liebe dich. Spécial Cannes. Romy Schneider, de Patrick Jeudy.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Italie du changement. Soirée proposée par Susanne Drexl.
20.45 Documentaire : De la république des pots-de-vin à la nouvelle démocratie. De Hans-Jürgen Kornder. Suivi à 21.05 d'un débat.
21.25 Documentaire : « Il Cavaliere » entre en politique. Berlusconi avant et après les élections. De Pierre Mathias. Suivi à 21.40 d'un débat.
21.55 Documentaire : Milan, « capitale morale ». Nouveaux patrons, vieilles recettes, de Gaby Riedschy.
22.25 Cinéma Trois frères. ∎∎ Film italien de Francesco Rosi (1980). Avec Charles Vanel, Philippe Noiret, Vittorio Mezzogiorno (v.o.).
0.20 Documentaire : Le pays des « terroni ». Misère au sud de l'Italie, de Sabine Kienlechner (30 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.45).
7.05 Musique : Boulevard des clips (et à 8.05, 1.50, 6.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
10.05 Téléfilm : L'Epopée d'un enfant du Sud. De Jack Bender, avec Campbell Scott, Lukas Haas. *Pendant la guerre de Sécession.*
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Cinéma : Les Douze Travaux d'Astérix. ∎ Film français d'animation de René Goscinny et Albert Uderzo (1976).
14.55 Téléfilm : Les Misérables. De Glenn Jordan, avec Richard Jordan, Anthony Perkins.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Le Crime de l'Orient-Express. ∎ Film britannique de Sidney Lumet (1974). Avec Albert Finney, Lauren Bacall, Martin Balsam.
23.05 Téléfilm : Danger, tour piégée. De Richard Kletter, avec Paul Reiser, Susan Norman. *Prisonnier d'un ordinateur fou...*
0.45 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Fréquenstar (et à 3.25).
3.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Mirage ; E = M 6 ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Les Maîtres du jeu : hommage à Eugène Ionesco. 5. Le profil et son double.
22.40 Les Nuits magnétiques. Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec notre collaborateur Francis Marmande (la Perfection du bonheur).
0.50 Musique : Coda. Sur quelques larmes de sanza (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (émis de Sarrebruck) : Castor et Pollux, de Rameau ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 85, de Hummel ; Symphonie nº 1 en ut majeur op. 21, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Thomas Hengelbrock.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du club Manhattan Hôtel New-York d'Euro Disney : Bill Perkins, saxophone, Olivier Hutman, piano, Alby Cullaz, contrebasse, Ted Hawke, batterie.



Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Eclipses

LORS de son quatrième voyage vers les Amériques, douze ans après le premier – c'est dire s'il avait largement entamé son second septennat –, *Christophe* Colomb se retrouva en panne à la Jamaïque. Ses caravelles faisaient eau. Ses hommes se mutinaient. Lui-même était souffrant. Les vivres venaient à manquer. Et les natifs commençaient à se montrer inamicaux.

Christophe Colomb avait du métier. Il savait, grâce aux éphémérides établies par le savant juif Abraham Zacuto, qu'une éclipse de lune se produirait dans la nuit du 29 février 1504. Il menaça donc les Indiens du châtiment de Dieu pour leur indifférence au sort des naufragés. L'éclipse eut lieu. Les vivres affluèrent, comme par enchantement.

Toute ressemblance avec des situations existantes serait purement fortuite. Ayant appris par une de ces brèves dont *le Monde* fait son miel qu'une éclipse de soleil, caché à 42 %, *serait visible*, mardi 10 mai 1994 à 21 h 03, au centre de l'Arc de triomphe vu du rond-point des Champs-Elysées, comme il y a 261 ans, sauf qu'à l'époque il n'y avait ni rond-point, ni Arc, ce qui fait – vous me suivez – que l'occasion était sans précédent notable, ayant donc appris tout cela, on pouvait ne pas juger fondamentalement nécessaire de tomber à genoux devant son téléviseur à la même heure.

Pourtant, une lecture soigneuse du sondage publié aujourd'hui dans ces mêmes colonnes aurait pu laisser planer un doute : les miracles, même s'ils ne sont plus ce qu'ils ont été, gardent leurs partisans. Cela ressort nettement de l'enquête menée auprès de 1 014 âmes adultes, échantillon représentatif des croyances des Français. Le miracle, par exemple : 21 % des personnes y croient *« tout à fait »*. Et 36 % *« un peu »*. Bien sûr, ce dernier chiffre laisse rêveur. L'on s'imagine mal, face au paralytique qui se lève et dit *« je marche »*, répondre *« un peu »*. Mais enfin, les chiffres sont là : une majorité de Français croient encore au miracle.

En revanche, dans l'accom*modement des consciences*, ils doutent du péché. La fraude fiscale, par exemple. C'est, en pourcentage, un tout petit péché (5 %). Plutôt une *« faute morale »* (32 %), une *« affaire personnelle »* (23 %) ou ici pointe la demande d'absolution fort connue du fisc *« une erreur »* (22 %). Moins *« péché »* que la fraude fiscale, on ne trouve pas. Sauf *« la vie en couple sans être marié »*, un micro 4 %, qui court après la société. Et hormis *« l'excès de vitesse en auto »*, infime 2 %, qui se finit rarement au confessionnal.

Pour fauter, il faut vraiment s'accrocher. Avorter. Voler dans les grands magasins. *Assumer son homosexualité.* Ou, le pire, être dans l'infidélité conjugale. Encore plafonne-t-on au maximum à 18 %.

La voilà bien la vraie éclipse, l'éclipse du péché.

Jour de liesse à Gaza

Après vingt-sept ans d'occupation, des milliers de Palestiniens ont accueilli sous les vivats l'avant-garde de « leur » police

RAFAH

de notre envoyé spécial

Oubliés les ennuis, les morts et les humiliations. Oubliée, l'interminable attente, les années de couvre-feu et les descentes militaires nocturnes. Le temps d'une nuit, Dar El-Balah, première ville « libérée » de la bande de Gaza, s'est jetée à corps perdu dans la *fête*. *Flonflons*, tambourins, concerts de klaxons et rafales d'armes à feu vers le ciel étoilé. Peu avant minuit, mardi 10 mai, l'armée israélienne a fait ses paquets, transmis les clefs des bâtiments publics à des représentants de la nouvelle autorité palestinienne et annoncé que la cité était en quelque sorte ouverte.

Aussitôt, plusieurs milliers de gens, parmi ceux qui s'étaient massés dès l'après-midi sur la grand-route menant de Gaza-ville à la frontière égyptienne pour accueillir l'avant-garde de « leur » police, sont entrés dans la sarabande. *« Nous sommes libres ! Vive Abou Ammar. »* Yasser Arafat – puisque c'est de lui qu'il s'agit – rêvait d'une entrée triomphale de ses soldats reconvertis en policiers dans l'enclave la plus turbulente des territoires occupés. Les Israéliens ont tout fait pour l'éviter. Ils n'ont pas réussi à gâcher ces premières heures de fièvre populaire. Les cent mille habitants de Dar El-Balah, pour la première fois depuis vingt-sept ans, n'ont plus à craindre les soldats de l'occupation.

« Graves problèmes de coordination »

Quand la fête a commencé, les policiers palestiniens n'étaient *toujours* pas là. Deux jours et une nuit et demie : c'est le temps record qu'il aura fallu aux cent cinquante et quelques hommes concernés pour franchir le petit kilomètre de *no man's land* qui sépare l'Egypte du territoire nouvellement autonome. Entre les deux – obstacle insurmontable –, le terminal douanier israélien et ses militaires, ses bureaucrates et ses règlements tâtillons. Huit heures de délai supplémentaire, huit heures d'attente pour les journalistes, huit heures d'humiliation infligées aux hommes de la brigade Ein Jaloud.

Sous couvert de l'anonymat, un officier d'Israël, cheveux bouclés et béret rouge passé dans l'épaulette, admettra du bout des lèvres que ces retards étaient délibérés. *« Il nous a fallu quarante ans pour traverser le désert. Ils peuvent bien attendre quarante heures non ? »* Mauvaise humeur. Les soldats et officiers israéliens sont globalement ravis de quitter Gaza mais malheureux de le faire dans ces conditions. Etre contraints, par la politique, de remettre une parcelle de leur pouvoir à ces hommes *« qui n'ont rien fait »*, *« c'est dur à avaler »* pour certains d'entre eux. D'autant que ces Palestiniens, tout à l'heure, seront accueillis chez eux comme de véritables héros.

En Afrique du Sud, au milieu des chefs d'Etat et de gouvernement invités à la fête de la démocratie naissante, Yasser Arafat, interrogé par une télévision israélienne, s'est fâché tout rouge. *« Non ! »*, contrairement à ce qu'affirme Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, il n'a pas demandé *« une seule minute de délai supplémentaire »* avant d'assumer ses responsabilités. *« J'attends qu'Israël respecte ce qui a été conclu au Caire et ce n'est pas le cas. Semaine après semaine, jour après jour, ils* [les Israéliens] *retardent délibérément les choses. Nos troupes sont aux portes de Gaza et Jéricho depuis quatre jours et on ne les laisse pas entrer. Voilà la vérité ! »*

Selon le commandement israélien, il y a eu de *« graves problèmes de coordination »*. L'OLP a bien envoyé à Tel-Aviv les six mille noms – sur neuf mille prévus – de ceux qui sont censés prendre la place des soldats de l'occupation à Gaza et à Jéricho. *« Mais c'est seulement lundi soir,* jure un officier, *que nous avons reçu par fax le curriculum complet des cent cinquante premiers éléments de leur police. Mais que croient-ils ? Que nous allons laisser entrer n'importe qui, comme cela ? »*

Les policiers sont finalement passés du côté du terminal israélien vers 17 heures. Ils n'en sont sortis qu'environ huit heures plus tard, après avoir été fichés, enregistrés, photographiés, répertoriés. Le ton est monté à plusieurs reprises. Les policiers refusaient de remplir les formulaires israéliens. Il a fallu imprimer en catastrophe des papiers palestiniens répondant aux critères de ceux qui restent les occupants.

Ensuite ce fut le tour des vingt-quatre jeeps offertes par les Etats-Unis au contingent. Examen des machines, vérifications pour mise en conformité avec le code israélien, immatriculation, tampons, timbres fiscaux, etc. L'idée, avouée par un officier israélien, était de couper les cheveux en quatre pour *« retarder le départ au maximum »* et éviter le défilé triomphal sous le soleil et les caméras des télévisions étrangères. Accessoirement, *« pour raisons de sécurité »*, on chercha aussi à empêcher le débordement des foules qui attendaient dehors depuis deux jours.

Mais l'événement était si exceptionnel et les occasions de faire la fête à *Gaza si rares*, que des milliers de gens étaient encore debout quand le convoi des jeeps et de huit autocars s'ébranla enfin au milieu de la nuit. A pied, à cheval, sur des charrettes à mulet, dans des bétaillères, des autocars et des milliers de voitures surchargées, les Palestiniens sont venus accueillir leurs héros.

Dans une atmosphère de kermesse, entrecoupée de quelques tirs de semonces des soldats quand des groupes de jeunes excités s'en prenaient à eux à coups de pierres, on oublia presque les deux morts de la veille, deux gamins tués par l'armée pour avoir cru que l'Intifada continuait. *« Ces hommes qui arrivent sont nos fils, nos frères, nos parents »*, résuma une vieille bédouine voilée, sur le bord de la route. *« Mon frère est dans le lot,* se réjouit Abou Hassan dans son taxi. *Je ne l'ai pas revu depuis la guerre de 1967. »*

« Il sera bien temps de déchanter »

Jeunes en jeans accrochés en grappes à des Peugeot 404 essoufflées, commerçants ventrus en costume-cravate avec familles entassées dans une BMW rutilante, paysans efflanqués et keffieh blanc sur la tête, jeunes filles bien mises et vieilles dames dignes toutes de noir vêtues, l'échantillon complet de la population était là. *« Bienvenue aux pionniers de la Palestine »* ; *« Les magasins Sakhallah souhaitent la bienvenue aux pionniers de Palestine »* ; *« La famille Hastal salue le retour de nos héros »* : des dizaines de banderoles avaient ainsi été tendues par tous ceux – notables ou non – qui, pour une raison ou pour une autre, cherchaient à se faire remarquer par les nouveaux arrivants.

A l'instar de bon nombre de ses amis, le général Nasser Youssef, cinquante-cinq ans, qui, après avoir quitté la Palestine à la naissance d'Israël en 1948, commandera désormais la force de police à Gaza, se fit grandiloquent : *« Ceci est le premier jour d'indépendance et de liberté pour le peuple palestinien. »* Dans la foule, même parmi les pauvres *fellahs* illettrés, nombreux sont ceux qui auraient volontiers remplacé les mots *« premier jour »* par *« première étape »*. Mais comme nous confia l'un d'eux : *« Laissez-nous célébrer ce jour, il sera bien temps de déchanter plus tard, s'il le faut vraiment... »*

PATRICE CLAUDE

Attente à Jéricho

Les policiers palestiniens n'arriveront pas avant le vendredi 13 mai dans la future région autonome de Jéricho et *« peut-être plus tard »*, a affirmé, mardi, le commandant de la région centre d'Israël, le général Ilan Biran. Près de 800 policiers palestiniens – 500 venus d'Irak et 300 de Jordanie – attendent, sur la rive jordanienne du Jourdain, l'autorisation de franchir le pont Allenby.

Les journalistes israéliens et les correspondants de la presse internationale ont protesté contre l'interdiction qui leur est faite de pénétrer dans la région de Jéricho, décrétée *« zone militaire fermée »* depuis la signature de l'accord sur l'autonomie, le 4 mai, au Caire. Un porte-parole militaire a indiqué que cette mesure, prise *« pour des raisons de sécurité »*, restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

L'Autorité palestinienne qui administrera Gaza et Jéricho sera composée de quinze personnalités des territoires occupés et de dix seulement de la diaspora, a indiqué, mardi, à Tunis, Yasser Amro, membre du comité exécutif de l'OLP. Initialement, il était prévu que les représentants de ces deux groupes de Palestiniens seraient en nombre égal au sein d'une équipe de vingt-cinq membres, sous la houlette de Yasser Arafat. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : des réfugiés irakiens maltraités. – Plu*sieurs centaines de réfugiés* irakiens ont été victimes de tortures, d'arrestations arbitraires et même d'exécutions sommaires, a déclaré Amnesty International, dans un rapport publié, mardi 10 mai, à Londres. Selon l'organisation humanitaire, trois ans après la fin de la guerre du Golfe, quelque vingt-trois mille ressortissants irakiens sont toujours dans des camps où ils sont interdits de visites. Amnesty *« exhorte »* les autorités saoudiennes *« à respecter les droits élémentaires »* des réfugiés placés sous leur protection. – *(AFP.)*

CAMBODGE : le roi Sihanouk critiqué. – Jugeant que l'on *« calomniait »* ses récentes propositions de paix (*le Monde* daté 8-9 mai), le roi Norodôm Sihanouk a décidé d'anticiper au 18 mai son retour à Pékin pour des soins médicaux. Mardi 10 mai, le gouvernement khmer avait refusé d'organiser de nouvelles élections, comme le souhaitait le souverain, et le co-premier ministre Hun Sen s'est opposé à des négociations de paix avec les Khmers rouges hors du royaume. – *(AFP, Reuter.)*

VIETNAM : un dissident bouddhiste proteste contre sa mise en résidence surveillée. – Dans une déclaration parvenue en France, le patriarche de l'Eglise bouddhiste unifiée, le vénérable Thich Huyen Quang, a protesté contre sa *« détention en résidence surveillée à Quang-Ngai et l'étroite surveillance »* dont il est l'objet *« depuis treize ans »*. Le ministère vietnamien des affaires étrangères a pour sa part qualifié ces accusations de *« totalement fausses »*. – *(AP.)*

DÉBATS

Espagne : « Un air politique irrespirable », par Juan Luis Cebrian ; Festival de Cannes : « La vérité du cinéma », par Jacques Toubon • A livre ouvert, par Robert Solé : *Insécurité et libertés*, de Sébastien Roché *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'investiture de M. Mandela

« Je jure de demeurer fidèle à l'Afrique du Sud (...), d'obéir et de défendre la Constitution (...) et de me dévouer au bien-être de mon peuple » : mardi 10 mai, à midi, Nelson Mandela a ainsi prêté serment devant les représentants des gouvernements du monde entier. Il a renouvelé son appel à la réconciliation *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Le juge Van Ruymbeke persiste

Selon une note transmise par le juge Van Ruymbeke au procureur général de Rennes, une *société créée* par M. Longuet, président du Parti républicain et ministre de l'industrie, a bénéficié, entre 1988 et 1990, d'un versement de plus d'un million de francs de la part du groupe immobilier Cogedim *(page 14)*.

Un projet de loi pour la Cour de cassation

Entre 1982 et 1993, le nombre de pourvois dont a été saisie la Cour de cassation a plus que doublé, passant de 12 000 à 25 000. Cette situation a justifié la rédaction d'un projet de loi, qui devait être présenté en conseil des ministres, mercredi 11 mai, destiné à créer un filtre capable de rejeter les requêtes *« parasites et dilatoires » (page 19)*.

ÉDUCATION • CAMPUS

Brouillard persistant sur le collège • Quotas, par Christine Garin • Bibliographie : *l'Éducation au Japon*, de Teruhisa Horio *(page 20)*.

COMMUNICATION

Le groupe Havas optimiste

Commentant les résultats de son groupe devant des analystes financiers, M. Dauzier, PDG d'Havas, a estimé qu'il était bien placé, grâce, notamment, à la progression de son activité à l'étranger et à diverses réorganisations, pour tirer parti de *« l'amorce d'une reprise »*. C'est le *« multimédia interactif »* qui constituera *« l'axe majeur de développement dans les prochaines années »*, même si M. Dauzier affiche la plus grande prudence sur ce marché naissant *(page 21)*.

ÉCONOMIE

Forte progression du nombre des RMistes

La barre symbolique des 800 000 bénéficiaires du « revenu minimum d'insertion » a été franchie au premier trimestre. C'est en métropole *que la situation s'est le plus* dégradée : les effectifs ont augmenté de 21,1 % en un an, contre une progression de 18,1 % pour l'ensemble du pays. Conséquences : l'idée d'une transformation des dépenses passives d'indemnisation en dépenses actives de créations d'emplois fait son chemin *(page 23)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Le Monde des livres

L'Italie des poètes : Andrea Zanzotto, Maria Luisa Spaziani, Mario Luzi, et l'ombre d'Eugenio Montale. Figures de l'antisémitisme : quatre livres, dont le dernier volume de l'*Histoire de l'antisémitisme*, dirigée par Léon Poliakov. Le feuilleton de Pierre Lepape : les récits d'enfance de deux jeunes écrivains, Régine Detambel et le Martiniquais Patrick Chamoiseau, prix Goncourt 1992.

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Le numéro du « Monde » daté mercredi 11 mai 1994 a été tiré à 481 573 exemplaires

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Cannes 94



C'est un moment terrible et beau à la fin de « la Reine Margot », le film-événement de Patrice Chéreau. La Môle (Vincent Perez) et Coconnas (Claudio Amendola) ont été décapités. La reine Margot (Isabelle Adjani) vient se recueillir devant les corps, avant d'emporter comme une relique, comme elle transporterait un enfant, la tête coupée de son amant. La costumière Moidele Bickel avait dessiné cette crypte obscure, cette pâle silhouette de douleur, avait d'un coup de crayon rouge marqué la violence du sang, avant le premier tour de manivelle. Ce croquis, Chéreau l'a mis en scène. A l'identique.

47e Festival international du film

Le monde comme il tourne

Du 12 au 23 mai, sous le signe de Fellini et de sa Gelsomina, se déroule le plus grand rallye cinématographique de l'année. Les dizaines de films sélectionnés et les milliers de professionnels présents dessinent une carte, partielle, partiale, mais significative, du monde du cinéma tel qu'il existe, au mois de mai de l'an 1994 : vitalité de la France et des Etats-Unis, résurgence italienne, signaux contradictoires émis de Russie, d'Iran ou d'Algérie.

IL y a ceux qui viennent pour faire la fête et ceux qui viennent pour faire des affaires ; ceux qui ne rêvent que de monter le grand escalier en pleine lumière et ceux qui ne vivent que pour l'obscurité des salles. Il y a des vedettes et des seconds couteaux, des réalisateurs et ceux qui voudraient le devenir, des techniciens, des journalistes, des amateurs de bains de soleil, des nababs, des clodos cinéphiles ou pas, des comptables, des pick-pockets, des marchands de T-shirts, des gens venus du bout du monde par leurs propres moyens, des prostituées et des policiers. Il y a des films aussi : vingt et un en compétition pour la Palme d'or, quarante-neuf dans lesdites « sections parallèles » (Un certain regard, la Quinzaine des réalisateurs, Cinémas en France, la Semaine de la critique), sans compter les hommages (Renoir, Fellini, Altman), et la déferlante du marché du film.

Ces films disparates dessinent, ensemble, une carte : celle du monde comme il tourne. La carte est fausse, évidemment. Les hasards de la création, les calendriers de financement et de sortie, parfois des conflits militaires, civils ou politiques, l'insistante bonne volonté des uns, la réticence ou l'indifférence des autres, la concurrence entre les festivals (et même les concurrences internes au Festival) composent un paysage aléatoire. Tel pays important est absent, tel autre paraît sur-représenté. La carte *doit* être fausse, puisqu'elle décrit un territoire en perpétuelle évolution.

Ainsi la Grande-Bretagne, vedette de Cannes l'an dernier, n'est pas là cette année (seul Mike Figgis sauve l'honneur... grâce à une production américaine). Alors que l'Italie, malgré une industrie cinématographique en faillite et l'anxiété que provoque dans les milieux artistiques la nouvelle donne politique, affiche quatre titres en compétition officielle avec deux « ténors », Moretti et Tornatore, et deux outsiders, Mario Brenta et Aurelio Grimaldi. Si la Suisse a coproduit avec la France le troisième volet de la trilogie tricolore du Polonais Kieslowski, si la Belgique se fait entendre avec son *Joueur de violon*, si le Portugal tient vaillamment son rang, le reste de l'Europe de l'Ouest fait pâle figure : ni Allemand, ni Espagnol, ni Scandinave en compétition. C'est le reflet, hélas ! fidèle, de la situation des cinématographies que l'Europe de Bruxelles tente de ranimer, mais qui, localement, végètent et s'étiolent.

Cet étrange jeu de chaises musicales, où il y a plus de chaises que de concurrents, se retrouve à l'échelle des continents : voici plusieurs années qu'on déplorait l'absence de l'Amérique latine, elle réapparaît avec le Mexicain Arturo Ripstein en compétition, et aussi un autre Mexicain, un Péruvien et un chilien dans les sections parallèles. Voilà plusieurs années qu'on guette avec intérêt la croissance du cinéma africain, il est pratiquement absent de la Croisette en 1994. Quant aux soubresauts de l'Europe de l'Est, ils se traduisent par une désertification, où ne semblent guère pouvoir survivre que des briscards habitués aux conditions extrêmes, comme les frères Nikita Mikhalkov et Andreï Kontchalovski. Les autres Républiques ex-soviétiques semblent rayées de la carte.

Carte où l'on peut lire l'obstinée présence iranienne, malgré l'érosion intégriste et le gel économique, et la trace du territoire qui s'appela « cinéma algérien », enseveli sous la bureaucratie et la violence. Carte qui repère aussi, à nouveau, le possible surgissement d'un cinéma extrême-oriental au débit régulier : pas au Japon, dont l'effondrement se poursuit, mais en Chine et à Taïwan. Par-delà les coups d'éclat des années passées, qui menèrent à la récompense suprême, cette permanence est une bonne nouvelle.

Cette ciné-géopolitique rappelle une vérité constante : un film ne fait pas une cinématographie. La passion, la folie parfois, d'un cinéaste ou d'un producteur, à l'occasion la bonne volonté d'une institution, peuvent accoucher d'un film dans la douleur, et éventuellement le bonheur. Ce film peut être un chef-d'œuvre. On connaît aussi des espèces de guérilleros d'élite, des ninjas du cinéma qui, seuls en leur pays, poursuivent un combat isolé, et paraissent incarner une cinématographie, alors qu'ils en masquent l'inexistence.

Le cinéma, c'est autre chose. Un flux, un lien permanent entre des gens *qui filment*, des gens qui jouent, des gens qui développent de la pellicule et d'autres qui la coupent ou la collent, des gens qui paient pour que les films se fassent et d'autres qui paient pour les voir. Et la sélection cannoise, les sélections cannoises, année après année, disent que les nations où ce flux naît et s'écoule avec une relative régularité sont de moins en moins nombreuses.

Les Etats-Unis et la France demeurent en tête – la présidence de Clint Eastwood, la vice-présidence de Catherine Deneuve symbolisent ces prééminences. Là-bas coule un fleuve qui souhaite irriguer la planète à lui tout seul, ici une rivière qui tente de revivifier des bras morts. Le système américain sait depuis longtemps collecter les apports de talents et de financements extérieurs à son seul usage et dans son seul moule. Il sait aussi organiser la noria entre les usines des « majors » et ceux qu'on nomme indépendants, en l'améliorant sans cesse. Cette année, seuls les indépendants sont présents à Cannes, cela ne témoigne de rien d'autre que d'un moment particulier de ce mouvement perpétuel.

Les Français sont omniprésents dans les diverses sélections, sous leur propre drapeau ou à travers des films qu'ils ont un peu, beaucoup, énormément aidé à financer, à réaliser, à diffuser. Trois films et neuf coproductions en compétition, trois autres à Un certain regard et un à la Semaine de la critique – sans compter la section Cinémas en France. Présence massive mais présence trompeuse, qui ne se retrouve pas sur les écrans du monde ; présence confuse, quand la différence entre cinéma et télévision s'estompe ; présence généreuse quand, au-delà du coup par coup, des individus ou des associations travaillent à (res)susciter des cinématographies balbutiantes (dans le « Sud ») ou exsangues (à l'Est).

Il y aura des fêtes, à Cannes. Au bord des piscines et dans les bistrots près de la gare. Sur les écrans aussi, dont trois au moins, annoncées, se ressemblent étrangement. Celle de *la Règle du jeu* dans le cadre de l'hommage à Jean Renoir. Celle d'*Un mariage* dans le cadre de l'hommage à Robert Altman. Celle qui détaille les règles du jeu à la suite du mariage de *la Reine Margot*. Trois fois la multitude, le désordre, les conflits, trois fois une mise en scène qui éclaire, organise, donne à voir et à comprendre. Le Festival de Cannes a la même ambition : il met en scène le grand capharnaüm du cinéma mondial, en indique les courants, les lignes de faille, les glissements. Les festivals sont faits pour ça : pour faire aussi, à leur manière, du cinéma.

JEAN-MICHEL FRODON

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

PIERRE BOUCHER

Palmiers

LE marronnier jouit dans le milieu journalistique d'une réputation peut-être exagérée, quasi mythique, de régularité dans sa floraison, qui a conduit à donner son nom à tout sujet d'enquête, de sondage ou de bilan dont on peut prédire, à une semaine près, l'apparition sous forme d'affichette volante à la frondaison des kiosques : à quoi servent les grandes écoles, que faire de votre argent, y a-t-il une vie après la gauche, etc. Sans oublier ces excellents marronniers que sont aussi les Français et la pierre, la sexualité des adolescents, les vrais régimes pour maigrir, la sexualité après cinquante ans, les vraies raisons de croire en la reprise. Donc, à la mi-mai, le moment est impérativement venu de vous parler du Festival de Cannes, puisque cela ne peut manquer de vous passionner, comme le Tour de France, Roland Garros et le Festival d'Avignon.

Pour autant, après quelques années de Festival, celui de 1994 en est à la 47e édition, les meilleurs esprits se trouvent parfois en panne de sensationnel et désemparés devant des situations molles qui n'appellent pas forcément le scalpel ardent du commmentateur chevronné. Et l'on voit reparaître dans les journaux et les conversations les mêmes petits serpents de mer qui ne feraient pas une ride à la surface du Loch Ness mais qui, en baie de Cannes, à une encablure du Carlton, donnent l'illusion de la houle et le frisson de l'air iodé. Par exemple, il n'est pas mauvais d'affirmer que cette année, il n'y a pas de star. Entendons nous : pas cette année 94, mais n'importe quelle année où l'on n'attend pas une énorme vedette qui rendrait cette assertion ridicule. En déclarant qu'il n'y a pas de star, on rabote les têtes qui tentaient de se relever au-dessus du lot, on nivelle, en vieux baroudeur blasé qui a connu les bousculades d'êtres légendaires aux portes du feu Palais Croisette.

DE même, *« les Américains ne vont plus à Cannes »*. Appréciez l'étendue du naufrage. C'est comme si la mer s'était retirée derrière Sainte-Marguerite et Saint-Honorat. On ne connaît pas dans le vocabulaire festivalier figure de rhétorique plus forte et poignante pour signifier un état d'abandon spirituel et affectif, que ce *« les Américains ne vont plus à Cannes »*, qui du reste n'est jamais tout à fait vrai. L'idée que l'on puisse rester en tête-à-tête avec seulement le cinéma français, européen, indien, chinois, bref, ce minable reste du monde, jette l'effroi.

La routine cannoise est une autre réserve de formules, qui permettent de situer facilement l'interlocuteur dans l'échelle de ceux qui sont venus là pour bosser. *« Le champagne de bonne heure, je ne supporte pas. Se mettre en robe du soir (en smoking) alors qu'il fait encore jour, on ne vit pas sur la même planète, non ? »*. Parfois des échos frisent l'amertume : *«Ils sont devenus odieux au Majestic, ils ne me reconnaissent pas »*. Des contrariétés digestives : *« La mère Besson, sortie de la bouillabaisse du vendredi, c'est pas mieux que la cafète à Paris »*. Et aussi des nostalgies toutes neuves : *« Les soirées d'ouverture du temps de Jack Lang, ça avait une autre gueule »*. Avec le temps ce sera de plus en plus vrai. D'ailleurs on avait tous une autre gueule.

LES fêtes, aussi, sont un souci lancinant. *« Est-ce que Karmitz va encore nous servir un méchoui sur la plage ? Et Toscan, toujours à la villa Toscana ? Il sait rebondir, le bougre ! Au fait, qu'est-ce qu'ils font pour le sida, cette année ? On aura Liz ou Line ?. »* Quelques-uns s'inquiéteront de la pâleur de Gilles Jacob : s'il joue son rôle dans le film de Michel Blanc intitulé *Grosse fatigue*, ce n'est pas par hasard. Ils diront, l'air sonné : *« Je ne sais pas comment il tient »*. Il tiendra. Le bunker qui sert de Palais ne peut plus déplaire ou égarer que les débutants. On commence à s'en accommoder, à le trouver sinon beau, assez sympa. Sans accepter pour autant les photographes qui mitraillent sur les marches, toujours trop étroites, mal foutues, ni le public cannois qui vient s'esbaubir devant les Parisiens descendus dans ce décor d'opérette où frappe une autre évidence : *« Tiens, ils ont rentré les caniches. »*

Pendant ce temps, à Paris, ceux qui restent jugent les frivoles qui peinent sur la Côte. Ils travaillent, si on veut, mais la Croisette avec ses palmiers, c'est pas Cayenne. On ne peut pas prendre au tragique la vie de quelqu'un qui mange deux fois par jour sur notes de frais et qui dort dans la même rue que Nastassja Kinski ou Clint Eastwood. On ne retrouvera un peu d'indulgence qu'en apprenant qu'il pleut sans discontinuer sur les Alpes-Maritimes. Comme chaque année, ce Festival paraîtra interminable. A ceux qui y travaillent. A ceux qui auraient voulu y aller. A ceux qui n'y sont pas allés et qui arroseront un ultime marronnier : ce festival, ne pourrait-il pas tenir sur une semaine ? D'ailleurs, ne devrait-il pas changer de date ? Et, soyons francs, Cannes, est-ce le meilleur endroit pour un Festival de Cannes ? ■

CANNES/FRANCE

Des images inédites pour l'hommage phare du Festival

A la campagne, avec Renoir

Dans cent vingt boîtes en fer dormait un trésor : les scènes non montées, les essais, les chutes d'« Une partie de campagne ». Restaurées par la Cinémathèque française, montées par le cinéaste plasticien Alain Fleischer, ces images intimes d'un chef-d'œuvre en train de naître montrent à chaque instant le bonheur de filmer et le talent de vivre de Jean Renoir, dont on fête le centième anniversaire de sa naissance.



COLL. LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

U*NE partie de campagne*, de Jean Renoir, d'après une nouvelle de Maupassant, est sans doute le plus achevé des films inachevés de l'histoire du cinéma. Moyen-métrage de quarante minutes composé, disait le cinéaste Claude Heymann – qui fut l'un des nombreux assistants (avec Henri Cartier-Bresson, Yves Allégret, Jacques Becker et même, paraît-il, comme stagiaire et accessoiriste, Luchino Visconti) de cette « partie de plaisir » où passe tout le bonheur du monde et sa mélancolie – *« de deux courts métrages, la partie de campagne proprement dite et son épilogue, que le temps et le génie ont unis »*.

Personne n'est d'accord sur le destin véridique de ce film un peu légendaire. Pourquoi la rencontre de M. Dufour, quincailler à Paris, et de sa famille avec la nature, et de sa fille Henriette avec l'amour, un dimanche d'été au bord de l'eau, a pris cette tournure insolite. Ce qu'on sait, c'est que Jean Renoir avait l'intention de faire un film court *« qui serait cependant complet et qui aurait le style d'un film long »*.

On sait aussi que le producteur Pierre Braunberger, en ce printemps 1936, n'a pu investir beaucoup dans cette nouvelle filmée et qu'au bord du Loing il a fait mauvais. Manque de soleil, manque de temps, manque d'argent, ce sont des données objectives, auxquelles on rajoute des rumeurs de tensions affectives. En tout cas, il manque deux scènes, le 24 août, lorsque Jean Renoir abandonne *Une partie de campagne* pour commencer le tournage des *Bas-Fonds*.

Un fleuve d'images intimes

Roger Viry-Babel a rappelé les épisodes suivants. Comment Pierre Braunberger, avec l'accord de Jean Renoir, charge Jacques Prévert et Brunius – à l'origine directeur de production, devenu l'un des interprètes d'*Une partie de campagne* – de trouver une fin et des raccords logiques afin de permettre au film de devenir un long-métrage, comment ils s'éloignent radicalement de Renoir et de Maupassant, en inventant notamment un personnage de boulanger pédéraste qui ira comme un gant à Michel Simon... Comment il est question un moment de demander l'intervention de Douglas Sirk, futur empereur du mélodrame, alors en exil à Paris...

Une partie de campagne ne sera finalement monté qu'après la guerre. Deux cartons explicatifs pallieront l'absence des deux scènes, Joseph Kosma écrira une partition (en reprenant certains thèmes de *la Grande Illusion*), Germaine Montero enregistrera *« la longue et superbe psalmodie qui accompagne le travelling au fil de l'eau sous l'orage »*. On a le sentiment diffus que le film, bref et succulent pique-nique panthéiste, a connu bien des orages, en effet, bien des contretemps, et pas seulement venus du ciel. C'est alors qu'intervient une espèce de miracle qui va bouleverser tout ce qu'on sait ou croyait savoir du tournage d'*Une partie de campagne*.

En 1962, un important dépôt est fait à la Cinémathèque française par Pierre Braunberger ; il concerne *Une partie de campagne*. Sans doute s'agit-il de négatifs mis à l'abri par Henri Langlois. La célébration du centenaire de Jean Renoir approchant, la Cinémathèque, qui explore et restaure son patrimoine par ordre alphabétique, et est parvenue à la lettre H, opère ce qu'elle appelle *« un coup de sonde »*. C'est-à-dire une recherche, soit « à l'aveugle » (l'une d'elles a permis la découverte récente, dans un local près de Nîmes, d'un film perdu de Frank Capra, *The Matinée Idol*, datant de 1928), soit plus précise.

En l'occurrence, on sort de la chambre froide de Bois-d'Arcy, où il dort au frais, le « dépôt Renoir ». Apparaissent cent vingt boîtes, soit plus de 4 h 30 de projection ! Le premier regard sur un morceau de pellicule tendu vers la lumière procure une émotion intense : cette image n'est pas dans le film, c'est une scène inédite, non montée. Il y en a d'autres, et des répétitions, des chutes, des rushes. On est transporté chez Renoir, réellement, puisqu'*Une partie de campagne* a été réalisée dans sa propriété de Marlotte. *« C'est comme si, soudain, on avait pu retrouver des autoportraits de Michel-Ange en train de peindre les fresques de la chapelle Sixtine »*, dit dans son enthousiasme coutumier, et ici justifié, Dominique Païni, le directeur de la Cinémathèque.

Que faire de ce trésor ? Le restaurer, d'abord, mais encore ? *« Une copie restaurée, c'est une copie projetée*, ajoute Païni, *la restauration la dématérialise comme objet et l'incarne comme film. »* Comment donner à voir ce matériel unique, ce *« fondamental libertinage »*, *« cette suite de hasards transformés en décisions souveraines »*, autrement dit comment surprendre Jean Renoir à l'ouvrage ? La décision est prise de confier le contenu des cent vingt boîtes au plasticien et cinéaste Alain Fleischer (*Dehors-Dedans*, *Zoo zéro*), qui plonge avec délices, avec un *« peu de gêne aussi de regarder dans les affaires d'un autre, ne voulant surtout pas porter remède à l'inachèvement »*, à l'intérieur de ce fleuve d'images intimes.

Il en a tiré en peu de jours (*« cela m'a évité de me poser trop de questions »*) un film, un film deux fois plus long qu'*Une partie de campagne*, intitulé judicieusement *Un tournage à la campagne*, qui recompose la chronologie du scénario, conserve les prises dans leur continuité, restitue la qualité de la prise de son directe, abolit la notion de temps réel pour entrer dans ce temps si particulier qu'est celui d'un tournage, ce temps suspendu et laborieux, tendu et ludique, où règne hors champ, courtoise et gouailleuse, la voix du « patron », Jean Renoir.

Quatre-vingts minutes étonnantes, éclairantes, gourmandes. Jamais Renoir n'est apparu plus proche de son père : ce qu'il fait là, alors que l'orage menace, qu'on en parle de cet orage non désiré, c'est du cinéma de chevalet. On est au plus près de l'eau qui bouge, des herbes folles, de l'escarpolette qui s'envole, soulevant les jupons d'Henriette, de la lumière que Renoir caresse et dompte, disant à Sylvia Bataille, alors qu'un nuage passe, *« Ne parlez pas »*, et alors que le soleil revient *« Parlez »*.

Ce tournage, c'est une réunion de famille. Le petit garçon au début, avec une canne à pêche, c'est Alain Renoir, le fils que Jean a eu de Catherine Hessling ; après, on le voit souvent, il fait le « clap » (Jacques Becker, aussi d'ailleurs). Derrière la caméra, il y a Claude Renoir, le fils de Pierre. La dame qui fait l'omelette à l'estragon, c'est Marguerite Renoir ; elle n'a pas de liens de sang avec les autres, elle est monteuse, mais sa compétence l'a fait entrer dans le cercle... Et le premier séminariste qui passe, oui, c'est bien Georges Bataille, déjà séparé de Sylvia, mais quand même. On mange, pour de vrai. Renoir se fâche quand la petite servante dit « pâté de campagne » au lieu de « fromage de tête ». Puis il entre dans le champ, sous les traits joviaux de l'aubergiste Poulain ; on répète, on attend, on s'amuse. C'est extrêmement sensuel, improvisé et précis. C'est la « méthode Renoir » dans toute sa beauté, avec des rires, avec Brunius face à la caméra qui met sa main dans sa braguette comme Napoléon mettait la sienne dans son gilet, avec Brunius encore se trompant dans la scène du rossignol, et disant, en voix off, comme si c'était lui l'oiseau : *« Il est con, le rossignol... »*

« Il faut que nous allions vers le monde de plus en plus ; il faut que l'on voie des gens, il faut que l'on voie des êtres ; il faut qu'on les touche ; il faut qu'on les sente... », disait Renoir. Les gens, les êtres, on les voit, on les touche, on les sent dans ce *Tournage à la campagne* où passe la gaieté inégalable du travail bien fait.

D.H.

★ *Au troisième étage du Palais des festivals de Cannes,* le Monde *rend hommage, du 12 mai au 23 mai, à Jean Renoir. Une exposition présente des fac-similés d'articles parus dans le quotidien depuis la sortie, en 1951, de son premier film (*le Fleuve*, en technicolor) jusqu'à sa disparition en 1979. Des photos en couleur du* Fleuve*, l'affiche, des photos de tournage sur les bords du Gange (pour la plupart inédites et aimablement prêtées par l'agence Ad'hoc) complètent cette exposition.*

Le coup

LUI aurait-on dit, il y a deux mois, qu'il serait le producteur présentant le plus grand nombre de films en sélection officielle à Cannes, que le visage rond de Jacques Bidou se serait encore épanoui. Avec *les Gens de la rizière* de Rithy Pahn (compétition), *Bab-el-Oued* de Merzak Allouache et *Ximé* de Sana Na N'hada (Un certain regard), il vient de réussir une passe de trois, un *hat trick* d'autant plus inattendu et réjouissant qu'il s'agit de ses trois premières productions de longs métrages de fiction.

Après avoir longtemps travaillé dans le cinéma militant, Jacques Bidou a créé sa société, JBA, en 1987, pour produire ce qu'il nomme des « documentaires », avant de remettre en cause cette catégorie. Cet homme de quarante-neuf ans a toujours raisonné selon des choix affirmés, indépendants des critères habituels. Pas plus que la distinction entre fiction et documentaire, celle entre les différents supports (35 mm, 16 mm, super-8, vidéo) ou même entre cinéma et télévision pour des motifs de financement et de distribution, ne lui paraissent essentielles : *« Jusqu'à présent, je produisais des films de cinéma avec l'argent des télévisions, et ils n'ont été diffusés que sur le petit écran. Parce que, pour ce genre de films, il n'existe pas d'autres ressources, ni d'autres débouchés. »*

Un réseau de partenaires, à la fois bailleurs de fonds et diffuseurs, s'est ainsi mis en place à travers l'Europe : la SEPT en France, Channel 4 en Grande-Bretagne, ZDF en Allemagne, auxquels se joignent à l'occasion France 3, une chaîne suisse ou italienne... En quoi ces produits sont-ils, pourtant, des films de cinéma ? *« Ce n'est ni du magazine ni du reportage. A mon sens, le critère déterminant est l'implication du cinéaste, la présence d'un double enjeu dans chacun*

Etre dans

du chapeau de

avec Renoir

هكذا من الأصل

Rencontre avec Isabelle Adjani, la « reine Margot » de Patrice Chéreau

« Etre dans le film, mais ne pas être le film »

Isabelle Adjani est la reine Margot, un rôle-titre, encore une fois, un film que Patrice Chéreau a mis plus de quatre années à mener à son terme. Mais, à la différence de* Camille Claudel, *dit-elle, on ne l'a pas contrainte à porter sur ses épaules le projet « Margot ». Elle n'en est pas le centre, et elle en est heureuse.

AU lendemain de la première projection de *la Reine Margot*, Isabelle Adjani reçoit les journalistes à la chaîne dans la suite d'un grand hôtel. Sur une table basse, il y a une biographie de Sarah Bernhardt. Adjani est blottie dans une robe grise tricotée, douillette comme une layette. Elle porte des collants noirs de pensionnaire, des bottines. Sur le bout de son très petit nez, elle a posé des lunettes rondes aux verres bleus, un bleu qui n'a rien à voir avec ses yeux. Elle paraît très jeune, très disponible, débarrassée des angoisses, des peurs qu'on lui prête. Lorsqu'on lui dit qu'elle traverse le film de Patrice Chéreau comme une comète blanche, qu'elle apparaît sauvage et pourtant civilisée, appartenant à cette époque de massacres, de complots et cependant d'une autre essence qui est intemporelle, que sur elle le sang des tueries ruisselle sans la salir, sans l'imprégner, elle remercie. On ne sait de quoi, mais elle semble consolée.

On ne lui demandera pas si elle a lu le roman d'Alexandre Dumas, avant. Elle dit, en riant, *« Ah ! Tant mieux ! »* On a envie de lui demander pourquoi elle n'est pas pareille, toujours différente de ce qu'on pense qu'elle est, de ce qu'on veut qu'elle soit, pourquoi on l'aime, mais d'un amour qui n'est pas simple, pourquoi, plus qu'une autre, elle donne l'impression de faire un métier à hauts risques, qu'elle choisisse de tourner, de ne pas tourner. Pourquoi ce sentiment permanent de danger évité ou assumé ? Ça, vraiment, elle ne le sait pas, elle voudrait livrer une réponse, comme on rend un service, elle a un peu rougi. Désolée, elle ne sait pas.

Il faut emprunter une autre piste. Sa carrière est habitée de personnages ayant existé. Emily Brontë, Adèle H., Camille Claudel et maintenant la reine Margot, destins exaltants et tragiques, littéraires et historiques. Comment fait-elle siennes ces héroïnes qui préexistent dans l'histoire, dans la mémoire ?

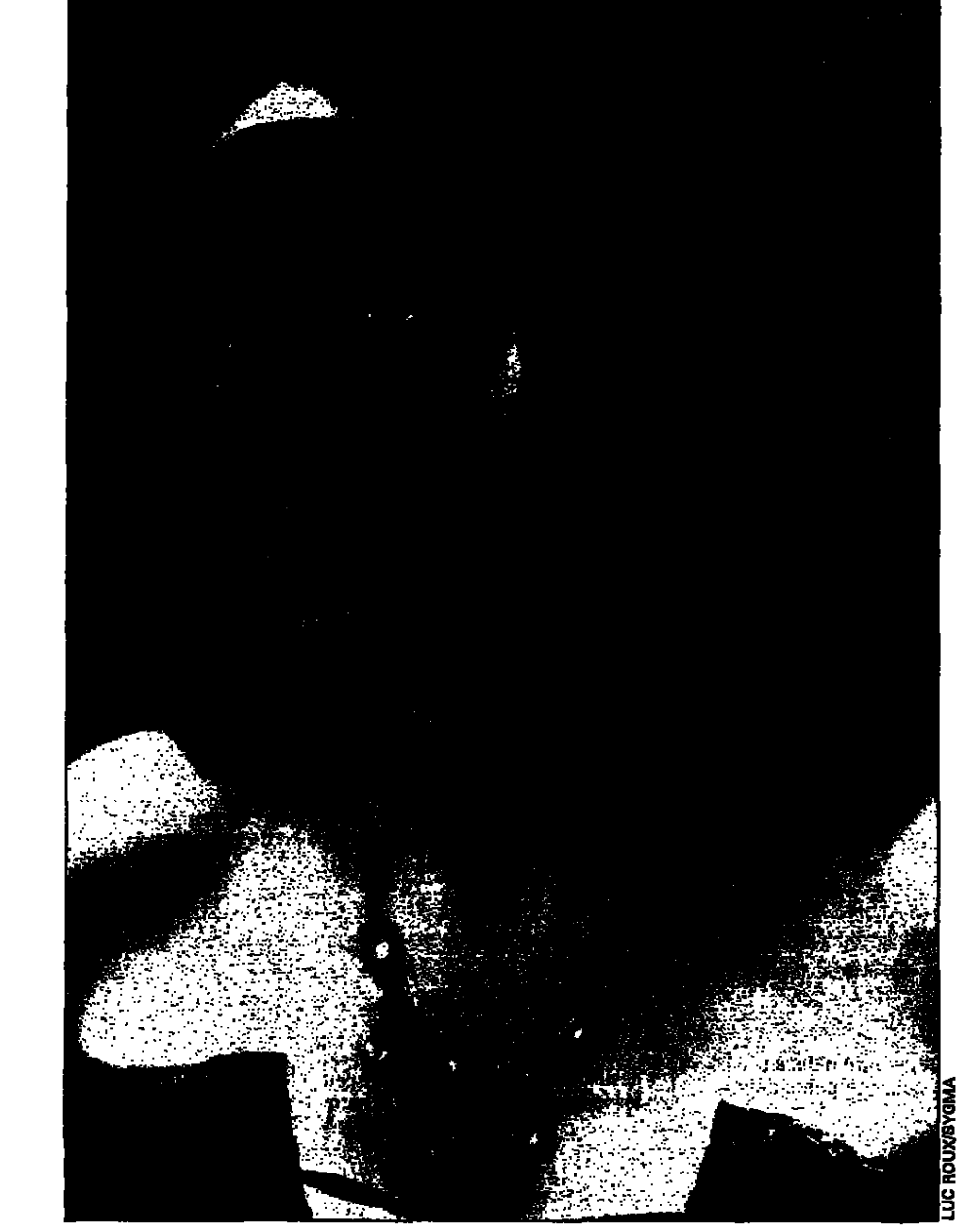
« Plus ça passe par moi, plus je les rends à elles, dit Isabelle Adjani. *Il faut que je me les approprie. Pour leur rendre la liberté. Une liberté qu'elles n'ont pas eue. Au moment de* Camille Claudel, *le combat qu'il a fallu mener pour le film rejoignait les combats de Camille, c'est vrai, oui, j'étais en colère, à travers elle. J'intégrais aussi des éléments de ma vie personnelle, d'une période difficile vécue avant le film. Camille Claudel, c'était lutter contre tous les abus et, en même temps, risquer à mon tour d'y participer. Cet aspect-là des choses, bien sûr, je ne pouvais ni le pressentir, ni le connaître, pendant longtemps. Mais l'impact du film, le tumulte qu'il a déclenché, la nouvelle littérature autour de Camille qu'il a engendrée, tout ça a fait monter la cote de ses sculptures. Certains l'ont vite compris, qui m'ont proposé d'acheter des pièces « au bon moment ». Pas ça, pas moi, il ne pouvait en être question, j'aurais eu l'impression de la salir, de la trahir à nouveau, de la déposséder à nouveau.*

Quatre ans d'attente pour une existence

» Pour Brontë, *c'est différent.* Brontë, *il ne fallait pas y toucher. Tous les gens qui ont touché cette famille se sont brûlés. C'est comme la malédiction des pharaons ! Le tournage a été un cauchemar, les corbeaux qui entraient dans les chambres, le four à pain qui prenait feu, quelqu'un qui tombait de l'échelle, plus jamais ça !*

» Adèle, *c'était encore autre chose.* Adèle, *c'était François Truffaut. Je conserve une image, très forte. Pendant le tournage. Un matin, je frappe à sa porte, non, je pousse la porte. François était là, il faisait un geste qu'il me demandait toujours de faire, un geste d'angoisse : frotter le haut de son bras gauche avec la main droite, comme s'il y avait une démangeaison terrible, un froid aussi. Je lui demande ce qu'il a, il me répond, je ne sais pas, je ne sais plus du tout pourquoi j'ai voulu faire ce film, c'est une très mauvaise idée, un film sur la mort. Il y a eu un film entre les deux, joyeux, heureux,* l'Argent de poche, *mais* Adèle H., *tout de même, c'était l'antichambre de* la Chambre verte... *où la mort, cette fois, aurait la première place. »*

Après *Camille Claudel*, Isabelle Adjani s'est un peu accordé le temps de vivre et, vaguement, on le lui a reproché. Et puis *la Reine Margot* a commencé d'exister, dans le désir de Patrice Chéreau,



dans l'appétit de Claude Berri, dans l'esprit de Danièle Thompson qui ferait l'adaptation avec Chéreau, et les dialogues, dans l'idée que l'on avait qu'Isabelle serait cette reine-là. Mais il faudrait des années d'attente : Claude Berri se voulait producteur à part entière de la future *Reine Margot*, et son *Germinal* le prendrait d'abord, en totalité. Pendant des années, donc, on écrirait le scénario de *Margot*, le réécrirait, s'impatienterait, songerait pour de périlleuses raisons de commerce international à tourner en anglais, reviendrait à la raison et au français.

« Et moi, j'attendais, dit Isabelle Adjani. *Mais curieusement, mes actes, le fait que je ne tournais pas, puisque j'attendais – l'attente a tout de même duré quatre ans –, plaidaient contre moi. Plus personne n'était sûr que j'avais envie de ce rôle, de ce film, tellement envie de travailler, en fait. C'était tout le contraire. S'est alors présenté* Toxic Affair, *et j'ai tout de suite eu envie de le faire. Un peu comme un gage que je donnais à Margot, un gage que j'existais.*

» J'ai pensé : je vais pouvoir être comme je suis en ce moment, ça va être joli, gentil, facile. Ça va être vivant, léger. Parce que tout était devenu lourd. Lourd avec l'argent, lourd pour moi à cause de ça, lourd pour les metteurs en scène aussi, en face de la responsabilité de gérer cette image de moi. C'était devenu difficile d'exister sans qu'on m'accuse d'être celle qui rejette, celle qui refuse. J'étais arrogante, ou extravagante. Non, je voulais seulement être indépendante. Et qu'on m'accepte. Voilà. »

On ne va pas entonner la complainte de « la pauvre petite fille riche », pas non plus le *blues* de la star incomprise, mais Adjani est totalement sincère dans sa nostalgie de simplicité, de spontanéité. Elle dit que lorsqu'elle a vu des films comme *Les gens ordinaires n'ont rien d'exceptionnel* ou *Mina Tannenbaum*, elle s'est sentie, non pas jalouse, mais heureuse, vraiment heureuse pour les comédiennes, pour Valeria Bruni-Tedeschi, pour Elsa Zilberstein et Romane Bohringer. *« J'ai réalisé,* dit-elle, *que je demandais trop. Que je voulais à la fois être moi, là où j'étais arrivée, l'ayant voulu, et là où elles étaient, dans des films plus libres, plus naturels. Et c'est bien ça que nous avons espéré faire avec* Toxic Affair, *et que nous n'avons pas fait. »* Une image alors revient. Cannes 1993. Une image insolite de solitude et de courage. La projection de presse de *Toxic Affair*, le matin, s'est mal passée. Le soir, ces soirs cannois où le jour est loin de tomber, où le soleil éclaire encore la foule gourmande des badauds massés au pied du grand escalier du Palais, la foule pressante des photographes en smoking, le soir, sortant de cette limousine gaie comme un corbillard, foulant le tapis rouge, est apparue Isabelle Adjani, anachronique et splendide, avec des boucles, des anglaises même, une voilette, une robe bizarre. Elle bravait l'échec annoncé, elle était crâne, elle était seule. Et le silence l'accompagnait.

A ce souvenir, aujourd'hui, elle éclate de rire : *« Ah ! oui ! C'était assez terrible ! Je savais exactement ce qui allait se passer ! Alors, j'ai accroché mon sourire, solide, sur mes dents, et je l'y ai laissé, style hôtesse d'accueil de l'enfer ! C'est vrai, ce soir-là, Antigone était ma sœur ! Je me sentais encadrée, à droite et à gauche par Antigone et Iphigénie... »*

Puis *Margot*, enfin est arrivée. Isabelle Adjani parle d'abord des mouvements, de la difficulté des mouvements, de donner à cette femme, dans les gestes, ses élans contradictoires et contrariés. Elle dit le danger de jouer en costumes, de n'être qu'une jolie poupée qui se pavane dans une robe seyante, ou qu'une silhouette figée descendue d'un tableau. Puis elle parle de Patrice Chéreau, de *« son visage formidablement changeant, qui défie les lois de la gravité »*, de sa façon de diriger, *« à la fois si physique, et pas seulement... Comme ces gens qui peuvent faire l'amour en parlant, la parole dans ce moment-là ne se sépare pas de leur corps, tout en apportant quelque chose en plus »*.

Puis elle parle de Margot, *« elle est vaillante »*, et évoque cette scène, entre Jean-Hugues Anglade et elle, entre Charles IX et Margot, le frère et la sœur, et cet amour entre eux. La scène extraordinaire de la mort du roi, la fin de son agonie, la sueur de sang qui l'inonde, elle qui devient une amante, une mère devant un très petit enfant, sans dégoût, dans une compassion si douce malgré la violence. Isabelle Adjani révèle : *« Jean-Hugues et moi avions conclu un pacte secret, lorsque nous jouions ensemble, nous nous étions promis de tout nous donner, de jouer l'un avec l'autre mais aussi l'un pour l'autre. Et je me souviens avoir poussé la protection très loin, pour cette scène justement. Elle avait du mal à se mettre en place, l'atmosphère qui régnait sur le plateau n'était pas propice, parce que ce jour-là, Philippe Rousselot, le chef opérateur, venait de perdre son père. Ce vrai deuil auquel Patrice prenait part, amoindrissait notre disponibilité, notre énergie.*

Deux « gin and tonic » pour un moment ludique

» Et tout à coup, avec une autorité que je ne me connaissais pas et que je n'ai jamais retrouvée après, je me suis entendue dire à l'équipe, à Patrice : « Bon, quand vous serez prêts, vous nous préviendrez. Nous allons la faire, mais pas plus de deux fois. » *J'ai croisé le regard reconnaissant de Jean-Hugues. Nous l'avons faite, cette scène, dans sa chorégraphie si difficile, dans sa souffrance et dans ses larmes, nous l'avons faite, et cela a été pour nous un moment mystique. »*

Nettement moins mystique, la première étreinte si brutale, entre La Môle (Vincent Perez) et Margot, dans la rue, contre un mur. Dur aussi ? *« Ah ! Oui ! Dur ! Surtout le mur, un vrai vieux mur du vieux Bordeaux, avec des pierres qui vous rentrent dans le dos, dans les fesses ! C'était vraiment drôle, parce que c'était une scène qui déprimait complètement Chéreau. Il parlait pendant la prise, marmonnait des choses. Vincent et moi étions comme des crétins, ne sachant trop comment nous en sortir. Ce n'était pas* Basic Instinct *mais tout de même. C'est alors que Vincent a dit :* « C'est dommage que je n'ai pas un gin and tonic, parce que cette boisson me rend violeur. » *Aussitôt un assistant a apporté deux gin and tonic, je pensais que le deuxième était pour moi, quand j'ai vu que Patrice avait commencé à le siroter... Ça a été un moment vraiment ludique. »*

Ludique, *la Reine Margot*, cette immense fresque épique et sanglante, intime et tournoyante ? Oui, pour Adjani, qui dit : *« Je suis tellement soulagée d'être dans le film et de ne pas être le film. »* Qui, une fois encore, d'une petite voix douce, revendique le droit de *« rester dans l'imperfection, l'accident et l'échec parfois »* et regrette que cela ne lui soit pas accordé. *« C'est pour cela,* dit-elle, *que j'aime voyager, j'aime aller voir ailleurs si j'y suis. Et justement, je n'y suis pas, et c'est bien. »*

**Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN**

du chapeau de Jacques Bidou

des projets : un enjeu de mise en scène, et un enjeu politique et social, qui mettent en cause le regard du cinéaste sur la réalité qu'il filme, et les moyens qu'il utilise. »

Ces films concernent ce que Bidou nomme les *« terrains d'urgence »* : le premier documentaire, en 1987, était tourné en Afrique du Sud. Puis l'Afrique noire, le Maghreb, le Moyen-Orient, l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est ont été ses destinations régulières, presque toujours avec des réalisateurs originaires des pays concernés et qui, la plupart du temps, tournaient, grâce à lui, leur premier film. Un travail souvent mené en collaboration avec les Ateliers Varan. Cette école de cinéma des « pays du Sud », créée au Mozambique il y a vingt-cinq ans par Jean Rouch, dans la foulée de la Révolution des œillets et de la fin de la colonisation portugaise, a essaimé dans le monde entier, avec une base fixe à Paris, rue Montlouis, dans le 11e arrondissement.

Cette sensibilité aux rapports Nord-Sud se retrouve dans les trois films sélectionnés à Cannes. Trois films tournés dans le même esprit, et des conditions matérielles comparables : ensemble, les budgets des *Gens de la rizière* (9 MF), de *Bab-el-Oued* (7,5 MF) et de *Ximé* (7 MF) représentent le budget moyen d'un film français. *« Mais tout le monde est payé sur mes films,* précise aussitôt Jacques Bidou. *Ils sont faits dans l'amitié et la solidarité, pas dans le copinage et l'amateurisme. »*

Ces trois projets ne résultent d'aucune décision stratégique, pour Jacques Bidou, de *« passer au long métrage de fiction »*, mais sont issus de son activité antérieure. Ainsi des *Gens de la rizière*. JBA avait produit le premier documentaire de son auteur, jeune cinéaste cambodgien sorti de la FEMIS : *Site 2*, consacré aux camps de réfugiés de ses compatriotes en Thaïlande (1). Lorsque Rithy Pahn a trouvé un livre malais qui lui a paru devoir servir de point de départ à un long métrage de fiction, Jacques Bidou est allé à Penang négocier les droits, puis a financé l'écriture du scénario.

Processus différent pour le film de Merzak Allouache : tenant à conserver une structure artisanale, Jacques Bidou s'est refusé à augmenter les effectifs de JBA. Lorsque son activité prit de l'ampleur, il préféra s'associer à un réalisateur, Jean-Pierre Gallepe, qui pour son premier film, *les Matins chagrins* (1988), s'était doté d'une petite société de production, Matins Films. C'est Matins Films qui a coproduit, avec Allouache (et à nouveau une kyrielle de cofinanciers, chaînes européennes, systèmes d'aides français et européens, fondations néerlandaise et suisse...), *Bab-el-Oued*. Quant à *Ximé*, coproduction minoritaire avec une société hollandaise, il permet au deuxième réalisateur de Guinée-Bissau de faire ses débuts.

Lorsqu'il sélectionna *les Gens de la rizière* pour la compétition, puis *Bab-el-Oued* pour Un certain regard, le délégué général du Festival de Cannes, Gilles Jacob, fut étonné de se trouver par deux fois en contact avec un producteur qu'il ne connaissait pas. *« J'ai aussi un troisième film »*, lui dit Bidou, et il lui montra *Ximé*. Jamais deux sans trois ? *« C'est un concours de circonstances,* convient le producteur. *Mais pour chacun de ces films et de ces cinéastes, une sélection à Cannes représente une telle reconnaissance, une telle opportunité d'être vu. Je ne me fais pas d'illusions : cette année, j'ai trois films à Cannes, l'an prochain, ce sera sans doute zéro. »*

J.-M. F.

(1) Diffusé sur Arte le 12 septembre 1989.

CANNES/ÉTATS-UNIS

Cinq premiers films indépendants américains dans diverses compétitions

Les guérilleros de la caméra

A Cannes, on pourra voir dans diverses sections, cinq premiers films « indépendants » (tournés sans l'argent des « majors » de Hollywood), aboutissement de cinq itinéraires personnels. Quel avenir pour ces cinéastes ? Entre la tentation de s'intégrer dans le système hollywoodien et la guérilla cinématographique, le débat n'est jamais clos.

NEW-YORK
correspondance

NÉ il y a vingt-trois ans à Highlands, New-Jersey, Kevin Smith gagnait 5 dollars de l'heure dans une supérette. Il déclare avoir réalisé *Clerks « parce qu'ayant vu* Slacker, *de Richard Linklater,* [il tenait] *la preuve qu'on peut faire un film sans sujet particulier ». Clerks* se déroule donc en grande partie dans une supérette, et a coûté 27 000 dollars. Pour réunir cette somme (le prix d'une voiture confortable), Kevin Smith a épuisé toutes les possibilités de sa carte de crédit, emprunté 3 000 dollars à ses parents, et mis en dépôt-vente (pour 3 000 dollars) sa collection de bandes dessinées auprès du propriétaire de la supérette. Comme tous les jeunes cinéastes il a réussi grâce à l'intervention de son ange gardien, en l'occurrence sa mère, qui lui prêta 250 dollars afin qu'il puisse se rendre au Festival du film indépendant de Sundance, fondé par Robert Redford, où il trouva un distributeur.

Ancien étudiant en philosophie politique à l'université Columbia, Lodge Kerrigan tâte pour sa part du journalisme vidéo avant d'aborder le cinéma, *via* la direction de la photo. C'est pour des raisons personnelles qu'à vingt-sept ans, il met en chantier *Clean, Shaven. « Un de mes amis les plus proches est schizophrène. J'étais las de voir les malades mentaux dépeints comme des gens violents en proie à une très grande créativité, ou des êtres à qui il manque un tout petit peu d'amour pour redevenir normaux. Je me voulais plus proche de la réalité médicale. »*

Le tournage de *Clean, Shaven* s'est étalé sur trois ans et a coûté 60 000 dollars. Kerrigan se lance dans l'aventure avant d'avoir assuré son financement : *« J'en ai accepté le processus comme une chose globale, qu'il s'agisse de tourner quand j'avais de la pellicule et pouvais réunir les éléments nécessaires, ou de partir à la recherche d'un financement. »* Il trouve de l'argent en montrant les scènes déjà tournées à des investisseurs potentiels. Ses bons anges (entre autres) : les laboratoires Duart (image) et Sound One (son) qui feignent parfois d'égarer les factures.

Scott MacGehee étudiait l'histoire du cinéma japonais à l'université de Berkeley, David Siegel suivait les cours des Beaux-Arts (et sortait avec la sœur de Scott), lorsqu'ils se mirent au cinéma, réalisant ensemble deux courts-métrages. Une fois écrit le scénario de *Suture*, ils envoient deux cents lettres à des adresses sélectionnées dans les annuaires professionnels du cinéma. Deux cents rejets. *« Ceux qui exprimaient un certain intérêt – gratifiant – refusaient que nous mettions en scène, ou que nous employions le Scope noir et blanc ».* Le tandem crée une société à responsabilité limitée, *« tape la famille, les copains et les copains des copains »*, de quoi aboutir à un premier montage. Ici l'ange tutélaire s'appelle Steven Soderbergh. Depuis que *Sexe, mensonges et vidéo,* qui avait coûté 1,5 million de dollars, en a rapporté plus de 100 millions, le réalisateur est devenu un héros pour les cinéastes indépendants. Vêtu d'un tee-shirt *Suture*, Soderbergh fait l'article aux financiers potentiels. C'est en France que MacGehee et Siegel trouveront de quoi terminer leur film, auprès de la société A R P, de Laurent Pétin et Michele Halberstadt.

Née à Hawaii mais élevée à New-York, Kayo Hatta est d'origine japonaise. Ses grands-mères lui ont raconté l'histoire des *picture brides*, ces femmes épousées au vu d'une simple photo par des ouvriers agricoles japonais, exilés à Hawaii. Etudiante en cinéma à l'université de Californie de Los Angeles (UCLA), Hatta prépare son film de fin d'études, elle met en chantier *Picture Bride* et, suivant la règle, doit elle-même en trouver le financement. L'université accorde quelques bourses, certaines fondations des subventions. Le projet prend de l'ampleur, le National Endowment for the Arts entre dans la danse, ainsi que l'American Film Institute. Kayo Hatta et ses productrices (l'équipe du film est essentiellement féminine, le plus souvent asiatique) frappent à toutes les portes. Malgré une accumulation de handicaps – film d'époque à costumes avec bébés, enfants, incendie de plantation, en décors naturels (*« tout ce qu'il ne faut pas faire dans un premier film »*) – le prix définitif de *Picture Bride* sera d'environ 1,5 million de dollars. Anges gardiens : les acteurs. Célèbre au Japon, Yuki Kudo (la jeune fille de *Mystery Train*, de Jim Jarmusch) arrache à l'entreprise pharmaceutique Cécile une grosse partie du budget de post-production. Toshiro Mifune, légendaire interprète de Kurosawa, ayant accepté de prêter son concours (Hatta lui a simplement écrit), les hôtels de Hawaii se battent pour loger l'équipe dans des conditions défiant toute concurrence.

Le budget le plus confortable – 6 millions de dollars – échoit à Darnell Martin, née et élevée dans le Bronx. Elle aussi suivait des cours de cinéma à l'université (de New-York), et *I Like It Like That* était à l'origine son scénario de fin d'études. Elle le montre à l'un de ses professeurs qui lui suggère de le faire parvenir à toutes les agences. Pour que les producteurs s'intéressent à un scénario, il faut qu'une agence artistique le garantisse, pour éviter le plagiat. Toutes les agences le rejettent. Mais New Line, la mini-major récemment rachetée par Ted Turner, s'intéresse à cette tranche de vie dans un quartier de New-York, pauvre mais bruyant, plein de vitalité, où les gifles partent vite, où l'on parle très fort. Le distributeur, qui n'entend pas y investir plus de 2 millions, suggère que Spike Lee en soit le producteur exécutif.

Spike Lee, ange gardien, et la curiosité de New Line permettent à Martin de trouver un agent, le scénario reprend le circuit des studios. A sa grande surprise, Darnell Martin découvre que plusieurs d'entre eux l'ont déjà : malgré les interdits, les lecteurs de compagnies concurrentes s'échangent parfois les scénarios.

Si *I Like It Like That* a coûté beaucoup plus cher que les autres films cités, c'est que *« la majeure partie du film a été tournée en studio. Il a fallu construire tous les décors. Nous l'avons fait pour pouvoir travailler avec un acteur-enfant, parce que, dans le Bronx, les appartements sont trop étroits pour y faire bouger une caméra et que, de toute façon, il passe un métro aérien toutes les trente secondes et un*



« Fresh », de Boaz Yakin.

D.R.



« Suture », de Scott MacGehee et David Siegel.

Les folles entreprises de Lawrence Bender

PRODUCTEUR de *Reservoir Dogs,* de Quentin Tarantino, remarqué à Cannes en 1992, Lawrence Bender revient au Festival avec deux films, *Pulp Fiction,* le second long métrage de Tarantino, et *Fresh,* premier film de Boaz Yakin.

Lorsqu'il reçut le scénario de *Fresh,* de Boaz Yakin (qui venait de signer celui de *la Relève,* avec Clint Eastwood), Lawrence Bender y décela les influences mêlées du cinéma japonais et des *400 Coups* de François Truffaut. Voilà pourquoi le producteur préféra s'adresser à des investisseurs étrangers plus sensibles, selon lui, à l'allure et au goût « européens » du projet (l'affaire se fera avec Jean et Lily Cazes, présidents de l'entreprise française Lumière).

Lawrence Bender est arrivé au cinéma par le chemin des écoliers. *« Diplômé de génie civil, j'ai tout laissé tomber pour faire de la danse à New-York. »* Après un accident, il se fait potier, puis professeur en arts martiaux. Virant à l'art dramatique, il est accepté à l'Actors' Studio : ses camarades de classe s'appellent Jessica Lange, Christopher Walken et Mickey Rourke. Selon lui, cet apprentissage dans la comédie le conduit à retenir un scénario en fonction des personnages. *« De plus, je me sens bien en Europe. Boaz Yakin aussi ; c'est à Paris qu'il s'est réfugié pendant un an après* la Relève. *A Los Angeles, il avait le sentiment de vivre sous perfusion de novocaïne. »*

En 1990, Quentin Tarantino démissionne du magasin vidéo de Manhattan-Beach (Californie) qui l'employait et s'installe à Hollywood. Il est embauché par Imperia Entertainment pour vendre par téléphone des films d'action et d'aventures de série Z. Tarantino fait la connaissance de Lawrence Bender, devenu assistant de production sur des films à plus gros budget. Ils envisagent de tourner à la sauvette un petit film intitulé *Reservoir Dogs*. Réflexion faite, Bender s'affirme capable de monter une vraie production. Au bout du compte, le producteur fait appel à Harvey Keitel, ancien de l'Actors' Studio, ami d'un des professeurs de Bender. Conquis, celui-ci leur paie de sa poche deux billets d'avion pour New-York et s'engage dans la production. Avec l'atout Keitel dans leur manche, Bender et Tarantino passent un accord avec Live Entertainment (filiale de Carolco) ; c'est Miramax qui sort le film – tout comme il distribuera *Pulp Fiction* aux Etats-Unis. Avec le second film de Tarantino, Lawrence Bender a changé d'échelle.

« En préparant Pulp Fiction, *Quentin et moi avons abouti au budget – bien en deçà de 10 millions de dollars – qui nous paraissait envisageable et nécessaire. De John Travolta à Bruce Willis, en passant par Christopher Walken, Harvey Keitel, Rosanna Arquette et Uma Thurman, tous les acteurs, par goût du scénario et par envie de travailler avec Quentin, ont réduit leurs cachets. Les aurions-nous payés à leur tarif hollywoodien, le budget aurait triplé... »*

Aux Etats-Unis, on ne peut monter un film sans une garantie de bonne fin *(completion bond)* donnée par une compagnie financière qui n'accorde ce viatique qu'après avoir examiné le scénario et le budget. *« La première firme que nous avons contactée trouvait notre budget trop modeste, notre planning trop contraignant, la quantité de pellicule envisagée trop réduite. Heureusement une autre entreprise, la Film Finance, nous a accordé sa garantie. Nous avons terminé* Pulp *dans les délais prévus, dans le budget prévu. »*

H. B.

Onze films d'outre-Atlantique

***Amateur,* de Hal Hartley.** Se sentant « chargée d'une mission », une nonne en congé de couvent écrit des nouvelles pornographiques et rencontre un amnésique. *« Comédie d'action »,* selon le réalisateur, *« thriller métaphysique »,* selon son interprète, Isabelle Huppert (*Quinzaine des réalisateurs*).

***Clean, Shaven,* de Lodge Kerrigan.** Un schizophrène, peut-être tueur d'enfant, à la recherche de son père, de sa fille, de son identité. Implacable, dérangeant. Premier film (*Un certain regard*).

***Clerks,* de Kevin Smith.** Deux employés de magasins contigus (alimentation générale, location vidéo) au fin fond d'une banlieue. Chronique débridée (et débraillée) d'une journée où il ne se passe rien. Premier film (*Semaine de la critique*).

***Fresh,* de Boaz Yakin.** Un enfant noir de Brooklyn tiraillé entre son activité de trafiquant de drogue, sa famille nombreuse, ses devoirs d'école. Premier film (*Quinzaine des réalisateurs*).

***Le Grand Saut,* de Joel Coen.** Un provincial arrive à New-York, se retrouve PDG d'une grande entreprise et invente le hula-hoop (*Compétition, ouverture*).

***I Like It Like That,* de Darnell Martin.** Tranche de la vie d'une jeune mère du Bronx, dont le mari est en prison, le frère transsexuel. Premier film (*Un certain regard*).

***Mrs Parker and the Vicious Circle,* d'Alan Rudolph.** Portrait d'un écrivain, d'une journaliste, d'une femme brillante et malheureuse et d'une époque (*Compétition*).

***Picture Bride,* de Kayo Hatta.** Dans les champs de canne à sucre de Hawaii, la vie, les peines, les joies aussi, des petites fiancées japonaises épousées sur photo par les premiers immigrants asiatiques. Premier film (*Un certain regard*).

***Pulp Fiction,* de Quentin Tarantino.** A Los Angeles, trois histoires violentes et dérisoires s'entrecroisent sous l'œil du réalisateur de *Reservoir Dogs* (*Compétition*).

***Serial Mom* de John Waters.** Kathleen Turner est une maman aussi américaine que la tarte aux pommes. Mais quand on se met en travers de son idée de la famille, elle a recours à des moyens extrêmes (*Clôture*).

***Suture,* de Scott MacGehee et David Siegel.** A travers l'odyssée de frères jumeaux (l'un bon, l'autre méchant, l'un noir, l'autre blanc) et sous couvert de « thriller », *« une réflexion sur la mémoire, l'identité. »* Premier film, en cinémascope noir et blanc (*Un certain regard*).

هكذا من الأصل

guérilleros de l[a] caméra

avion toutes les trois minutes. J'aurais pu le réaliser comme projet de fin d'études, pour 300 000 dollars. Sept semaines, en 16 mm. *Mais ç'aurait été un film différent.* » Première qualité du cinéaste « indépendant » : une certaine impatience. La plupart d'entre eux se jettent à l'eau sans avoir réuni la totalité de leur budget. Lodge Kerrigan explique : *« Pour trouver de l'argent, il faut convaincre ceux qui en ont que l'on croit à ce qu'on fait. C'est à votre conviction que les gens réagissent, à votre détermination. »* Deuxième qualité, indispensable : savoir essuyer des refus en rafale. *« Ce pourrait être une bonne mesure de l'« indépendance » d'un cinéaste : combien de portes lui a-t-on claquées au nez ? »* s'esclaffent Siegel et MacGehee.

Tout à coup vous existez

Troisième qualité : savoir résister aux dicktats hollywoodiens qui veulent, *« pour votre bien »*, rendre le film « plus accessible ». Kayo Hatta n'a pas accepté de transformer *Picture Bride* en film fantastique où le fantôme d'une épouse sur photo se matérialisait dans les champs de canne à sucre. Pas plus que Siegel et MacGehee n'ont tiré *Suture* vers le film d'action et d'aventure de série Z. Et quand la Columbia a instamment demandé à Darnell Martin de réenregistrer les dialogues pour en modérer le volume sonore, la réalisatrice a répondu que le film restait encore très loin de la vérité, tout en envisageant à plusieurs reprises de quitter le projet.

Quatrième qualité, donc : prendre le risque de l'inconfort matériel. *« J'ai été élevée sur l'allocation chômage*, poursuit la réalisatrice, *j'ai été pauvre, j'ai eu faim, j'ai été sans abri. Quand on a connu ça, on n'a pas envie d'y retourner, mais il ne faut pas pour autant en avoir peur.* » Corollaire : apprendre à gérer sa misère. *« C'est embarrassant, à trente ans, de conduire la vieille voiture de son petit frère, d'emprunter toujours à ses parents et de partager à quatre un petit appartement*, explique Scott MacGehee. *Un jour vous vous envolez pour Tokyo en première classe et descendez dans un quatre étoiles ; mais dès votre retour, vous espérez que le journaliste qui vous interroge vous offrira le petit déjeuner... ! »*

Pour un cinéaste « indépendant », le circuit des festivals est capital. *« Vous cessez d'être dans l'obscurité la plus totale*, dit David Siegel ; *tout à coup, votre film existe, vous existez. »* L'occasion est belle d'y rencontrer le distributeur qui vous fuyait à Los Angeles. Pour ce dernier, la présentation d'un « indépendant » dans un festival lui permet de jauger un film grâce à l'accueil de la critique. Depuis la présentation de *Sexe, mensonges et vidéo...* au Festival de Sundance et le phénoménal succès qui s'en suivit, la manifestation parrainée par Robert Redford attire chaque année une armée d'agents, d'avocats et de découvreurs de talents souvent affiliés aux « majors ».

Mais qui veut découvrir qui ? *« Les indépendants semblent avoir appris à faire des films-cartes de visite, calculés pour attirer le distributeur »*, fait remarquer Scott MacGehee. *« Ils ont en effet acquis une certaine technique pour se vendre*, enchaîne Kerrigan. *L'« indépendance » est aujourd'hui une étiquette, un label, un produit en vogue, un outil de marketing. L'équivalent de l'estampille « nouvelle formule, plus efficace » qu'on colle sur les paquets de lessive, tout comme le rock « alternatif » fournit l'essentiel des programmes de MTV. »*

Mais l'idée que les « majors » se font du cinéma reste soumise aux nécessités commerciales. *« Aux Etats-Unis*, explique Kerrigan, *on part du postulat selon lequel le but principal de tout cinéaste serait d'atteindre le public le plus large possible. Pourquoi doit-on plaire à tout le monde ? »* Sa référence est, là aussi, musicale. *« Peu de gens apprécient un avant-gardiste new-yorkais comme John Zorn ; il a cependant un public bien cerné. Voudra-t-il l'élargir ? Peut-être, encore le fera-t-il selon ses propres critères. »*

Certains distributeurs suivent ce discours et parlent désormais de « films à public spécifique ». Mais ces distributeurs franc-tireurs, débouchés traditionnels des jeunes cinéastes attirent la convoitise des « majors ». Miramax *(Sexe, mensonges et vidéo ; The Crying Game)* a été racheté par Disney et New Line/Fine Line par Ted Turner. Si les grands studios normalisent la politique de ces firmes, le cinéma « indépendant » devra reprendre le maquis.

HENRI BÉHAR



Les frères Coen, deux ans après « Barton Fink »

Dans le grand bain d'Hollywood

De la sortie de « Sang pour sang », leur premier long métrage, en 1985, au triomphe cannois de* Barton Fink *en 1992, Joel et Ethan Coen ont incarné une certaine manière de faire du cinéma aux Etats-Unis, en dehors des circuits habituels. le « Grand Saut », présenté en ouverture de la compétition officielle, marque leur première vraie aventure hollywoodienne.

VOILA que les frères Coen, Joel et Ethan (l'un réalise, l'autre produit, ils collaborent à l'écriture), modèles des cinéastes indépendants américains, exemples vivants de réussite artistique et commerciale, viennent de vendre leur âme au diable. Celui-ci a les traits du producteur Joel Silver *(Piège de cristal, Demolition Man)* et le contrat a été conclu sous l'égide d'une major, la Warner, pour 25 millions de dollars et une superstar, Paul Newman.

Depuis quelques années déjà, les frères Coen avaient dans leurs tiroirs cette histoire d'un petit provincial (Tim Robbins) qui, débarquant dans la grand-ville, se retrouve du jour au lendemain PDG d'une entreprise dirigée par un horrible capitaliste (Paul Newman) et dont les administrateurs ont une fâcheuse propension au suicide. Le péquenot finit par inventer le hula-hoop et le film, qui avait commencé comme du Capra, s'achève comme le *Brazil* de Terry Gilliam. Les frères Coen estimaient le budget nécessaire à 25 millions de dollars. A ce prix-là, personne n'en voulut. Les frères s'apprêtaient à passer à un autre projet lorsque survint Joel Silver.

« De passage à New-York pour la post-production d'un de ses Armes fatales, se souvient Joel Coen, *il nous kidnappe et nous traite d'imbéciles si nous ne faisons pas le film. Silver, qui avait obtenu le scénario Dieu sait comment, est un vendeur extrêmement persuasif. Il affirme pouvoir obtenir de la Warner, avec qui il est sous contrat, l'argent dont nous avons besoin –, si nous acceptons de faire le film avec lui. Il nous promet que nous ne le reverrons plus avant la première publique du film. Nous décidons de le prendre au mot, malgré nos doutes. »*



D.R.

Paul Newman dans « le Grand Saut ».

Ces doutes s'appuient sur la réputation de Joel Silver. Celui-ci ramène le cinéma au temps des producteurs fanfarons et bravaches qui se mêlent de tout et ne savent rien faire sinon se mettre toujours en travers du chemin des créateurs. *« C'est pourtant un vrai cinéphile*, soutiennent les frères, *un spécialiste du cinéma des années 40 et 50 – celui de Howard Hawks, Preston Sturges –, un passionné d'architecture, un grand collectionneur des dessins de Frank Lloyd Wright. »* De fait, Silver a tenu parole : il n'a jamais mis les pieds sur le tournage ; tout au plus conseillera-t-il les frères sur l'agencement de la production elle-même, *« mais uniquement*, soutiennent-ils, *quand nous le lui avons demandé ».*

« De par sa nature, poursuit Ethan Coen, *un sujet vous indique ses exigences. Si vous tenez à en raconter l'histoire, vous devez en accepter toutes les implications, dramatiques, morales, budgétaires. Dès le départ*, le Grand Saut *se voulait « un film hollywoodien ». Entre guillemets. Dans les médias*, le Grand Saut *est devenu « le premier film de studio des frères Coen ».*

« Parce que le budget est le triple de ceux de nos films précédents ? s'exclame Joel Coen. *Notre film, nous-mêmes, en seraient moins indépendants ? L'avons nous jamais été ? »* Certes, *Sang pour sang* fut financé selon la méthode « indépendante » : les frères Coen démarchèrent eux-mêmes les commanditaires un à un. En revanche, *Arizona Junior*, leur second film, produit par une petite firme de Washington (Circle Films), fut financé par un studio – la 20th Century Fox – sur la base du *negative pick-up*. En échange de la promesse des droits de distribution sur certains territoires, un distributeur (studio) s'engage à sortir un film avant même qu'il ne soit tourné. Cet engagement est négociable auprès d'une banque ; l'argent ainsi recueilli servira à la production.

Réuni par Joel Silver, producteur exécutif, le financement du *Grand Saut* est international, les fonds étant fournis à parts égales par une major américaine, la Warner, et une multinationale européenne, Polygram. Pour Joel Coen, l'« indépendance » ou la « non-indépendance » d'un projet dépend en grande partie de la manière dont le projet est développé : *« Nous choisissons nos propres sujets, écrivons nos scénarios et, le produit fini, nous nous mettons en quête d'un financement, où qu'il se trouve. Rien à voir avec les méthodes des studios qui achètent une idée, se lancent dans un long processus de développement du scénario, puis y affectent un producteur, un réalisateur. »*

Y a-t-il cependant, interrogent-ils, un seuil financier au-delà duquel on cesse automatiquement d'être indépendant ? Lorsque Universal finance *les Arnarqueurs*, elle acquiert, pour 6 millions de dollars, *« une réalisation de Stephen Frears produite par Martin Scorsese »*. A ce stade-là – et avec ces gens-là – elle se gardera bien d'intervenir pour rendre le produit plus attrayant. En revanche, lorsque Frears réalise *Héros malgré lui*, un film de 40 millions de dollars, produit et financé par Tristar, l'intervention du studio sera plus directe : *« A cause du budget, à cause de Dustin Hoffman qui, à Hollywood, jouit d'un pouvoir supérieur à celui de Frears et n'hésite pas à l'exercer. »*

Avec un investissement d'environ 12 millions de dollars, *le Grand Saut* reste, pour la Warner, un « petit » film, *« une note en bas de page »*, dit Joel Coen. *« C'est un film que nous voulions faire*, poursuit Ethan, *il exigeait cette production d'une échelle inhabituelle pour nous. Cela ne signifie pas qu'ayant trempé le pied dans la piscine hollywoodienne, nous brûlons d'envie d'y replonger. Le quiproquo vient du fait que nous ne sommes pas particulièrement snobs quant à l'origine de notre financement. »*

Mais les frères sont résolus à ne jamais se séparer de leur arme secrète, que dévoile Joel Coen : *« Être prêt à tourner les talons et à quitter le film. Alors qu'à Hollywood, l'essentiel est qu'il se fasse coûte que coûte. Voilà l'arme fatale. La véritable indépendance, c'est de pouvoir ne pas faire le film. »*

H. B.



JOYCE RUDOLPH

Jennifer Jason Leigh dans « Mrs Parker ».

Jennifer Jason Leigh, la belle parleuse

« IL y a des années, quand nous écrivions le scénario du Grand Saut, *nous pensions distribuer le rôle féminin armé d'un chronomètre*, se souviennent Joel et Ethan Coen. *Celle qui parlerait le plus vite décrocherait le rôle. Jennifer a battu le chrono ! »* Après des années passées dans des rôles de fille facile *(Fast Times at Ridgemont High, Dernière sortie pour Brooklyn)*, Jennifer Jason Leigh a pris la parole à l'écran. Dans *Short Cuts*, de Robert Altman, elle était mère au foyer en même temps qu'irrésistible opératrice de téléphone rose. Doublement présente à Cannes, elle est dans *le Grand Saut* une journaliste, modèle âge d'or de la comédie américaine, quand ces rôles de femmes à la langue bien pendue allaient à Rosalind Russell ou à Carol Lombard. Et pour Alan Rudolph, elle est devenue Dorothy Parker, journaliste, nouvelliste, l'un des esprits les plus brillants du New-York des années jazz.

Critique dramatique pour *Vanity Fair*, littéraire pour le *New Yorker*, auteur du scénario de la première version d'*Une étoile est née*, Dorothy Parker fut avant tout l'un des piliers de la Table ronde de l'Algonquin, cercle littéraire qui réunissait tous les jours à déjeuner, dans cet hôtel de la 44e Rue à New-York, critiques, dramaturges, romanciers, peintres et musiciens. Parmi les « commensaux » : Alexander Woolcott, critique dramatique du *New York Times*, l'humoriste Robert Benchley *(Life* et *New Yorker)*, les scénaristes Charles McArthur *(The Front Page)*, Edna Ferber *(Géant, Showboat)* et George S. Kaufman (plusieurs films des frères Marx). Les plus beaux esprits, et les plus virulents, de leur génération.

Lorsqu'il rencontre Jennifer Jason Leigh, un 4 juillet, chez Robert Altman, Alan Rudolph est frappé par la ressemblance entre la comédienne et Dorothy Parker. Tout se met en place très vite : Rudolph réalisera, Altman produira, et Jason Leigh se met au travail. Elle s'installe à l'Algonquin, relit l'œuvre intégrale de Parker, écoute en boucle ses rares enregistrements radio. Au-delà de la voix, elle s'interroge sur cette femme qui désirait *« écrire comme un homme »* et, vulnérable, dépressive, camouflait la douleur de créer sous une épigramme : *« J'écris cinq mots, j'en raye sept. »*

Les frères Coen aussi ont été frappés par le professionnalisme de Jennifer Jason Leigh : *« Tim Robbins est essentiellement un acteur d'improvisation*, font-ils remarquer, *Jennifer une vraie technicienne. Elle aime les répétitions et fait des choix très clairs dans la manière dont elle attaquera une scène. Leurs personnages respectifs dans* le Grand Saut *appellent cette différence d'approche – elle est terriblement « verbale », lui empoté comme un clown.*

» Sur le plateau, nous nous attendions à un affrontement : généralement le « technicien » est frustré, agacé par le « saltimbanque ». Ça n'a pas été le cas ici, Jennifer n'a jamais été désarçonnée. »

Lorsque Jennifer-Dorothy Parker parlait, se souvient enfin Alan Rudolph, *« le silence qui l'entourait était particulièrement intéressant : tout le monde se demandait ce qu'elle allait encore trouver. J'ai su que Jennifer avait « saisi » Dorothy lorsque après une prise je lui ai demandé :* « C'était de Dorothy Parker ou de toi ? » *et qu'elle m'a répondu :* « Je ne sais pas, c'est sorti comme ça. »

H. B.

CANNES/RUSSIE

Au risque de se perdre

Deux films en compétition officielle signés de réalisateurs chevronnés, et un premier film à la Quinzaine des réalisateurs : la délégation russe est prestigieuse mais illusoire. Sur place, le marché des films russes rétrécit, et la distribution est chaotique.

EN ces temps orageux que traverse la Russie, les réalisateurs hésitent logiquement entre la chronique noire, l'évasion onirique et le refuge dans le mélodrame ou l'ironie. Ces deux derniers genres seraient, selon les producteurs, les seuls rentables. Mais, pas plus que leurs compatriotes, les metteurs en scène russes n'aiment les demi-teintes. Ils transforment donc volontiers leurs mélodrames en films « mexicanisés » (à l'image des séries télé mexicaines que des millions de Russes regardent, le mouchoir à la main) et leurs comédies en vaudevilles salaces. Et, quoi qu'en disent les « producteurs », ces films non plus n'attirent pas le public.

Y a-t-il encore des producteurs en Russie ? Les récents bouleversements ont favorisé l'émergence de nouveaux métiers. Ces professionnels se sont désignés par des termes empruntés, pour la plupart, à l'anglais, sans grand rapport avec les fonctions réelles. Ceux qu'on appelle en russe les « sponsors » n'ont presque jamais de lien avec le monde du cinéma. Au mieux, ils cherchent à se construire une image – surtout à l'étranger –, au pis à blanchir l'argent. Cette dernière option, compte tenu du coût de plus en plus élevé d'un film, tombe en désuétude et fait ainsi chuter le nombre d'œuvres produites. Privés de vrais producteurs, les films russes présentent en général des scénarios inachevés, tournés dans des conditions abracadabrantes.

La création, il y a quatre ans, du Fonds d'aide aux coproductions avec les pays d'Europe centrale et orientale par le Centre national du cinéma (français) a quelque peu amélioré la situation. En effet, si la présence d'un coproducteur français a parfois heurté la sensibilité de metteurs en scène de l'Est, elle a surtout apporté aux œuvres soutenues une réelle maîtrise, transformant souvent des produits semi-finis en films achevés : ainsi de *Katia Ismaïlova*, de Valeri Todorovski (présenté à la Quinzaine des réalisateurs).

Mais ni l'aide financière accordée à une quarantaine de films par an par le Roskomkino (le ministère du cinéma) ni celle d'autres institutions – fussent-elles étrangères, comme le Fonds ECO – ne sauraient remplacer le travail d'un producteur auprès de réalisateurs soudainement confrontés à la liberté artistique et aux contraintes budgétaires, alors que l'ancienne génération était habituée à l'inverse.

Lors d'une récente visite à Moscou, Gilles-Marie Tiné, le directeur du Fonds ECO, fut surpris de voir affluer plus d'une centaine de metteurs en scène, de toutes les générations et de diverses notoriétés, à une table ronde organisée sur les coproductions avec la France : en marge de l'aide financière, ils venaient chercher la possibilité de s'exporter. Car le marché des films russes en Russie rétrécit ; le principal problème n'est en effet pas dans la production, mais dans la diffusion. Avec cent trente-sept longs-métrages produits en 1993, la Russie a retrouvé, pour la première fois depuis le début de la perestroïka, le volume moyen qui était celui de l'URSS durant la période antérieure, dite de « stagnation ».

Mais on estime à moins de 10 % la part des films russes sur le nombre total des entrées dans le pays. Sur les cent trente-sept films de cette année, sans doute un bon quart ne sortiront-ils jamais. Car si les maisons de production sont, studios et bases techniques obligent, réparties dans seulement quelques villes, les deux cents distributeurs dûment répertoriés sont éparpillés sur tout le territoire.

Cependant, l'arrivée en force du cinéma américain a bouleversé les données. Il s'agit moins d'une invasion par Hollywood que de la satisfaction, à moindre coût, d'une demande pressante d'un public trop longtemps sevré. Ce sont les distributeurs russes qui ont transformé le paysage en se portant acquéreurs de films de seconde catégorie, les seuls qu'ils étaient, à l'époque, en mesure d'acheter. Les Américains ne furent, au début, que les témoins passifs mais heureux de voir leurs produits s'écouler d'eux-mêmes. Ils sont ensuite passés à l'action, multipliant les missions sur place et constatant le début de désaffection du public pour leurs sous-produits. Ils reprirent donc les choses en main en apportant des films de première catégorie, à des conditions défiant toute concurrence. Et conclurent des accords avec des sociétés de distribution locales, en attendant d'agir seuls lorsque la loi le permettra.

A ces grandes manœuvres, le programme européen d'aide aux salles de cinéma, Europa-Cinémas, oppose une stratégie des petits pas. Après Varsovie, Budapest, Vilnius, Riga et Tallinn, la première convention a été signée en mars dernier avec une salle russe de Saint-Pétersbourg. Pour modeste qu'elle soit, cette action (1) est appréciée par les réalisateurs russes qui voient dans ces salles des lieux privilégiés pour projeter leurs films. Car ceux-ci n'ont plus guère, pour rencontrer le public russe, que les nombreux festivals nationaux et internationaux. Hormis le Festival de Moscou, vieillard cacochyme à la résurgence bisannuelle, Sotchi, Anapa, Smolensk et jusqu'à l'encoche de Kaliningrad (ex-Königsberg) se sont dotés de manifestations annuelles. Un Forum destiné à faire se rencontrer professionnels des cinémas russe et européen (distributeurs, producteurs, vendeurs...) se tiendra, en septembre prochain, à bord d'un bateau qui descendra la Volga jusqu'à Nijni-Novgorod pour montrer aux invités la réalité de l'exploitation cinématographique dans la province russe.

Peu et mal distribués, les films ne rapportent de surcroît pratiquement rien à leurs réalisateurs. Un pas notable, quoique passé presque inaperçu, a pourtant été franchi en août dernier lorsque MM. Eltsine et Khasboulatov ont apposé leurs signatures au bas de la toute nouvelle loi sur le droit d'auteur. Mais des textes à la pratique, il reste un abîme...

Pour un véritable renouveau, il faudrait que le Roskomkino mette en place les structures nécessaires. Carrément menacé de disparition au début de l'année, ce ministère sans vision globale ne propose aucune politique concrète de soutien au cinéma. Face à lui, l'Union des cinéastes de Russie, lors du IIe congrès (16 et 17 avril dernier), s'est adjoint l'aide de... cinquante-sept secrétaires.

Mais il est des rocs que n'entament ni vents ni marées. Comme la terre, Alexeï Guerman tourne. Son ambitieux projet, *Khroustaliov, ma voiture !*, a été présenté au Fonds ECO en décembre 1991. Le tournage, qui a débuté en décembre 1992, devrait s'achever en juin prochain, mais de nouvelles difficultés apparaissent. Peut-être verra-t-on à Cannes le nouveau film du plus grand cinéaste russe en activité. L'année prochaine...

JOËL CHAPRON

(1) L'aide financière est octroyée en contrepartie de la programmation de 50 % de films européens, y compris nationaux.

Rencontre avec Nikita Mikhalkov

Deux frères, une poule

Ce n'est pas la première fois que ces deux frères représenteront leur pays à Cannes... En 1978, Andreï (l'aîné) présentait* Sibériade *et Nikita (le cadet),* Cinq soirées. *En 1987, Nikita triomphait avec* les Yeux noirs *(prix pour Mastroianni), tandis que son frère présentait un film tourné en Louisiane,* le Bayou *(prix pour l'actrice Barbara Hershey).

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

NIKITA MIKHALKOV et Andreï Kontchalovski appartiennent à une grande famille de la nomenklatura, la fine fleur du soviétisme et de l'après-soviétisme. Une vraie famille, soudée malgré l'éventail des opinions politiques : Andreï-Andron l'aîné, cinquante-sept ans, prix du court-métrage à Venise en 1962 pour *l'Enfant et le Pigeon*, qui, avec *le Premier Maître, Oncle Vania* et *le Bonheur d'Assia*, fut l'un des tenants d'une prometteuse nouvelle vague des années 60. Nikita, quarante-neuf ans, le réalisateur du très beau *Partition inachevée pour piano mécanique*, devenu une star depuis *les Yeux noirs*, fut le conseiller aux affaires culturelles de Routskoï (« *Je ne choisis pas mes amis en raison des fonctions qu'ils occupent* », dit-il).

Leu[redacted] par les dissidents, est l'auteur célèbre de poèmes et de contes pour la jeunesse. Plusieurs fois prix Lénine et Staline, il avait été choisi par Staline pour écrire les paroles de l'hymne soviétique, en 1943. Et c'est lui qui a été nommé l'an dernier à la tête d'une commission chargée de trouver les mots exacts pour le nouvel hymne.

Mikhalkov et Kontchalovski... Un couple inséparable du cinéma russe ? « *Ce n'est pas tout à fait exact*, dit Nikita. *Les inséparables, ce seraient plutôt les frères Taviani ou les frères Lumière. Nous sommes des réalisateurs très différents. Mon frère est peut-être plus universel. Je ne vois pas d'autre réalisateur russe qui pourrait tourner comme lui des films américains. Je ne veux même pas essayer.* »

Il existe peu de photos des deux frères réunis. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se parlent pas. Ils ont beaucoup travaillé ensemble jadis. Le jeune Nikita a été acteur dans les films de son frère : *Sibériade, le Nid des gentilshommes*. Andreï a écrit pour lui des scénarios. « *Nous sommes très différents*, confirme Kontchalovski. *Je ne suis pas toujours convaincu par ses idées. Mais, comme artiste, il est extraordinaire. J'ai cinquante-sept ans, il en a quarante-neuf. Toute une vie ensemble, avec des idées si différentes sur notre pays, sur le monde. Il est beaucoup plus romantique. Il est très têtu, moi aussi.* » Ils viennent de terminer le mixage de leurs films respectifs au troisième étage des studios déserts de la Mosfilm. Avant, on y tournait soixante-dix films par an. Maintenant, les deux films représentent à peu près la moitié de la production de l'année !

Nikita Mikhalkov a installé sa maison de production Trois T près de la pièce d'eau où commence *le Maître et Marguerite*. Dans les couloirs stagne, comme dans les pièces d'Ostrovski ou de Tchekhov, toute une armée de collaborateurs, qui attendent les ordres du maître. Aux murs, dans le bureau directorial, une série de paysages russes et un tableau généalogique des Mikhalkov-Kontchalovski qui remonte au [redacted] rattache à la [redacted]gol, Tourgueniev et Pouchkine. Près de la fenêtre, une icône... Depuis *Urga*, Lion d'or à Venise, Mikhalkov a tourné, avec sa fille, *Anna : 6-18*, et le film pour Cannes *Soleil trompeur* (« Outomlenoïe solntsé ») dont l'action se passe durant l'été 1936.

« *C'est une journée très, très chaude*, explique-t-il. *Très, très*

CANNES/ITALIE



« Barnabo des montagnes », de Mario Brenta.

D.R.

Quatre films transalpins en compétition officielle

Sous l'euphorie, la crise

Jamais l'industrie cinématographique italienne n'a été plus chancelante, jamais ses créateurs ne se sont sentis plus menacés, plus abandonnés par les instances publiques ou privées. Il y a pourtant quatre films italiens en compétition au Festival de Cannes. Histoire d'un paradoxe.

A l'issue de la conférence de presse annonçant le programme du 47e Festival de Cannes, le journaliste de *la Repubblica* se leva et demanda au délégué général Gilles Jacob : « *Est-ce par défi à Berlusconi que vous avez sélectionné quatre films italiens en compétition ?* » La réponse fut non. La raison essentielle de ce choix était la qualité des films.

La présence italienne à Cannes est exceptionnelle. Outre quatre films en compétition – ce qui ne s'est pas produit depuis plus de vingt ans –, Marco Bellochio ouvre la section *Un certain regard* avec son *Sogno della farfalla* et la Quinzaine des réalisateurs affiche *Senza pelle* d'Allessandro d'Allatri. Cette santé insolente prend, dans le paysage délabré de l'industrie cinématographique transalpine, valeur de profession de foi, d'archipel de résistance, de symbole paradoxal.

Les quatre réalisateurs en lice, dans leurs différences revendiquées, sont exemplaires d'une manière d'être, de créer, de survivre, d'exister : Giuseppe Tornatore (*Una pura formalità*) est un jeune « oscarisé » aux ambitions internationales ; Nanni Moretti (*Caro diario*), le champion incontestable d'un cinéma à la première personne ; Mario Brenta (*Barnabo delle montagne*), un artisan secret qui donne une œuvre tous les dix ans ; Aurelio Grimaldi (*Le Buttane*), un éducateur-écrivain, peintre des marginaux.

Tous ont, à leur façon, échappé à la fatalité qui semble frapper la production, la distribution, l'exploitation des films en Italie. Où les indicateurs concordent, c'est la litanie de l'érosion, le lamento de la récession, le requiem des illusions. Jamais la part de marché des films nationaux n'est tombée aussi bas : moins de 15 %. Si l'on consulte le *box-office* des huit derniers mois, sur les cinquante titres qui viennent en tête, trente-sept sont américains, neuf italiens.

Avant que la nouvelle loi sur le cinéma, attendue des décennies, n'ait fini de publier ses trente décrets, il en aura coulé des journées sans travail dans les studios déserts de la mythique Cinecitta. La plupart des films, produits à bas prix, n'ont plus la moindre ressource à consacrer à leur publicité et quittent l'affiche après quelques jours. Quand ils arrivent à sortir en salle...

La télévision publique, surnommée dans ses années de splendeur productive « Mamma RAI », est exsangue. La puissante association entre Silvio Berlusconi et le producteur distributeur Cecchi Gori est caduque pour cause de non-respect des accords financiers de la part du « cavaliere ». A peine la commission chargée de l'« article 28 » (saupoudrage de fonds de l'Etat sur le cinéma) avait-elle voté ses derniers subsides, que ses quinze membres étaient mis en examen par le juge Maurizio Pacioni pour « abus de pouvoir »...

Giuseppe Tornatore, trois longs métrages à son actif, tous trois sélectionnés à Cannes, oscar du film étranger pour *Cinéma Paradiso*, semble à l'abri des problèmes vitaux qui assaillent la plupart de ses collègues. Il répond que non. Deux films qu'il avait prévu de tourner aux Etats-Unis ont capoté à un mois du premier tour de manivelle : l'un évoquait le sujet qui sera celui d'*Une pure formalité*, l'état de « pré-mort » ; l'autre racontait l'arrivée des Américains en Sicile, en 1944. La Sicile, Tornatore, l'a au cœur. Il y est né, elle l'habite. Mais, à première vue, elle est absente de son nouveau film, impressionnant huis clos métaphysique, qui oppose dans un décor de cave suintante un commissaire impassible (Roman Polanski) et un suspect passionné (Gérard Depardieu). Une superproduction intime, deux acteurs hors du commun, parlant français (sur des dialogues de Pascal Quignard). Où est la Sicile là-dedans ? « *Si je faisais un jour un film qui se passe sur la lune, la Sicile y serait* », répond Giuseppe Tornatore. Il ajoute qu' *Une pure formalité* est celle du passage de vie à trépas, que ce pays qu'il décrit – selon lui plus pirandellien que kafkaïen – ce pays où tout le monde est mort sans le savoir, ce pays qui s'autodétruit pourrait être l'Italie...

Pour autant, *Une pure formalité* est-il encore « un film italien » ? Il est produit à 70 % par l'Italie et à 30 % en France par Jean-Louis Livi pour un budget total qui avoisine les 70 millions de francs. Surtout, n'est-il pas, par son ambition, son coût, la notoriété des interprètes, le prototype du film « européen », dont on mesure les risques commerciaux à la hauteur des fonds mobilisés, et qui est, de ce fait, « condamné » au succès international ?

Nanni Moretti n'a jamais voulu tomber dans ce piège. Refusant de dévier de sa « ligne », dictée clairement par le titre de son premier film, *Je suis un autarcique* (1977). Moretti s'est inventé une structure de création quasi familiale, a fondé en 1989 sa propre maison de production, la Sacher Films, a acheté des salles qu'il programme, reste fidèle à Nella Banfi, sa coproductrice française depuis *Palombella Rossa*. Son dernier film, *Caro diario* – superbe comédie confession en trois parties qui marque l'apothéose et sans doute la fin d'un cycle brillamment narcissique –, a connu plusieurs avatars. Il y a trois ans, après avoir produit et interprété *le Porteur de serviette*, de Daniele Luchetti, Moretti annonce un projet ambitieux : *les Iles*, voyage philosophique dans les Eoliennes, peuplées exclusivement de personnages morettiens. Un financement important d'une cinquantaine de millions de francs se met en place : Italie, France, Suisse, Allemagne, Euri-

هكذا من الأصل

Deux frè

et Andreï Kontchalovski

une poule et un soleil trompeur

longue. Un village aux environs de Moscou. L'atmosphère d'une datcha russe. » Mikhalkov ne veut pas raconter, mais dit tout de même : « Il y a une famille, un homme se marie, un autre revient après dix ans d'absence, il a été le premier amour de Maroussia. Le mari de la jeune femme, qui est général du KGB (c'est moi qui joue le rôle), doit l'arrêter. C'est tout. Cela pourrait être un très mauvais film ou un très bon. Tout est dans l'atmosphère... Même en 1936, il y avait des quantités de gens qui vivaient, qui aimaient. Il y avait des enfants qui naissaient, qui plantaient des fleurs, qui soignaient leur jardin, et ils n'étaient pas coupables de ce qui se passait ; eux-mêmes étaient les victimes et les créateurs de la situation dans laquelle ils vivaient. C'est pourquoi je ne peux pas faire confiance aujourd'hui à ceux qui impunément accusent sans tenir compte de ce qui se passait à l'époque. Cela m'intéresse plus de comprendre ce qu'étaient ces gens, ce qu'était leur vie de chaque jour. C'est justement l'objet de ce film. »

Le temps semble venu de l'évocation de cette époque avec un sentiment de nostalgie et de répulsion pour les signes d'un « bonheur » de l'ère stalinienne (qui est le sujet même d'une exposition qui vient de s'ouvrir à Saint-Pétersbourg avec des tableaux de Piotr Kontchalovski). « On fait les mêmes films, mais à l'envers. Les Rouges sont devenus les mauvais et les Blancs les bons. Mais l'essentiel n'a pas changé. Parce que tous les gouvernements, depuis 1917, sont illégitimes. Parce que tous les gouvernements, depuis Lénine compris, sont arrivés au pouvoir par la violence. Je n'ai jamais été communiste, mais je ne peux pas dire que ceux qui étaient avant étaient mauvais et que ceux qui sont venus aujourd'hui sont excellents. C'est la poursuite du même bolchevisme. Vous savez, la nostalgie est une part inséparable du caractère russe. Tchekhov a dit que « les Russes adorent leur passé, détestent leur présent et ont peur de leur avenir ». Ce serait très triste si l'avenir qu'ils redoutent ne se transformait pas en présent qu'ils détestent et en passé qu'ils adorent. »

Pendant ce temps, à Mosfilm, Andreï Kontchalovski finissait les sous-titres français d'*Assia et la poule aux œufs d'or*, une suite au *Bonheur d'Assia* interdit pendant vingt-cinq ans par la censure. Le laboratoire ne travaillait que pour lui le 2 mai, le lundi de la Pâque russe. Là, l'entretien se passe en français. Mais il ne veut pas qu'on parle de son « retour » en Russie, qu'il estime n'avoir jamais quittée tout en travaillant aux Etats-Unis depuis 1970 – il n'est retourné à Moscou qu'en 1991 pour tourner *le Cercle des intimes*. Il vit désormais entre Moscou et Londres.

« C'est vrai que je suis bien plus occidentaliste que mon frère, reconnaît Kontchalovski ; nous sommes venus d'une famille qui était cosmopolite, francophone. Mon arrière-grand-mère, la femme du peintre Sourikov, était française ; ma grand-mère, ma mère parlaient français avant le russe. Je me souviens que mon grand-père parlait en français avec ma grand-mère quand il voulait que les enfants ne comprennent pas. Mon père était né en 1913 ; il avait quatre ans au moment de la révolution. Toute la famille avait dû se cacher des bolcheviks, ils avaient tout perdu, il a dû travailler très dur, cacher son passé d'aristocrate. Puis il a eu de la chance : quand il a reçu son premier prix Lénine, il avait vingt-quatre ans. Cela a changé sa vie. Il a commencé à être politisé. Ma grand-mère avait dit alors : « C'est une catastrophe. Il est fini. »

» Moi, je suis un produit de la déstalinisation. J'avais seize ans à la mort de Staline. Mon attitude a changé avec l'âge, surtout à partir des années 60, où j'ai été influencé par la philosophie religieuse et par mon grand-oncle, Dimitri Kontchalovski, qui est mort à Paris et qui a écrit un livre extraordinaire : les Voies de la Russie. On ne mentionnait jamais son nom à la maison parce qu'il était considéré comme un traître. Il était très antibolchevik et, ensuite, il a même changé son nom pour ne pas compromettre notre famille.

» Aujourd'hui, le monde a beaucoup de mal à comprendre pourquoi le peuple russe a rejeté la perestroïka. La liberté et le marché libre ont été proposés au peuple qui les a refusés. C'est peut-être un des « mystères de l'âme slave ». Kontchalovski a voulu, par une comédie, tenter d'expliquer ce mystère. « Le film, c'est une parabole : une femme vit dans la solitude, boit sa gnole et discute de problèmes politiques avec sa poule. »

Comment a-t-il trouvé les gens du village de Bez-Vodnoïe, près de Nijni-Novgorod, trente ans après *le Bonheur d'Assia* ? « Ils ont un peu vieilli, quelques-uns sont morts mais ce sont les mêmes. Avant, c'était l'Etat qui prenait l'argent des paysans. Avant, les pirates étaient au comité central. Maintenant, c'est la nouvelle classe. C'est comme au dix-septième siècle en Europe. Le gouvernement n'a pas de pouvoir. Maintenant, le pouvoir est entre les mains de gens qui ont accumulé énormément d'argent. Vous savez, il y a eu très peu de changements dans la mentalité russe depuis mille ans. »

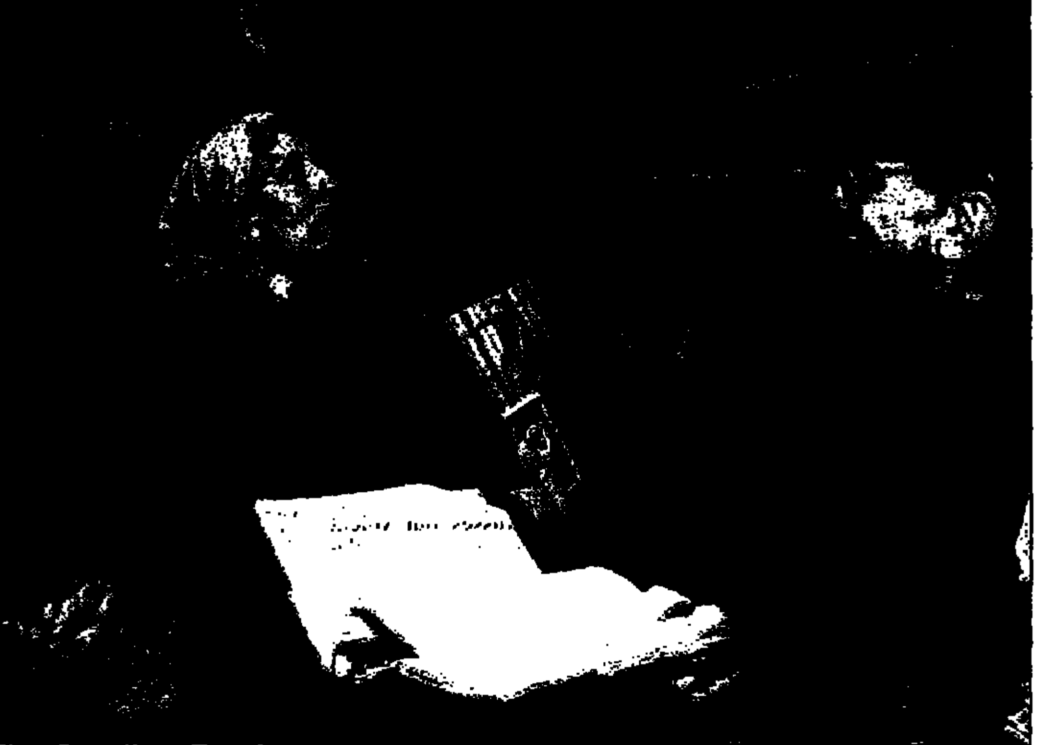
Assia, comment a-t-elle changé en trente ans ? « Mon Assia est comme ces paysans qui ne savent pas ce qui se passe. Elle préfère Brejnev à Gorbatchev. Parce que, au moins, avec Brejnev, tout était clair. Maintenant, personne ne sait ce qu'il faut faire et tout le monde fait n'importe quoi. Tous les fantômes de la guerre civile avec lesquels on essaie de terroriser l'Ouest n'ont pas de réalité dans une Russie dépolitisée. Il ne peut pas y avoir de guerre civile aujourd'hui. Un roi est tombé, un autre arrive et le peuple dit : Vive le roi. »

Et l'autre génération, le fils d'Assia ? Il dit : « Avant, c'étaient les ministres, c'étaient les communistes qui volaient. Maintenant, tout le monde peut voler. C'est ça la démocratie, maman. » Bien sûr, il y a une nouvelle classe qui a compris qu'on pouvait devenir riche, et cela avec une exubérance tout à fait byzantine. Par exemple, j'ai rencontré quelqu'un qui avait acheté trois Rolls-Royce le même jour. Il les emmenait dans l'Oural, où il n'y a même pas de route. Je lui ai demandé pourquoi il les achetait et il m'a dit : « Parce que la reine d'Angleterre fait la collection de Rolls. Pourquoi pas moi ? »

NICOLE ZAND


D.R.

Nikita Mikhalkov dans « Soleil trompeur ».


PATRICK ROBERT/SYGMA

Andreï Kontchalovski et son interprète Inna Tchourikova.

N

Sous l'eu

la crise

mages... Le scénario tarde à s'achever et l'argent se raréfie en Italie. Pour faire diversion, Moretti enfourche sa Vespa et sillonne les rues de Rome en commentant les événements du jour. Il a l'intention de projeter ce « court métrage » en lieu et place des « actualités » dans ses salles. Le noyau dur de *Journal intime* vient de se former. *Les Iles* tombe à l'eau (il en restera un grand fragment dans le film à venir). Un nouveau financement, plus modeste, est construit.

Le tournage sera très long, freiné par la maladie de Moretti (la maladie aussi servira de matériau à *Journal intime*) et le film coûtera finalement 27 millions de francs. « Nanni, dit Nella Banfi, est un auteur qui soumet les moyens de production à son désir, et non le contraire. C'est ce qu'on appelle la cohérence, et plus encore, la liberté. »

Outre Mario Brenta et son *Barnabo des montagnes (lire ci-contre)*, Aurelio Grimaldi est un autre cas de figure symbolique de la survie du cinéma italien. Son film, *Le Buttane*, a été sélectionné *in extremis* par Gilles Jacob. A peine terminé, il est arrivé tout seul ; il s'est défendu tout seul. En noir et blanc, en dialecte parlermitain (« buttane » signifie putes), il met en scène quelques prostitués, femmes ou hommes, une veille de Noël. Confidences, solitudes, solidarité, colère, compassion... Beau, jamais sordide, pasolinien. Un OVNI. Grimaldi, qui a été éducateur spécialisé, et vit en permanence à Palerme, a écrit l'histoire de *Mery per sempre* et de *Ragazzi fuori*, études « sur le vif » de la délinquance adolescente et de sa répression, que Marco Risi porta à l'écran. *Le Buttane*, avec les maigres lires de « l'article 28 », avec la mise en participation de toute l'équipe, a coûté 5 millions de francs. Fait unique : la sélection inespérée à Cannes a déclenché des ventes à l'étranger et renfloué la trésorerie, ce qui a permis à Aurelio Grimaldi de tourner une nouvelle scène, qui sera intégrée au film, et qu'il n'avait pu réaliser, faute de moyens...

Marco Risi, qui s'est impliqué dans la production des *Buttane*, juge la situation italienne grave, mais pas désespérée. « On ne sait pas ce qui nous attend, dit-il, on ne sait donc pas si nous avons atteint le pire. Il faut être vigilant, être des sentinelles. J'espère que tout finira comme une comédie à l'italienne. En ce moment, nous pensons tous très fort à mon père... » C'est vrai, il faut penser à la fin des *Nouveaux Monstres*, de Dino Risi. Un vieil acteur de variétés vient de mourir, ses confrères, ses amis sont au bord du trou, en larmes. Mais l'amour des feux éteints du music-hall est si fort que l'étincelle du rire se ranime, et que les funérailles finissent dans la joie et les flons-flons. Le cinéma italien renaîtra-t-il, au-delà des guirlandes providentielles, mais provisoires, du Festival de Cannes ?

D.H.

Mario Brenta, dans les temps

Il tourne peu et lentement, parce que le cinéma demande du temps. Pour réfléchir, laisser mûrir et pour s'offrir le luxe de choisir toujours la difficulté. Cette adaptation d'un roman de Dino Buzzati marque la consécration d'un cinéaste singulier.

MARIO BRENTA est un cinéaste rare. Vingt ans après son premier film, *Vermisat*, portrait d'un déclassé milanais, bouleversant de sobriété, il vient seulement de réaliser son troisième long métrage de fiction, *Barnabo des montagnes*, d'après le roman de Dino Buzzati. Rare, et en marge : le deuxième film de Mario Brenta, *Maicol*, qui retrace l'errance nocturne d'un gamin de la banlieue de Milan délaissé par sa mère, a été distribué en France, mais n'est jamais sorti en Italie. Entre-temps, ce disciple d'Ermanno Olmi (il a consacré un film à la préparation et au tournage d'*A la poursuite de l'étoile*) a arpenté le réel en compagnie de ses élèves de l'école de Bassano, forces vives du cinéma italien. Pour ce Vénitien de cinquante-deux ans, qui parle d'une voix paisible, choisit ses mots avec soin et dissimule son sourire discret sous une fine moustache, la sélection pour Cannes est à la fois « une grande surprise et une forme de consécration ».

Brenta savoure l'événement, qui lui permet de vérifier certaines de ses conceptions : « Buzzati fut l'écrivain préféré de mon adolescence, mais je n'ai découvert Barnabo des montagnes que plus tard, en 1980. J'ai tout de suite eu envie d'en faire un film, j'ai écrit un scénario, mais les années ont passé. Lorsque le projet a vraiment démarré, il y a quatre ans, j'ai relu ce scénario... que j'ai aussitôt rangé dans un tiroir, en priant pour que jamais personne ne le lise. Il faut du temps pour le cinéma, qui m'apparaît de plus en plus comme un moment de réflexion, surtout depuis que se sont développés, dans le domaine de la communication audiovisuelle, de nouveaux espaces d'intervention, plus directs, plus immédiats. »

Le temps est aussi un des thèmes de *Barnabo des montagnes*, le temps qu'il faut pour devenir adulte, le temps qui passe, « ce prix à payer pour accepter de ne pas tout comprendre ». Le temps qu'il fait, aussi, dans les montagnes des Dolomites ou dans la plaine du delta du Pô, car le décor est un personnage à part entière, qui façonne les êtres, inspire leurs gestes, modèle leurs pensées. Pour que le film ressemble à celui que Mario Brenta rêvait en écrivant le scénario, il a fallu attendre que les paysages se transforment au rythme des saisons, attendre que la neige tombe moins dru, attendre que le champ de roseaux ait poussé (1).

Il a aussi fallu trouver les interprètes, tous non professionnels et vivant dans la région. Huit mois de recherches, avant de dénicher Marco Pauletti, garde forestier de son état... comme le personnage de Barnabo. « Travailler avec des acteurs sur un sujet comme celui-ci, explique le réalisateur, aurait exigé un effort considérable pour qu'ils deviennent les personnages. Là, l'interprète était déjà le personnage, avec toute la force de l'évidence, et il suffisait de faire sortir les émotions, puis de les capter. »

Pour rester toujours à l'affût du moindre regard, du geste le plus imprévisible, le cinéaste, qui avait choisi de travailler avec une équipe légère, formée à l'école du documentaire et capable de se déplacer chaque jour (« Sinon, c'était l'armée d'Hannibal traversant les Alpes ! »), a passé beaucoup de temps l'œil rivé au viseur de la caméra, filmant lui-même plus de la moitié des scènes. Au moment du tournage, le scénario, écrit sur un mode très littéraire, « pour que les émotions soient déjà présentes », n'existait déjà plus que dans sa mémoire, parce que « tout doit être sans cesse remis en cause, réinventé » et qu' « il ne s'agissait pas d'une intrigue mécanique, mais de rythmes, de sensations ».

Au fil du tournage, puis des six mois de montage, le film a ainsi continué d'évoluer. Les dialogues de cette histoire où les gens parlent peu se sont encore raréfiés, à mesure que Mario Brenta découvrait les images nouvelles, inventait les associations de plans qui allaient lui permettre de retirer un mot, puis une phrase, puis deux répliques. Et lorsqu'il s'est agi pour lui de sélectionner un extrait pour la télévision, il s'est empressé de choisir une scène entièrement muette, inspirant au distributeur un sourire résigné, mais pas vraiment désolé.

Pour *Barnabo*, l'aventure commence, celle de Cannes, celle de la rencontre avec le public. « Je crois de plus en plus que je fais des films pour apprendre à voir et pour comprendre. » « Apprendre à voir », c'est aussi le premier principe que Mario Brenta expose à ses élèves.

P. M.

(1) Le film a coûté 12 millions de francs (50 % viennent de la RAI, 25 % de la France).

CANNES/CORÉE

Shin Sang-ok, juré de la compétition officielle

Roman d'espionnage à Séoul

Le cinéaste et producteur Shin Sang-ok est membre du jury de la compétition officielle. Il a été l'un des premiers grands réalisateurs de son pays, la Corée du Sud, avant de devenir le héros et la victime d'une rocambolesque affaire d'espionnage international. Il est toujours metteur en scène de cinéma...

LORS des apparitions publiques du jury de Cannes, il est probable qu'entre Clint Eastwood et Catherine Deneuve on prêtera peu d'attention à un Coréen de soixante-huit ans qui aime se dissimuler derrière de grosses lunettes à la mode californienne. D'autant que son nom, Shin Sang-ok, ne dit pas grand-chose aux festivaliers. Sa vie est pourtant un roman.

Né en septembre 1925 dans le nord de la Corée, alors occupée par les Japonais, Shin Sang-ok étudie les beaux-arts à Tokyo et y découvre le cinéma, notamment le cinéma français de l'époque, qui lui inspire un tendre et durable sentiment pour Danielle Darrieux. Rentré dans son pays, il débute comme décorateur de théâtre (où il rencontre sa femme, l'actrice et future star nationale Cho In-hui) et de cinéma, puis devient assistant du principal cinéaste de la fin des années 40, Cho Ing-yu. La guerre de Corée et la partition du pays interrompent la renaissance du cinéma national, mais le mouvement reprend à la fin des années 50. Shin, qui a réalisé son premier film avant la signature de l'armistice (*la Nuit diabolique*, 1952), devient son propre producteur en même temps qu'il commence à tourner à un rythme accéléré.

Comme producteur, il s'est en effet engagé à fournir vingt-cinq films par an à un réseau de salles. Lui-même en réalise jusqu'à cinq par an (en 1959, puis en 1963). Productions commerciales d'une grande variété de sujets – historiques, mélodramatiques ou d'action –, où l'on remarque la sûreté de main lorsque c'est lui qui dirige. En 1961, il signe deux films de qualité, qui soulignent l'étendue de son registre : le mélancolique *l'Invité de la chambre d'hôte et ma mère* et le drame historique *le Roi Yonsan*, d'une noirceur et d'une complexité « shakespeariennes ».

Grâce aux nombreux succès publics qu'elle obtient, la Shin Company ouvre en 1964 les premiers studios modernes de cinéma en Corée : 50 000 mètres carrés d'une usine à images qui alimente les écrans du pays. Maître des lieux, patron d'une « major » à l'américaine, Shin Sang-ok continue de réaliser et demeure l'un des meilleurs cinéastes coréens. A l'aube des années 70, il est suffisamment puissant pour élever la voix contre la censure impitoyable exercée par la dictature de Séoul. Mal lui en prend : en 1974, le gouvernement lui interdit de produire et de réaliser. Il reste propriétaire de son studio, mais doit le louer à d'autres. Il décide alors d'émigrer aux Etats-Unis, mais la police politique sud-coréenne, la KCIA, l'en empêche, convainquant les alliés américains de ne pas lui délivrer de visa.

En 1978, Shin est entré en relation avec des hommes d'affaires chinois de Hongkong, qui veulent distribuer ses films dans la colonie britannique. Alors qu'il s'y trouve, ses partenaires lui indiquent la possibilité d'acheter un passeport sud-américain pour pouvoir, enfin, émigrer. Selon le cinéaste lui-même, c'est en se rendant à ce rendez-vous, le 14 juillet 1978, qu'il est endormi au chloroforme, coiffé d'une cagoule et ligoté. Il se réveillera sur un bateau voguant vers la Corée du Nord.

Sa réputation d'opposant et les méthodes de la KCIA sont telles que tout le monde croit, à Séoul, que le régime l'a fait assassiner. Impression confirmée par la disparition de son nom dans les documents officiels liés au cinéma. Mais Shin Sang-ok n'est pas mort, il est l'invité personnel de Kim Chung-yi, le fils du dictateur nord-coréen Kim Il-sung. Véritable homme fort du régime communiste, Kim Chung-yi entretient autour de lui un épais mystère, mais on le sait grand amateur de cinéma.

C'est grâce à Kim Chung-yi que Pyongyang possède une cinémathèque extrêmement bien fournie où, à côté de copies dont rêvent les archives françaises ou américaines, dorment sans doute les films coréens des années 20 et 30, disparus depuis la guerre. Et c'est lui qui a fait bâtir des studios modernes, destinés à devenir le berceau du cinéma nord-coréen. Il fallait un expert pour les diriger, poste offert avec tous les égards au « Cecil B. De Mille » du Sud. Celui-ci décline poliment : *« Je n'avais pas perdu ma fortune et mon autonomie à Séoul au nom de la liberté d'expression pour venir me mettre au service d'un autre régime, quel qu'il soit »*, explique Shin aujourd'hui.

Il a la « surprise » d'apprendre que sa femme, dont il était séparé, se trouve également à Pyongyang : elle aussi avait disparu, quelques mois avant lui. On ne permet pas au couple de se retrouver, mais on traite le cinéaste, toujours récalcitrant, avec les égards réservés à un honorable visiteur. Jusqu'à ce qu'au bout de six mois il essaie de s'évader. Les autorités le jettent six mois en prison pour lui « éclaircir » les idées, puis réitèrent leur offre d'emploi. Nouveau refus, nouvelle tentative d'évasion : quatre ans et demi de prison. Shin Sang-ok cède.

De sa cellule, il écrit des scénarios, qu'il envoie à Kim Chung-yi. Sa peine entièrement purgée, le voici réalisateur et directeur du studio de Pyongyang. Il réalisera sept films, et en produira onze autres. Parmi ses propres mises en scène, deux au moins, *le Sel* et *l'Evasion*, situés l'un et l'autre durant la résistance à l'occupant japonais, sont à ses yeux des réussites, malgré les contraintes idéologiques auxquelles il doit se soumettre. Toujours sous surveillance, Shin, qui a entre-temps retrouvé sa femme, recommence à voyager, accompagnant un film ou l'autre dans des festivals, tournant certaines scènes européennes à Prague.



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »

Shin Sang-ok.

Malgré ses efforts, le cinéma nord-coréen peine à obtenir la reconnaissance internationale escomptée par Pyongyang. Pour y remédier, une société de coproduction est créée à Vienne, une des rares capitales européennes à entretenir des relations diplomatiques avec Pyongyang. Début 1986, accompagné de sa femme, Shin Sang-ok se rend en Autriche. Le 13 mars, parvenant à fausser compagnie à leurs gardes du corps, le couple fonce à l'ambassade des Etats-Unis, où ils découvrent qu'ils sont attendus, comme dans toutes les autres représentations américaines d'Europe : lui à qui Washington refusait ses visas dix ans plus tôt est devenu un transfuge espéré par les « services ».

Shin est évacué l'après-midi même vers un lieu secret en Allemagne de l'Ouest, après être passé d'abord entre les mains d'un maquilleur, qui modifie son aspect. Interrogé plusieurs jours par des spécialistes américains, il est ensuite envoyé, toujours avec sa femme, à Washington, où il sera longuement déprogrammé par les services secrets américains mais aussi sud-coréens, toujours aussi hostiles à son encontre. A Pyongyang, Kim Chung-yi, furieux de la défection de « son » cinéaste, met sa tête à prix 1 million de dollars. Shin Sang-ok et son épouse, qui se font passer pour Japonais, vivront trois ans dans la clandestinité aux Etats-Unis, protégés par le FBI. Il semble que tout le monde finit par se lasser de ce scénario à la John Le Carré. Et Shin Sang-ok se languit du cinéma. En 1989, il sort de sa cachette et s'installe à Hollywood : *« J'ai trouvé cette ville épouvantable, mais c'est tout de même la capitale mondiale du cinéma. »* Anglicisant son nom en Sheen, il crée une petite société de films pour enfants. Réalisé par John Turteltaub (qui vient de signer *Rasta Rockett*), sa première production, *Ninja Kids*, est un succès commercial ; la suite est prise en distribution par une « major », Columbia. Voilà Shin Sang-ok le proscrit à nouveau en selle.

Il retourne à Séoul, où il est surveillé en permanence par la police. Mais il monte, avec un important producteur local, ce qui sera son grand retour comme réalisateur. Le titre est adapté à son auteur : *Vanished* (disparu). Le sujet de cette grosse production n'est pas loin de ressembler à une provocation : il s'agit de la reconstitution de l'enlèvement du patron de la CIA sud-coréenne à Paris, en 1979, par ses propres supérieurs, et de l'évocation spectaculaire des méthodes dictatoriales du gouvernement de Séoul, à la botte des Américains, plus préoccupés de leurs intérêts que de droits de l'homme.

« C'est exactement ce genre de film que Kim Chung-yi aurait voulu que je réalise pour lui, reconnait Shin Sang-ok. *Il correspond à mes opinions, mais je ne filme pas sur ordre. »* Le film est de nationalité coréenne bien que la majorité des scènes aient été tournées en Californie (malgré une certaine libéralisation, il reste difficile de reconstituer à Séoul une manifestation étudiante affrontant les chars). *Vanished* connaît aujourd'hui quelques ennuis avec la censure. S'ils sont surmontés, ce devrait être le clou de la rétrospective des films de Shin Sang-ok que présentera le Festival de La Rochelle en juillet prochain.

JEAN-MICHEL FRODON

CANNES/INDE

A l'ombre de Satyajit Ray

Pour la première fois depuis huit ans, un film indien en compétition à Cannes signale la survie obstinée d'un cinéma ambitieux, malgré la disparition de Satyajit Ray – sa figure de proue – et la concurrence de l'audiovisuel bas de gamme.

UN homme agonise sous le regard impuissant de sa femme. Dans les hautes herbes mouillées, filmées en noir et blanc, sa famille et un brahmane assistent à l'incinération du père. *Destinée*, le beau film de Shaji N. Karun, s'ouvre sur ces séquences très fortes. Il représente officiellement l'Inde à Cannes cette année : un film indien en compétition au Festival, cela ne s'était pas produit depuis le *Genesis* de Mrinal Sen, en 1986.

Assisterait-on à un sursaut du cinéma d'auteur indien en difficulté ? Pas sûr. L'explosion des films « masala » (« épicés » de sexe et de violence), l'intérêt nouveau d'Hollywood pour le marché du sous-continent et la multiplication des chaînes de télévision (hertziennes, par câble ou satellite) menacent d'étouffer une production artistique guère soutenue par les autorités (lire *le Monde* du 5 février). Mais un auteur est né en Inde, et plus précisément au Kerala. Dans les milieux du cinéma, on l'appelle simplement Shaji.

Shaji N. Karun n'est pas un inconnu de Cannes, ni des cinéphiles. Son premier film, *Piravi (Naissance)*, y fut présenté à Un certain regard en 1989, et accumula ensuite les prix dans plus de trente festivals – tout en restant inédit en France. On y reconnaissait d'emblée un cinéaste authentique, en phase avec la nature, capable de tirer parti de son talent de chef opérateur sans en subir la loi.

Après quatre ans de recherches, de préparation et de tournage, Shaji présente un film d'une rare beauté, où il reprend le cycle de la vie et de la mort, autour d'un personnage de « Mère Courage » interprété par Aswani. Presque toutes les recettes du bon mélo indien sont réunies, et pourtant le cinéaste échappe à tous les pièges, en filmant son histoire comme un documentaire poétique qui, alternant librement noir et blanc et couleur, transcende constamment la réalité sordide. Shaji N. Karun est sans doute l'héritier le plus direct de Satyajit Ray.

Mais c'est un autre film indien de Cannes qui est signé Ray. Sandip Ray. Le fils de Satyajit a mis en scène un scénario inédit de son père, *Uttoran (le Voyage interrompu)*, présenté par Un certain regard. Beaucoup plus classique, le film de Sandip Ray tire sa force du sujet, bien sûr, mais aussi de l'interprétation toujours sobre de Soumitra Chatterjee, l'acteur-fétiche de Satyajit Ray, dans le rôle essentiel du Dr Nihar Sen Gupta. Ce personnage de médecin-citadin, qui, trouvant un paysan malade sur son chemin, découvre la misère profonde d'une population qu'il soupçonnait à peine, est évidemment un cousin de bien d'autres personnages du grand cinéaste bengali, ou de ces citadins qui passaient « des jours et des nuits dans la forêt ».

Sandip Ray n'évite pas toujours le didactisme, et il n'a pas l'aisance visuelle et stylistique de Shaji. Mais, par le seul respect du sujet, il parvient néanmoins à rappeler quelques beaux moments des films de son père. Ensemble, ces deux films, différents dans leur écriture, mais qui procèdent de la même source, sont aussi un réconfort pour ceux qui craignent que le cinéma indien tout entier ne s'enlise dans le commercial sans vergogne ou l'exotisme facile.

L'ombre de Ray, on la retrouvera aussi, loin de la Croisette mais sur les écrans de France, grâce au premier film d'Ismaïl Merchant, qui sortira le 8 juin. Le producteur d'origine indienne, associé depuis ses débuts à James Ivory, donne avec *In Custody* une évocation délicate d'une culture littéraire qui se meurt. Le film rappelle par moments, en mineur, les splendeurs mélancoliques du *Salon de musique*.

Loin de Ray, pourtant, le cinéma indien suit aussi d'autres chemins. Son troisième représentant à Cannes, invité par la Quinzaine des réalisateurs, est une vigoureuse évocation du destin unique de Phoolan Devi, alias « la Déesse des fleurs ». *Bandit Queen*, de Shektar Kapur, conte l'histoire de cette femme de basse caste devenue hors-la-loi, et qui défraya la chronique jusqu'au « massacre de Behmai », qui fit trente morts et entraîna la chute du gouvernement en 1983. Inspiré du journal de prison de la rebelle, et réalisé avec un solide métier par un cinéaste commercial de Bombay, *Bandit Queen* se veut à la fois la véritable histoire et la légende de cette femme-symbole, née dans la misère, révoltée, et parvenue à la gloire par le sang, dans un pays victime d'une violence endémique.

MAX TESSIER

CANNES/IRAN

Téhéran

L'Iranien Abbas Kiarostami est un des plus importants cinéastes d'aujourd'hui. Pour la première fois en compétition, il présente « A travers les oliviers », troisième volet d'une trilogie après « Où est la maison de mon ami ? » et « Et la vie continue ». Kiarostami domine le cinéma d'un pays en proie aux contrôles politiques et religieux comme aux difficultés économiques, mais qui conserve une popularité et une vitalité considérables en Iran.

« LE *cinéma est une très bonne chose pour le développement de l'esprit* », disait l'imam chargé de surveiller les films, dans la *Petite introduction au cinéma iranien* réalisée pour ARTE par Hélène Mochiri et Jean-Luc Léon. Malgré les tabous islamiques sur la représentation, les autorités issues de la révolution de 1979 n'ont jamais considéré comme un ennemi ce moyen d'expression, introduit dans le pays dès le début du siècle.

Ils l'ont, certes, encadré et réglementé, frappant d'interdits un grand nombre de productions de l'époque antérieure et pourchassant farouchement les manifestations d'opposition politique et surtout les atteintes aux bonnes mœurs : présence d'une femme aux cheveux découverts, contacts physiques entre personnes de sexes différents... Mais les autorités ont également subventionné une production nationale dont le public demeure très friand. Une soixantaine de films sont réalisés chaque année, pour la plupart mêlant intrigues policières et sentimentales.

Hors des genres convenus, des cinéastes ont pourtant pu exprimer une large palette d'inspiration, avec un talent

هكذا من الأصل

Rencontre avec Merzak Allouache

Jours de peur à Alger

« Bab-el-Oued City » est le cinquième long métrage de Merzak Allouache, un des meilleurs cinéastes algériens depuis « Omar Gatlato » (1976). Ce film raconte les tribulations d'un jeune homme dans un quartier populaire en proie aux trafics, à la pression islamiste, à la répression, aux rêves d'émigration... Un film d'actualité. Merzak Allouache raconte.

« COMMENT produit-on et réalise-t-on un film algérien aujourd'hui ?

– Depuis l'époque de l'« ouverture », fin 1988, le monopole d'Etat sur le cinéma a été remis en cause. A côté des organismes officiels, des cinéastes ont tenté de créer des « coopératives ». En principe, la puissance publique devait soutenir financièrement ce changement, mais ceux qui ont attendu cette aide l'attendent toujours. Moi j'ai créé ma société, qui produit *Bab-el-Oued City*.

» A la même époque, celle du gouvernement Hamrouche, une commission d'aide a été mise en place, sur le modèle de l'Avance sur recettes, pour aider à la réalisation de ces films indépendants. Cet argent devait permettre ensuite de monter une coproduction avec la société d'Etat (le CAAIC), avec la télévision ou avec un pays étranger. La commission était présidée par l'écrivain Rachid Mimouni [*qui s'est exilé au Maroc-NDLR*] ; elle comprenait, entre autres, le poète et romancier Tahar Djaout, qui a été assassiné le 25 mai 1993, et l'écrivain Merzak Baghtache, gravement blessé dans un attentat le 31 juillet. La commission travaillait bien, mais ensuite, intervenaient – si on peut dire – les mécanismes bureaucratiques...

» J'ai obtenu cette aide, qui devait constituer ma part dans la coproduction avec mon partenaire français, Jacques Bidou *(lire l'encadré pages II et III)*. Elle devait permettre de financer le tournage sur place, mais le premier versement n'est arrivé que cinq mois après la fin de ce tournage. Et j'attends toujours la troisième tranche.

– Comment se passe un tournage en décors naturels, dans un quartier populaire comme Bab-el-Oued ?

– Je suis un « cinéaste de rue », j'ai toujours travaillé en extérieurs, dans les lieux réels. Lors de mes précédents films, la difficulté venait plutôt de la sympathie envahissante des gens. Aujourd'hui, l'environnement est devenu très hostile. Il n'y a pas d'objection clairement affichée des dirigeants islamistes contre le cinéma ou contre les images – quand il était officiel, le FIS possédait d'ailleurs ses propres moyens audiovisuels, très importants, ils filmaient leurs manifestations. Mais il y a une hostilité immédiate des gens de la rue contre la caméra. Pour eux, une caméra signifie un tournage pour la télévision officielle, ils disent : *« Tu viens filmer la misère et après cela fera des mensonges au service de la propagande. »* Il est devenu presque impossible de s'expliquer.

– Avez-vous dû demander des autorisations, officielles ou officieuses ?

– J'ai refusé ce jeu. Je suis né à Alger, je filme chez moi, je considère que je n'ai pas à mendier ce droit. J'ai donc seulement demandé les autorisations de tournage normales, qui m'ont été accordées dans l'indifférence. Pour le reste, je n'ai rien négocié, ni protection officielle ni protection occulte des représentants de quartiers. Ils auraient demandé à lire le scénario, ce n'était pas possible.

– Vous aviez peur, pendant le tournage ?

– Enormément, constamment. J'avais surtout peur pour les techniciens français. Le tournage a eu lieu en mai et juin 1993, avant que ne soit lancée la campagne intensive pour faire partir tous les étrangers. Mais déjà à cette époque la situation était dangereuse. Presque tout a été filmé à Alger. Il fallait être d'une extrême discrétion et d'une grande rapidité. Très peu de gens savaient que je tournais à Alger. Il n'y avait pas de chaise marquée « Réalisateur », on n'avait pas le temps de s'asseoir. Les lieux de tournage étaient décidés au dernier moment, la veille au soir ou le jour même.

» Les acteurs sont pour la plupart des non-professionnels, plusieurs comédiens, qui avaient accepté le projet, ont refusé au dernier moment, par peur. Pour le personnage de l'imam, quatre acteurs ont renoncé. Le tournage sur place n'a été possible que grâce à une bande de copains prêts à me suivre.

» *Bab-el-Oued City* a évidemment été marqué par les conditions de tournage. Le film ne fait guère place aux effets artistiques, mais il rend compte d'une réalité. En d'autres temps, j'aurais refusé de travailler dans de telles conditions, qui m'auraient semblées dommageables pour le film. Mais il m'a paru nécessaire d'enregistrer à tout prix sur la pellicule ce pays que tant de gens veulent plonger dans l'obscurité. Aujourd'hui, on ne pourrait plus le réaliser.

– Croyez-vous possible de le montrer en Algérie ?

– Je ne sais pas, mais je vais me battre. Les obstacles ne sont pas explicitement politiques, en apparence au moins ils sont économiques et administratifs. Il faut de l'argent pour tirer des copies, il faut un accès aux salles, j'espère pouvoir utiliser le réseau de la Cinémathèque algérienne. L'idéal serait de pouvoir organiser des débats après les projections, mais les problèmes de sécurité risquent de devenir insurmontables. Je voudrais aussi que ce film passe à la télévision, mais sans beaucoup d'illusions.



D.R.

« Bab-el-Oued City », de Merzak Allouache.

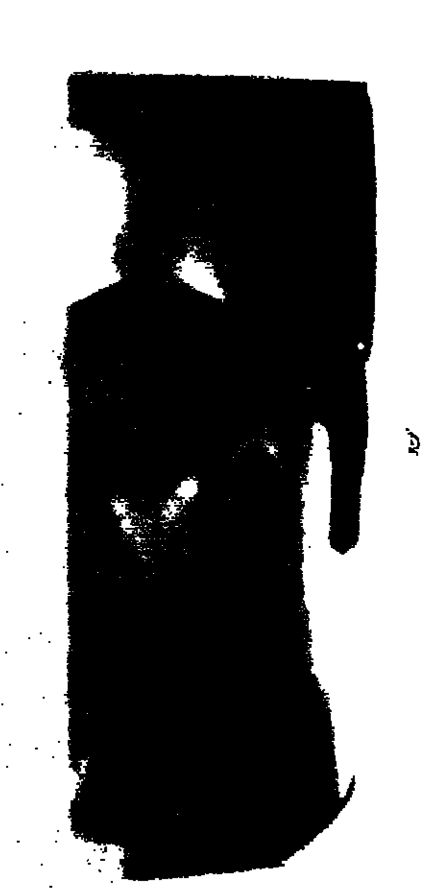
– Comment jugez-vous l'état du cinéma algérien ?

– Il est dans un état catastrophique, mais qui ne résulte pas d'un effondrement soudain, plutôt d'une dégradation lente et inexorable depuis la fin des années 70. Il n'a jamais existé une véritable industrie du cinéma en Algérie, les matériels se sont dégradés, les techniciens formés grâce aux coproductions avec la France et l'Italie n'ont pas été utilisés comme ils auraient dû l'être. Le nombre des salles n'a cessé de décroître, et elles sont dans un état lamentable. Les laboratoires sont exécrables mais, par nationalisme, on continue à dire qu'ils sont excellents. Surtout, il n'a jamais existé de production commerciale, les films relevaient de l'essai artistique ou de la propagande. La plupart sont nuls, la majorité des films sur la guerre d'indépendance sont mensongers et indigents.

» Depuis la fin des années 70, les classes moyennes, qui formaient la majorité du public, ont été incapables de se mobiliser pour conserver les salles. Dans un premier temps, il y a eu l'invasion de la vidéo, qui, grâce au piratage intensif, a donné accès à une quantité de films récents – ceux d'Hollywood notamment – qui ne passaient pas dans les salles. Ensuite, la multiplication des antennes paraboliques a détourné du grand écran une part importante du public. Mais les paraboles représentent une ouverture indispensable sur le monde. Cela fait si longtemps qu'on ne trouve plus la presse étrangère... Je crois pourtant que les gens ont besoin d'avoir des images d'eux-mêmes. »

Le cinéma algérien est redevenu une cinématographie du tiers-monde : il tient à quelques personnalités dispersées, qui « montent des coups », chacune de son côté, grâce à des coproductions étrangères. Le système étatique est sclérosé, sans alternative privée. Pour *Bab-el-Oued City*, j'ai cherché en vain des sponsors, mais le cinéma a perdu son prestige et il n'est plus rentable. De l'enthousiasme collectif, il ne reste que le combat individuel et aventuriste. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON



dans l'étau

certain dont témoignent, à côté des films de Kiarostami, ceux de Mohammed Bezaï, de Dariush Mehrjui ou de Mohsen Makhmalbaf, en attendant *Zinat*, d'Ebrahim Mokhtari, présenté à Cannes par la Semaine de la critique. Ces films, qui se penchent avec acuité sur les réalités du pays, contournent souvent les interdits en prenant des enfants comme personnages principaux. Et ils manifestent une discrète réprobation envers l'embrigadement : on ne voit pratiquement jamais les nombreuses manifestations de propagande qui constellent un paysage, urbain ou rural, par ailleurs exploré dans ses recoins les moins reluisants.

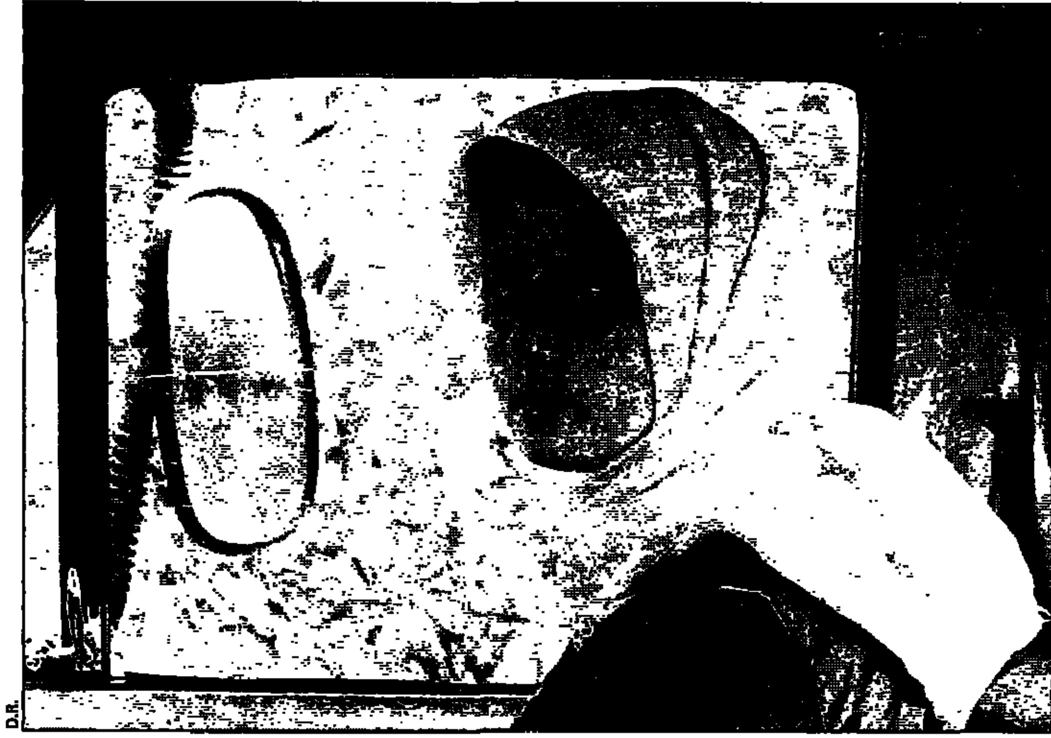
L'arrivée au pouvoir de Rafsandjani, en 1989, a entraîné une très relative libéralisation. Le mouvement Hezbollah, qui tint le haut du pavé durant les années 80, était très sourcilleux sur les questions de la foi, mais aussi animé de préoccupations sociales, voire égalitaristes. A condition de respecter les tabous religieux, il encourageait plutôt un cinéma mettant en relief les inégalités sociales, les privilèges et les archaïsmes hérités de l'ancien régime. Il avait notamment autorisé l'emploi des dialectes régionaux, interdits du temps du chah.

La victoire de religieux conservateurs aux législatives de 1992 a ramené un courant plus rigoriste. Ils ont fait du cinéma un épouvantail, le dénonçant comme cheval de Troie des valeurs occidentales acharnées à la perte de la République islamique. Comme partout, mais en Iran davantage, il y a une distance entre les discours et les faits. En prenant le cinéma comme bouc émissaire, les mollahs réactionnaires visent en réalité, sous prétexte de pureté morale, la politique d'ouverture économique du gouvernement précédent. Et le nouveau ministre de la culture nommé en août 1992 à l'issue des élections, le docteur Ali Laridjani, fit preuve d'une rigueur extrême dans ses déclarations publiques, qui ne s'est pas traduite dans les faits.

Il vient d'être remplacé par Mostapha Mirsalim à la tête du ministère de la culture, qu'on appelle *erchad* en persan : le mot, qui signifie « orientation », n'a pas été choisi au hasard dans l'intitulé officiel du « ministère de la culture et de l'orientation islamique ». Il y a, effectivement, une « orientation » encore plus nette depuis le retour au pouvoir de la droite : un soutien particulier est apporté à des jeunes réalisateurs issus de la « génération de la guerre », dont personne ne prétend qu'ils sont doués, mais qui portent l'auréole du martyr.

Il semble pourtant, à en croire des réalisateurs iraniens comme des diplomates français en poste à Téhéran, que le principal obstacle, pour des gens de cinéma habitués à se débrouiller avec la censure, soit moins politique qu'économique. La dette extérieure, démesurément grossie par l'ouverture aux importations étrangères, et la baisse du prix du pétrole ont mené l'Iran au bord de la ruine. Les subsides publics se sont taris, la fondation (d'Etat) Farabi, qui sponsorisait dans une grande mesure le cinéma national, a cessé ses activités de production pour se consacrer à la distribution et aux échanges avec l'étranger ; l'Institut pour le développement intellectuel des enfants et des adolescents a fermé son département cinéma, que dirigeait Kiarostami et à travers lequel il avait produit ses premiers films.

Tout aussi dangereuse est la hausse des coûts de production, que ne peut compenser une évolution symétrique du prix du billet, quand la population connaît des difficultés matérielles accrues. Or le cinéma iranien, reconnu et fêté dans les festivals internationaux, n'a pas non plus de débouchés commerciaux à l'étranger. Son rigorisme moral le rend invendable dans les pays musulmans, notamment asiatiques, qui en seraient les destinataires naturels, mais où le grand public ne conçoit le cinéma qu'avec pulpeuses vedettes court vêtues et hectolitres d'hémoglobine.



D.R.

« A travers les oliviers », d'Abbas Kiarostami.

Chez lui, ce cinéma est également concurrencé par l'arrivée en masse, quoique illégale, des images occidentales : les cassettes vidéo des films du monde entier (donc, surtout hollywoodiens) circulent sous un manteau très transparent. Et les toits des maisons iraniennes ont vu fleurir les antennes paraboliques, au grand mécontentement des autorités. Le 4 avril, le ministre de l'intérieur annonçait sa volonté de bloquer leur installation, et de faire enlever les 50 000 antennes déjà en place. Personne ne semble redouter une mise en pratique de ses menaces ; on prévoit, au pire, un contrôle accru permettant de prélever des taxes.

La question est plus complexe : la captation des émissions satellites est un facteur évident de démocratisation. Elle est aussi, à terme, l'agent d'un « nivellement » probable des images aux normes internationales. Le même problème se retrouve, d'une manière différente, à propos des rapports entre cinéma et télévision d'Etat : jusqu'à présent, celle-ci achetait peu de films. La nomination du docteur Laridjani à la tête de l'Office de télévision laisse espérer une politique plus ouverte en direction du cinéma. Avec, à nouveau, le risque que les films commencent à être conçus en fonction du petit écran plutôt que du grand.

J.-M. F.

CANNES/ENQUÊTE

Trois « téléfilms » produits par ARTE sont présentés au festival

Frictions dans la fiction,

Les nouveaux films d'André Téchiné et d'Olivier Assayas sont présentés dans la section Un certain regard, celui de Cédric Kahn par Cinémas en France. Beau triplé pour ARTE, le commanditaire. Mais aussi nouvelle source de querelle entre le grand et le petit écran : la télévision est capable de produire des œuvres ambitieuses et de qualité. Mais est-elle fondée à les garder pour elle ?

PARMI les slogans qui fleurissent sur les murs de Paris et vantent les qualités d'ARTE, il en est un au moins qui mérite d'être pris au pied de la lettre : *« Des téléfilms qui sont d'abord des grands films. »* La preuve, trois des films coproduits majoritairement par la chaîne seront présentés à Cannes. S'agit-il de films ou de téléfilms ? La différence est-elle si grande et les enjeux si importants que les partenaires d'hier, déterminés à produire ensemble des œuvres de qualité, se livrent aujourd'hui à une partie de bras de fer ?

Naguère, tout était simple : le cinéma produisait et exploitait des films que la télévision diffusait ensuite. Il y avait des exceptions (Jean Renoir et *le Testament du docteur Cordelier*, puis son *Petit Théâtre* ; Roberto Rossellini et *la Prise du pouvoir par Louis XIV* ; Orson Welles et *Histoire immortelle*), mais, pour l'essentiel, le courant ne passait que dans un sens. L'argent, en revanche, circule en sens inverse : le cinéma ne peut se passer des subsides de la télévision, qui elle-même a besoin de programmes. Cette relation, nécessaire aux deux moyens d'expression, unit sans les réconcilier des gens de télévision qui se plaignent du mépris des gens de cinéma, et des gens de cinéma qui déplorent le manque d'ambition de la télévision.

La première entorse à la règle déclencha, en 1986, une levée de boucliers. Eric Rohmer avait souhaité réaliser un film dans des conditions pratiquement expérimentales, sans scénario, sans existence juridique. Sa productrice, Margaret Menegoz, eut alors envie de savoir *« si la diffusion sur une chaîne cryptée, qui comptait alors beaucoup moins d'abonnés qu'aujourd'hui, pouvait faire office de bande-annonce de luxe, susciter un bouche-à-oreille qui servirait le film au moment de sa sortie en salle »*. Pari gagné au-delà de toute espérance, puisque *le Rayon vert*, Lion d'or au Festival de Venise, réunit à Paris 200 000 spectateurs en salles après son passage sur Canal Plus. Une expérience unique, que l'on pensait sans avenir.

Jusqu'à ce que la politique de production d'ARTE – plus exactement sa branche française, la SEPT – vienne bouleverser ces règles du jeu, en faisant exploser la frontière dressée, dans les esprits comme dans la juridiction, entre cinéma et télévision. Une frontière dont l'étanchéité se mesure au nombre dérisoire de producteurs qui travaillent à la fois pour les deux moyens de... de quoi, au fait ? De deux moyens de diffusion au service d'un seul moyen d'expression, selon la chaîne culturelle, qui se propose de faire travailler pour elle des cinéastes selon les règles de leur art.

Pour bon nombre d'auteurs en mal de soutien financier, cette intervention représente un ballon d'oxygène salvateur. De plus, alors que dans les habituelles coproductions de produits dont le véritable destinataire, avoué ou pas, est une chaîne réduite au rôle de bailleur de fond et de déversoir, la SEPT est cette fois un partenaire et un interlocuteur. Mais, logiquement, en faisant appel à des réalisateurs de cinéma, en leur consentant une grande liberté d'inspiration et de création, ARTE produit des films qui intéressent le cinéma. C'est ainsi que *Lettre pour L...*, de Romain Goupil, et les deux films de Gérard Mordillat sur Antonin Artaud sont sortis en salle aussitôt après leur diffusion sur ARTE.

Jouer le jeu ou détourner la commande

Nous entrons dans les eaux troubles d'une sémantique aux conséquences dangereuses : un téléfilm projeté dans une salle de cinéma est-il toujours un téléfilm ? Un film qui passe à la télévision avant sa sortie cinéma est-il encore un film ? Un critique, un fonctionnaire du Centre national du cinéma, un syndicaliste, apporteront des réponses fondées sur des critères différents... en France. Parce que l'industrie cinématographique y possède toujours un territoire à protéger, et parce qu'une tradition cinéphile continue de porter sur tout ce qui prétend au titre de film un regard attentif.

L'ambition de Pierre Chevalier, le responsable de l'unité Fiction de la SEPT, est d'en finir avec la distinction entre *« cinéma art noble et télévision lumpenprolétariat »*, d'inventer un nouveau langage, *« qui utilise les armes du cinéma et d'autres, encore inconnues »*, en explorant un domaine qui demeure pour l'instant en friche. Mais il est remarquable qu'il le fasse en compagnie de réalisateurs de cinéma, et non de télévision.

C'est avec ce souci qu'en 1992 Chevalier accepte le projet d'une « collection » imaginée par Chantal Poupaud et proposée par Ima Productions. « Tous les garçons et les filles de leur âge » doit réunir neuf films de soixante minutes maximum, avec pour points communs l'adolescence et la musique, et la fête comme « passage obligé ». Pour Pierre Chevalier, il s'agit d'*« une opération de bande, avec un langage collectif en forme de manifeste, un peu comme en littérature »*. Chaque réalisateur abordera la période de sa propre adolescence.

« Parrain » de la collection, André Téchiné écrit le scénario d'un film de cinquante-deux minutes, et se sent frustré : il souhaiterait que l'histoire se poursuive. Un accord est alors conclu, au terme duquel la SEPT accepte le principe d'un long-métrage destiné au cinéma, qui s'accompagne de l'entrée dans la production d'un autre diffuseur (Canal Plus) et d'un second producteur (Alain Sarde). La version télé des *Roseaux sauvages* correspond aux soixante premières pages du scénario, le film de cinéma, d'une durée d'une heure cinquante minutes, sera présenté à Cannes et sortira le 1er juin. Pour toutes les parties concernées, il s'agit d'une exception, dont ARTE pense qu'elle lui permettra de « lancer » la collection avec le maximum de retentissement.

Patricia Mazuy (*Travolta et moi*), Chantal Akerman (*Portrait d'une jeune fille de la fin des années 60, à Bruxelles*), Emilie Deleuze (*l'Incruste*) et Olivier Dahan (*Deux frères*) réalisent leur propre film, en respectant la commande. Le film de Laurence Ferreira Barbosa (*Paix et amour*) est en tournage, celui de Claire Denis (*Boom-boom*) commencera à la fin juin. Mais tout se complique avec les films signés par Olivier Assayas et par Cédric Kahn.

A la lecture du scénario de *l'Eau froide* que lui remet Olivier Assayas, Pierre Chevalier constate qu'il s'agit d'un projet de long-métrage. Le réalisateur se remet au travail, mais sans abandonner son idée première.


E. GEORGE/SYGMA

هكذا من الأصل

on, Renoir

entre cinéma et télévision

Quant à Cédric Kahn, il réalise *Trop de bonheur*, en dix-neuf jours, dans des conditions d'urgence dont il avoue aujourd'hui qu'elles ont servi le projet : *« Au départ, la notion d'exercice de style m'excitait, mais je me suis davantage impliqué en cours de réalisation, notamment, parce que les acteurs apportaient beaucoup au film.* Trop de bonheur *a cessé d'être une commande pour devenir un film personnel. »* Donc, dans son esprit, un film de long-métrage, pour le cinéma.

Le cinéaste reçoit le soutien de Georges Benayoun, patron de Ima Productions, qui reconnaît avoir *« détourné la commande »* et décide de prendre en charge les frais de post-production occasionnés par la transformation du téléfilm en un long-métrage de cinéma (les droits musicaux, importants pour un film qui donne à entendre, entre autres, les Rolling Stones, Bob Marley et Aerosmith, passent ainsi de 100 000 francs environ à 800 000 francs).

Deux épisodes de la série (celui de Téchiné étant depuis le début à part) ont donné naissance en cours de route à des films de long métrage. Olivier Assayas et Cédric Kahn livreront bien à la SEPT les produits correspondant à la commande, d'une durée inférieure à soixante minutes. Mais la question de la diffusion des versions longues se pose. Pour Pierre Chevalier et ARTE, *« il n'est pas question d'entraver la vie des films, ils peuvent répondre aux invitations des festivals et, éventuellement, sortir en salle »*. Comme le film d'André Téchiné, *l'Eau froide* et *Trop de bonheur* sont sélectionnés pour Cannes. Le film de Cédric Kahn a même reçu entre-temps le prix Jean-Vigo. Cette fois, c'est sûr, il ne s'agit plus de télévision, mais de cinéma.

Le paradoxe veut que les conditions frugales de production dues à la télévision contribuent à la qualité de ces œuvres de cinéma : le budget moyen d'un premier film français est aujourd'hui de 17 millions de francs, ce qui ne correspond le plus souvent ni aux exigences de leur sujet ni à leurs espérances de recettes en salles. Les films de la série « Tous les garçons et les filles » ont coûté environ trois fois moins cher, et leurs auteurs ont travaillé dans des conditions économiquement inconfortables, mais avec une liberté qu'ils auront peut-être du mal à retrouver lorsqu'ils disposeront de budgets plus importants. L'obligation de tourner vite, avec des acteurs peu connus, a donné à leurs films leur tonalité, leur style, leur personnalité, leur vérité.

Mais il reste à régler le problème de l'ordre de diffusion. Un film ne peut pas être diffusé à la télévision moins de deux ans après sa sortie (délai ramené à un an pour Canal Plus). L'existence de deux versions pour chacun des films peut, peut-être, permettre de tourner la difficulté. A ce détail près : Pierre Chevalier tient à la priorité de diffusion sur sa chaîne. Libre à Ima Productions d'exploiter les versions longues des films, mais après le passage de la version télévision sur ARTE.

La proposition ne convient pas au producteur, pressé de sortir les films, d'encaisser d'éventuels bénéfices et le produit de la vente à Canal Plus (qui n'est versé qu'une fois la sortie effectuée). Le caractère plus prestigieux du cinéma, la promesse d'une couverture médiatique beaucoup plus importante, grâce notamment à Cannes, ne le laissent pas indifférent non plus. Pour les réalisateurs également, la séduction est du côté du grand écran.

La partie de bras de fer commence entre un producteur-diffuseur qui estime jouir comme il l'entend d'une série pour laquelle il a investi près de 22 millions de francs (plus du quart de son budget annuel) et un coproducteur qui se considère comme le propriétaire des versions longues qu'il a décidé de faire exister, et qui affirme avoir dépensé beaucoup d'argent. La SEPT est une société publique, dont les livres de comptes sont ouverts, Ima Productions est une société privée.

Dans cet affrontement, Ima Productions semble avoir le beau rôle. Celui du producteur qui se bat aux côtés des créateurs pour faire valoir leurs droits à la diffusion la plus large et la plus prestigieuse, dans le format qu'ils ont choisi de donner à leurs œuvres. L'idée, bien ancrée dans les esprits, que *« le cinéma, c'est beau, la télé, c'est nul »* encourage cette approche du conflit, de même que le sentiment qu'une version longue est forcément plus juste, plus vraie, qu'une version courte. La version cinéma du film de Cédric Kahn s'appellera *Trop de bonheur*, la version télévision *Bonheur*. La nuance ne manque pas de sel.

Modifier les règlements, changer les mentalités

Il faut pourtant remarquer que les réalisateurs ont, en toute conscience, et avec l'appui du coproducteur de la collection, refusé de respecter les règles qu'ils avaient acceptées. Et, ainsi, ont fait éclater la notion de collection, constitutive du projet, ce qui peut inspirer aux réalisateurs qui ont joué le jeu un légitime sentiment d'injustice. Pis, si l'administration décidait de considérer les deux versions du film d'Assayas (ou de Kahn) comme un même film, et lui appliquait toutes les rigueurs de la réglementation, ARTE ne pourrait pas diffuser les films moins de deux ans après leur sortie. Ils passeraient donc auparavant sur Canal Plus (en version longue).

Au terme de ce conflit, la SEPT a cédé : les trois films sortiront en salles avant leur passage sur le petit écran. Conclusion amère pour la chaîne, solution batarde à une contradiction irrésolue : une télévision ambitieuse nourrit ses programmes en faisant appel au talent et au prestige des cinéastes, ceux-ci ne pensent trouver une véritable consécration que dans les salles. Dépasser cette antinomie suppose un changement à la fois dans les réglementations et dans les mentalités. L'exemple de la Grande-Bretagne, où la BBC et Channel 4 sont considérés par les réalisateurs de cinéma comme les plus estimables des partenaires, pourrait inspirer quelques réflexions aux uns et aux autres.

PASCAL MÉRIGEAU



ISABELLE WEINGARTEN



D.R.

Page X, André Téchiné : « Les Roseaux sauvages ». Ci-dessus, de gauche à droite, Cedric Kahn : « Trop de bonheur ». Olivier Assayas : « L'Eau froide ». Ci-contre, Pierre Chevalier, responsable des fictions sur la SEPT.

La preuve par la SEPT

« *JE fais de la télévision à 700 %.* » Pourquoi 700, et pas 600 ou 800 ? Parce que la SEPT, bien sûr. Mais aussi parce que le 7 est le chiffre du cinéma et que le cinéma constitue le vivier où Pierre Chevalier vient puiser pour inventer une télévision nouvelle. Une attitude logique de la part de celui qui dirigea le service des aides sélectives du Centre national de la cinématographie, avant de devenir le responsable de l'unité des programmes fiction de la SEPT/ARTE. Des titres bien guindés pour un personnage qui ne l'est pas, la mèche en bataille et le regard clair, et qui jongle plus volontiers avec les idées et les projets qu'il n'aime aligner les colonnes de chiffres.

Sa vocation d'aide à la création, ce Lyonnais de quarante-huit ans, philosophe de formation, l'a exercée de 1977 à 1981 au Centre national des lettres, puis au Centre Georges-Pompidou. Justement parce qu'il n'a rien d'un fonctionnaire vétilleux, ses fonctions au CNC avaient fait de lui un interlocuteur privilégié des jeunes cinéastes, qu'il aidait à développer leurs projets et à pénétrer les arcanes de l'avance sur recettes. Son passage à l'ennemi n'a pas interrompu le dialogue, au contraire, et il continue de parler films, pas heures de programme.

Pour satisfaire l'ambition qu'il s'est donnée de *« découvrir le possible de la télévision »*, Pierre Chevalier va chercher les réalisateurs de talent là où ils se trouvent. Pas pour les débaucher, mais pour leur donner les moyens de tourner, pour ouvrir le champ de leurs possibilités, pour découvrir, avec eux, une vraie télévision de qualité.



MISSISSIPPI/TH. PETILLOT

Pour inventer ainsi un nouveau langage, qui ne sera pas celui de la télévision que l'on connaît déjà, souvent minimaliste et réducteur, mais pas non plus tout à fait celui du cinéma. Une question de syntaxe et de grammaire, celles des images et des sons. Dans sa course éperdue au divertissement consensuel, la télévision de tous les jours proscrit les plans d'ensemble et les gros plans, impose l'uniformité des éclairages, sacrifie la réflexion au profit de l'efficacité dramatique. Le souhait de Pierre Chevalier est de chercher, avec les cinéastes, les moyens de donner à la fiction télévisuelle une qualité qui lui soit propre et qu'elle n'avait, jusque-là, atteint que par accident. Une manière, aussi, pour les réalisateurs, de travailler sur des projets qui ne possèdent pas cette dimension « majoritaire » que le cinéma doit atteindre à tout prix, puisqu'il lui faut, sous peine de mort, se vendre à la télévision et à l'étranger. Si l'économie du cinéma a changé ces dernières années, c'est moins pour ce qui relève de la fabrication des films que de leur commerce.

Aujourd'hui, Olivier Assayas et Claire Denis, André Téchiné et Romain Goupil, Luc Moullet et Gérard Mordillat travaillent pour la télévision. Jacques Doillon réalise une série de 12 fois 30 minutes sur les relations de Germaine de Staël et Benjamin Constant. Eric Barbier *(le Brasier)* et Cédric Klapisch *(Riens du tout)* ont réalisé deux films sous le titre générique « les Années lycée ». Celui de Klapisch, *le Péril jeune*, devrait connaître une exploitation en salles, lui aussi. Que le réalisateur soit passé d'un budget cinéma confortable à des conditions de tournage beaucoup plus difficiles ne l'a pas empêché de réussir son coup.

« Après tout, remarque Pierre Chevalier, *il n'est peut-être pas absurde de considérer que des moyens limités répondent mieux aux exigences de certains projets. L'audiovisuel s'inscrit lui aussi dans une économie planétaire sinistrée et ses produits peuvent rendre compte, à leur manière, de cette situation. »*

Il dit cela dans un sourire, avec cette gourmandise et cette passion qui lui sont propres et lui font balayer les tracas de ces derniers jours : *« Je sors de cette affaire avec une volonté décuplée de me battre pour la télévision. Ces films sont des actes, qui font forcément avancer les choses. Les enjeux dépassent de beaucoup ces petites querelles. »* Il ne dira pas si certain conflit lui a inspiré le désir d'ajouter un chapitre à la thèse qu'il soutint naguère, sur *« la notion de pouvoir chez Machiavel »*...

P. M.



CANNES/PROGRAMME

SÉLECTION OFFICIELLE

COMPÉTITION

OUVERTURE : *The Hudsucker Proxy (le Grand Saut),* de Joel Coen : le 12 à 19 h 15 et 23 h.

Du Li Shi Dai, de Edward Yang : le 13 à 12 h et 22 h 30.

La Reine Margot, de Patrice Chéreau : le 13 à 8 h 30, 15 h, 18 h 45.

Mrs. Parker and the Vicious Circle, d'Alan Rudolph : le 14 à 8 h 30, 14 h, 19 h 30.

Asia et la poule aux œufs d'or, d'Andreï Konchalovsky : le 14 à 11 h 15, 22 h 30.

Exotica, d'Atom Egoyan : le 15 à 11 h 15, 22 h 30.

Una Pura Formalita (Une pure formalité), de Giuseppe Tornatore : le 15 à 8 h 30, 14 h, 19 h 30.

The Browning Version, de Mike Figgis : le 16 à 11 h, 16 h 45, 22 h 30.

Trois couleurs Rouge, de Krzystof Kieslowski : le 16 à 8 h 30, 14 h, 19 h 30.

Huozhe (Vivre !), de Zhang Yimou : le 17 à 8 h 30, 14 h, 19 h 30.

Le Buttane, d'Aurelio Grimaldi : le 17 à 11 h 30, 22 h 30.

Au travers des oliviers, d'Abbas Kiarostami : le 17 à 17 h.

Grosse Fatigue, de Michel Blanc : le 18 à 8 h 30, 14 h, 19 h 45.

Barnabo Delle Montagne (Barnabo des montagnes) de Mario Brenta : le 18 à 11 h 45, 16 h 45, 22 h 30.

Caro Diaro (Journal intime), de Nanni Moretti : le 19 à 8 h 30, 14 h, 19 h 30.

La Reina de la noche (la Reine de la nuit), d'Arturo Ripstein : le 19 à 16 h 30.

Un été inoubliable, de Lucian Pintilié : le 19 à 11 h 15 et 22 h 30.

Les Patriotes, d'Eric Rochant : le 20 à 8 h 30, 14 h 15 et 19 h 45.

Neak Srê (les Gens de la rizière), de Rithy Panh : le 20 à 11 h 30, 22 h 30.

Pulp Fiction, de Quentin Tarantino : le 21 à 11 h 45, 22 h.

Outomlionnye Solntsem (Quand nous brûlait le soleil), de Nikita Mikhalkov : le 21 à 8 h 30, 15 h, 18 h 30.

Le Joueur de violon, de Charlie Van Damme : le 22 à 8 h 30, 14 h 15, 19 h 30.

Swaham (Intimité), de Shaji N. Karun : le 22 à 11 h, 22 h 30.

CLÔTURE (hors compétition) : *Serial Mother*, de John Waters : le 23 à 19 h 15, 23 h.

★ *Tous les films sont projetés au Grand Auditorium Lumière.*

SÉANCES SPÉCIALES

Courts-métrages en compétition : *Sure to Rise* de Niki Caro, *El Heroe* de Carlos Carrera, *Una Strada Diritta Lunga* de Werther Germondari et Maria Laura Spagnoli, *Passage* de Raimund Krumme, *Lemming Aid* de Grant Lahood, *Book of Dreams « Welcome to Crateland »* d'Alex Proyas, *Syrup* de Paul Unwin. Ils sont projetés ensemble le 18 à 14 h 30 au Théâtre Claude-Debussy.

Montand, de Jean Labib (hors compétition) : le 18 à 22 h 30.

La Strada, de Federico Fellini : le 19 à 17 h.

UN CERTAIN REGARD

OUVERTURE : *Il Sogno Della Farfalla (Rêve de papillon),* de Marco Bellochio : le 13 à 14 h 30 et 22 h 30.

Los Naufragos, de Miguel Littin : le 14 à 11 h et 17 h.

Sleep with Me, de Rory Relly : le 14 à 22 h 15.

The Adventures of Priscilla, Queen of the Desert (Les Aventures de Priscilla, folle du désert), de Stephan Elliot : le 14 à minuit.

Jancio Wodnik (Jean le Verseau), de Jan Jakub Kolski : le 15 à 11 h et 17 h.

Faust, de Jan Svankmajer : le 15 à 14 h 30.

Bosna !, de Bernard-Henri Lévy : le 15 à 22 h 30.

J'ai pas sommeil, de Claire Denis : le 16 à 11 h et 22 h 30.

Drompsel (Le Songe), d'Unni Straume : le 16 à 14 h 30 et 17 h.

L'Eau froide, d'Olivier Assayas : le 17 à 11 h et 17 h.

Picture Bride, de Kayo Hatta : le 17 à 14 h 30 et 19 h 30.

Suture, de Scott Mc Gehee et David Siegel : le 18 à 11 h et 17 h.

Bab El-Oued City, de Merzak Allouache : le 19 à 11 h.

Uttoran (le Voyage interrompu), de Sandip Ray : le 19 à 14 h 30 et 19 h 30.

I Like it Like That, de Darnell Martin : le 19 à minuit.

Clean Shaven, de Lodge Kerrigan : le 20 à 11 h et 17 h.

Sin Compasion, de Francisco Lombardi : le 20 à 14 h 30 et 19 h 30.

Xime, de Sana Na N'Hada : le 21 à 17 h.

Casa de Lava (Terre à terre), de Pedro Costa : le 21 à 14 et 22 h 30.

The Story of Xinghau, de Yin Li : le 22 à 11 h et 17 h.

Les Roseaux sauvages, d'André Téchiné : le 22 à 14 h 30 et 22 h 30.

★ *Tous les films sont projetés au Théâtre Claude-Debussy.*

On retrouve dans *Trois couleurs Rouge* de Krzystof Kieslowski Irène Jacob (miraculeuse interprète de *la Double vie de Véronique* aux côtés de Jean-Louis Trintignant). Kieslowski, dompteur de hasard inspiré, raconte la naissance de *Rouge,* troisième et dernier volet de sa trilogie tricolore, une veille de Noël à Varsovie. Il chine un recueil de poèmes de Wislawa Szymborska chez un bouquiniste, c'est la poétesse préférée de Roman Gren, traducteur-interprète de *Trois Couleurs.* Il achète le livre pour l'offrir à Gren, le feuillette. A la page 26, il tombe sur un poème, *l'Amour au premier regard,* où tout *Rouge* est contenu : *« Ils pensent tous deux/ qu'un sentiment subit les a unis/ Belle est cette certitude/Plus belle encore l'incertitude. »* Kieslowski a gardé le livre pour lui. D.R.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

OUVERTURE : *Eat Drink Man Woman,* de Ang Lee : le 13 à 11 h 15 et 22 h 15 ; le 14 à 14 h 30.

Man God the Monster (Le Dieu, l'homme et le monstre), collectif sous la direction d'Ademir Kenovic : le 13 à 17 h 15 ; le 22 à 14 h 30.

Senza Pelle, d'Allesandro d'Allatri : le 14 à 9 h et 22 h 15 ; le 16 à 14 h 30.

Amateur, de Hal Hartley : le 14 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 15 à 14 h 30.

Wrony (les Corneilles), de Dorota Kedzierzawska : le 15 à 9 h et 22 h 15 ; le 18 à 14 h 30.

Les Silences du palais, de Moufida Tlatli : le 15 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 17 à 14 h 30.

Fresh, de Boaz Yakin : le 16 à 9 h et 22 h 15 ; le 19 à 14 h 30.

Katia Ismaïlova, de Valeri Todorovski : le 16 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 18 à 17 h 15.

Très Palmeiras (Trois Palmiers), de Joao Bothelo : le 17 à 9 h et 22 h 15 ; le 20 à 14 h 30.

Auf Wiedersehen Amerika, de Jan Schütte : le 17 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 19 à 17 h 15.

Muriel's Wedding, de P. J. Hogan : le 18 à 9 h et 22 h 15 ; le 21 à 14 h 30.

71 Fragmente Einer Chronologie des Zuffals (71 fragments d'une chronologie du hasard), de Michael Haneke : le 18 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 20 à 17 h 15.

A Caixa (La Cassette), de Manoel de Oliveira : le 19 à 9 h et 22 h 15 ; le 21 à 17 h 15.

Pidä Huivista Kiini, Tatjana (Tatjana), d'Aki Kaurismäki : le 19 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 21 à 9 h.

Bandit Queen, de Shekhar Kapur : le 20 à 9 h et 22 h 15 ; le 22 à 11 h 45.

Ap'Ti Hioni (Venus de la neige), de Sotiris Gortisas : le 20 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 21 à 22 h 30.

Bei Kao Bei, Lian Dui Lian (Back to back, Face to Face), de Huang Jianxin : le 21 à 11 h 15 et 19 h 45 ; le 22 à 9 h.

★ *Tous les films sont projetés dans la salle Jacques-Doniol-Valcroze de l'Hôtel Noga-Hilton.*

CINÉMAS EN FRANCE

Les amoureux, de Catherine Corsini : le 14 à 15 h et 17 h 15 ; le 19 à 15 h.

Petits Arrangements avec les morts, de Pascale Ferran : le 15 à 15 h et 17 h 15 ; le 19 à 17 h 15.

Faut pas rire du bonheur, de Guillaume Nicloux : le 16 à 15 h et 17 h 15 ; le 20 à 15 h.

Trop de bonheur, de Cédric Kahn : le 17 à 15 h et 17 h 15 ; le 20 à 17 h 15.

Courts-métrages : *75 centilitres de prières* de Jacques Maillot, *Deus ex machina* de Vincent Mayrand, *Dimanche ou les fantômes* de Laurent Achard, *Troubles ou la journée d'une femme ordinaire* de Laurent Bouhnik, *Eternelles* d'Erick Zonca. Ils sont réunis, en une seule séance, le 18 à 15 h et 17 h 15 ; le 23 à 15 h. *Eternelles* accompagne aussi *les Amoureux.*

★ *Tous les films sont projetés à l'Auditorium André-Bazin (Palais des festivals).*

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Regarde tomber les hommes, de Jacques Audiard, et *One Night Stand,* de Bill Britten (c-m) : le 13 à 11 h et 22 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 14 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 15 à 16 h 30 (E).

Zinat, d'Ebrahim Mokhtari, et *Poubelles,* d'Olias Barco (c-m) : le 15 à 11 h et 22 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 15 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 16 à 16 h 30 (E).

Nattevagen (Veilleur de nuit), d'Ole Bornedal, et *Ponchada (Crevaison),* d'Alejandra Moya (c-m) : le 15 à 11 h et 20 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 16 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 17 à 16 h 30 (E).

Hatta Ishaar Akhar (Couvre-feu), de Rashid Masharawi, et *Os Salteadores (les Brigands),* d'Abi Feijo (c-m) : le 16 à 11 h et 20 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 17 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 18 à 16 h 30 (E).

Clerks, de Kevin Smith, et *Home Away from Home,* de Maureen Blawood (c-m) : le 17 à 11 h et 20 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 18 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 19 à 16 h 30 (E).

El Dirigible, de Pablo Dotta, et *Off Key,* de Karethe Lenaae (c-m) : le 18 à 11 h et 22 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 19 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 20 à 16 h 30 (E).

Wildgroei (Le printemps n'existe plus), de Frouke Fokkema, et *Performance Anxiety (le Trac),* de David Ewing (c-m) : le 19 à 11 h et 22 h 30 (A), à 15 h et 17 h 30 (B) ; le 20 à 8 h 45 (C), 16 h (D), 22 h 30 (A) ; le 21 à 16 h 30 (E).

★ *Les lettres qui suivent les heures de projection correspondent aux salles suivantes :*

A : Auditorium Jean-Louis-Bory (Palais des festivals).

B : Espace Miramar.

C : Salle Debussy.

D : Espace Mérimée (immeuble de La Licorne, avenue Francis-Tonner).

E : Studio 13 (23, avenue du Docteur-Picaud), séance suivie d'un débat public en présence du réalisateur.

HOMMAGES ET RÉTROSPECTIVES

JEAN RENOIR, LE PATRON

Ouverture au Grand Théâtre Lumière, le 14 à 17 h avec *Une partie de campagne* (et documents inédits). Puis, à la salle Miramar : Le 13 à 11 h : *la Chienne,* et à 22 h 30 : *la Nuit du carrefour*. Le 14 à 11 h : *Boudu sauvé des eaux,* et à 22 h 30 : *Toni.* Le 15 à 11 h : *Un tournage à la campagne,* et à 22 h 30 : *le Crime de Monsieur Lange.* Le 16 à 11 h : *la Grande Illusion,* et à 22 h 30 : *les Bas-Fonds.* Le 17 à 11 h : *la Bête humaine,* et à 22 h 30 : *la Marseillaise.* Le 18 à 11 h : *la Règle du Jeu,* et à 22 h 30 : *l'Homme du Sud.* Le 19 à 11 h : *le Journal d'une femme de chambre,* et à 23 h : *Une partie de campagne.* Le 20 à 11 h : *le Fleuve,* et à 22 h 30 : *Le Carrosse d'or.* Le 21 à 11 h : *French Cancan,* et à 22 h 30 : *Elena et les hommes.* Le 22 à 11 h : *le Déjeuner sur l'herbe,* et à 22 h 30 : *le Caporal épinglé.*

En complément des films de la rétrospective seront présentés deux documentaires : *Revoir Renoir,* de Philippe Collin (1994) et *la Règle et l'exception,* de Jacques Rivette (1967).

ROBERT ALTMAN

Le 13 : *That Cold Day in the Park* (inédit). Le 14 : *Brewster McCloud.* Le 15 : *McCabe and Mrs Miller (John McCabe).* Le 16 : *Images.* Le 17 : *The Long Goodbye (le Privé).* Le 18 : *Thieves Like Us (Nous sommes tous des voleurs).* Le 19 : *Nashville.* Le 20 : *Three Women (Trois femmes).* Le 21 : *A Wedding (Un mariage).* Le 22 : *A Perfect Couple (Un couple parfait).* (Tous les jours à 20 h, salle Miramar).

Ce numéro spécial du *Monde Arts et Spectacles* à été conçu par :
Henri Béhar
Jean-Michel Frodon
Michel Guerrin
Danièle Heymann
Pascal Mérigeau
Thomas Sotinel
Christine Vos

***Le Monde* à Cannes**
Résidence Gray d'Albion
(appartement Candido n° 5111)
64, rue d'Antibes, 06400 Cannes
Tél. : 92-98-09-83 – Télécopie : 93-94-43-95

